



RÉVISION DE LA CHARTRE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN 2026- 2041

DIAGNOSTIC – Mars 2024

Version du 19-03-2024



agence nationale
de la cohésion
des territoires



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

SOMMAIRE

CAHIER 1

• Méthode d'élaboration pour un diagnostic partagé	4
• Données institutionnelles	7
• Géologie – Relief – Hydrographie	13
• Culture, un territoire occitan	17
• Positionnement dans les armatures territoriales	19
• Attractivité économique et résidentielle	26
• Synthèse des données géographiques et socio-économiques Atouts-faiblesses-opportunités-menaces	34
• 4 approches transversales	
• Paysage	35
• Biodiversité	56
• Neutralité carbone	84
• Vulnérabilité au changement climatique	92

CAHIER 2 : 9 thèmes

1 Agriculture et alimentation	128
2 Culture	147
3 Eau et milieux aquatiques	166
4 Énergie	183
5 Forêt	206
6 Métiers d'art	225
7 Patrimoine bâti	244
8 Tourisme	258
9 Urbanisme	279

CAHIER 3 : annexes

- [Listes des communes du PNR Périgord-Limousin](#)
(Charte 2011 – Périmètre envisagé pour la charte 2026)
- [Portrait statistique et dynamiques actuelles](#) (étude INSEE – Juin 2023)
- [Listes des participants aux ateliers](#)
- [Vision d'élus sur le territoire du parc](#)
- [Liste des contributeurs à la rédaction du diagnostic](#)
- [Bibliographie](#)

RÉVISION DE LA CHARTRE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN 2026- 2041

DIAGNOSTIC – CAHIER 1

MÉTHODE D'ÉLABORATION POUR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le Parc naturel régional (PNR) Périgord-Limousin et l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) ont confié au Cerema Sud-Ouest la coordination de l'élaboration d'un diagnostic en vue de la révision de la charte du PNR 2011-2026 pour une nouvelle période 2026-2041.

La méthode retenue a visé à produire un **diagnostic partagé** identifiant les atouts, faiblesses, menaces et opportunités (AFOM) du territoire, première phase des travaux qui emmèneront les acteurs à définir la stratégie du PNR à l'horizon pour la période 2026-2041.

Dans un premier temps, les équipes du PNR et du Cerema ont produit une première version du diagnostic, sous la forme de 12 fiches thématiques.

Cette première version a servi de base aux travaux d'un **premier atelier**, le 17 octobre 2023 qui a réuni environ **70 personnes représentant 41 structures** en relation ou en interaction avec le PNR.

Les enseignements des fiches thématiques ainsi enrichis ont été croisés dans une **approche transversale** selon quatre entrées : **le paysage, la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et la neutralité carbone**.

Le volet économie a été traité dans les thèmes agriculture, forêt, métiers d'art et tourisme qui concernent le champ d'activité du PNR.

Un **deuxième atelier**, le 30 novembre 2023 a réuni plus de **40 élus** du territoire du PNR Périgord-Limousin représentant environ **30 collectivités différentes** ; les travaux de cet atelier ont conduit à une version complétée et validée des enjeux thématiques et transversaux des domaines d'intervention du PNR Périgord-Limousin.

Les contributions des participants à ces deux ateliers ont permis d'établir les tableaux « AFOM » figurant en conclusion de chaque chapitre.

Le document présentant le diagnostic est constitué de trois cahiers :

- le premier cahier présente une synthèse des données institutionnelles, géographiques et socio-économiques du territoire
- Il présente également les résultats de l'approche selon les quatre thèmes transversaux retenus ;
- un deuxième cahier présente les 9 approches thématiques détaillées,
- un troisième cahier rassemble les annexes.

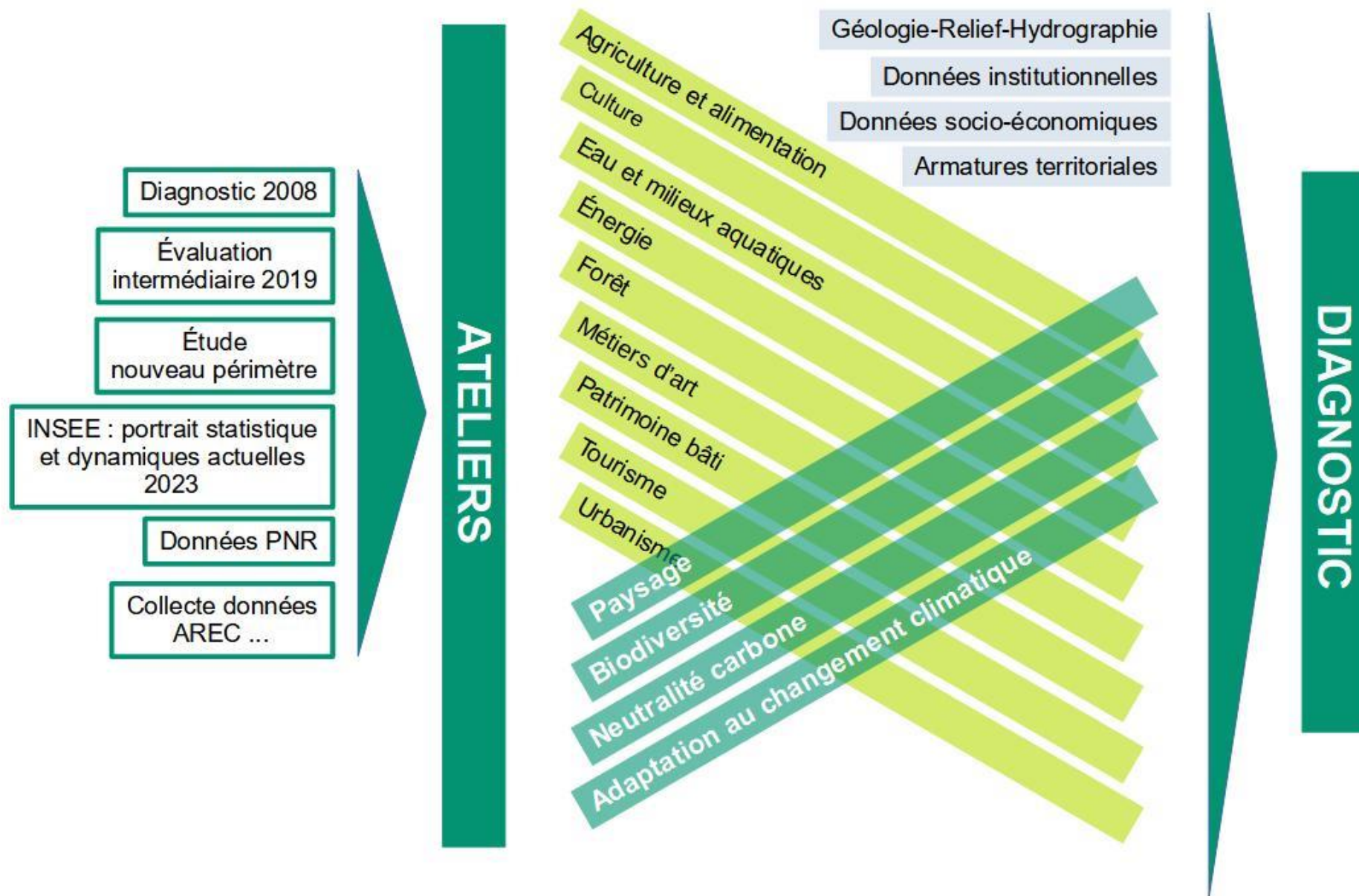
L'approche transversale par les quatre thèmes : paysage, biodiversité, neutralité carbone (atténuation du changement climatique) et l'adaptation au changement climatique, cherchent à répondre aux orientations de l'État (note technique du 7 novembre 2018) et de la Région Nouvelle-Aquitaine (stratégie régionale en faveur des parcs naturels régionaux - décembre 2022) concernant les PNR.

Cette approche a permis d'aborder les interactions et les complémentarités entre les orientations et les actions afférentes aux approches thématiques.

Les données du présent diagnostic proviennent notamment des documents suivants :

- le suivi d'activité du PNR Périgord-Limousin
- le diagnostic réalisé à l'occasion de la révision de la charte en 2011 (Interfaces & Etcharry - 2008)
- l'évaluation intermédiaire (PNR PL - 2019)
- l'évaluation menée concomitamment avec le présent diagnostic (Réseaux & territoires - Kaleido'Scop)
- l'étude « PNR Périgord-Limousin - Portrait statistique et dynamiques actuelles » réalisé par l'INSEE (Juin 2023).

MÉTHODE D'ÉLABORATION POUR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ



LE PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN EN 2026

LOCALISATION – DONNÉES GÉNÉRALES

Le périmètre du PNR Périgord Limousin en 2026 devrait concerner **91 communes** réparties dans **12 communautés de communes**, aux limites et sur le territoire des **trois départements de la Dordogne, de la Haute-Vienne et de la Charente**, en **région Nouvelle-Aquitaine** au cœur d'un système territorial délimité par les **villes d'Angoulême, de Périgueux, et de Limoges**.

Sa superficie devrait passer de 1 928 à **2 263 km²**, soit une **augmentation de près de 340 km² (17 %)**.

Elle représente :

11 % de la superficie des 3 départements,

15 % de la superficie de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

Ses dimensions nord-sud et est-ouest sont, au maximum, de l'ordre de 50 et de 70 km.

Sa population devrait passer de 49 423 à **63 728 habitants**,

soit une **augmentation de près de 14 000 habitants (30%)**.

Elle représente :

5,6 % de la superficie des 3 départements,

7,9 % de la superficie de la Dordogne et de la Haute-Vienne.



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

Données institutionnelles

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN

DONNÉES INSTITUTIONNELLES

16 communes, 5 EPCI et 1 département pourraient entrer dans la future configuration du PNR Périgord-Limousin en 2026.

Le périmètre du PNR Périgord Limousin en 2026 devrait concerner ainsi **91 communes**, **12 communautés de communes** et **3 départements** :

- 50 communes dans 4 communautés de communes de la Dordogne
- 37 communes dans 5 communautés de communes de la Haute-Vienne
- 4 communes dans 3 communautés de communes de la Charente.

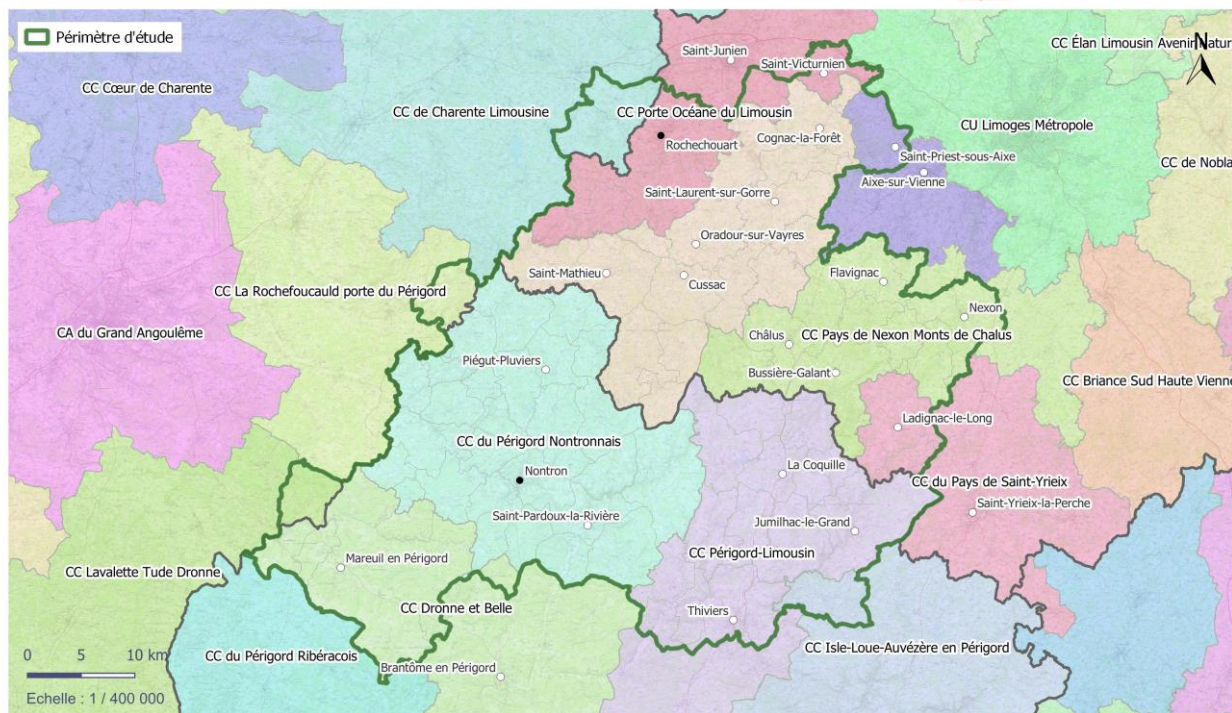
Sur la base de la charte 2011, le territoire du PNR Périgord Limousin recouvre actuellement 75 communes, 7 communautés de communes et 2 départements :

- 43 communes dans 3 communautés de communes de la Dordogne
- 32 communes dans 4 communautés de communes de la Haute-Vienne.

Le périmètre 2011 concernait les deux anciennes régions, l'Aquitaine, le Limousin ; la région Poitou-Charente avait été associée à sa définition. En 2026, il concernera la seule Région Nouvelle-Aquitaine qui regroupe les trois régions précitées depuis la réforme territoriale de 2014.

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Communautés de communes



Réalisation : CEREMA - janvier 2024
Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ©, 2023

DOCUMENT FINAL

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

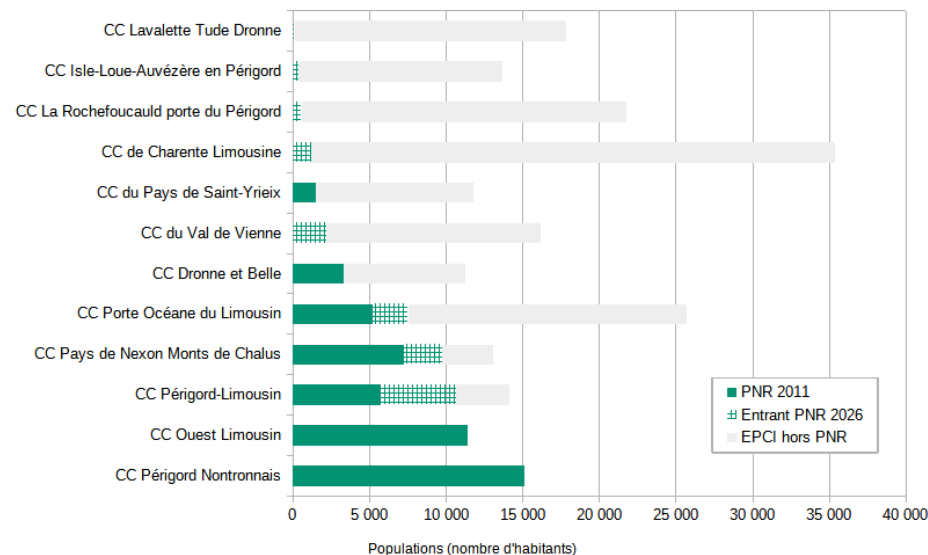
Cinq communautés de communes, représentent **85 % de la population, 80 % de la superficie et 82 % du nombre des communes** du périmètre 2026 du PNR Périgord-Limousin.

Pour ces mêmes communautés de communes, le **nombre de communes adhérentes au PNR 2026 est majoritaire** au sein de l'EPCI:

- CC Périgord Nontronnais : 28 communes sur 28
- CC Ouest Limousin : 16 sur 16
- CC Périgord-Limousin : 10 sur 15
- CC Pays de Nexon Monts de Chalus : 14 sur 22
- CC Porte Océane du Limousin : 7 sur 13.

	Nombre de communes de l'EPCI	Nombre de communes de l'EPCI adhérente au PNR 2026	
CC Périgord Nontronnais	28	28	100 %
CC Ouest Limousin	16	16	100 %
CC Pays de Nexon Monts de Chalus	15	10	67 %
CC Périgord-Limousin	22	14	64 %
CC Porte Océane du Limousin	13	7	54 %
CC Dronne et Belle	16	7	44 %
CC Pays de Saint-Yrieix	7	2	29 %
CC Val de Vienne	9	2	22 %
CC La Rochefoucauld porte du Périgord	27	1	4 %
CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord	28	1	4 %
CC Charente Limousine	58	2	3 %
CC Lavalette Tude Dronne	50	1	2 %

Population des EPCI dans le PNR Périgord-Limousin



Département	EPCI	Population PNR 2011	Population entrante PNR 2026	Population PNR 2026	Population EPCI	Part de l'EPCI dans la population du PNR
Dordogne	CC Périgord Nontronnais	15 070	73	15 143	15 143	23,8 %
Haute-Vienne	CC Ouest Limousin	11 387		11 387	11 387	17,9 %
Dordogne	CC Périgord-Limousin	5 745	4 901	10 646	14 154	16,7 %
Haute-Vienne	CC Pays de Nexon Monts de Chalus	7 238	2 524	9 762	13 049	15,3 %
Haute-Vienne	CC Porte Océane du Limousin	5 184	2 327	7 511	25 692	11,8 %
Dordogne	CC Dronne et Belle	3 315		3 315	11 253	5,2 %
Haute-Vienne	CC Val de Vienne		2 190	2 190	16 175	3,4 %
Haute-Vienne	CC Pays de Saint-Yrieix	1 484		1 484	11 759	2,3 %
Charente	CC Charente Limousine		1 217	1 217	35 378	1,9 %
Charente	CC La Rochefoucauld porte du Périgord		576	576	21 778	0,9 %
Dordogne	CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord		374	374	13 680	0,6 %
Charente	CC Lavalette Tude Dronne		123	123	17 807	0,2 %
		49 423	14 305	63 728	207 255	100,0 %

Le périmètre d'étude couvre **91 communes dont Saint-Crépin-de-Richemont**, commune du périmètre 2011 du PNR, intégrée depuis 2019 dans la commune de Brantôme-en-Périgord, commune non comprise dans les périmètres 2011 ou 2026.

Les populations prises en compte sont les **populations légales 2018** calculées par l'INSEE pour toutes les communes sauf Saint-Crépin-de-Richemont pour laquelle la population 2016, dernier millésime disponible, a été retenue.

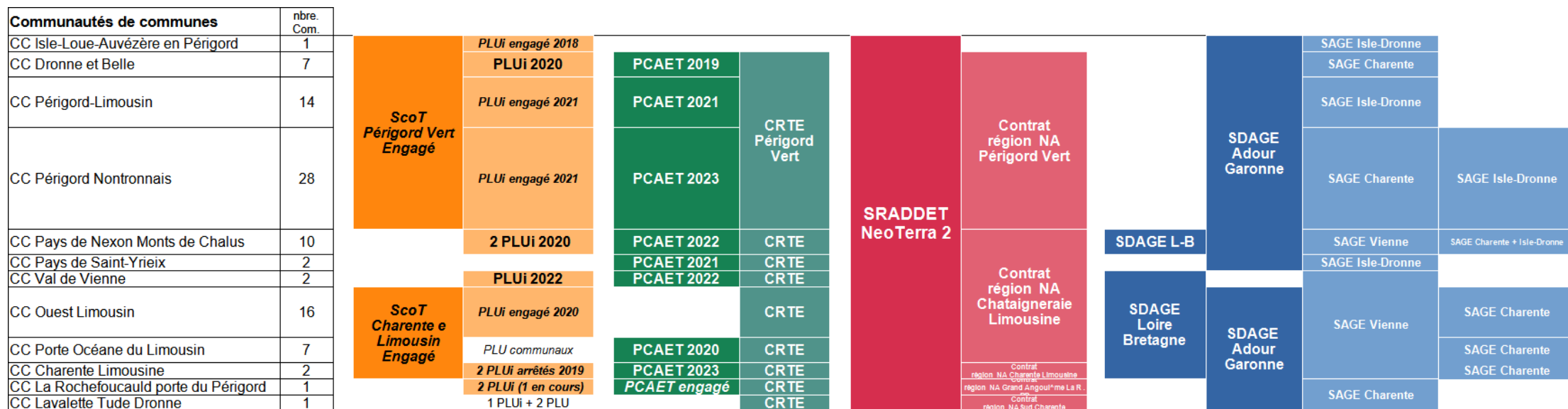
UN ENJEU POUR LE PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN : LA GOUVERNANCE POUR ASSURER LA COORDINATION ENTRE DE MULTIPLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES THÉMATIQUES

Pour les domaines couverts par le champ d'activités du PNR Périgord-Limousin, les 12 communautés de communes sont concernées par un nombre important de contrats et documents stratégiques.

Le schéma ci-dessous montre les couvertures territoriales d'un certain nombre de ces dispositifs (non exhaustif).

Dans les pages suivantes, 2 cartes mentales montrent, à titre d'exemple, les orientations stratégiques qui coexistent dans les domaines de l'urbanisme et de la biodiversité.

Les cartes mentales du SRADDET, de NeoTerra 1, de la charte du PNR PL 2011, du SCoT du Périgord Vert, des PCAET des communautés de communes du Périgord Limousin, Dronne et Belle et du Pays de Saint-Yriex, du CRTE du Périgord Vert ont été réalisées à un niveau suffisamment fin pour permettre de mettre en perspective les orientations et actions de ces différents documents pour un thème choisi.

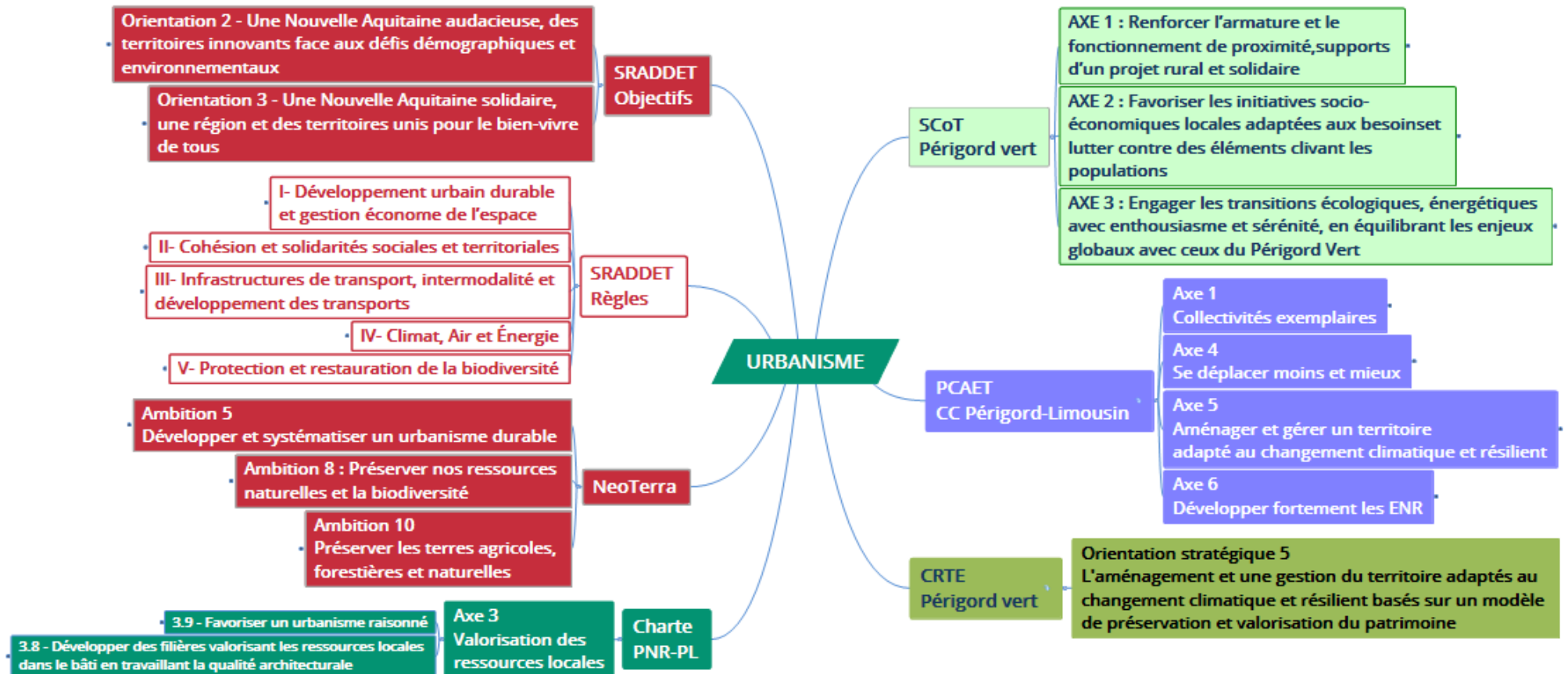


Les hauteurs des lignes sont proportionnelles au nombre de communes de l'EPCI dans le PNR-PL.

COORDINATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PAR THÉMATIQUE

ORIENTATIONS URBANISME

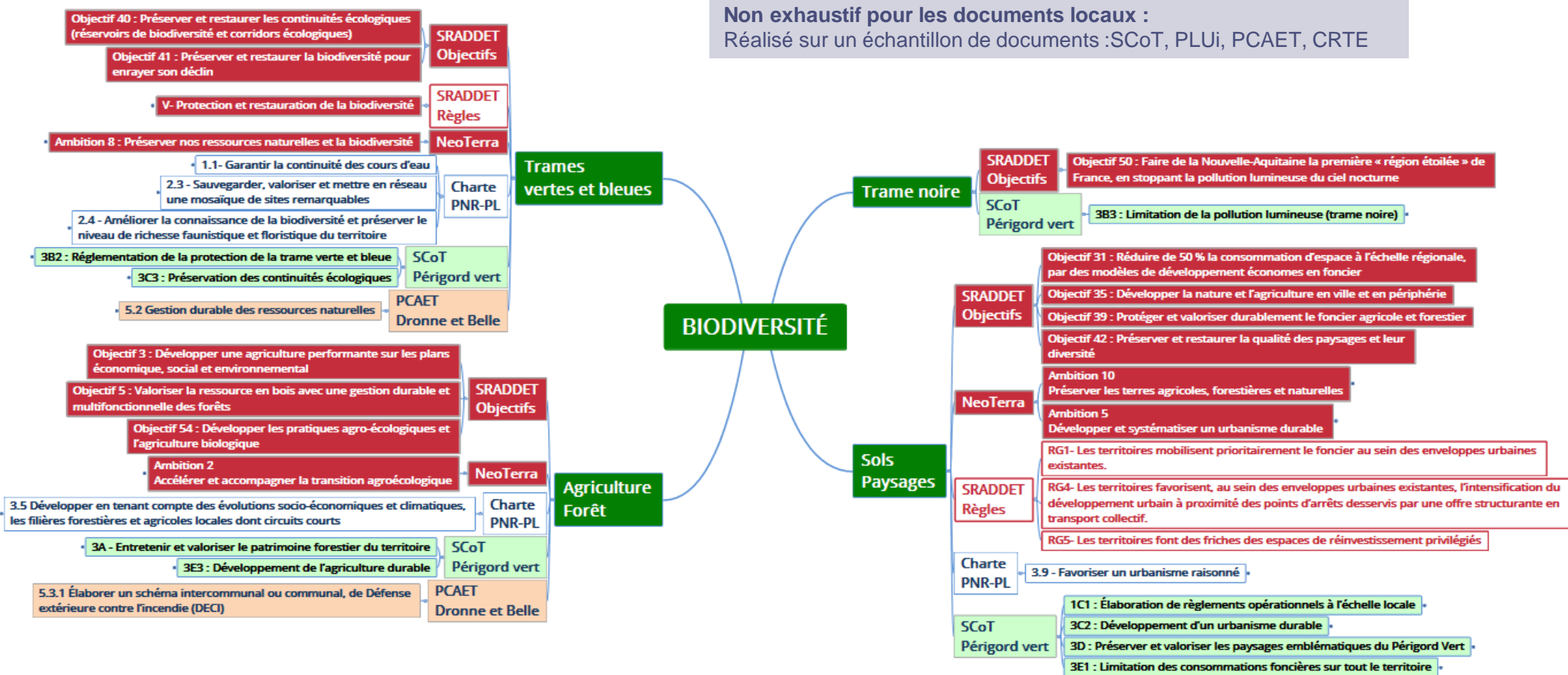
Non exhaustif pour les documents locaux :
Réalisé sur un échantillon de documents : SCoT, PLUi, PCAET, CRTE



COORDINATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PAR THÉMATIQUE

ORIENTATIONS BIODIVERSITÉ

Non exhaustif pour les documents locaux :
Réalisé sur un échantillon de documents : SCoT, PLUi, PCAET, CRTE



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

Géologie – Relief - Hydrographie

GÉOLOGIE ET RELIEF, UNE ZONE DE TRANSITION

ENTRE LE MASSIF CENTRAL AU SOCLE CRISTALLIN, AU NORD, ET LE BASSIN SÉDIMENTAIRE AQUITAIN, AU SUD.

Extraits du diagnostic 2008 (Interfaces – Etcharry / mai 2008)

La géomorphogenèse : un espace transitoire

Le Parc naturel régional Périgord Limousin constitue une **zone de transition entre le Massif Central au socle cristallin, au Nord, et le bassin sédimentaire aquitain, au Sud.**

Le Massif Central est une vieille chaîne de montagnes du primaire dont les reliefs ont disparu par érosion. La géologie observée en surface correspond donc à la zone profonde de cette chaîne aujourd'hui mise à nue (gneiss, granite ...).

Le bassin aquitain, au secondaire, forme un golf marin à l'origine du bassin sédimentaire composé pour l'essentiel de calcaires.

Il regroupe les franges de deux domaines géologiques que sont le socle cristallin du Massif central pour la partie nord et est du Parc et le bassin sédimentaire aquitain pour la partie ouest et sud du Parc, séparés par une faille reliant approximativement Saint-Pardoux-la-Rivière à Nontron puis, en Charente, Montbron.

Un relief vallonné

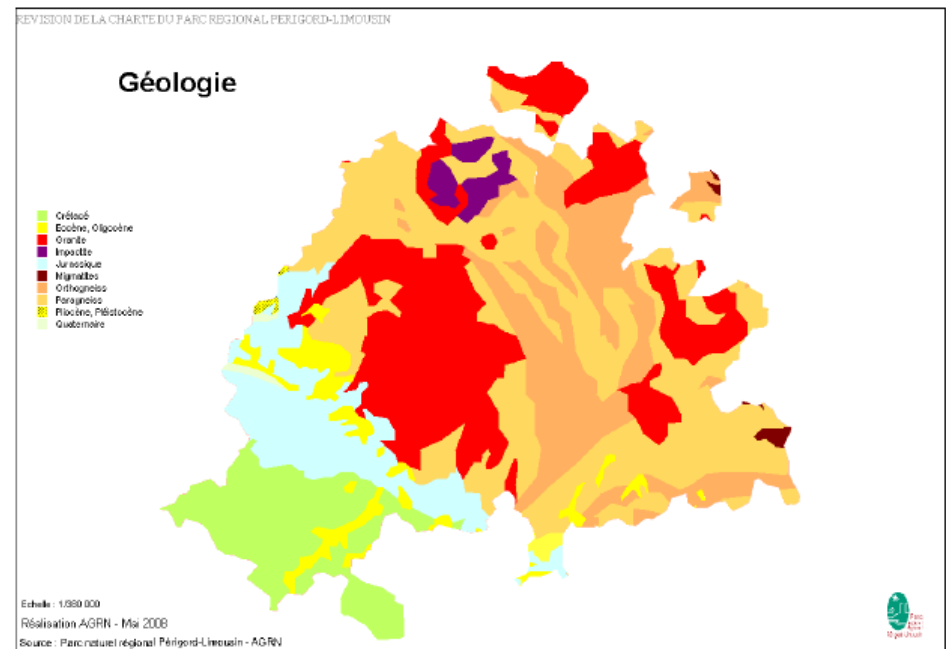
La géologie influence de manière importante le relief. La limite entre bassin sédimentaire et massif cristallin constitue la « première marche » du Massif central et la limite du Limousin géographique.

Au début du secondaire, il ne reste plus qu'une pénélaine de la vieille chaîne de montagne du Massif Central formée au primaire. Ce doux relief est parcouru par des cours d'eau à faible déclivité.

Au tertiaire, l'orogénèse alpine va entraîner un soulèvement et un basculement du Massif Central. L'érosion, alors sous un climat tropical, se fait très intense (décapage du Massif Central et dépôts en Périgord). Ce sont les actions cycliques des glaciations du quaternaire qui sont pour l'essentiel à l'origine du relief actuel.

Le relief actuel, issu de forces érosives importantes, offre dans l'ensemble un paysage morphologiquement vallonné et monotone.

Les hauteurs constituent la limite des partages des eaux entre la Charente et la Dordogne.



UNE ZONE DE TRANSITION CLIMATIQUE UN TERRITOIRE EN TÊTE DE 3 BASSINS VERSANTS

Extraits du diagnostic 2008 (Interfaces – Etcharry / mai 2008) :

Une zone de transition climatique

Le Parc se situe au point de transition entre les influences climatiques océanique atlantiques, méridionales et continentales, certains sites affichant un caractère sub-montagnard.

Un réseau hydrographique dense

Suivant le relief, le réseau hydrographique du territoire du PNR-PL s'organise autour des monts de Châlus, des Cars et de Courbefy.

Les cours d'eau en descendant alimentent les **trois bassins de la Dordogne, de la Charente et de la Loire** (par la Vienne).

Le PNR-PL est en situation de tête de bassin versant. La grande majorité des cours traversant le territoire y prennent leur source. Toutefois, la Vanelle, l'Aixette sur le bassin versant de la Vienne et l'Isle et certains de ses affluents, sur le Bassin de la Dordogne, prennent leur source en amont du PNRPL. Par ailleurs, le Boulou « quitte » le territoire du PNR-PL sur la commune de la Chapelle-Montmoreau avant d'y pénétrer à nouveau.

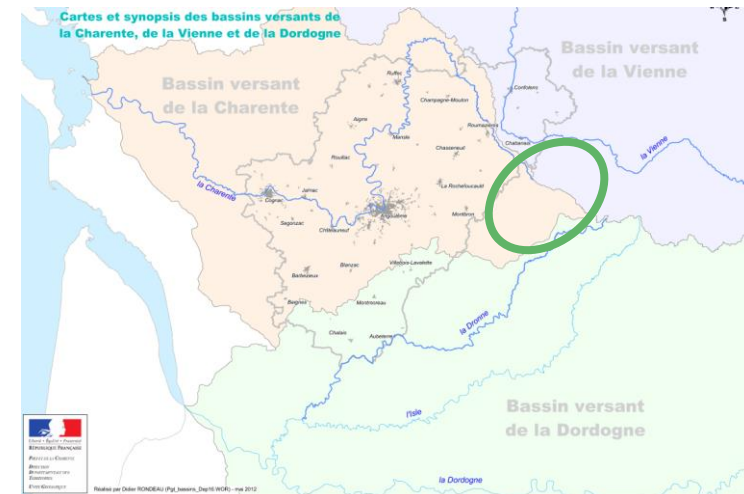
Le massif cristallin, imperméable et dont le relief favorise les précipitations, présente de nombreux cours d'eaux. Sur le bassin sédimentaire, le réseau hydrographique est moins dense et peut présenter des particularités (réseaux souterrains) liées aux formations karstiques, comme sur le Bandiat et la Tardoire.

On estime à plus de 1 000 km le linéaire des cours d'eau sur le territoire.

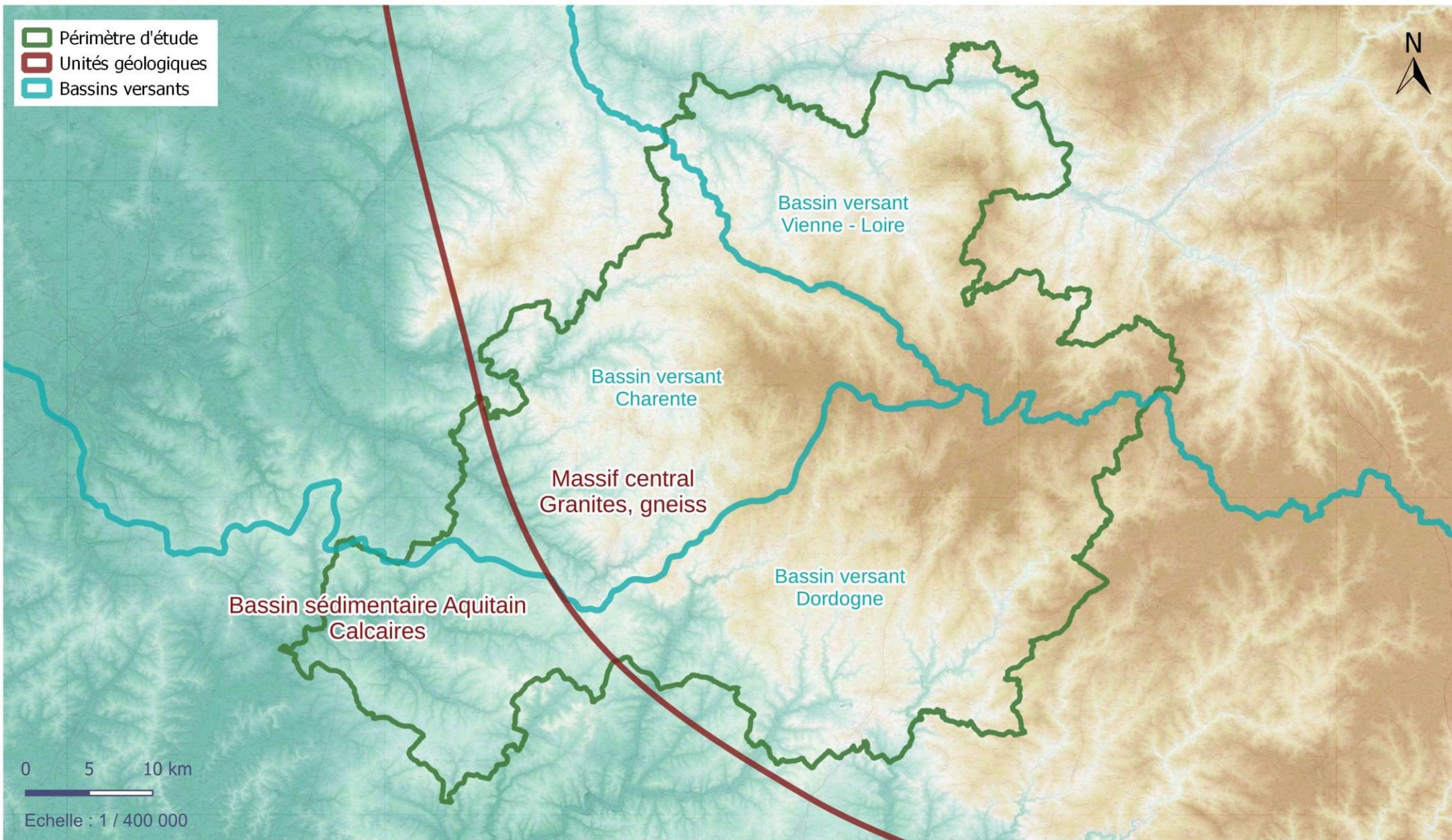
2 agences de l'eau

Situé exclusivement en Haute-Vienne, le bassin de la Vienne couvre 20% du territoire du Parc. Il appartient au grand bassin de la Loire et ressort de la compétence de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Les bassins versants de la Charente et de la Dordogne représentent 80 % du territoire. Ils ressortent de la compétence l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, partenaire du Parc. .



Relief et bassins versants



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

Culture et patrimoine : un territoire occitan

CULTURE ET PATRIMOINE : UN TERRITOIRE OCCITAN

Le patrimoine culturel riche du territoire reflète son histoire et les savoir-faire des sociétés qui s'y sont succédées.

Patrimoine bâti

À la transition du bassin aquitain et du massif central, le territoire est riche de nombreuses œuvres bâties allant de la villa romaine aux forges du XVIII^{ème} siècle. Reflets de l'histoire, on y trouve de nombreux châteaux médiévaux hérités de sa position aux marges du duché d'Aquitaine. Un inventaire a également fait apparaître l'important patrimoine industriel hérité de l'utilisation des ressources naturelles par l'homme, forges et moulins entre autres. Enfin, le bâti vernaculaire y est abondant et témoigne de cette position de transition à travers la diversité des matériaux, selon la nature géologique du sous-sol, et des techniques, que l'on observe au niveau des toitures par exemple.

Identité culturelle occitane

Siège d'un dialecte occitan spécifique, le territoire reste marqué par cette culture locale perceptible dans la toponymie, certains événements festifs et une langue encore pratiquée localement. Cet ancrage local par la langue et la culture est une opportunité pour le territoire.

Terre de savoir-faire

Expression de la forte interaction entre l'homme et son milieu, reflétant ainsi l'identité d'un territoire, les métiers d'art sont représentés par des centaines de professionnels dans le territoire qui travaillent par exemple dans le domaine de la porcelaine, la coutellerie, la ganterie et utilisent souvent les ressources naturelles présentes sur place.

Les métiers d'art concernent aussi les thèmes du tourisme et de la culture, ils sont au centre de nombre de manifestations d'envergure nationale voire internationale.



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

Positionnement dans les armatures territoriales

POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE PAR RAPPORT AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

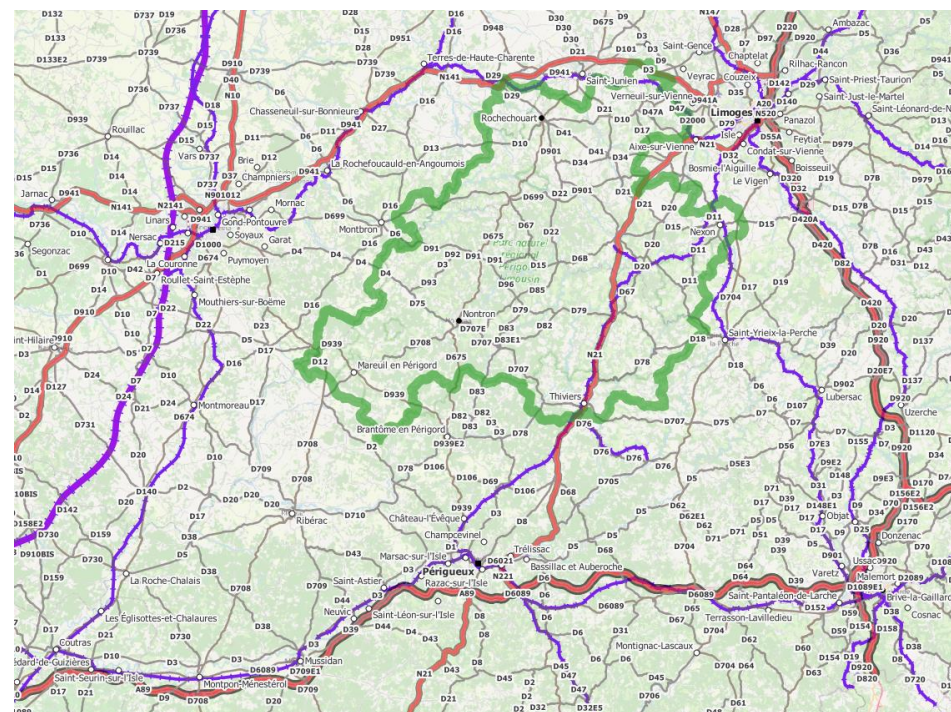
Le territoire du PNR est situé dans un quadrilatère délimité par des **grands axes de transport nationaux, inter-régionaux,**

est-ouest :

- au nord du territoire du PNR, les liaisons entre Angoulême et Limoges, ferroviaire et routière, par la RN141, majoritairement à 2x2 voies, constituant un maillon de la Route Centre-Europe-Atlantique (RCEA), axe transversal entre Royan et l'autoroute A6 (Mâcon et Chalon-sur-Saône)
- au sud du territoire du PNR, les liaisons entre Bordeaux, Périgueux et Brive-la-Gaillarde, ferroviaire et autoroutière, par l'A89, maillon de la liaison entre Bordeaux et Lyon,

et nord-sud :

- à l'est du territoire du PNR, les liaisons entre Brive et Limoges, ferroviaire et autoroutière (A20), toutes deux maillons des liaisons entre Paris et Toulouse
- à l'ouest du territoire du PNR, les liaisons entre Bordeaux, Angoulême et Poitiers par la LGV Sud-Europe Atlantique, la voie ferrée et la RN10, toutes trois maillons des liaisons entre Bordeaux et Paris.



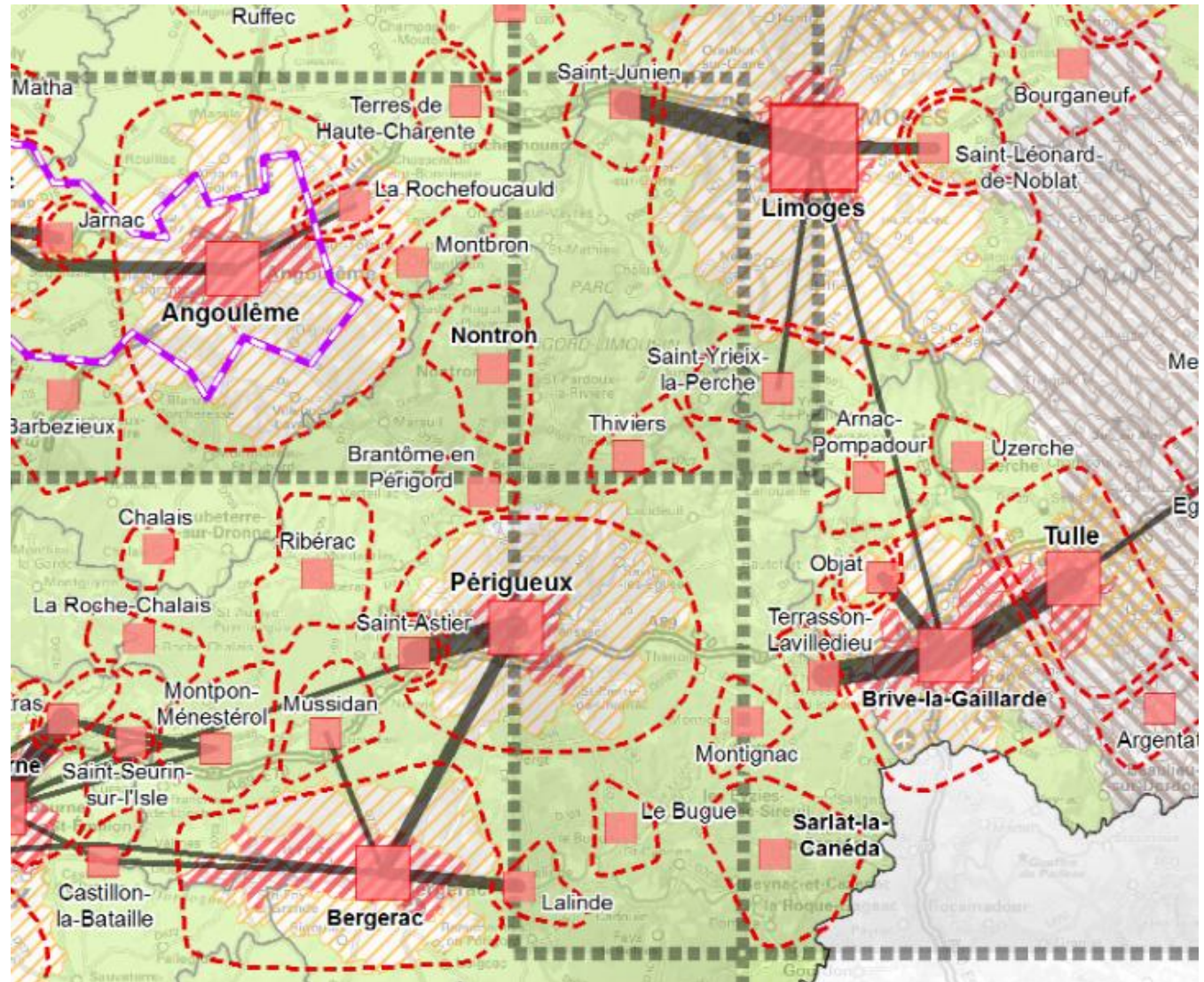
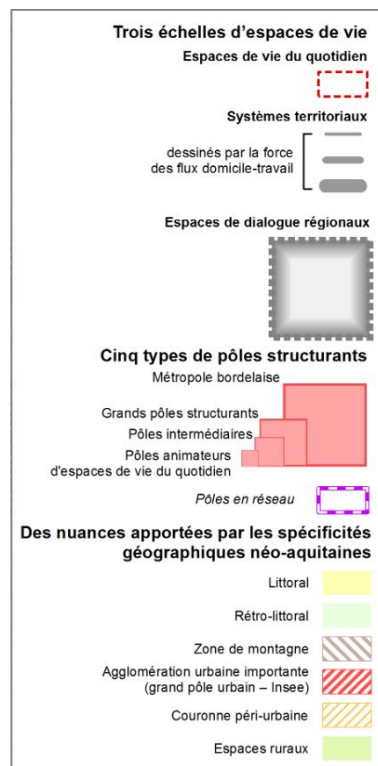
Le PNR est traversé, dans sa partie est, par la RN21 et la voie ferrée qui toutes deux relient Périgueux et Limoges.

POSITIONNEMENT DANS L'ARMATURE TERRITORIALE RÉGIONALE



Dans le territoire du PNR, Nontron et Thiviers constituent des « **pôles animateurs d'espaces de vie du quotidien** », selon les termes du SRADDET de la région Nouvelle Aquitaine.

Source cartes : région Nouvelle Aquitaine – SRADDET - 2019



Révision de la charte du PNR Périgord-Limousin
Diagnostic



UN ESPACE RURAL À FAIBLE DENSITÉ PEU POLARISÉ PAR DES VILLES ET BOURGS

Population : 63 316 habitants (2020)

Densité : 28 hab./km² vs 55 hab./km² pour les 3 départements

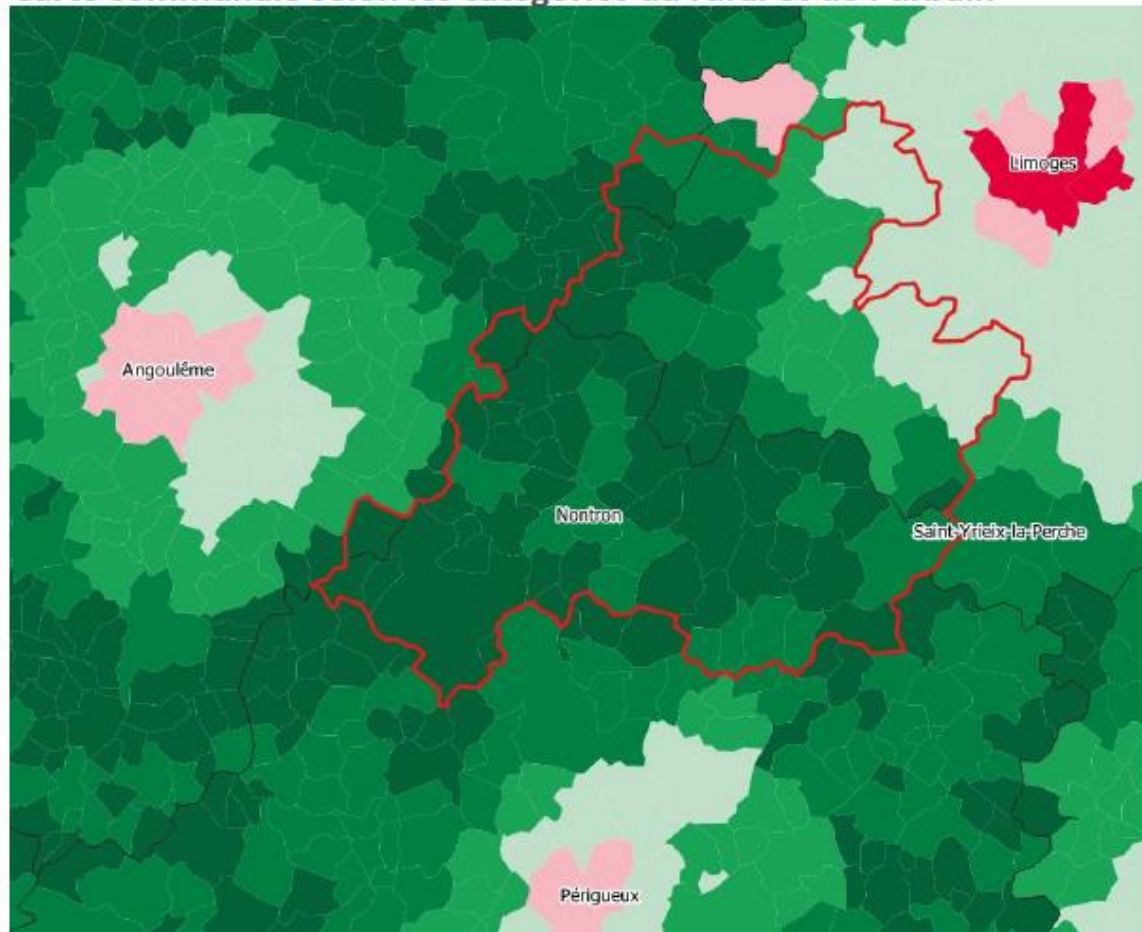
100 % de la population du PNR vit dans des communes rurales

Près de 40 % de la population soit 23 500 habitants, vivent en dehors de l'influence des villes, taux 2 fois supérieur à celui des 3 départements englobants

Source carte :

Le PNR Périgord-Limousin - Portrait statistique et dynamiques actuelles
INSEE - Juin 2023

Carte communale selon les catégories du rural et de l'urbain



Source : Insee, Recensement de la population

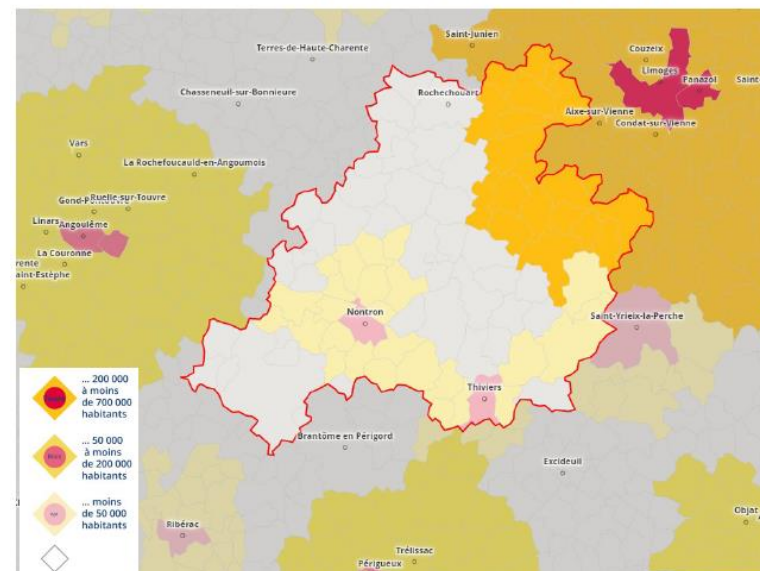


UN ESPACE RURAL À FAIBLE DENSITÉ PEU POLARISÉ PAR DES VILLES ET BOURGS

Le tableau ci-dessous précise le positionnement des villes et bourgs qui ont une fonction urbaine sur le territoire du PNR Périgord-Limousin, dans l'armature territoriale du SRADDET et en regard des notions de bassin de vie et d'aire d'attraction.

Villes – Bourgs			Position / Périphérie du PNR-PL	Aire d'attraction Population du parc concernée
Limoges		Grand pôle structurant (SRADDET)	en dehors du PNR-PL	19 800 habitants
Nontron		Bourg rural Bassin de vie Pôle animateur d'espace de vie du quotidien (SRADDET)	PNR-PL 2011	11 800 habitants
Thiviers	Ville porte	Bourg rural Bassin de vie Pôle animateur d'espace de vie du quotidien (SRADDET)	PNR-PL 2026	5 400 habitants
Saint-Yriex-la-Perche		Bassin de vie Pôle animateur d'espace de vie du quotidien (SRADDET)	en dehors du PNR-PL	2 600 habitants
Châlus		Bourg rural Bassin de vie	PNR-PL 2011	
Rochechouart		Bourg rural Bassin de vie	PNR-PL 2011	
Nexon	Ville porte	Bassin de vie	PNR-PL 2026	
Aixe-sur-Vienne	Ville porte	Bassin de vie	en dehors du PNR-PL	
Brantôme	Ville porte	Bassin de vie Pôle animateur d'espace de vie du quotidien (SRADDET)	en dehors du PNR-PL	
Saint-Junien	Ville porte	Bassin de vie Pôle animateur d'espace de vie du quotidien (SRADDET)	en dehors du PNR-PL	

Aires d'attraction des villes sur le territoire du PNR Périgord Limousin



Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes

Source carte :
Le PNR Périgord-Limousin - Portrait statistique et dynamiques actuelles
INSEE - Juin 2023

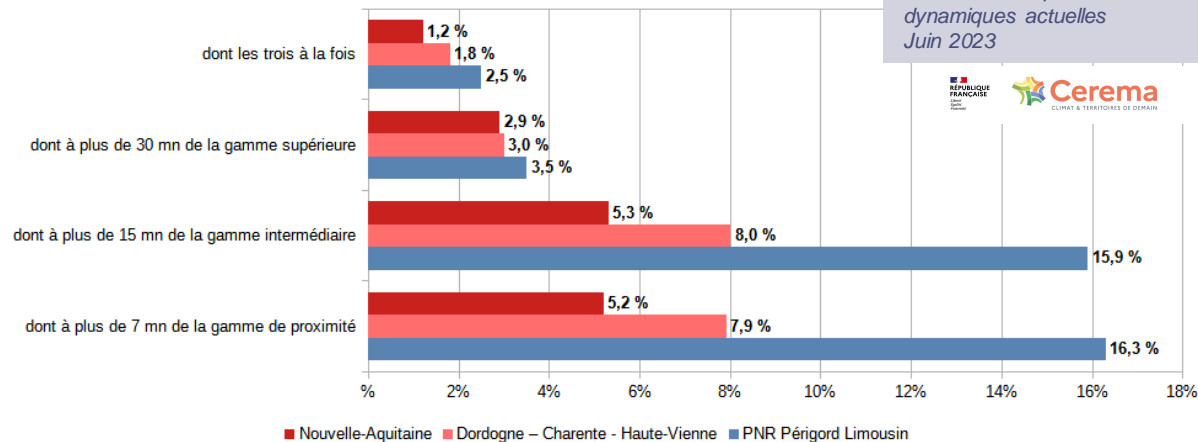
UNE PART IMPORTANTE DE LA POPULATION ÉLOIGNÉE DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITÉ ET INTERMÉDIAIRES

Les parts de la population dont les temps d'accès aux équipements et services des gammes de proximité et intermédiaires sont supérieurs aux seuils de 7 et 15 minutes sont 2 fois supérieures aux valeurs des 3 départements et 3 fois supérieures aux valeurs régionales.

Ces résultats résultent de la faible densité du territoire et de sa faible polarisation (40 % de la population en dehors de l'influence de villes).

La différence pour l'accès aux équipements et services de la gamme supérieure est défavorable, mais dans une moindre mesure.

Accessibilité aux équipements / Populations



Source données : INSEE
Le PNR Périgord-Limousin -
Portrait statistique et
dynamiques actuelles
Juin 2023



Extrait du site de l'INSEE (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1524/presentation>)

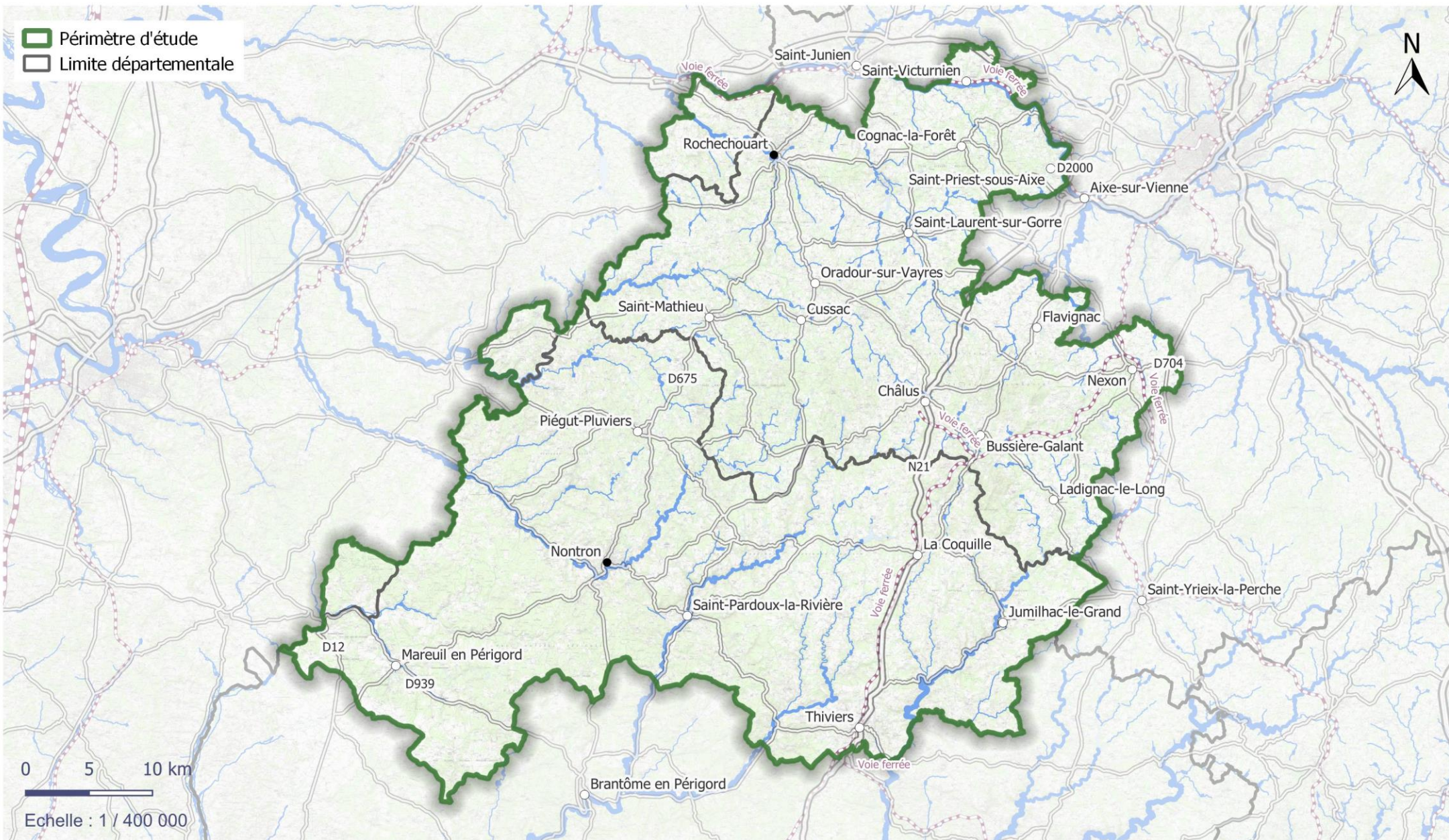
Les gammes réunissent des services et équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents simultanément au sein des communes.

Pour la Base permanente des équipements 2019, les équipements retenus se répartissent en trois gammes :

- la **gamme de proximité** regroupe des services qui sont présents dans le plus grand nombre de communes. Elle se concentre sur seulement 27 services différents, mais aux implantations nombreuses (1,7 million de points d'accès). Y figurent par exemple les artisans du bâtiment, les boulangeries, les médecins généralistes, les terrains de grands jeux ;
- la **gamme intermédiaire** comprend, par exemple, les banques, les laboratoires d'analyses médicales ou les piscines ouvertes au public ;
- la **gamme supérieure** rassemble des commerces tels que les poissonneries ou les hypermarchés, les services d'urgences médicales ou les cinémas. Ils sont plus rarement implantés et plus souvent situés dans les principales villes que les services de la gamme de proximité.

Par ailleurs, 58 types d'équipement ne figurent pas dans les gammes. Ils correspondent à des services ou équipements beaucoup plus rares ou qui ne sont pas destinés en premier lieu aux habitants permanents des territoires (exemple : les hôtels).

Armature territoriale



Réalisation : CEREMA - janvier 2024

Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ©, 2023

DOCUMENT FINAL

PNR Périgord-Limousin 2026-2041

Attractivité économique et résidentielle

EMPLOIS – POPULATION ACTIVE

LIEUX D'EMPLOIS – LIEUX DE RÉSIDENCE

Source données :
Le PNR Périgord-Limousin - Portrait statistique et dynamiques actuelles
INSEE - Juin 2023

Emplois

- 18 000 emplois sur le territoire du PNR

4 800 emplois de moins que d'actifs sur le territoire

- 4 700 actifs résidant hors du PNR viennent y travailler
 - 1 700 de l'aire de Limoges
 - 700 de l'aire de Périgueux
 - 300 de l'aire de Thiviers (part hors Parc)
 - 250 de l'aire d'Angoulême

Actifs

- 22 800 actifs sur le territoire du PNR

- 9 500 actifs résidant dans le PNR travaillent en dehors du PNR
 - 5 500 dans l'aire de Limoges
 - 700 dans l'aire de Périgueux
 - 600 dans l'aire de St-Yrieix-la-Perche
 - 400 dans l'aire d'Angoulême

13 300 actifs résident et travaillent dans le parc.
14 200 actifs entrent ou sortent du PNR pour travailler.

Attractivité résidentielle du PNR pour des actifs ayant leurs emplois en dehors du PNR (9 500 actifs) notamment à Limoges (5 500 actifs)

Les déplacements domicile-travail sont assurés à 84,5 % en voiture, véhicule utilitaire et camion.

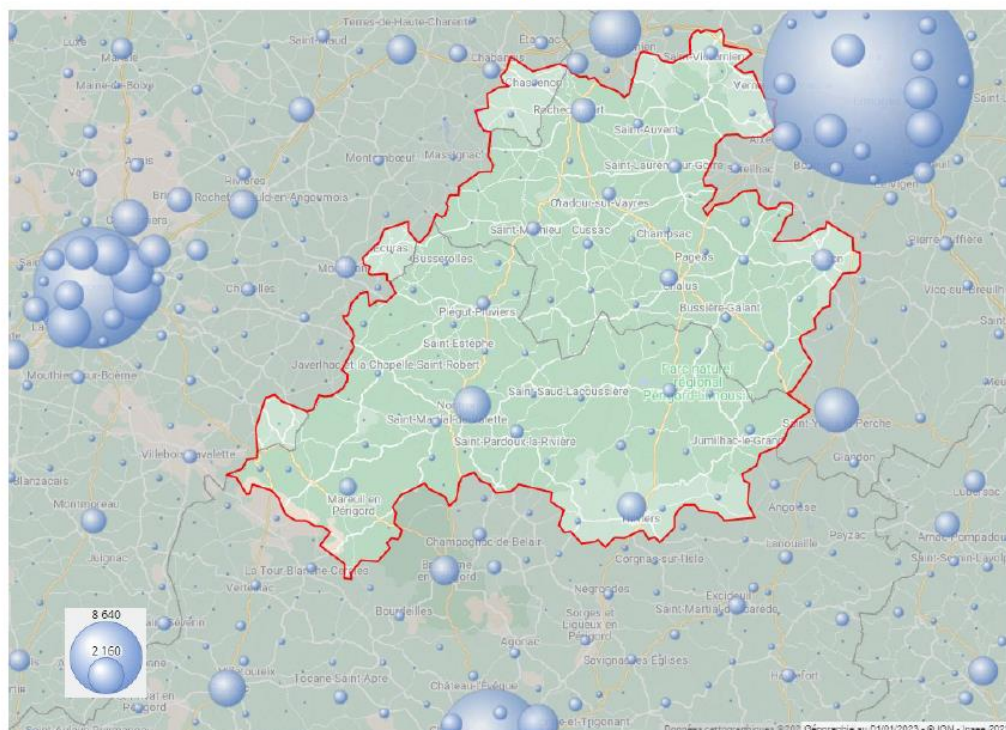
LIEUX D'EMPLOIS – LIEUX DE RÉSIDENCE DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL



Institut national de la statistique
et des études économiques

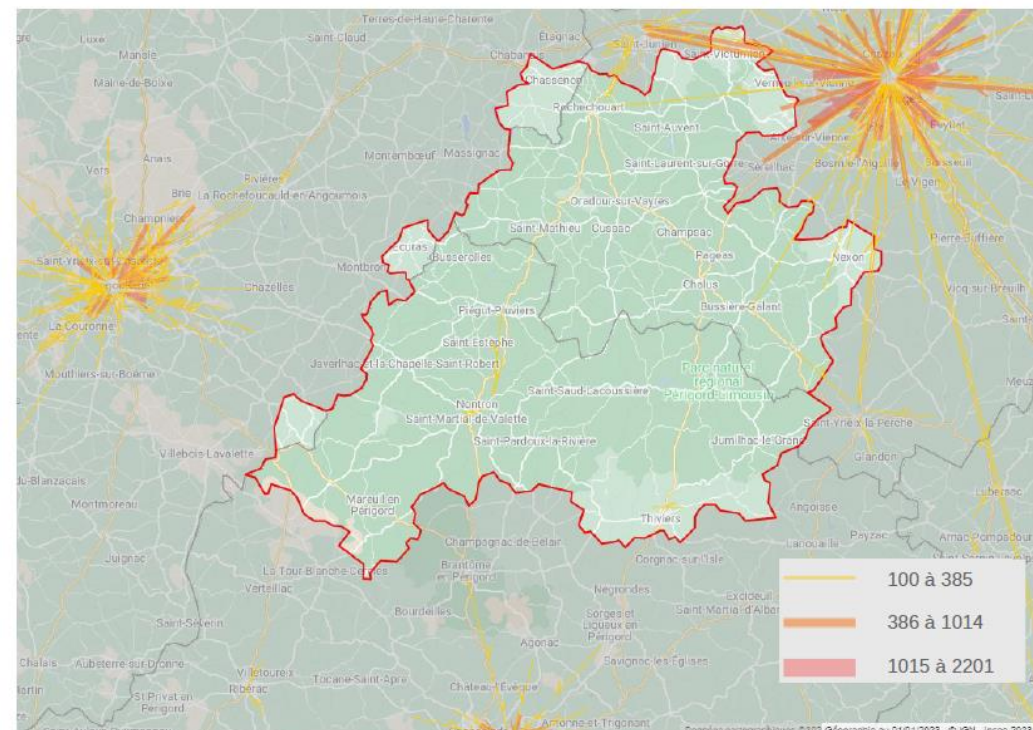
Mesurer pour comprendre

Nombre d'emplois au lieu de travail par commune



Source : Insee, Recensements de la population 2019

Principaux flux domicile-travail en 2019



Source : Insee, Recensement de la Population 2019



Révision de la charte du PNR Périgord-Limousin
Diagnostic



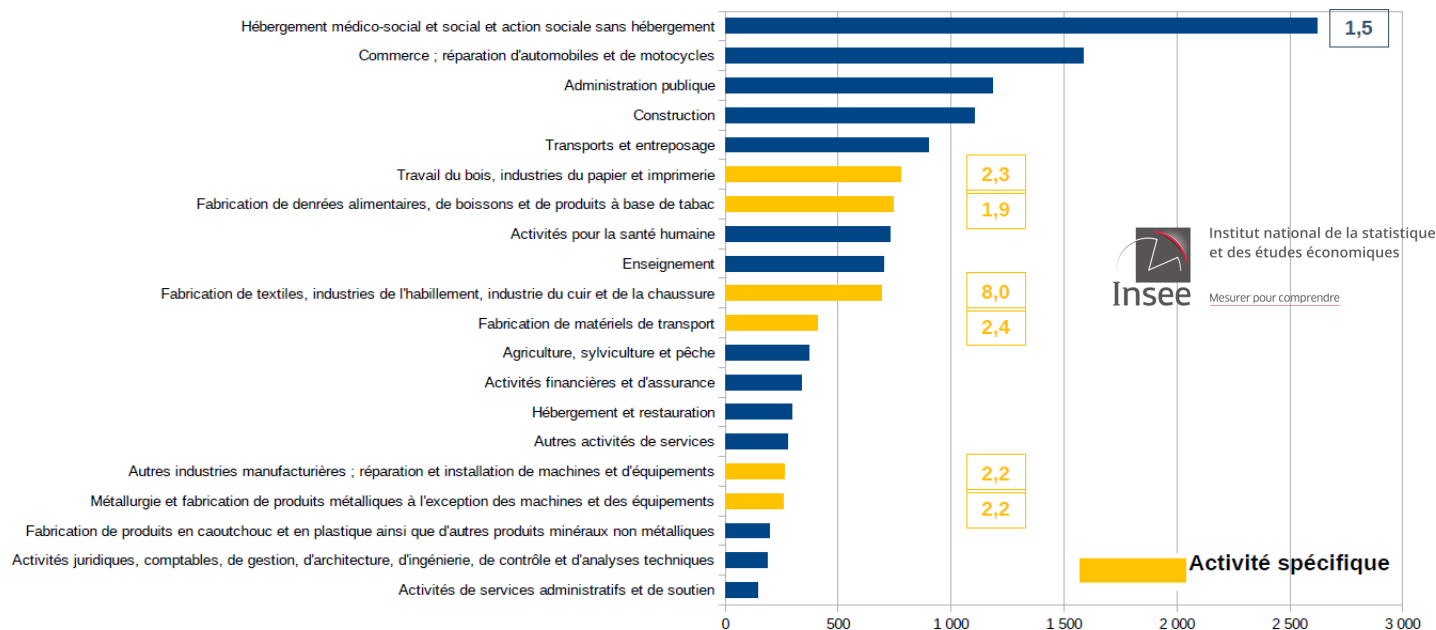
SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET EMPLOI

TOURISME - OFFRE D'HÉBERGEMENT

La répartition par activité des 18 000 emplois présents sur le territoire du PNR Périgord-Limousin permet difficilement d'approcher les ordres de grandeur du poids des activités des quatre filières dans le champ d'intervention du PNR, **agriculture-agroalimentaire, forêt-bois, tourisme et métiers d'art** :

- **Agriculture** (et sylviculture), une part de 400 emplois + **agroalimentaire** (fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produit à base de tabac), de l'ordre de 750 emplois ; soit un total de l'ordre de 1 000 emplois.
- Par ailleurs le nombre d'agriculteurs est donné à 1 360 (RP 2019).
- (Agriculture et) **sylviculture**, une part de 400 emplois + travail du bois, industrie du papier et imprimerie, de l'ordre de 750 emplois ; soit un total de l'ordre de 1 000 emplois.
- **Hébergement et restauration**, 350 emplois + une part des activité commerce (?), autres activités de services (?).
- Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure, 700 emplois + une part des autres industries manufacturières (?).

Nombre de postes au lieu de travail selon le secteur d'activité en 2019



Offre d'hébergement touristique (source INSEE 2023)

- 14 hôtels, pour 145 chambres
- 34 campings, pour 1 958 emplacements
- 1 résidence de tourisme ou hébergement assimilé, pour 679 places
- 1 village de vacance ou maison familiale, pour 92 places

Source données : INSEE – Le PNR Périgord-Limousin -
Portrait statistique et dynamiques actuelles - Juin 2023

SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET EMPLOI TOP 10 DES ÉTABLISSEMENTS



Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Extraits de l'étude INSEE – Le PNR Périgord-Limousin -
Portrait statistique et dynamiques actuelles - Juin 2023

Les 10 établissements les plus employeurs du PNR Périgord-Limousin

	Etablissement	Activité	Emplois	Commune
1	DS SMITH PACKAGING CONSUMER	Fabrication de carton ondulé	Entre 200 et 400	Rochechouart
2	HOPITAL DE NONTRON	Activités hospitalières	Entre 200 et 400	Nontron
3	LA MAROQUINERIE NONTRONNAISE	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	Entre 200 et 400	Nontron
4	SAFRAN FILTRATION SYSTEMS	Construction aéronautique et spatiale	Entre 100 et 200	Nexon
5	LA TABLE HERMES	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires	Entre 100 et 200	Saint-Martial-de-Valette
6	T'RHÉA	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Entre 100 et 200	Thiviers
7	GAUTHIER TRANSPORTS	Transports routiers de fret interurbains	Entre 100 et 200	Saint-Pardoux-la-Rivière
8	SERVICE D'AIDE A DOMICILE	Aide à domicile	Entre 100 et 200	Nontron
9	ETS HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Entre 100 et 200	Châlus
10	EURO PLV	Fabrication de cartonnages	Entre 100 et 200	Saint-Victurien

Les grands établissements restent de taille modeste :

- une quinzaine ≥ 100 salariés
- trois > 200, un seul autour de 300

Les entreprises Saint-Michel (Champagnac-de-Belair), Mademoiselle Desserts (Condat-sur-Trincou) et la papeterie Sylvamo (Saillat-sur-Vienne) ne sont pas dans le périmètre d'étude mais, situés en limite, ont une influence sur le territoire.

Source: Insee, Flores 2019



Révision de la charte du PNR Périgord-Limousin
Diagnostic



ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN

Une population en baisse : 80 200 habitants en 1968 – 63 200 en 2020

- - 0,3 % par an en moyenne entre 2009 et 2020
- 34 communes en hausse ou stagnation
- 56 communes en baisse

Un solde migratoire positif depuis 1975,

+ 600 habitants par an sur la période 1995-2009

+ 350 habitants par an depuis 2009.

Ce solde migratoire ne permet toutefois pas de compenser le solde naturel négatif.

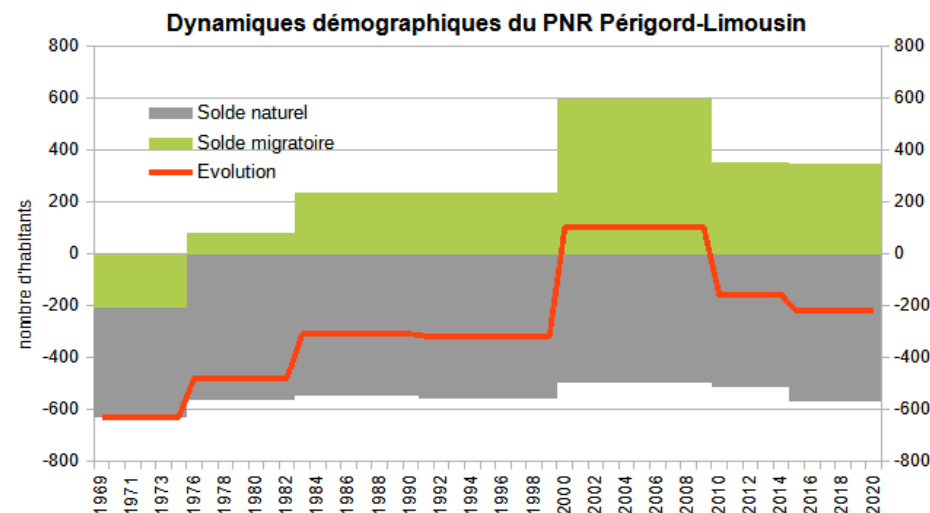
57 communes présentent un solde migratoire positif.

En 2019, **un solde migratoire de + 500 hab. : 2 700 arrivées / 2 200 départs**, avec notamment :

- des migrations équilibrées avec les aires de Limoges, Périgueux et Angoulême
- des arrivants d'Île de France (+ 220 hab), des Hauts de France (+ 90 hab) et de Gironde (+ 60 hab.).

Plus de 45 % des nouveaux arrivants ont moins de 40 ans.

57 % des partants sont âgés de 15 à 39 ans, plus souvent diplômés du supérieur.



Source données :

Le PNR Périgord-Limousin - Portrait statistique et dynamiques actuelles
INSEE – - Juin 2023

UNE STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE REFLET D'UN TERRITOIRE RURAL

La structure démographique de la population du PNR Périgord-Limousin correspond à l'activité économique d'un territoire rural et agricole, à l'offre d'emploi correspondante et à l'attractivité qui en résulte pour la population active (15-64 ans), d'une part, et, d'autre part, à la faible offre quantitative pour les études post-bac.

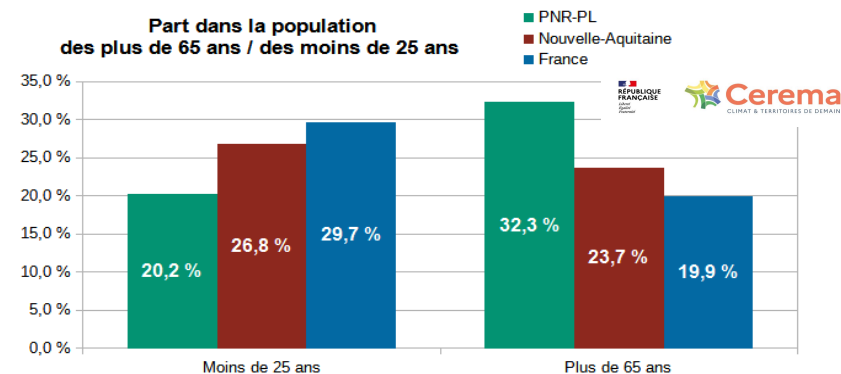
Ainsi, pour les 15-64 ans, en proportion,

- Moins d'élèves et d'étudiants,
- Plus de retraités et pré-retraités,
- Légèrement plus d'actifs ayant un emploi,
- Moins de chômeurs et inactifs.

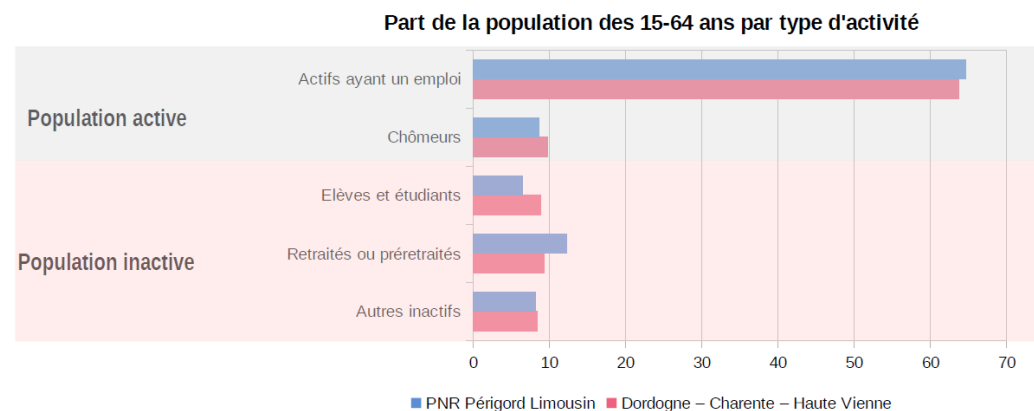
La moitié de la population du PNR a plus de 50 ans, contre 48 ans pour les trois départements ; les plus de 65 sont sur-représentés et les moins de 25 ans sous-représentés.

Pauvreté : la moitié des ménages du PNR vivent avec un revenu disponible de 1 700 euros par mois vs 1 770 euros pour les 3 départements de comparaison.

17 % des ménages ont un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté vs 15 % pour les 3 départements de comparaison.



Source données : INSEE – Le PNR Périgord-Limousin - Portrait statistique et dynamiques actuelles - Juin 2023



LOGEMENT : LES PROBLÉMATIQUES DES TERRITOIRES RURAUX ET DE L'ATTRACTIVITÉ POUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Source données : INSEE – Le PNR Périgord-Limousin - Portrait statistique et dynamiques actuelles - Juin 2023

En 2019 :

- 30 559 résidences principales
- 30 166 résidences principales construites avant 2015 => 393 construites entre 2015 et 2019
- 8 439 résidences secondaires et logements occasionnels
- 5 494 logements vacants, en augmentation entre 2008 et 2019 : 10,2 à 12,3 %

Des données caractéristiques des espaces ruraux :

- Une part plus importantes de propriétaires : 78,6 % vs 65,9 % pour les 3 départements de comparaison, soit une différence de + 12,7 %
- Une part importante de maisons : 92,8 % vs 77,9 %, soit une différence de + 14,9 %
- Une part plus importante de **logements de plus de 50 ans** : **55,4 %** vs 46,5 %, soit une différence de + 8,9 %

Dans 12 communes du parc, plus du tiers des logements sont utilisés à titre de résidences secondaires.

Le territoire du PNR est attractif pour les **britanniques qui représentent 5 % de la population du Parc** vs 1,4 % pour les 3 départements, particulièrement présente dans les communes avec un fort taux de résidences secondaires

L'absence de série diachronique de données en valeur absolue sur les logements et sur les ménages limite la mesure et l'interprétation de leurs évolutions. Concernant les besoins en logements, la baisse de la population est, notamment, en partie compensée par la diminution de la taille des ménages.

Enjeux probables

Il est probable que l'ancienneté du parc de logements pose les problèmes de leur attractivité et de leurs performances thermiques, avec pour conséquences :

- l'**augmentation de la vacance** avec la perspective d'une **dégradation du bâti**, conduisant à des bâtiments en ruine à plus ou moins long terme,
- la **consommation d'espaces pour la construction neuve** pour répondre aux besoins de logements,
- la **précarité énergétique** pour les ménages à faibles revenus, occupants de logements mal isolés.

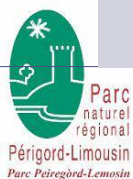
L'attractivité touristique du territoire peut générer une **pression sur l'immobilier à potentiel de résidence secondaire**, notamment sur le bâti vernaculaire.

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire rural à très faible densité (28 hab./km²) avec une part importante de la population (40%) hors de l'influence de villes • Un cadre de vie « nature et campagne » attractif, avec des paysages vallonnés et bocagers attractifs et préservés • Une attractivité résidentielle, avec un solde migratoire positif (+ 500 hab en 2019), notamment auprès des moins de 40 ans • Un territoire positionné à proximité de 4 villes, Angoulême, Brive-la-Gaillarde, Limoges et Périgueux, ce qui permet un accès relativement satisfaisant aux équipements et services de la gamme supérieure • Une bonne accessibilité : proximité de liaisons nationales autoroutières et ferroviaires nord-sud et est-ouest 	<ul style="list-style-type: none"> • Un âge médian à 50 ans, 2 ans de plus que l'âge médian des 3 départements / un solde naturel négatif • Une part importante de la population (plus de 15%) avec des temps d'accès aux services de proximité et intermédiaires au dessus des seuils de 7 et 15 minutes • Un parc de logements ancien (55 % de plus de 50 ans) peut poser des problèmes d'adéquation aux besoins des ménages et de performances énergétiques et environnementales • Une offre d'emploi nettement inférieure à la population active : 18 000 emplois pour 34 600 individus entre 15 et 64 ans, dont 22 400 actifs en emploi (RP 2019) • Les 14 200 déplacements domicile-travail entre les territoire du PNR et les territoires proches, 9 500 sortants + 4 700 entrants, réalisés à plus de 80 % avec des véhicules à moteur thermique
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> • L'attractivité du territoire pour des résidences secondaires, notamment auprès de ménages britanniques, peut générer une pression sur certains produits immobiliers • Précarité énergétique habitat et transport croissante (habitat ancien + trajets domiciles travail + accès aux équipements et services de proximité et intermédiaires) • Augmentation des coûts de transport et perte d'attractivité résidentielle pour les ménages ayant un(des) emploi(s) et dehors du territoire du PNR

Tableau synthétisant les données, non issu des travaux en ateliers



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

4 approches transversales

Paysage

Biodiversité

Neutralité carbone

Vulnérabilité au changement climatique

RÉSUMÉ DES ENJEUX

PAYSAGE

Les paysages du parc naturel régional sont caractérisés par leur côté naturel, dominés par le triptyque eau, agriculture et forêt. Cela constitue une **mosaïque paysagère** intéressante, notamment en terme de biodiversité. Le patrimoine bâti y est également particulièrement riche. Ces paysages sont plébiscités pour leur qualité et leur caractère authentique.

Un travail de caractérisation des paysages du parc a mis au jour **5 unités paysagères** : vallées périgourdines, massif des feuillardiers plateau jumilhacois, bocage limousin, campagne résidentielle.

Les dynamiques à l'œuvre sur l'évolution des paysages depuis les années 60 sont le reflet de celles observées au niveau national :

- nouvelles constructions dont l'implantation, l'architecture et les matériaux, voire les volumes pour les bâtiments agricoles sont en rupture avec les caractéristiques locales du bâti,
- remembrement et raréfaction des trames bocagères,
- multiplication des étangs et en parallèle restriction des zones humides,
- évolution de la composition des peuplements forestiers.

Plus récemment, de nouveaux phénomènes sont apparus qui amènent des changements rapides :

- l'installation de dispositifs de production d'énergie renouvelable (notamment éoliennes, agri-voltaïsme)
- le dépérissement des peuplements de châtaigniers
- une accélération de la déshérence du patrimoine bâti qui peut amener à sa disparition
- la croissance des modes d'habitat légers.

Certains de ces phénomènes cristallisent des débats au même titre que les coupes rases.

Ces phénomènes sont diffus sur tout le territoire, avec des dominantes en fonction des composantes des unités paysagères et en fonction de la proximité d'agglomération qui induisent une pression foncière légèrement accrue.

Fiche basée sur les éléments issus des études suivantes :

- Cahier d'identité patrimoniale et paysagère / CAUE 24 & 87 / décembre 2007
- « Paysage en Limousin, de l'analyse aux enjeux » / Agence Folléa-Gautier
- Actualisation du diagnostic paysager du territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin / Groupement Julien LABORDE // Sonia FONTAINE // Fabien REIX / juin 2020
- Analyse d'opportunité sur un périmètre d'étude à proposer dans le cadre de la révision de la charte du Parc Naturel Régional Périgord limousin/ INDDIGO/ novembre 2022

VALEURS PAYSAGÈRES DU PARC

Le parc présente un « paysage-mosaïque » marqué par la récurrence paysagère du triptyque eau, terre agricole et forêt et au riche patrimoine bâti.

Le relief doux et la forte présence de la forêt amènent le visiteur à une découverte progressive, c'est un paysage intime, marqué par l'élevage avec ses nombreuses prairies et où l'eau occupe une place très importante : étangs, réseau hydraulique discret mais se perçoit au travers des zones humides.

À l'échelle du parc, l'ambiance évolue progressivement du nord vers le sud avec une nette césure entre les deux grands ensembles géologiques : le socle cristallin du Massif central pour le nord et l'est du territoire, et le bassin sédimentaire aquitain pour le sud et l'ouest.

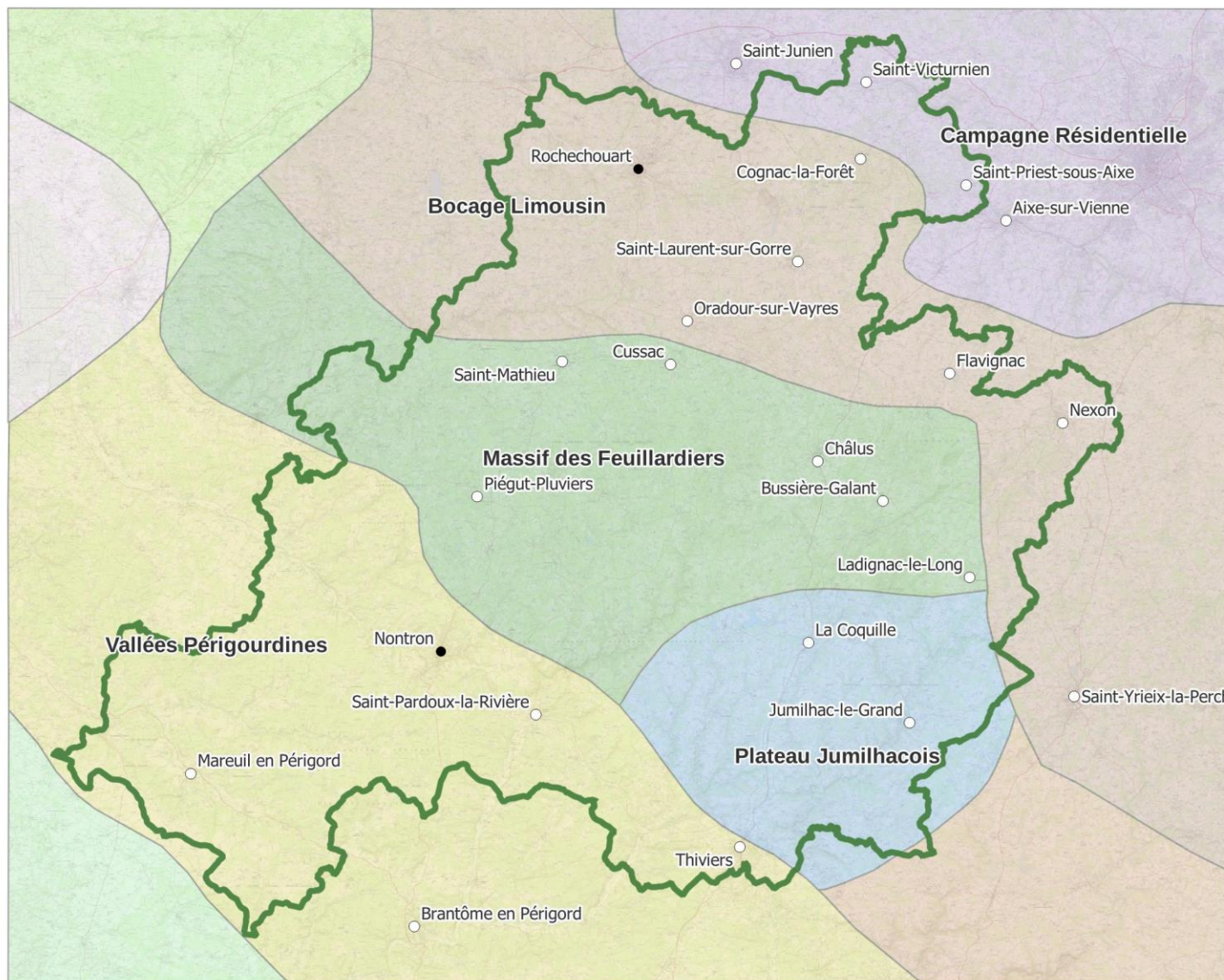
On y trouve un patrimoine bâti particulièrement riche du fait de l'histoire des lieux : châteaux, édifices religieux. À côté de ces marqueurs forts, on retrouve tout un petit patrimoine rural qui ponctue le territoire et qui illustre le mode de vie et les activités anciennes un territoire rural ponctué d'un maillage de petits bourgs et de hameaux isolés.



CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES DU PARC

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Paysages



Données sources

Groupement Julien
LABORDE // Sonia
FONTAINE // Fabien
REIX



Traitement



0 5 10 km



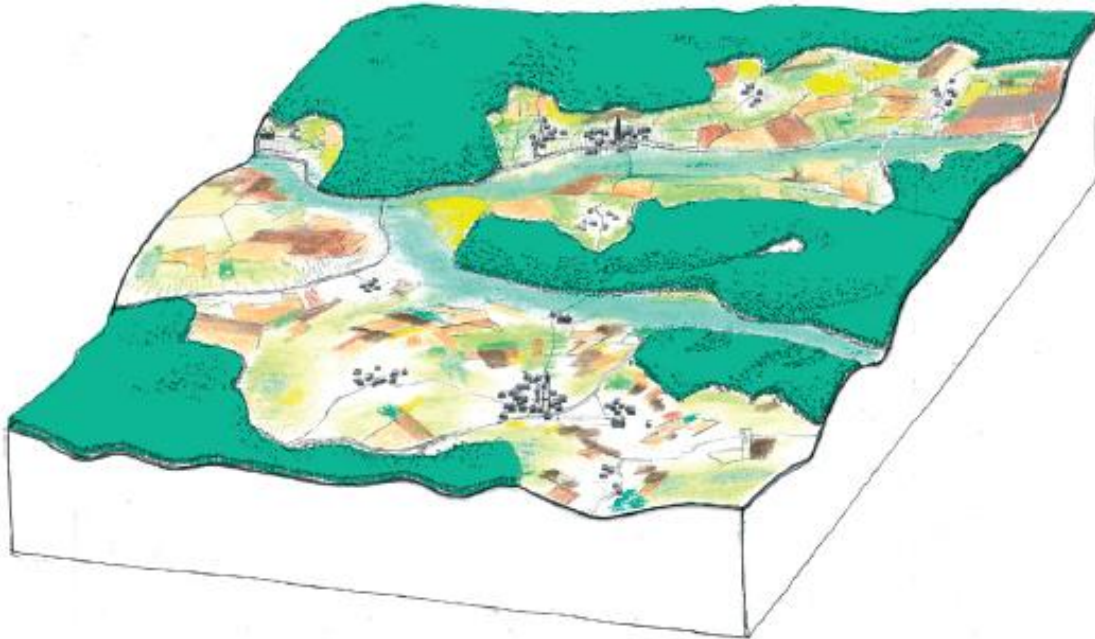
Echelle : 1 / 400 000

Réalisation : CEREMA - janvier 2024

Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ©, 2023

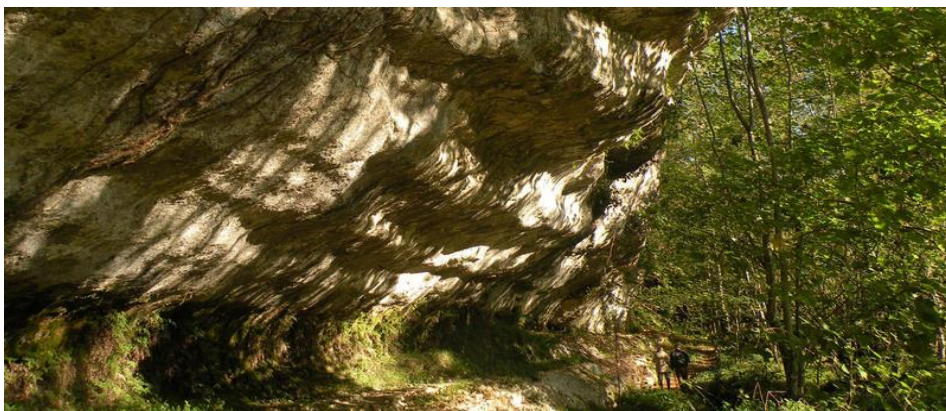
DOCUMENT FINAL

UNITÉ PAYSAGÈRE «VALLÉES PÉRIGOURDINES »



Relief doux, vallées larges
Roches sédimentaires
Polyculture-élevage, prairies et
grandes parcelles intensément
cultivées
Villages près des vallées, habitat
plus dispersé sur les plateaux
Nombreux châteaux implantés à
des positions stratégiques

UNITÉ PAYSAGÈRE « VALLÉES PÉRIGOURDINES »



Falaises calcaires : la roche mère visible dans le paysage



Divers types de culture visibles depuis le plateau d'argentine

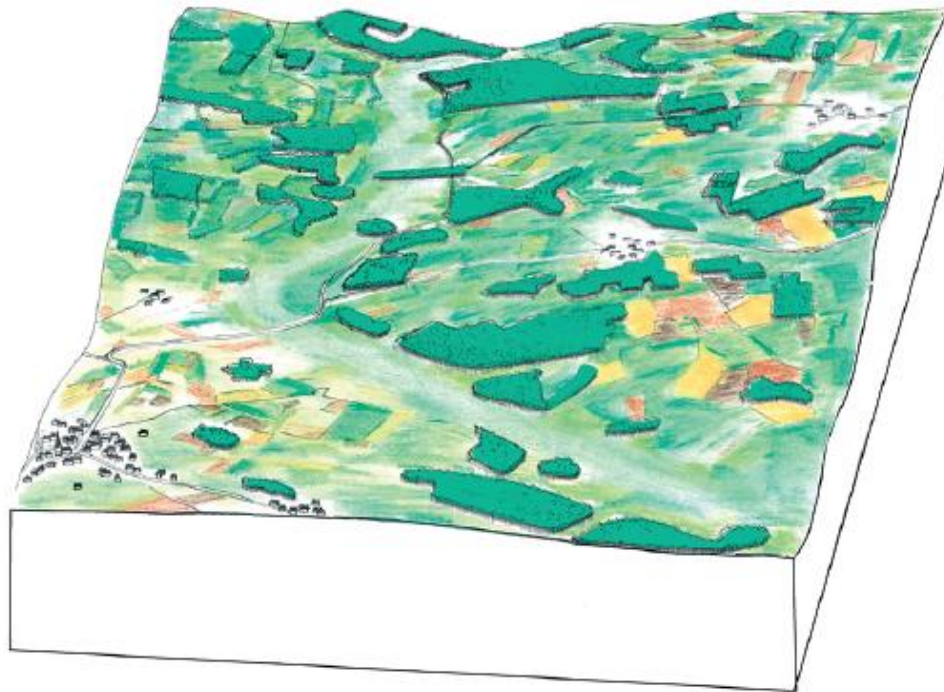


Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier
Construction en pierre calcaire et silhouette caractéristique
du hameau organisé autour de l'église



Prairie bordant le village de Vieux Mareuil

UNITÉ PAYSAGÈRE « LE BOCAGE LIMOUSIN »



Reliefs ondulés et doux
Espaces agricoles orientés vers
l'élevage
Vallées boisées et arbres isolés ou
sous forme de haies
Villages aux dimensions réduites et
nombreux hameaux et fermes isolés

UNITÉ PAYSAGÈRE « LE BOCAGE LIMOUSIN »



Élevage bovin dans un paysage de bocage



Pont de pierre dans une vallée boisée



Trame bocagère avec des alignements visibles en bord de route



Silhouette villageoise d'Oradour-sur-Vayres derrière une haie

UNITÉ PAYSAGÈRE « PLATEAU JUMILHACOIS » »



Plateau métamorphique entaillé
de vallées plutôt encaissées
Grands ensembles boisés ou
des espaces dégagés
Panoramas
Dominante élevage
Bourgs et châteaux en rebords
de plateau

UNITÉ PAYSAGÈRE « PLATEAU JUMILHACOIS »



Étang privé



Château de Jumilhac-le-Grand

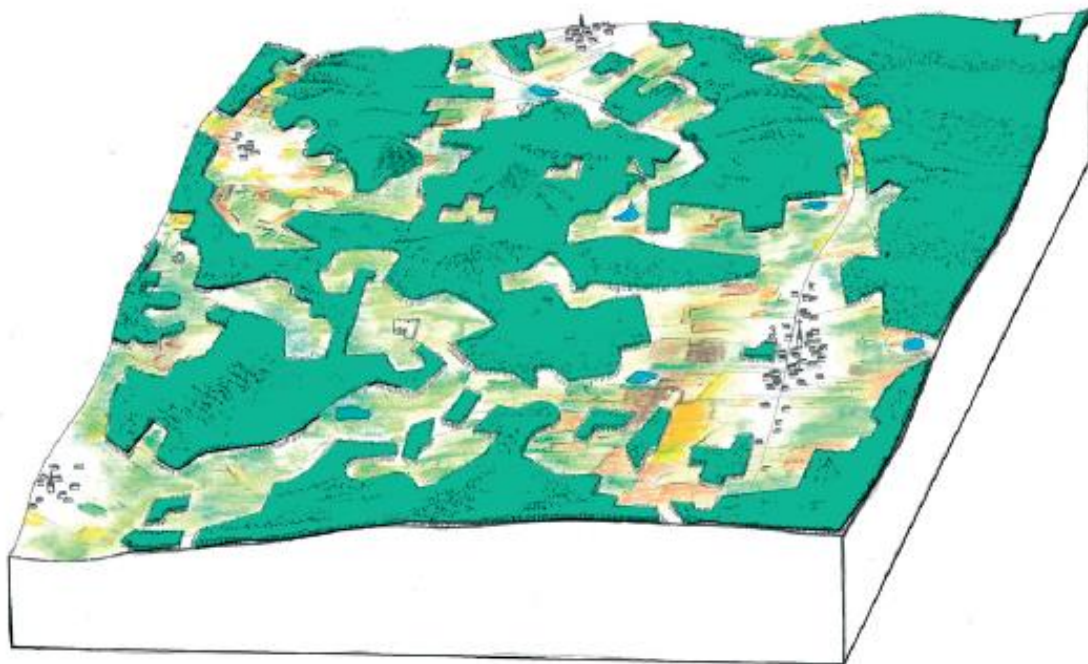


Village implanté en milieu dégagé le long de la ligne de crête



Sommet dégagé offrant un large panorama

UNITÉ PAYSAGÈRE « MASSIF DES FEUILLARDIERS »



Vaste plateau granitique plus élevé et escarpé à l'est
Secteur très boisé, peu de vues lointaines
Chêne et châtaignier
Prairies naturelles, nombreux plans d'eau
Habitat dispersé enserrés dans l'espace forestier
Nombreuses fortifications des 12^e et 13^e siècles

UNITÉ PAYSAGÈRE «MASSIF DES FEUILLARDIERS »



Paysage forestier



Taillis de châtaigniers



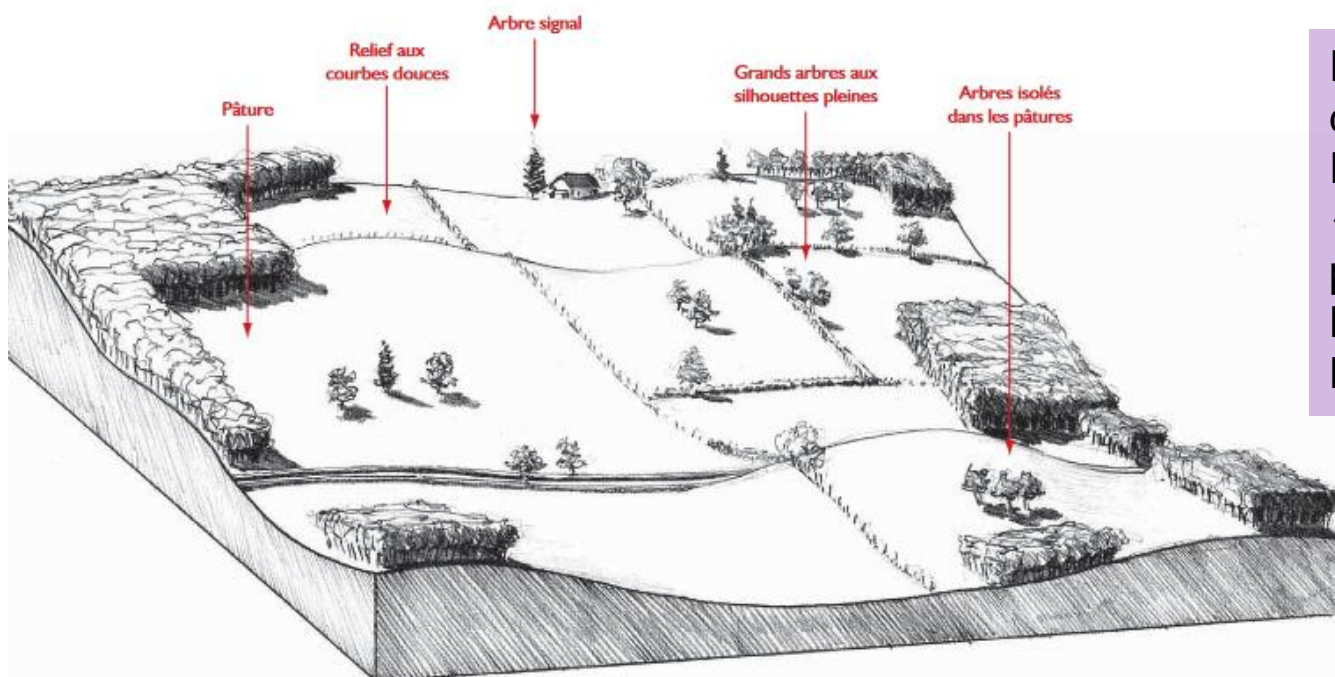
Prairie humide



Silhouette villageoise

UNITÉ PAYSAGÈRE « LIMOGES ET SA CAMPAGNE RÉSIDENTIELLE »

LES VALEURS PAYSAGERES CLES DE LA CAMPAGNE-PARC : SYNTHÈSE SCHEMATIQUE



Relief en douces ondulations, en balcon dominant la vallée
Roche granitique
« Campagne parc » : mélange de champs, prairies, forêts,
Nombreux arbres isolés
Habitat pavillonnaire diffus

UNITÉ PAYSAGÈRE « LIMOGES ET SA CAMPAGNE RÉSIDENTIELLE »



La « campagne parc » : prairies et grands arbres



Paysage de bocage et habitations isolées

ÉLÉMENTS DU PAYSAGE ET DYNAMIQUES

Agriculture

L'agriculture joue un rôle primordial dans les paysages du Parc où les grandes cultures offrent des paysages très ouverts et où les prairies signalent un élevage extensif (bovins surtout mais aussi ovins), où l'on observe des structures de bocages plus ou moins préservées. L'agrandissement des exploitations contribue à simplifier la trame paysagère avec l'agrandissement des parcelles et l'effacement des limites parcellaires (haies, murets). Parallèlement, de nouveaux bâtiments agricoles apparaissent, parfois de manière incongrue dans le paysage de par leur gabarit, leur emplacement ou leur couleur/matériaux.

Urbanisme

Le patrimoine bâti du territoire est riche : châteaux, maisons fortes, moulins, mais aussi bâti vernaculaire. La nature du sous-sol transparaît dans les matériaux utilisés pour le bâti traditionnel. Si l'organisation traditionnelle s'est faite de manière tantôt agglomérée, tantôt dispersée, les extensions plus récentes ont pu engendrer un phénomène de mitage de l'espace agricole ou le long des voies de communication. Le style architectural des pavillons récents est le plus souvent déconnecté des matériaux et architectures locales. L'habitat léger, en croissance, peut avoir ponctuellement une empreinte dans le paysage.

Forêt

Les paysages du parc sont très marqués par la forêt qui couvre plus d'un tiers de la surface et dans laquelle on trouve une majorité de chênes, mais aussi du châtaignier qui a une place particulière dans les traditions locales, le tout traité essentiellement en taillis. Dans certains secteurs, du fait de la régression des activités agricoles, l'enfrichement de parcelles participe à la fermeture des paysages. En outre, le dépérissement croissant de certaines essences, notamment le châtaignier, commence à marquer fortement les paysages.

Outre les peuplement forestiers à proprement parler, on perçoit l'ancienne structure bocagère révélée par la présence importante de sujets remarquables en plein champ ou en bordure de parcelles, mais ces paysages ont tendance à disparaître.



Bâtiment agricole récent



Quartier pavillonnaire



Parcelle en cours d'enfrichement

ÉLÉMENTS DU PAYSAGE ET DYNAMIQUES

Espaces naturels

Outre les espaces boisées ou agricoles, le territoire du parc présente des espaces ouverts très liés au système agropastoral tels les landes et pelouses, les landes à bruyère. Ils présentent une grande richesse biologique mais leur préservation nécessite une gestion très active afin de conserver leur caractère ouverts. De plus, pour les prairies, l'intensification ou l'homogénéisation des pratiques peut aboutir à une homogénéisation du cortège d'espèces. Les zones humides sont également nombreuses et leur forme diversifiées (prairies, boisement, roselières...). Elles sont cependant en nette régression du fait du grand nombre d'étangs qui ont été creusés et du drainage des terrains. Les secteurs en déprise connaissent également une fermeture de ces milieux.

Eau

Le territoire est irrigué par un réseau hydrographique dense, parfois visible seulement par sa ripisylve, et présentant une multitude de plans d'eau, certes caractéristiques du paysage local mais posant problème à la continuité et à la qualité de l'eau. Le paysage est également marqué par les zones humides qui tendent à diminuer en surface. L'héritage de l'utilisation des cours d'eau pour des activités industrielles se perçoit dans les nombreux vestiges (seuils etc...) encore présents et qui en modifient le profil.

Production d'énergies renouvelables

Le bois énergie offre un débouché important pour les forêts locales traitées notamment en taillis. Le territoire compte également 4 unités de production d'hydroélectricité. Les autres modes de production d'énergie renouvelable ont une influence sur les paysages qu'ils peuvent faire évoluer rapidement, introduisant des motifs « artificiels » dans des paysages principalement agricoles et forestiers (éoliennes, unité de méthanisation, photovoltaïques et agri-voltaïsme).

Tourisme

Le paysage est un des atouts sur lequel le parc se base pour faire découvrir son territoire aux visiteurs. Les paysages et sites d'intérêt écologique et naturel constituent une vitrine du territoire mais une attention particulière est portée à ce que leur mise en valeur touristique n'aboutisse pas à une trop grande artificialisation.



Bûcheronnage d'une lande



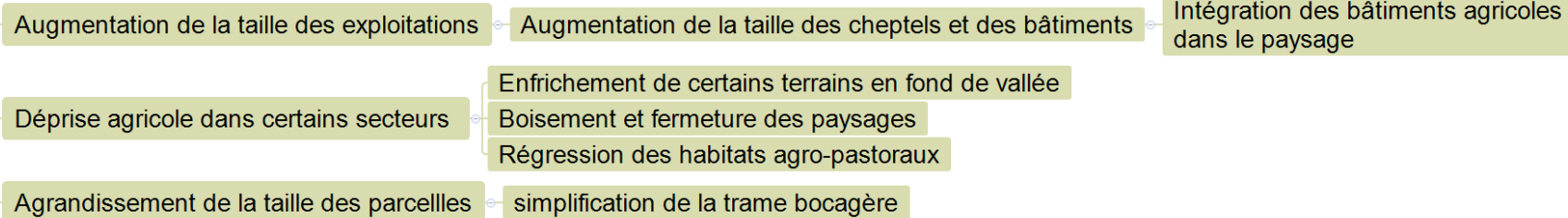
Eolienne citoyenne de Rilhac-Lastours

DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

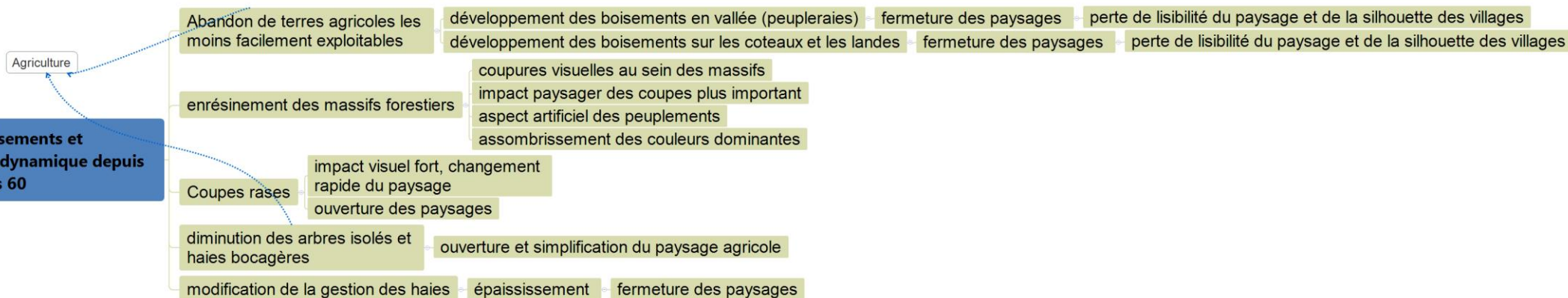
L'analyse des dynamiques qui modifient les paysages est largement développée dans les deux diagnostics paysagers cités plus haut. Ces cartes mentales reprennent et complètent les analyses du diagnostic paysager réalisé par l'équipe Laborde/Fontaine/Reix en 2020 qui s'appuie sur une analyse de documents (cartes, photos aériennes), d'études de terrain, d'entretiens d'acteurs et d'ateliers d'échanges. Pour les thèmes de l'agriculture, de la forêt, de l'eau, des espaces naturels et de l'urbanisme, il s'agit des dynamiques passées depuis les années 60. Pour le thème des énergies renouvelables, le sujet est plus récent et la carte mentale identifie les enjeux actuels.

Leur représentation sous forme de cartes mentales permet de repérer la chaîne de causes à conséquences et les multiples facteurs d'évolution, facilitant ensuite l'identification de leviers d'action. Ne sont présents dans ces schémas que les éléments ayant une influence notable sur les paysages.

Agriculture et paysage : dynamique depuis les années 60



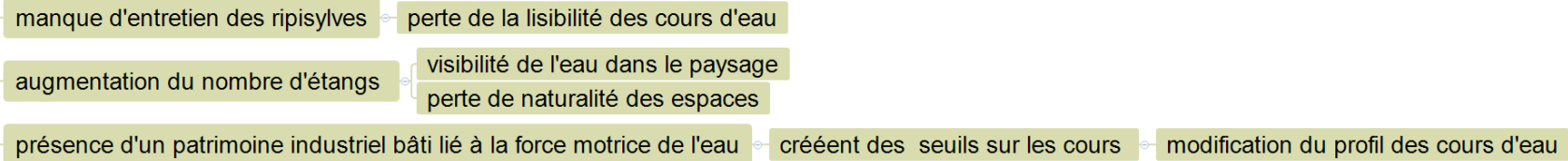
Forêt, boisements et paysage : dynamique depuis les années 60



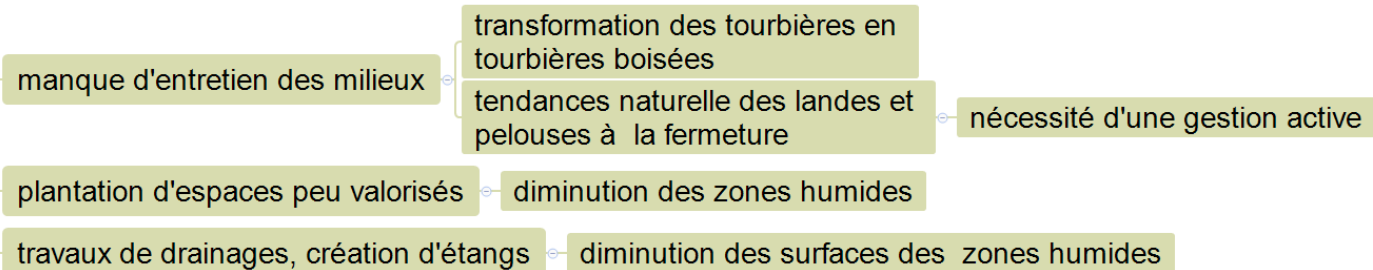
Révision de la charte du PNR Périgord-Limousin Diagnostic

DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Eau et paysage : dynamique depuis les années 60

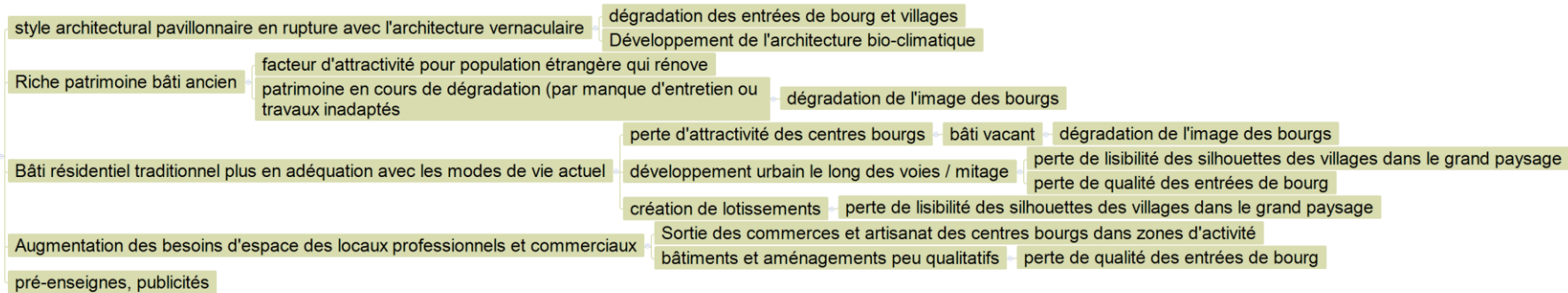


Espaces naturels et paysages : dynamique depuis les années 60

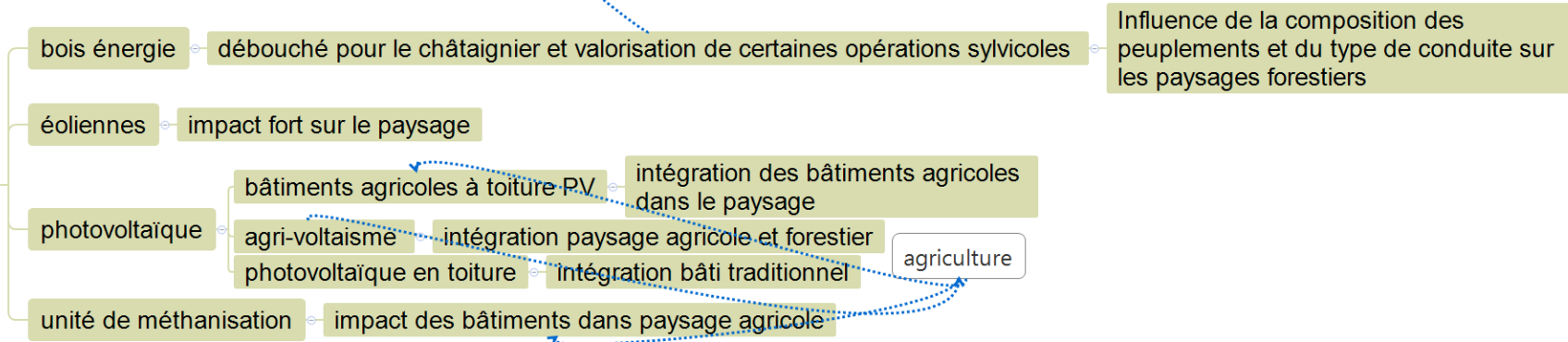


DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

urbanisme, patrimoine bâti et paysage : dynamique depuis les années 60



Energie et paysage : enjeux



APPROCHE TRANSVERSALE PAYSAGE - ANALYSE « AFOM »

Forces / Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des milieux et des paysages : milieux aquatiques, prairiaux, forestiers, landes, pelouses, ce qui forme une mosaïque paysagère intéressante • Importants réseaux de milieux humides associés au chevelu hydrographique • Qualité des paysages : nature, calme. • Richesse du patrimoine bâti : châteaux, édifices religieux, industriel, vernaculaire, bourgs et hameaux. • Authenticité des paysages bâtis, pas de phénomène de « muséification » • Pas de problèmes d'affichage publicitaire • Attractivité pour le tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte dépendance de certains milieux aux pratiques agricoles (prairies) • À certains endroits, un remembrement à l'échelle de la commune a entraîné la disparition des haies, c'est moins le cas dans les autres communes • À certains endroits, déprise agricole et reforestation spontanée • Dépérissement de certaines essences d'arbres : résineux, châtaigniers, qui marquent négativement les paysages forestiers • Coupes rases, rotation rapide sur taillis de châtaignier • Forêt : Monoculture , essences exotiques • Diminution du couvert végétal et augmentation de l'imperméabilisation dans les centres-bourgs • Déshérence du patrimoine bâti, isolation difficile à faire, abandon de l'habitat ancien énergivore (label E et F), augmentation du taux de vacance des logements à l'avenir • Étalement urbain, mitage • Baisse de population (sauf près de Limoges)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Diversification agricole • Agroforesterie en test dans les zones d'élevage • Démarches « petites villes de demain » et « villages d'avenir », réinvestissement des centres bourgs • Dynamique de planification urbaine • Meilleure connaissance des vulnérabilités des forêt : vers une plus grande diversité d'espèces • Evolution sociétale : répond aux attentes des populations qui cherchent ce paysage pour s'installer 	<ul style="list-style-type: none"> • Impact paysager des projets d'énergies renouvelables : éoliennes, agrivoltaïsme • Habitat léger de mauvaise qualité • Risque d'altération du patrimoine bâti par des rénovations inadaptées. • Difficultés de la filière bovine dont dépend fortement le paysage agricole du parc • Évolution de la taille des cheptels qui influence la taille des bâtiments (en hausse) • Éloignement des agriculteurs donc abandon (des parcelles et/ ou des bâtiments) ce qui peut impacter négativement les paysages • Changements brutaux des paysages qui choquent liés à des coupes rases en forêt

Tableau issu des travaux en ateliers

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

- **Agriculture** : Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) favorisant le maintien des prairies permanentes à flore diversifiée, concours « prairies fleuries »
- **Patrimoine bâti** : Accompagnement de porteurs de projets privés ou publics, plus particulièrement sur la restauration ou la réhabilitation du bâti, inventaire du patrimoine, inventaire des sites industriels et artisanaux du territoire
- **Urbanisme** : Projet partenarial d'aménagement (PPA) pour les documents d'urbanisme, sensibilisation et formation des élus aux enjeux d'un urbanisme raisonné, animation de réseau de territoires autour de la revitalisation des centres bourgs, ateliers hors les murs
- **Forêt** : charte forestière, sensibilisation du grand public, actions pour améliorer la compréhension mutuelle et l'appropriation des enjeux forestiers locaux, projet Renouveau durable et de qualité des taillis de châtaignier du PNRPL
- **Espaces naturels** : animation du réseau des zones humides du Parc par la CATZHE, mise en gestion conservatoire de 15 sites naturels, classement de la Réserve naturelle régionale (RNR) du réseau de landes atlantiques comprenant 7 sites
- **Eau** : accompagnement des propriétaires pour l'effacement des étangs
- **Tourisme** : communication axée sur les paysages du parc, découverte des paysages en itinérance par la grande boucle, aménagement touristique de sites naturels

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DEPUIS 2008

- **Loi ALUR (24 mars 2014)** : objectifs de qualité paysagère (charte des parcs et documents d'urbanisme)
- **Loi climat et résilience (22 août 2021)**:
 - Zéro artificialisation nette
 - Modification des responsabilités en terme de police de la publicité
- **Loi 3DS (21 février 2022)** : interdiction de couper les alignements d'arbres
- **Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (10 mars 2023)** : création des Zones d'Accélération de production d'énergie renouvelable.

PNR Périgord-Limousin 2026-2041

4 approches transversales

Paysage

Biodiversité

Neutralité carbone

Vulnérabilité au changement climatique

RÉSUMÉ DES ENJEUX BIODIVERSITÉ

Le Parc présente une variété de milieux naturels (forêt, milieux ouverts tels que les prairies et les landes, zones humides...).

La flore parc compte 2 245 taxons, dont 2098 de plantes vasculaires (avec par exemple la présence de 80 % des espèces que l'on trouve en Dordogne).

Pour les habitats, 228 associations et groupements végétaux ont été inventoriés sur le territoire du Parc (ce qui représente 25 % des végétations présentes en Nouvelle-Aquitaine). Une douzaine d'entre elles présentent un intérêt patrimonial fort ou très fort.

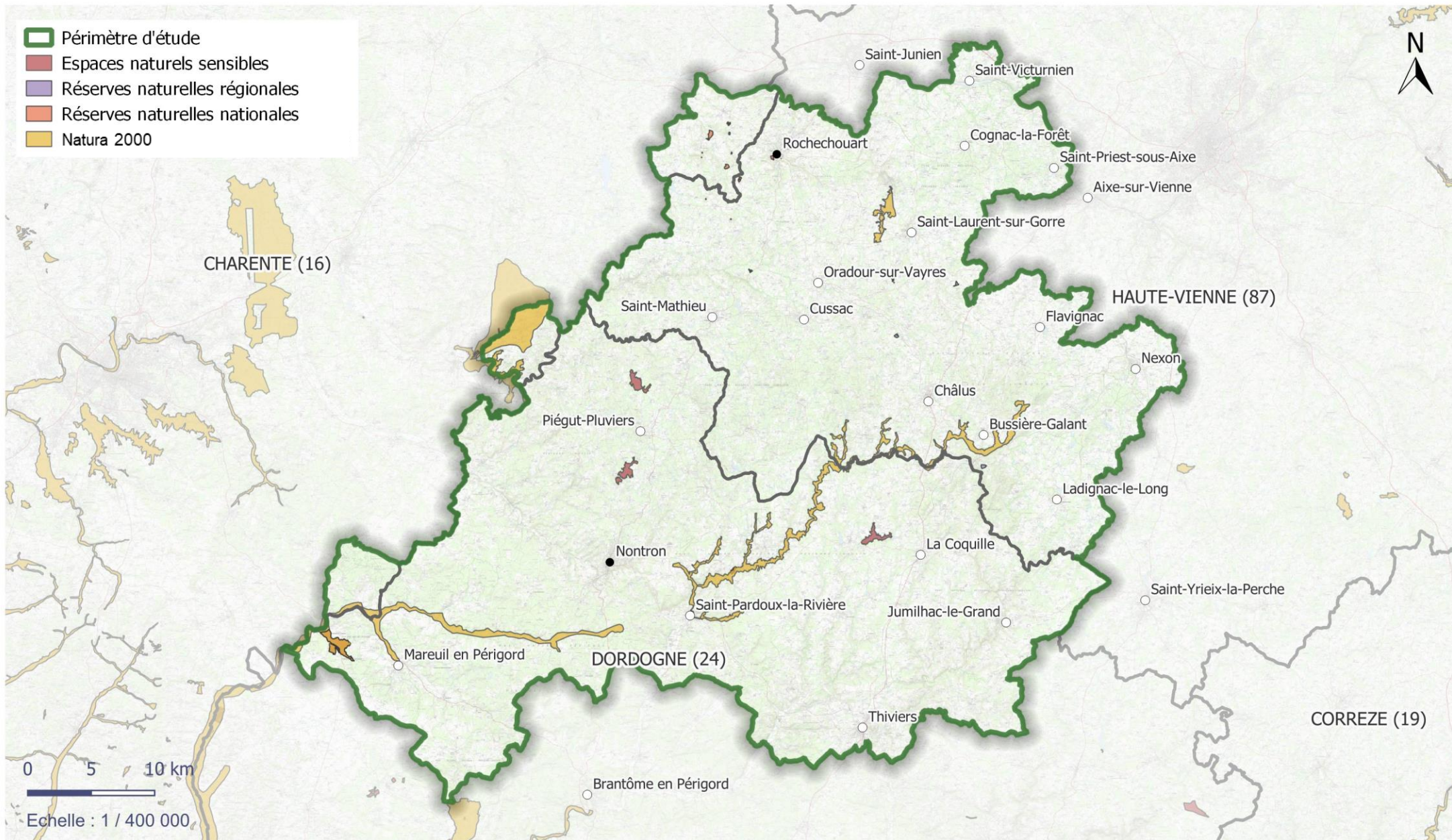
Pour autant, seulement 0,2 % de la surface du parc fait l'objet d'une protection forte, ce qui le situe dans la moyenne régionale, alors qu'au niveau national un objectif d'arriver à 10 % a été fixé à l'horizon 2030.

Chaque milieu présente des enjeux qui lui sont propres, avec des difficultés à maintenir des équilibres face au changement climatique, mais surtout face aux évolutions des pratiques culturelles et sylvicoles, à la déprise agricole dans certains endroits etc.

On pourra notamment citer quelques conflits d'usages et/ou d'intérêts entre les mesures de protection et de gestion des milieux :

- avec la mise en place de projets d'énergie renouvelable (éolienne, panneaux photovoltaïque au sol, hydroélectricité etc.) sur des espaces à enjeux
- avec l'introduction de nouvelles espèces ou variétés, exotiques ou exogènes, en prairies et forêts, au regard de leur résistance au réchauffement climatique, en inadéquation avec la patrimonialité des milieux naturels, mais demandé par les acteurs économiques et institutionnels du territoire (agricole et forestier)
- avec le drainage des prairies et la demande de bassine de rétention
- avec la présence des étangs, impactant la ressource en eau et la continuité écologique
- avec la présence d'éléments du patrimoine industriel qui entravent la continuité des cours d'eau
- avec la conduite de peuplements forestiers monospécifiques et/ ou à rotation courte, dont le taillis de châtaigniers par ailleurs emblématique de la forêt locale.

Biodiversité



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Le territoire tire sa richesse naturelle de sa situation de contact entre des facteurs géographiques contrastés : géologiques, climatiques et hydrographiques.

Cette diversité d'influences explique la coexistence sur un même territoire de cortèges fauniques et floristiques aux affinités différentes.

Ce diagnostic fait le point sur l'état de la connaissance sur les données fauniques et floristiques puis sur les milieux.

Dans un second temps, ce diagnostic expose les différentes modalités de gestion (protection réglementaire et contractuelle) qui existent sur le territoire.

L'amélioration de la connaissance via la récolte des données

Connaissance de la faune – fournitures de données Parc :

Environ 3 000 données sont récupérées par an depuis 2016. Environ 50 % des données sont produites par le Parc.

La mise en place de programmes spécifiques, pluriannuels intégrés au contrat de Parc de 2015-2019 (chiroptères, avifaune forestière, abeilles sauvages...) est identifiable à partir de 2016. Ces actions ont permis d'accélérer l'acquisition de données et donc de mieux connaître la faune du parc. De plus, avec les outils numériques, la saisie des données est devenue de plus en plus facile.

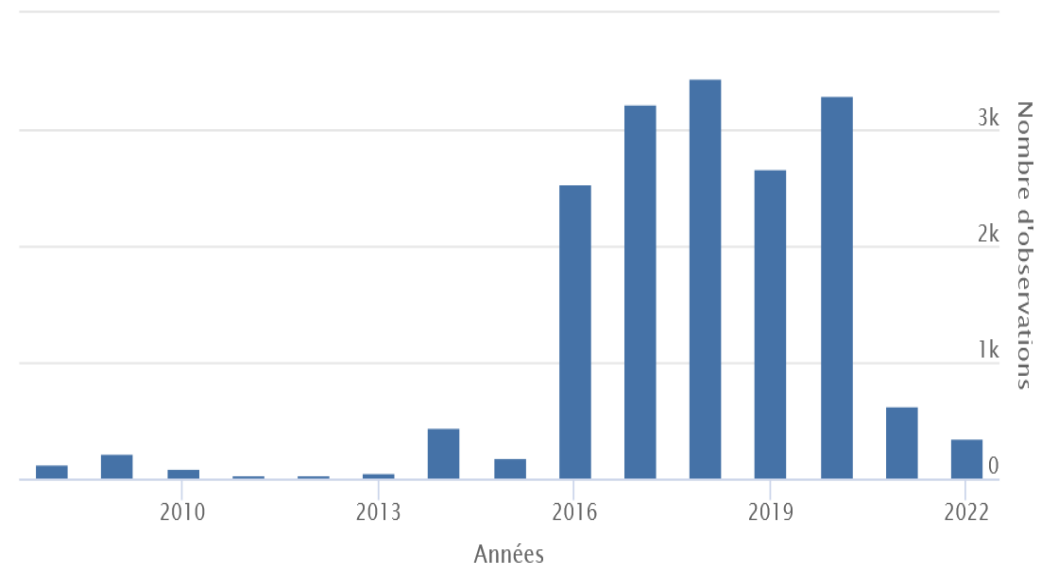
À titre de comparaison (source : FAUNA, 2023), dans les autres PNR de Nouvelle-Aquitaine :

- sur le PNR Millevalles en Limousin, environ 5 000 données sont récupérées par an depuis 2018 et 2 500 données par an entre 2009 et 2017.
- sur le PNR Médoc environ 1000 données sont récupérées par an depuis 2020.
- sur le PNR Landes de Gascogne, environ 6 500 données sont récupérées par an depuis 2012.

Nombre d'observations recensées sur FAUNA sur le PNRPL

Zoom 5 ans 10 ans 20 ans Tout

De 2008 à 2022

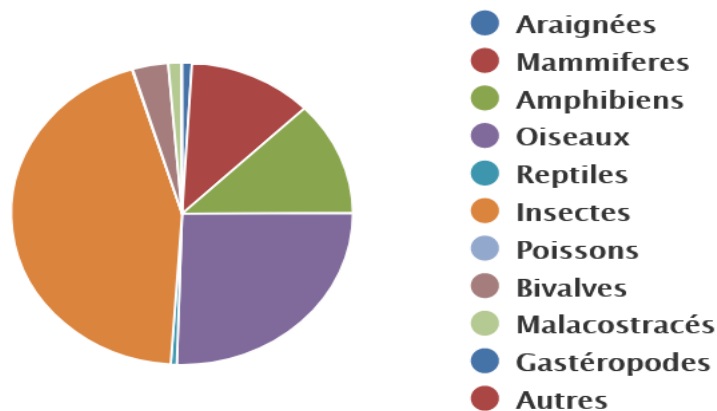


Source : Fauna

L'observatoire FAUNA est un pôle de gestion de données qui centralise les données sur la faune sauvage en Nouvelle-Aquitaine.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Production de données – programmes Parc (sources : FAUNA)
32 968 données (42 % insectes, 25 % oiseaux, 12 % amphibiens)



À titre de comparaison, sur les autres Parcs naturels régionaux, la proportion des données sur les oiseaux représentent la majeure partie des données :

- PNR Millevaches en Limousin: plus de 80%,
- PNR Médoc : environ 80%,
- PNR Landes de Gascogne : environ 60%

Dans ces 3 PNR, si en proportion les données récupérées sur les oiseaux sont plus importantes, les données sur les insectes arrivent en 2^{ème} position.

Connaissance de la faune :

La répartition des données renseignées sur Fauna depuis 2008 est indiquée via le diagramme ci-contre. La proportion des données sur les insectes représente 42%, suivi des oiseaux avec 25% et des amphibiens avec 12%.

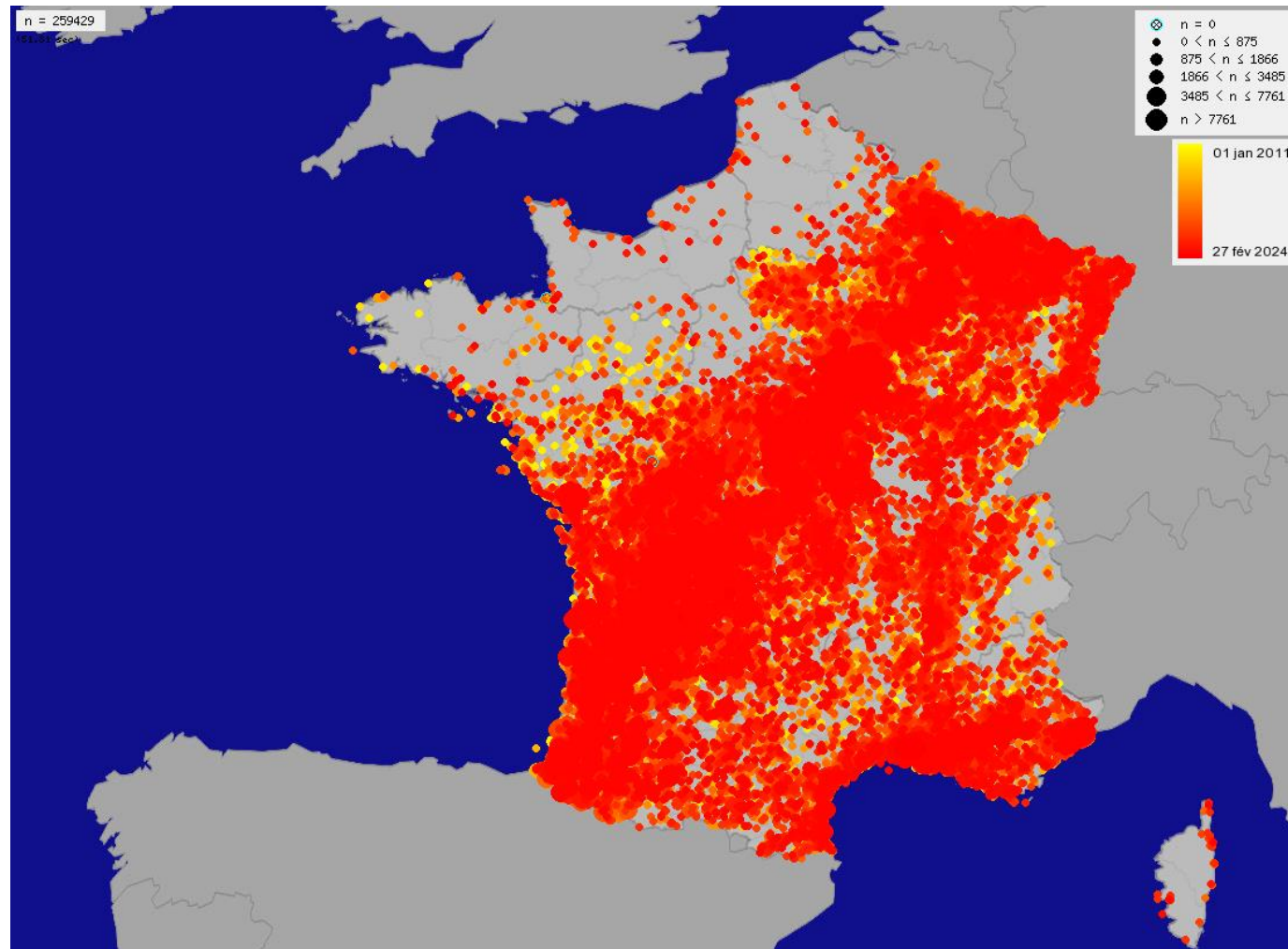
L'importance des données sur les insectes est certainement liée aux programmes de suivis sur les abeilles sauvages et notamment au projet Life Wild Bees.

L'amélioration des connaissances passe principalement par la récupération de données dans le cadre de programmes de suivis spécifiques.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Focus sur les migrations :

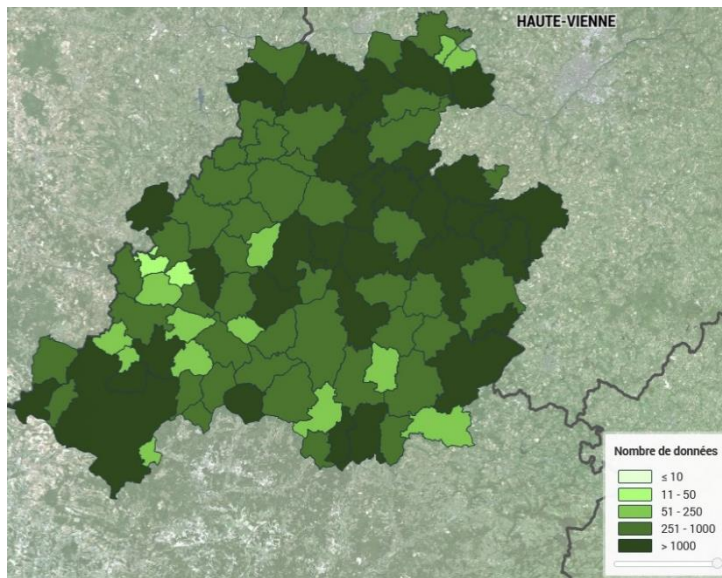
Le territoire est situé au niveau du couloir de migration pour les oiseaux migrateurs (ex: Grues cendrées, Alouette des champs, Grand Cormoran).



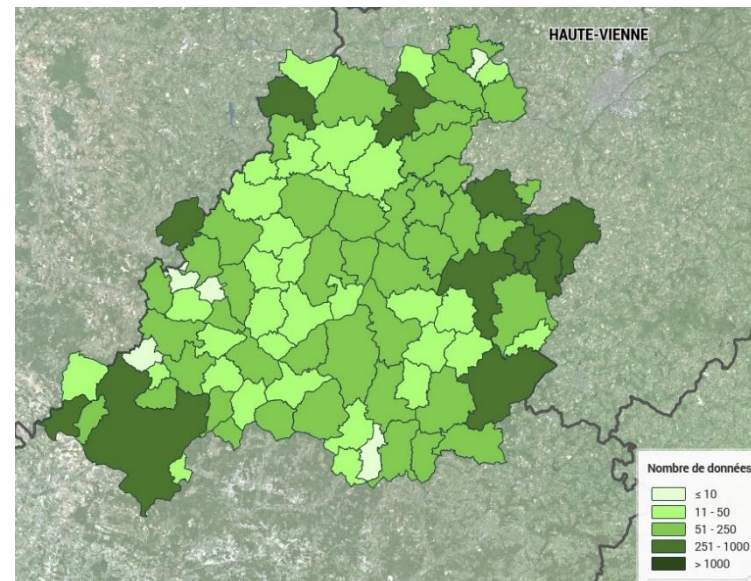
Nombre d'observations faites de grues ayant traversé la France entre le 01/01/2011 et le 27/02/2024. Source : données fauneFrance.org

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023



Source : Fauna, 2023. Tous contributeurs confondus.
Pression d'observation sur toutes les espèces



Source : Fauna, 2023. Tous contributeurs confondus.
Répartition des espèces menacées recensées sur le territoire

Ces cartes représentent les données saisies dans FAUNA à l'échelle communale sur le périmètre d'étude du Parc. Sur les 60 000 données saisies, le Parc a produit sur le territoire labelisé 27 000 données. Sur les 162 taxons menacés, le Parc a produit des données sur 125 taxons. Le Parc finance une grande partie des données faunistiques renseignées sur FAUNA.

Pour précision, toutes les données ne sont pas dans FAUNA, notamment quelques données associatives de la LPO et le GMHL et notamment les données piscicoles de la base de données Nayades.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

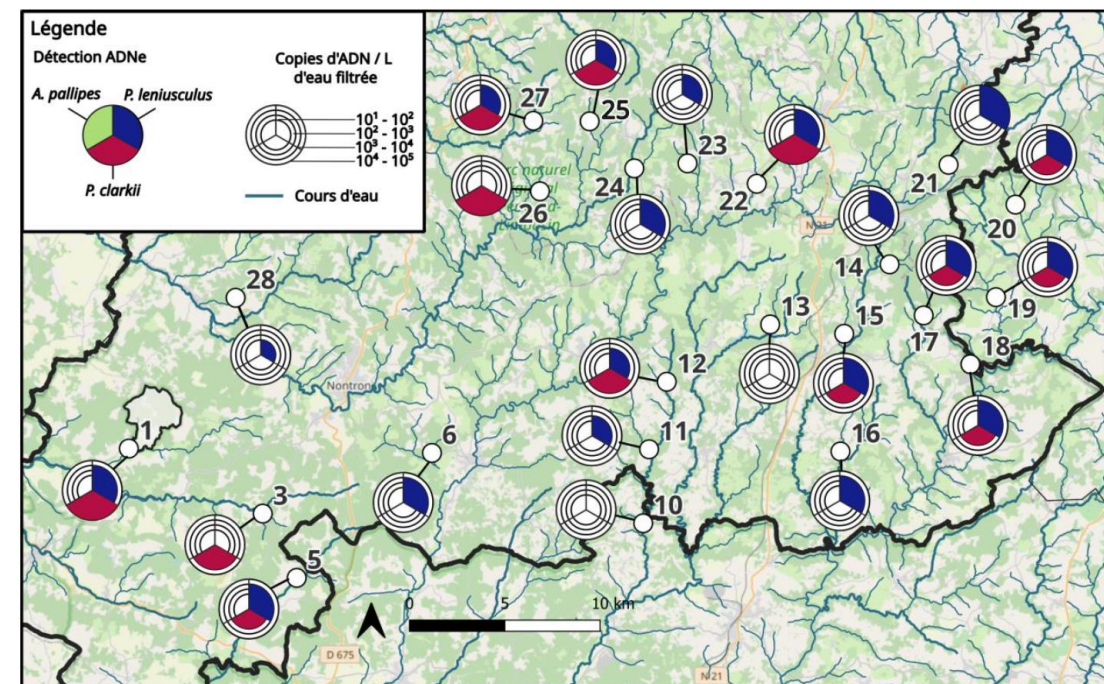
Les principales espèces exotiques envahissantes (EEE) faunistiques présentes sur le périmètre d'étude

- la Grenouille taureau, originaire d'Amérique du Nord, est un amphibien. Elle participe au déclin des populations d'amphibiens et de poissons indigènes (prédation, compétition, transmission maladie). Le programme Life CROA dédié à l'éradication de la GT s'est terminé en 2022. Il n'y a plus d'individus sur la communauté de communes (CC) Périgord-Nontronnais. Les sites sur la CC Périgord-Limousin sont toujours sur surveillance même si a priori il n'y aurait plus d'individus.

- le Frelon asiatique décime les populations d'hyménoptères et a des impacts sur les ruchers d'abeilles domestiques.

- le Ragondin, originaire d'Amérique du Sud, peut déstabiliser les berges. Il peut, en période de sécheresse, prédateur les moules perlières, espèce protégée.

- l'Écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) et l'Écrevisse signal (*Pacifastacus lenisculus*) sont prolifiques. Elles sont responsables de la destruction des berges (terrier creusé) et de la disparition des herbiers. Elles contribuent à la disparition de l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), espèce protégée. Une étude pour analyser l'ADN environnemental n'a pas révélé de traces de l'écrevisse à pattes blanches dans les cours d'eau du Périgord-Limousin (cf. carte ci-contre).



Détection ADNe d'*A. pallipes*, *P. lenisculus* et de *P. clarkii* sur 23 stations prospectées sur le PNRPL. La taille des portions du diagramme est proportionnelle à la quantité d'ADNe détectée (échelle logarithmique).
Source : PNRPL, 2023.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

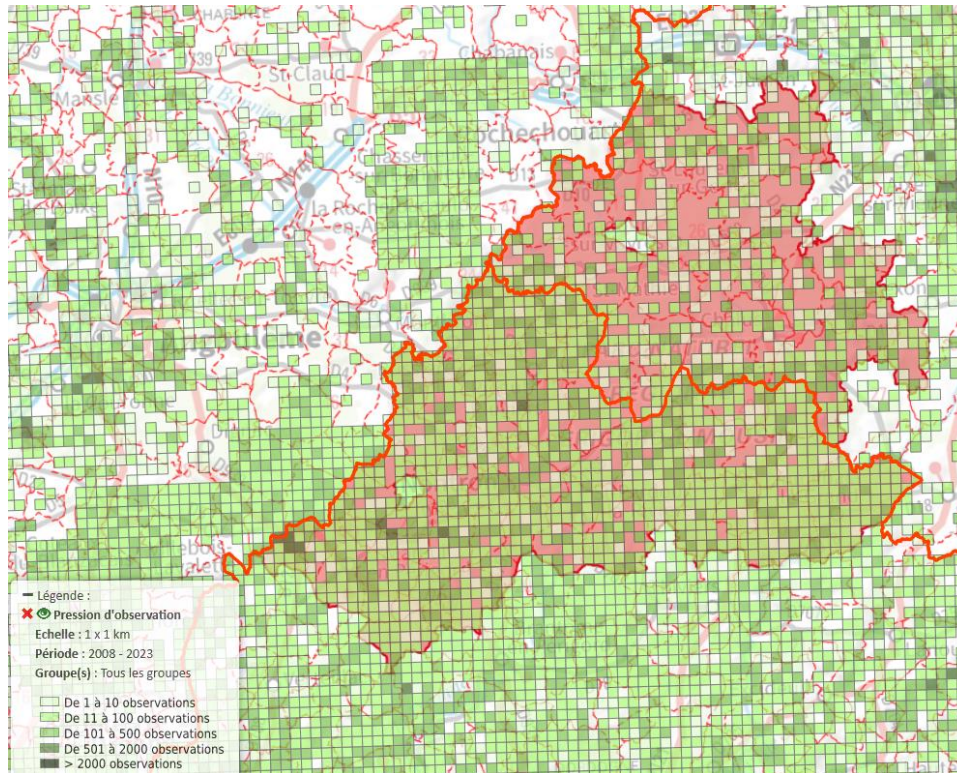
L'amélioration de la connaissance via la récolte des données

Connaissance de la Flore

En se basant sur les données postérieures à 2000, on compte sur le territoire du PNR :

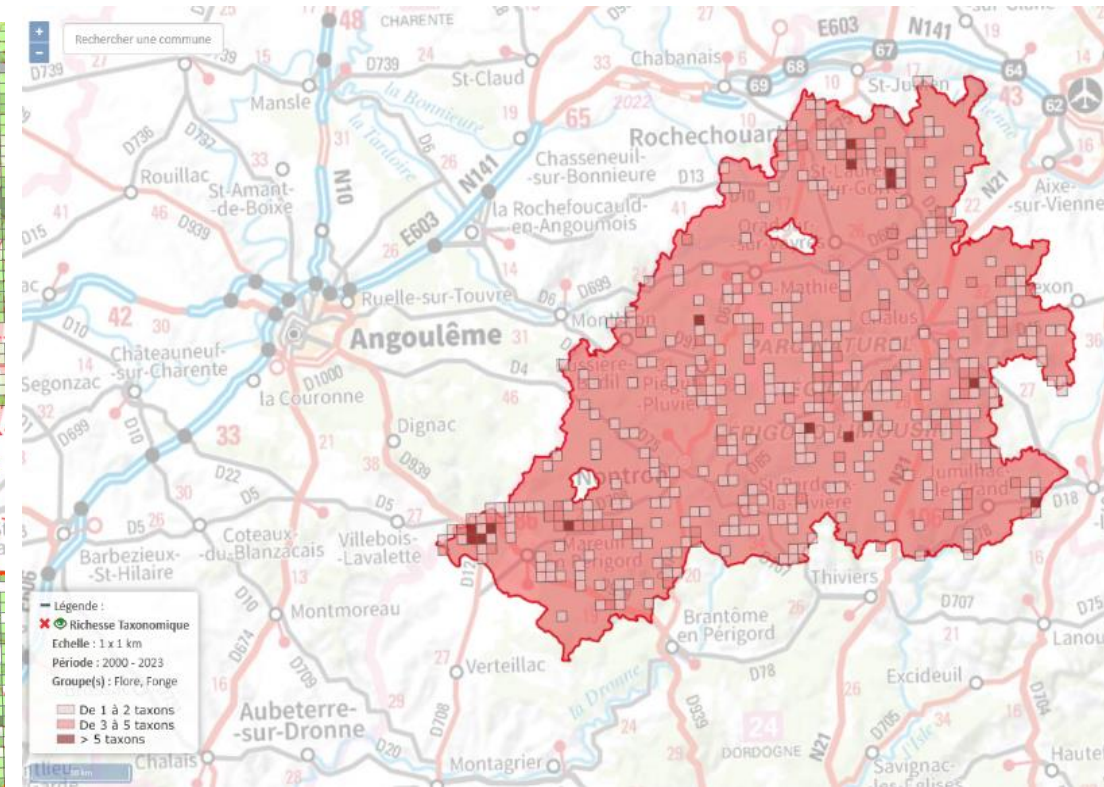
- 116 907 données, dont 114 524 de plantes vasculaires
- 2 245 taxons, dont 2098 de plantes vasculaires
- 1 718 espèces dont 1 458 de plantes vasculaires (près de 80% des espèces répertoriées en Dordogne)
- 43 taxons considérés comme menacés sur les listes rouges régionales (LRR) limousin ou aquitaine
- 304 taxons déterminants ZNIEFF, ce statut permet généralement de repérer les espèces les plus patrimoniales d'un secteur.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023



Caractérisation de la pression d'observation sur le territoire sur la flore (entre 2008 et 2023). Le fond rouge correspond au périmètre du Parc avec les communes classées recensées dans l'IGN. Certaines communes sont en cours de classement et n'apparaissent donc pas ici.

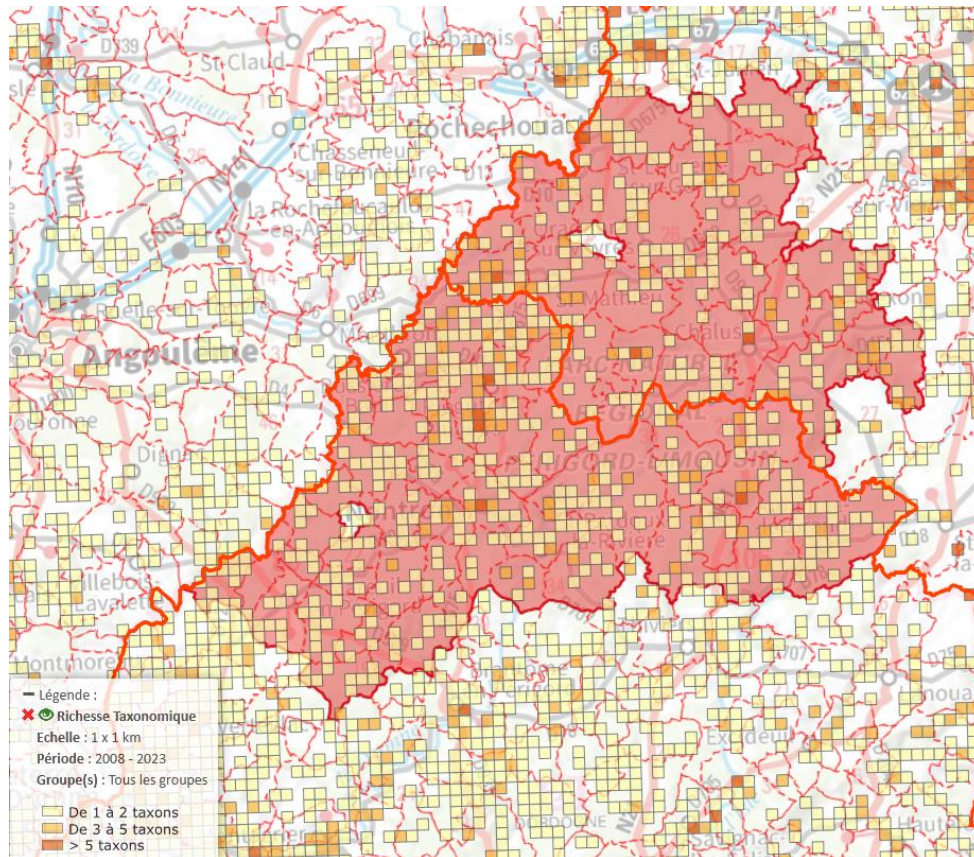
Sources : Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine et Conservatoire botanique national, 2023.



Caractérisation de la répartition des espèces végétales menacées recensées.

On observe des lacunes sur les secteurs de Saint-Laurent-sur-Gorre et de Rochechouart ainsi qu'en Dordogne à Mareuil-en-Périgord sur l'ancienne commune de Léguillac-de-Cercles.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023



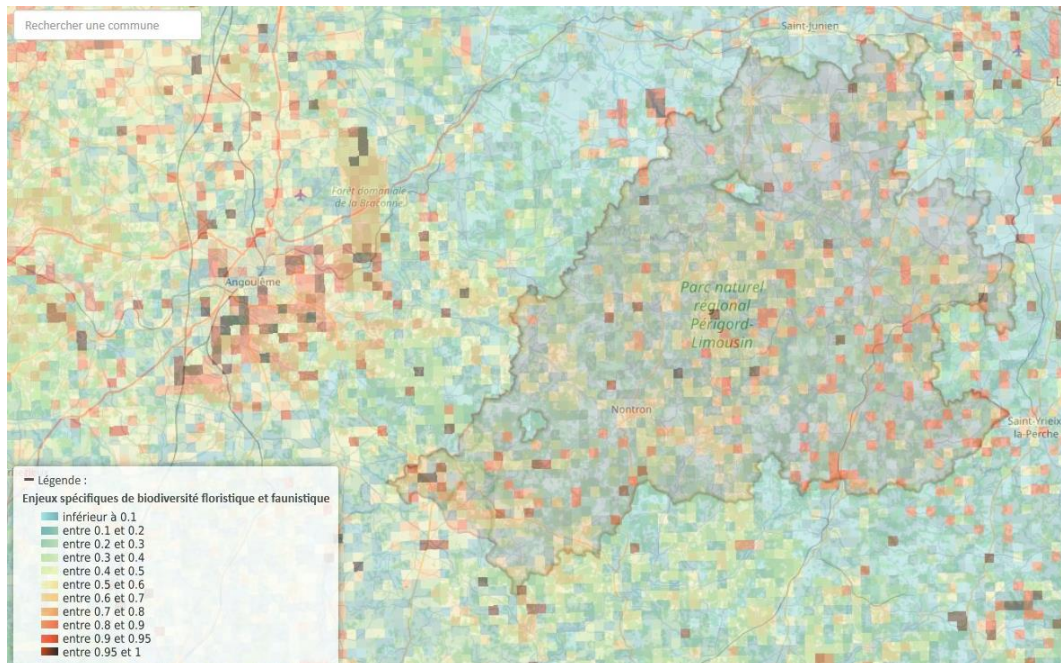
Répartition des Espèces Exotiques Envahissantes avérées (EEE) végétales recensées sur le territoire (entre 2008 et 2023). Le fond rouge correspond au périmètre du Parc avec les communes classées recensées dans l'IGN. Certaines communes sont en cours de classement et n'apparaissent donc pas ici.

L'enjeu relatif aux EEE végétales est uniforme sur le territoire.

Il existe une prégnance plus soutenue sur les espaces anthropisés : étangs de loisirs (myriophille, élodée, jussie), bords de routes (renouée, raisinier), parcelles cultivées et entrée de parcelles (ambrosie).

Le prégnance est plus ponctuelle sur les zones humides (balsamine, berce du caucase).

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023



Sources : Hot spot de Biodiversité - Conservatoire botanique national sud atlantique et LPO Aquitaine, 2023.

Enjeu faune et flore

Carte haut : Cartographie des hotspots de biodiversité avec les enjeux spécifiques de biodiversité floristique et faunistique

Carte bas : Cartographie des hotspots de biodiversité avec les enjeux cumulés de biodiversité floristique et faunistique

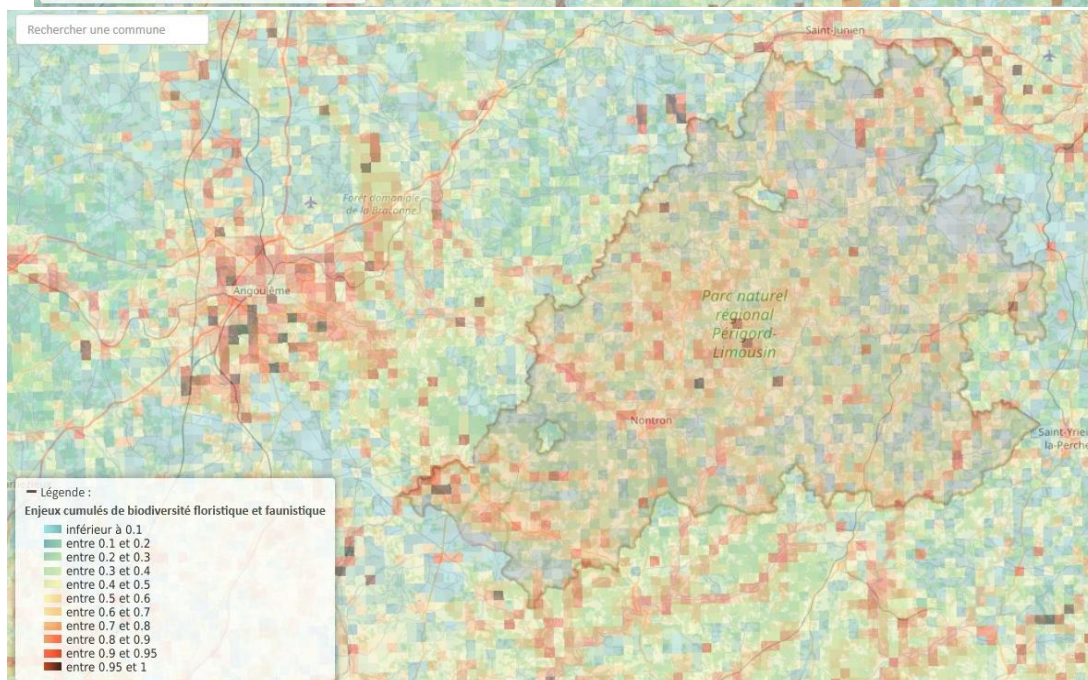
Les grandes vallées et cours d'eau se précisent nettement.

Enjeu national et régional : Sonneur à ventre jaune, Moule perlière

Travail de modélisation à exploiter

- pour améliorer l'état des connaissances

- pour conduire une stratégie biodiversité sur les espaces à enjeux



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Amélioration de la connaissance des habitats

Le catalogue des végétations sert de référence « milieux naturels » à l'échelle du PNRPL.

Il s'agit d'un outil de description et d'analyses des milieux naturels du Parc, réalisé entre 2015 et 2021.

Dans ce catalogue, il est décrit :

- 228 associations et groupements végétaux du Parc (25 % des végétations de Nouvelle-Aquitaine)

Soit 102 alliances, 67 ordres et 41 classes phytosociologiques - 40 %, 54 % et 58 % des unités présentes dans la région.

=> Le parc présente une grande diversité de milieux, lié à un contexte pédoclimatique lui même très diversifié.

- Les habitats d'intérêt patrimonial très fort dans le Parc :
 - pelouses vivaces acidiphiles des *Nardetea strictae*
 - prairies de fauches mésotrophiles du *Bromion racemosi*
 - forêts à Sphaignes sur tourbe du *Sphagno-Alnion glutinosae*
 - végétations des hauts-marais des *Oxycocco palustris-Sphagnetetea magellanici*
 - végétations de bas marais des *Scheuchzerio palustris-Caricetea fuscae*
 - landes de *Ulicion minoris*
- Les habitats d'intérêt patrimonial fort dans le Parc
 - pelouses vivaces amphibies des *Littorelletea uniflorae*
 - pelouses calcicoles vivaces des *Festuco-Brometea*
 - pelouses d'annuelles du *Trachynion distachyae*
 - pelouses d'annuelles sur dalles de *Alyso alyssoidis-Sedion albi*
 - prairies mésophiles de fauche du *Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis*
 - chênaies à Molinie du *Molinio caeruleae-Quercion roboris*
- Et les autres végétations d'intérêt patrimonial dans le Parc
 - végétations messicoles

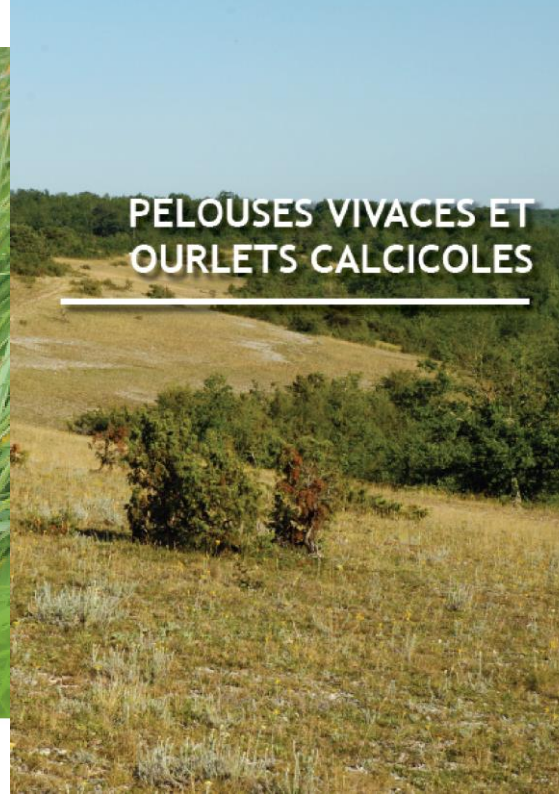


Agrostietea stoloniferae
Potentilla anserina - Polygonaetalia arvensis

FICHE
40

© M. MBOY

Prairies mésohygrophiles fauchées à
 pâturées extensivement
Bromion racemosi



PELOUSES VIVACES ET
 OURLETS CALCICOLES



PELOUSES VIVACES,
 OURLETS ET LANDES
 ACIDIPHILES



© P. LANGELOTTA

Landes atlantiques
Calluno vulgaris-Ulicetea minoris



FICHE
64

Oxycocco palustris - Sphagnum
Ericaceae
Urtica dioica
Urtica dioica

© P. LANGELOTTA

Végétations de hauts-marais sur tourbes
 riches en fibres
Oxycocco palustris-Ericion tetralicis



FICHE
75

Athyrium filix-femina
Urtica dioica
Urtica dioica

© P. LANGELOTTA

Pelouses vivaces amphibies des sols acides
 pauvres en nutriments
Elodo palustris-Sparganium

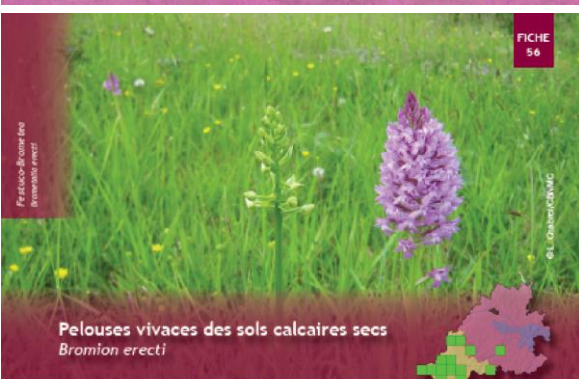


FICHE
68

Scheuchzeria palustris-Caricetea
Hydrocotyle
Hydrocotyle

© P. LANGELOTTA

Végétations des bas-marais alcalins
Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricantis



FICHE
56

Festuca-Bromion erecti
Bromion erecti

© P. LANGELOTTA

Pelouses vivaces des sols calcaires secs
Bromion erecti



© M. MBOY

Végétations des bas-marais
Scheuchzeria palustris-Caricetea fuscae



FICHE
12

Quercetea robur-petraeae
Quercus robur
Quercus robur

© M. MBOY

Forêts acidiphiles des sols humides
Molinio caeruleae-Quercion roboris



FICHE
55

Nardus stricta
Juncus squarrosus

© M. MBOY

Pelouses vivaces des sols acides et humides,
 sous climat nord- à sub-atlantique
Nardo strictae-Juncion squarrosi

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Synthèse sur l'ensemble des milieux

Milieux aquatiques

Les milieux aquatiques ont un intérêt patrimonial en corrélation avec l'oligotrophie (pauvre en matière organique). Cet aspect a été souligné par des travaux et des études naturalistes du siècle passé.

Suite à des phénomènes d'eutrophisation (échelle des bassins versants), ces milieux ont tendance à disparaître. Les tendances actuelles sont défavorables.

Au titre du réchauffement climatique, ces milieux dépendent de l'alimentation en eau et sont donc sensibles au stress hydrique et à la sécheresse.

Ils sont aussi sensibles à l'installation d'éléments pouvant rompre ou perturber la continuité écologique des cours d'eau et l'alimentation en eau de ces milieux.

Milieux type parcours (landes, pelouses maigres, tourbeux)

Les milieux ouverts sont des espaces à fort enjeux de biodiversité (faune, flore, milieux).

Ils dépendent fortement de l'activité agropastorale (aujourd'hui disparue). Ces milieux sont quasiment tous abandonnés et soumis à une reconquête de la végétation arbustive et arborée. Des espaces relictuels sont encore présents mais leur tendance d'évolution est très mauvaise.

Pour maintenir ces milieux ouverts, une démarche de gestion conservatoire est nécessaire de manière à compenser l'absence d'activité agropastorale.

Au titre du réchauffement climatique, l'abandon de ces milieux est accentué. Ces milieux sont des supports fonciers pour les installations d'énergie renouvelable (parcs photovoltaïques au sol).

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Milieux prairiaux

Les milieux prairiaux à usages extensifs ont un fort enjeu territorial (prairies maigres de fauche, prairie humide à trocdaris...). Ces milieux représentent une surface importante sur le Parc.

Le territoire est marqué par un volume important de prairies temporaires (1/3) à faible valeur de biodiversité.

En accompagnement, le territoire présente des prairies permanentes (prairies de plus de 5 ans) à fort enjeu de patrimonialité, prairies naturelles, mais avec une tendance à la régression, sous l'effet de l'intensification des pratiques ou de leur abandon.

On observe une tendance forte de banalisation des milieux par des pratiques non conformes : retournement, fertilisation, amendement, chargement, usage précoce...

Les milieux prairiaux dépendent fortement des activités agricoles. La problématique de transmission des exploitations (départs et reprise) remobilise cette problématique avec vigueur, avec des installations susceptibles d'intensifier les pratiques (avec la banalisation associée) et/ou l'abandon de ces milieux.

Au titre du changement climatique, ces milieux prairiaux font l'objet d'implantation d'espèces « résistantes », souvent exogènes, mais non conformes à la patrimonialité des milieux, par semis et sur-semis.

Des projets d'implantation de parcs photovoltaïques au sol peuvent aller à l'encontre de la préservation de ces milieux.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Milieus forestiers

Le Parc comprend 100 166 ha de forêt soit 41% du périmètre d'étude (source BDForêt V2, données 2010-2014).

Plus de 83 % de la forêt du Parc est composée de boisements de feuillus dominants (chêne, châtaignier principalement) et 4% de résineux dominants (pin maritime, douglas, pin sylvestre). Le reste est constitué de boisements mixtes (feuillus et résineux). Ces notions de mixtes impliquent que les différentes essences représentent au moins 10%, mais la grande majorité des boisements du Parc comporte différentes essences, parfois juste quelques individus d'une autre espèce par hectare.

Le châtaignier est conduit principalement en taillis. Lorsqu'il est pur, le taillis est un milieu peu favorable à la biodiversité. Le développement de la châtaigneraie s'est fait au détriment des habitats autochtones. L'activité sylvicole autour du châtaignier a fortement marqué le territoire au niveau historique (bois de chauffage pour les forges), économique, culturel et sociétal (savoir-faire des feuillardiers, entreprises dédiées à la transformation du châtaignier etc.). La nécessité de la culture de cette essence passe par une technique de coupe rase, à rotation fréquente, aboutissant à un format écologiquement régressif de l'habitat forestier.

Les milieux forestiers du Parc sont soumis à une intensification des pratiques, mécanisation de l'abattage généralisée, en lien avec une demande soutenue en bois (politique publique d'augmentation de la mobilisation de la ressource bois, besoins en construction).

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Milieus forestiers

D'après le catalogue des végétations, voici les différents types d'habitats forestiers présents sur le Parc :

- Forêts marécageuses et des sols tourbeux (aulnaies et aulnaies-boulaies)
- Forêts des sols riches en nutriments à bilan hydrique favorable (frênes, aulnes, ormes, chênes pédonculés, charmes, hêtres etc.)
- Forêts des sols calcaires sous climats secs et chauds (chênes pubescents, chênes sessiles, charmes, chênes pédonculés)
- Forêts acidiphiles (chênes sessiles, chênes pédonculés, hêtres, châtaigniers).

Les milieux forestiers patrimoniaux sont à corréliser avec l'ancienneté du milieu, et la gestion intégrant les enjeux environnementaux (futaie), voire l'absence d'intervention sylvicole.

Leur probabilité de présence sur le territoire est probablement très faible (travail en cours et à venir de cartographie sur le contrat Parc 2023-2026) du fait d'un recours historique à la récolte des taillis de châtaignier.

D'après le catalogue des végétations, voici les deux habitats forestiers (très rares) présentant un intérêt patrimonial :

Habitats avec un intérêt patrimonial très fort dans le Parc :

- les forêts à Sphaignes sur tourbe du *Sphagno-Alnion glutinosae* sont très rares et atteignent sur le Parc une de leurs limites chorologiques.

Habitats avec un intérêt patrimonial fort dans le Parc :

- les chênaies à Molinie du *Molinio caeruleae-Quercion roboris* sont des boisements naturellement très rares dans le secteur du Parc et toujours de faible surface du fait de conditions écologiques spécifiques.

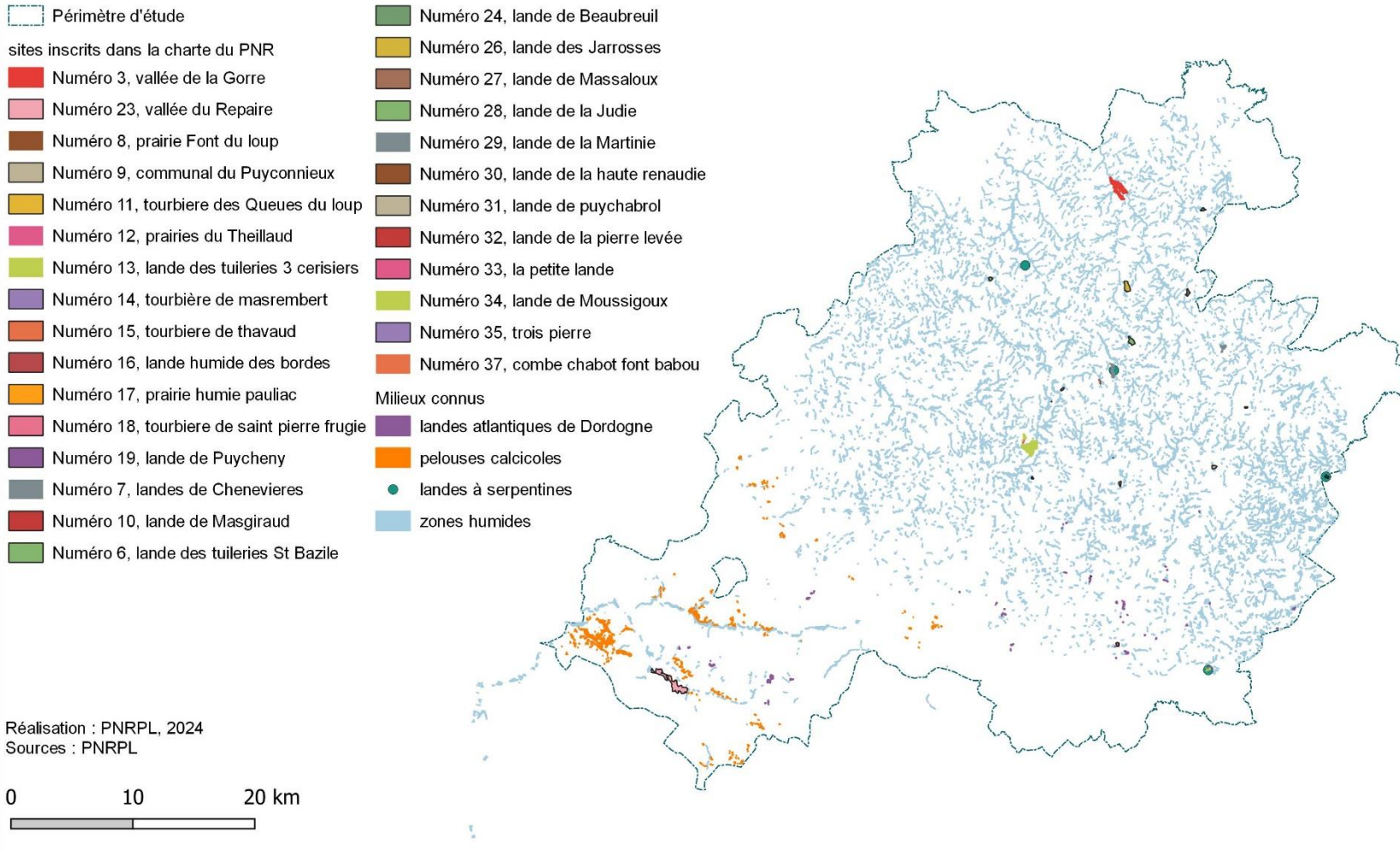
Au titre du changement climatique, ces milieux font l'objet d'implantation d'espèces « résistantes » au changement climatique, ou allochtones, mais non conformes à la patrimonialité des milieux.

Les milieux sont concernés par des projets d'énergie renouvelable.



REVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSIN

Sites inventoriés dans la charte du Parc et milieux connus



Cartographie de la répartition des espaces mentionnés dans la charte du Parc « réseau de sites » avec des objectifs indiqués de protection de la nature. L'ensemble de ces sites identifiés représentent 560 ha.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Les différents niveaux de protection de ces espaces (protection forte et contractuelle)

Espaces sous protection forte

Ils couvrent 0,2 % du territoire du PNRPL (ce qui équivaut à la valeur moyenne en Nouvelle Aquitaine).
Pour rappel, l'objectif national est fixé à 10 % du territoire sous protection forte.

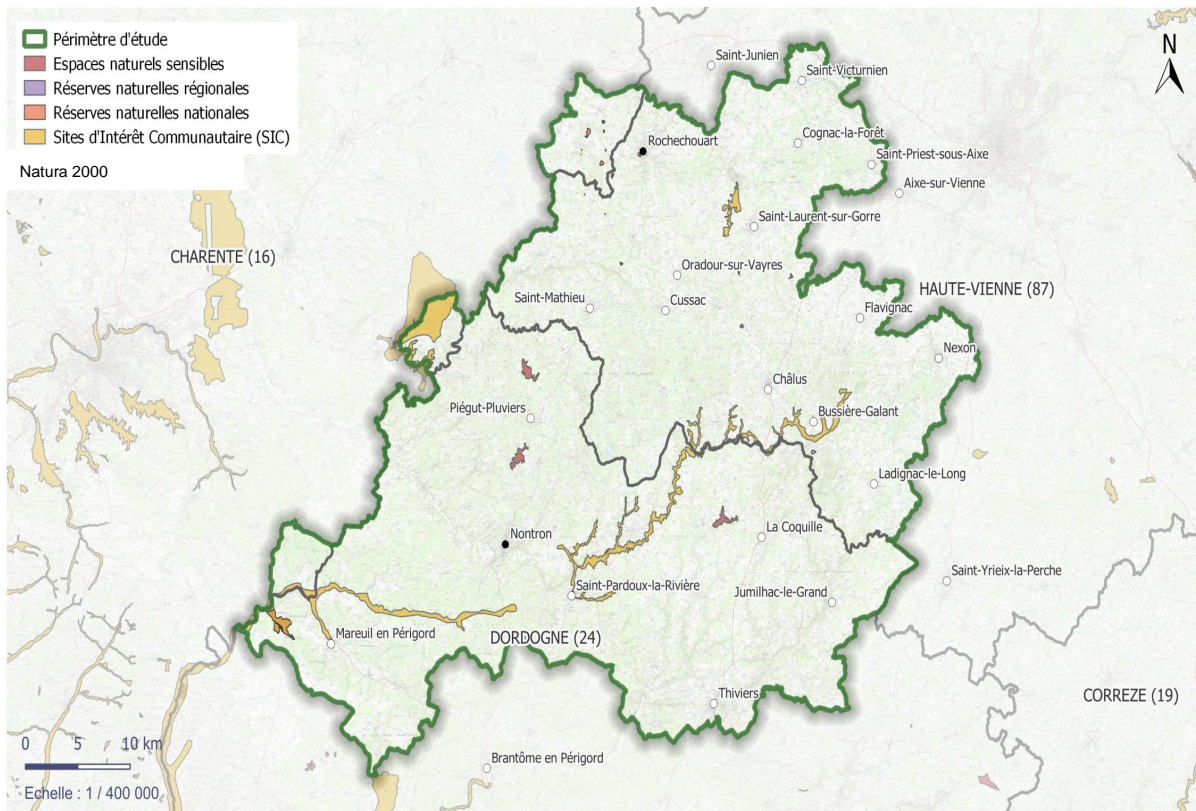
Espaces sous protection contractuelle

Les sites Natura 2000 représentent la quasi-totalité de ces espaces et sont couverts par des démarches PAEC – MAEC. Depuis 2015, les MAEC sont déployées sur l'ensemble du Parc. Par exemple, la campagne PAC de 2023 sur le Parc contient 68 dossiers pour 1 819,78 ha. Le Parc travaille surtout sur les prairies permanentes et a contractualisé sur deux mesures principales « prairies fleuries » et « fauche tardive » avec maintien des bonnes pratiques.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD-LIMOUSIN

Biodiversité



Réalisation : CEREMA - janvier 2024
Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Alti ©, 2023

DOCUMENT FINAL



Répartition des surfaces en protection forte :

Réserves naturelles :

- Réserve Naturelle Nationale Astroblème Rochechouart-Chassenon – 50 ha
- Réserve naturelle régionale : Vallée de la Renaudie – 73 ha (sur *Écuras* intégré dans le périmètre d'étude et sur *Montbron* et *Rouzède* en dehors du périmètre d'étude)
- Création en cours d'une Réserve Naturelle Régionale « réseau de landes atlantiques du PNR Atlantiques » - 7 sites / 40 ha

Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes (APPB) :

- Plateau d'Argentine – 74,54 ha (*l'arrêté date de janvier 2015*)
- Pelouses calcicoles de la forêt des plaines (Sainte-Croix-de-Mareuil) – 4,11 ha (*l'arrêté date d'avril 2014*)
- Berges de la Haute Dronne – 73,6 ha (*l'arrêté date de février 2022*).

Maîtrise foncière (acquisition ou emphytéose) du Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine sur le périmètre d'étude :

Au total : environ 82 ha (acquisition) et 57,7 ha (emphytéose)

Soit 36,7 ha sur les 4 communes de Charente (en lien avec la RNR Vallée de la Renaudie) ; 21,5 ha sur la partie Dordogne et 83 ha sur la partie Haute-Vienne.

Maîtrise foncière (convention ou location) du Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine sur le périmètre d'étude :

Environ 136,4 ha sur la partie Haute-Vienne. Il n'y en a pas sur les communes de Dordogne et de Charente du périmètre d'étude.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023



Protection contractuelle

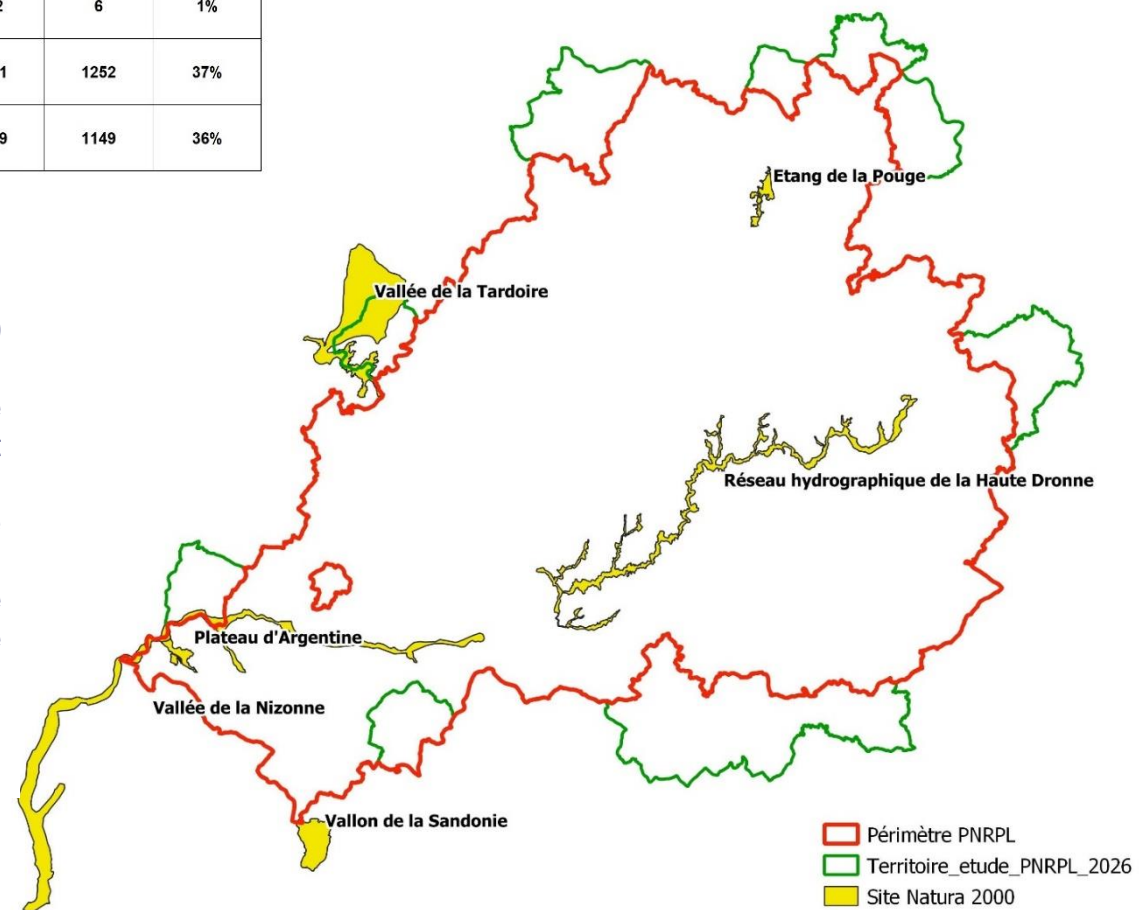
Natura 2000 :

6 sites Natura 2000 sur le Parc dont 3 animés par le Parc :

- Vallée de la Nizonne : 3602 ha
- Vallée de la haute Dronne : 2118 ha
- Plateau d'Argentine : 191 ha

Code du site Natura 2000	Nom du site Natura 2000	Surface site Natura 2000 (ha)	surf sur territoire etude PNRPL (ha)	Pourcentage sur territoire d'étude PNRPL
FR7401138	Etang de la Pouge	225	225	100%
FR7200810	Plateau d'Argentine	197	197	100%
FR7200809	Réseau hydrographique de la Haute Dronne	2118	2118	100%
FR7200669	Vallon de la Sandonie	672	6	1%
FR7200663	Vallée de la Nizonne	3391	1252	37%
FR5400408	Vallée de la Tardoire	3149	1149	36%

Répartition des sites Natura 2000 sur le périmètre d'étude du Parc.



La carte ci-contre présente les différents sites Natura 2000 présents sur le territoire du Parc.

Le site de l'étang de la Pouge en Haute-Vienne est animé par le Conseil départemental 87, mais l'animation est confiée au Syndicat de Rivière du Bassin de la Vienne (SABV).

Le site du Vallon de la Sandonie est animé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA).

À noter qu'un nouveau site Natura 2000 serait intégré pour partie (37%) au Parc, au niveau d'Ecuras : « la vallée de la Tardoire ». Ce site est animé par le CEN NA.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Au total, 69 ZNIEFF ont été identifiées sur le territoire :

35 sur la partie Haute-Vienne

30 sur la partie Dordogne

4 sur la partie Charente

Ce sont des zones qui ont fait l'objet d'un inventaire scientifique.

Les ZNIEFF 1 sur le périmètre d'étude

- **Forêts** : Bois des Essarts (87), Forêt des Loges (87), Forêt de Rochechouart (87), Forêt et zone humide de Boubon (87)

- **Landes** : Landes de l'Amont du Bassin des Raches à Cognac-La-Forêt (87), Landes de Beaubreuil (87), Lande des chemins blancs (24), Lande de Chénevières (87), Landes de Chez-Boîte (87), Lande de Forgeas (vallée de la Tardoire) (87), Lande de la Haute-Renaudie (87), Lande de Jarosses (87), Lande de la Judie (87), Lande de forêt jeune (24), Lande de la Martinie (vallée de la Tardoire) (87), Lande de Massaloux (87), Lande de la petite Monnerie (87), Landes serpentines de Moussigou (24), Lande de Puy Chabrol (87), Lande de Puycheny (87), Landes et prairies du Puy Doumeau (87), Lande de Saint Hilaire (24), Landes et prairies humides du Theillaud et des Tuileries (87), Landes et prairies humides du Theillaud et des Tuileries (87), Landes des Trois Pierres (24).

- **Côteaux** : Côteaux calcaires de la Rochebeaucourt-et-Argentine (24), Côteaux calcaires des bords de la Nizonne et de la Belle (24)

- **Vallées et gorges** : Gorges du Chambon (16), Vallée de la Renaudie (16), Vallées du réseau hydrographique du Bandiat (24), Marais alcalins de la vallée de la Nizonne (24), Vallée de la Belle (24), Réseaux hydrographique et côteaux du Boulou amont et aval (24), Vallée de l'Isle au Chalard (24), « Gorges » de la Côte (24), Vallée de la Vienne du Moulin de la Mie au Daumail (87), Vallée de la Vienne à la confluence du ruisseau des Raches (87), Vallée de la Vienne au Mas-Marvent (87).

- **Étangs** : Étang de la Pouge (87), Étang de Ballerand et cours d'eau amont (87), Étang de la Ribière (87), Étang de Vieulac (87).

- **Zones humides et tourbières** : Zone humide du Bois de Tendeix (24), Tourbières de Mouton (24), Zone tourbeuse de la Petite Lande (24), Lande tourbeuse de Poncharau (24), Tourbière des Pujades (24), Tourbière de Breuilh (24), Tourbière de la Calandrie (24), Zone humide de la Monnerie (vallée de la Tardoire) (87), Zone humide des Mounières (87), Tourbière de Masrembert (87).

- **Bâtiments** : Rochers et caves du Château de Rochechouart (87), Site à Chauve-souris : maison de retraite et parc de Ladignac (87°)

Les ZNIEFF 2 sur le périmètre d'étude

- **Forêts** : Forêt d'Horte et de la Rochebeaucourt (16), Bois du Beaussac (24)

- **Landes** : Landes du Jumilhacois (24), Plateau de la Rochebeaucourt et Argentine (24),

- **Vallées et gorges** : Vallées de la Nizonne, de la Tude et de la Dronne en Poitou-Charentes (16), Vallée de la Nizonne (24), Vallée et côteaux du Boulou (24), Réseau hydrographique de la Côte en amont de Saint-Jean-de-Côle (24), Gorges de la Haute-Dronne (24), Vallées de l'Isle en amont de Périgueux (24), Gorges de l'Isle et de ses affluents (24), Vallée de la Dronne de Saint-Pardoux-La-Rivière à sa confluence avec l'Isle (24), Réseau hydrographique de la Haute-Dronne (87), Vallée de la Tardoire (du Moulin de Cros à Peyrassoulat) (87), Vallées du réseau hydrographique de la Tardoire et du Trieux (87).

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

Amélioration de connaissances (ciblée ou générique) avec par exemple la réalisation du Guide des végétations entre 2016 et 2021 et la réalisation de suivis scientifiques réguliers.

Animation de trois sites Natura 2000 : Réseau hydrographique de la haute Dronne, Plateau d'Argentine, Vallée de la Nizonne

Animation des mesures MAEC sur le territoire et représentant régional à la Commission Régionale Agri-Environnementale et Climatique (CRAEC) des 5 parcs de Nouvelle Aquitaine

Plusieurs projets Life successifs, projets cofinancés par l'Europe suite à des candidatures au niveau national :

- Programme Life CROAA (Control stRategies Of Alien invasive Amphibians)

Ce programme s'est déroulé de septembre 2016 à septembre 2022. Il a permis au Parc d'accentuer sa démarche de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), et d'agir dans un cadre national, dans l'éradication de deux amphibiens invasifs : la Grenouille taureau et le Xénope lisse.

- Programme Life haute Dronne sur la restauration écologique de la haute Dronne et la préservation de la Moule perlière.

Ce programme s'est déroulé de 2014 à 2020. Les objectifs étaient de restaurer les habitats du cours d'eau par l'effacement ou le réaménagement de seuils et de renforcer la population de moules perlières, avec notamment la création d'une station d'élevage temporaire.

- Programme Life Abeilles sauvages « Wild bees »

Ce programme a débuté en septembre 2021 et se terminera en mai 2026.

Les objectifs sont d'améliorer les connaissances sur les abeilles sauvages et de préserver leurs habitats.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

- Les régions sont identifiées cheffes de file pour la biodiversité.
- Arrêté de 2018 relatif à la pollution lumineuse
- **Loi Climat et résilience du 22 août 2021** portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. La SNAP (stratégie nationale des aires protégées) et Schéma Régional de Biodiversité ont pour objectifs de mettre sous protection forte au moins 10% de l'ensemble du territoire national, et 1 % en superficie régionale.
- Les changements et l'instabilité de la programmation (et de la gestion) des fonds européens entraînent un inconfort et de la précarité pour l'animation territoriale cofinancée. À partir de 2015, la gestion des fonds européens est assuré par la région. La gestion des sites Natura 2000 terrestres est transférée aux Régions, et est entré en vigueur par un décret le 1^{er} janvier 2023. Avec la nouvelle Politique agricole commune (PAC) entrée en vigueur le 1er janvier 2023, les aides surfaciques (PAC) dont les MAEC sont retransférées en gestion à l'Etat.
- Le dispositif des évaluations des incidences pour Natura 2000 s'est renforcé.

INITIATIVES CITOYENNES OU ASSOCIATIVES

- **Echanges techniques avec groupements forestiers citoyens (GFC) :**

Acquisition et gestion forestière patrimoniale

GFC l'Escureau (créé en 2021), basé à Saint-Pierre-de-Frugie.

GFC Lu Picatau (créé en 2020), basé à Piégut-Pluviers

GFC Troncs communs (créé en 2022) basé à Brantôme-en-Périgord

- **Actions conjointes avec la participation de lycée agricole**

Echanges entre formations contre chantiers nature et participations à des inventaires naturalistes, concours prairies fleuries

- EPLEFPA Limoges – Les Vaseix (87) => 1ère et bac pro

- EPLEFPA Saint-Yrieix-la-Perche (87) => 1ère et bac pro

- EPLEFPA Neuvic d'Ussel (19) => BTS GPN

- EPLEFPA Périgeux (24) => BTS GPN

- **Inventaires participatifs faune nocturne dans le cadre de Ma Commune La Nuit**

- Nexon (87) - chiroptères

- Marval (87) – Vers luisants

- Saint-Pierre-de-Frugie – chiroptères

- Saint-Yrieix-la-Perche – rapaces nocturnes

Atlas de biodiversité communaux : à Saint-Pierre-de-Frugie et Saint-Barthélemy-de-Bussière

Atlas sur des taxons par des associations aidées financièrement par le Parc.

Inventaire participatif des mares à Pressignac.

Atouts

- **Diversité de milieux** : milieux aquatiques, type parcours (landes, pelouses, maigres, tourbeux), prairiaux et forestiers
- **Mosaïque paysagère** intéressante
- **Relation « gagnante-gagnante » biodiversité-agriculture** : maintien de la biodiversité par l'agriculture/forêt
- **Ingénierie/animation** autour des enjeux de biodiversité
- **Statut « Parc »** : attractif pour un public en attente de protection nature
- Existences de **plateformes régionales** pour la connaissance du patrimoine naturel

Faiblesses

- **Milieux avec fortes dépendances aux pratiques agricoles (prairiaux, parcours)** :
 - déprises/abandons de parcelles
 - Ou a contrario intensification des pratiques
- **Hétérogénéité des milieux** qui prive le parc d'un motif évident de protection
- **Faibles zones de protection fortes (0,2%)** / fausse impression de protection dû au statut du parc
- **Difficultés** à passer le pas pour les collectivités pour faire des **zones de protection fortes**
- **Instances cloisonnées (y compris filières)** : commissions thématiques (agriculture, etc.) sans ponts entre elles
- **Manque d'un observatoire de la biodiversité** à l'échelle du parc/ outils, indicateurs chiffrés, suivis, protocoles clairs
- Habitants n'ont pas conscience de la richesse locale (biodiversité, paysage)

Opportunités

- **Nouvelle charte** : occasion de **décloisonner les enjeux**, améliorer la **gouvernance**, donner une nouvelle **vision ciblée sur l'adaptation au changement climatique**
- **Urgence climatique** : opportunité de se fixer des **objectifs plus ambitieux** en matière de préservation de la biodiversité
- **Réglementation** : augmenter les zones en protection forte (objectifs fixés par partenaires)
- Le parc en tant que **territoire refuge d'espèces**
- **Nouvelle organisation sociale/nouveaux modes de vie** plus respectueux de l'environnement
- **Elus** de plus en plus **porteurs** sur le sujet
- Croissance des **solutions fondées sur la nature** y compris dans les aménagements urbains

Menaces

- **Effets du changement climatique** : modification des aires de distribution, migration d'espèces végétales et animales, répercussions sur la dynamique de reproduction, gel tardif, modification des cycles de croissance végétale, augmentation de la présence d'espèces invasives, tropicales et de ravageurs,...
- Poursuite d'une **politique de « petits pas »** / « boule de neige »
- **Méfiance des collectivités** vis à vis du PNR-PL / exclusion des projets de préservation de la biodiversité
- **Evolution de l'agriculture** et sylviculture : augmentation des cultures de secteurs en déprises
- Concilier **enjeux énergie/biodiversité**
- **Nouvelle organisation sociale/nouveaux modes de vie** peu respectueux de l'environnement
- **Démultiplication des installations EnR** qui pourraient impacter des parcelles peu productives (surtout avec procédures simplifiées)

ACTEURS BIODIVERSITÉ

Acteur	Rôle
État	Mise en place d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Parc. Stratégie des aires protégées portée au niveau national
Région nouvelle-Aquitaine	Membre du PNR Financement (contrat Parc) Autorité de gestion sur les fonds européens
Conservatoires botaniques nationaux sud-atlantiques (CBNSA) et Massif central	Élaboration du guide des végétations du Parc en partenariat avec le Parc.
Groupe mammalogique et herpétologique Limousin (GMHL), LPO, CEN Aquitain, Cistude Nature, Société entomologique du Limousin, la SLO, LNE	Partenaires associatifs associés dans des programmes de connaissance et de gestion
Fédérations de pêche et de chasse	Programmes de suivis sur le territoire
4 Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine : Pnr Landes de Gascogne, Pnr Marais Poitevin, Pnr Millevaches en Limousin et Pnr Médoc OPIE et ARB NA et l'Inrae de Bordeaux	Life Wild Bees. Le PNRPL porte ce Life.
IPAMAC	SylvoTrophée, Trame noire, milieux ouverts

PNR Périgord-Limousin 2026-2041

4 approches transversales

Paysage
Biodiversité
Neutralité carbone
Vulnérabilité au changement climatique

NEUTRALITÉ CARBONE - RÉSUMÉ DES ENJEUX

SECTEUR RÉSIDENTIEL - BÂTIMENTS

Performance énergétique des bâtiments et des logements

- 34,6 % des résidences principales sont des passoires énergétiques (F ou G) soit 12 827 logements (DPE de l'Ademe)
- 88 % du parc de résidences principales à rénover d'ici 2050 (DPE de l'Ademe)
- 23,8 % des ménages en précarité énergétique liée au logement, soit 5 923 ménages (ONPE 2021)
- Performances énergétiques des bâtiments publics

Énergie de chauffage

- Potentiellement, plus de 7 000 résidences principales en 2020 sont équipées de chaudières au fioul, énergie fossile fortement émissive de GES
- Qualité des foyers : la combustion du bois peut émettre des polluants nocifs

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, AUTRES

- Éclairage publics : sources lumineuses, extinction

SECTEURS AGRICOLE ET FORESTIER

En regard de son poids en superficie et en population à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine, le territoire du PNR-PL se distingue par :

- Une forte séquestration de carbone liée à l'activité forestière
- Un niveau élevé d'émissions de GES par le secteur agricole (élevage)
- Potentiel de production de matériaux biosourcés pour le bâtiment
- Enjeu de la souveraineté alimentaire et circuits courts

ÉNERGIE RENOUVELABLES

Fort potentiel de production d'EnR

- Solaire : thermique et photovoltaïque
- Bois énergie
- Méthanisation (activité agricole)
- Hydroélectrique
- Éolien (mais éoliennes de forte hauteur)

Besoin de stockage d'énergie peu pris en compte par les politiques nationales et locales

Évolutions

- Augmentation de la demande en été (climatisation)
- Diminution des débits des cours d'eau (hydroélectricité)
- Diminution de la production de biomasse
- Le potentiel solaire devrait augmenter
- Question de l'acceptabilité sociale des projets d'EnR

Question des impacts environnementaux des projets d'EnR :

foncier agricole, paysage, continuité écologique des cours d'eau, éolien et avifaune ...

TRANSPORTS

- Territoire à faible densité : l'accès à l'emploi, aux services, aux commerces ... génère des déplacements de moyenne distance
- L'offre de transports en alternative à l'automobile est quasi inexistante
- Sortir de l'autosolisme
- Place du rail
- Mobilité propre
- Habitat individuel rural bien adapté à la recharge des véhicules électriques

NEUTRALITÉ CARBONE - ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Séquestration carbone importante • L'habitat rural est bien adapté à la recharge des véhicules électriques • Les prairies naturelles peuvent être puits de carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un niveau élevé d'émissions lié à l'élevage • Une part importante du parc de logements « passoires thermiques » • Les déplacements à vélo pas facile en zone rurale avec les enfants : Dangerosité • Prix • Déplacements quotidiens longs pour des petits achats • Inertie des changements de comportement, notamment achat • Les coûts de déplacement pas pris en compte notamment dans les achats alimentaires • Pas ou peu de solution alternative à l'autosolisme
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Hydraulique : système qui permet le stockage • Bus scolaire circulent à vide : à optimiser • Voiture est aussi un moyen de maintenir les liens sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'évaluer les marges de progression pour se positionner • Acceptabilité des énergies renouvelables.

Tableau issu des travaux en ateliers visant à compléter le recensement des enjeux

NEUTRALITÉ CARBONE

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES AUX DONNÉES DES ATELIERS THÉMATIQUE

Méthode de comparaison :

Pour permettre d'apprécier le positionnement du territoire du PNR-PL sur les enjeux de la neutralité carbone, un certain nombre de données ont été collectées sur le **site TerriSTORY de l'AREC Nouvelle Aquitaine** (agence régionale d'évaluation environnement et climat).

Le territoire du PNR-PL n'étant pas configuré sur ce site, ce sont les données d'un **échantillon de quatre communautés de communes** (Périgord Nontronais, Périgord Limousin, Pays de Nexon et Monts de Châllus, Ouest Limousin) qui représentent 75 % de la population et 72 % de la superficie du PNR-PL qui ont été collectées et agrégées.

Même si 2 des 4 communautés de communes sont à environ 75 % dans le périmètre du PNR, les 2 autres étant à 100 %, les données n'ont pas été corrigées. Les populations et surfaces de ces 4 EPCI dans leur intégralité représentent près de 53 700 habitants et 1 900 km², valeurs pouvant être rapprochées de celles du PNR Périgord Limousin : 49 500 habitants et 1 900 km² en 2011 et 63 700 habitants et 2 300 km² en 2026.

De manière générale, ce sont les **données 2018 ou 2019** qui ont été recherchées, les données des années 2020 et 2021 étant biaisées par l'impact de la **crise sanitaire de la COVID-19** et des périodes de confinement (plus de 130 jours)

Certaines données n'étant disponibles qu'au millésime 2020 ont été retenues.



Valeurs	Unités	4 CC	Nouvelle Aquitaine	4 CC / NA
Population	hab.	53 429	6 033 952	0,9 %
Superficie	km ²	1 877	84 036	2,2 %
GES transport	t éq. CO2/an	159	19 590	0,8 %
GES résidentiel	t éq. CO2/an	49	5 522	0,9 %
GES déchets	t éq. CO2/an	14	1 248	1,1 %
GES tertiaire	t éq. CO2/an	16	3 169	0,5 %
GES industrie	t éq. CO2/an	17	4 897	0,3 %
GES agriculture	t éq. CO2/an	433	13 492	3,2 %
Séquestration carbone	t éq. CO2/an	369	8 352	4,4 %

ÉMISSIONS DE GES PAR ACTIVITÉS

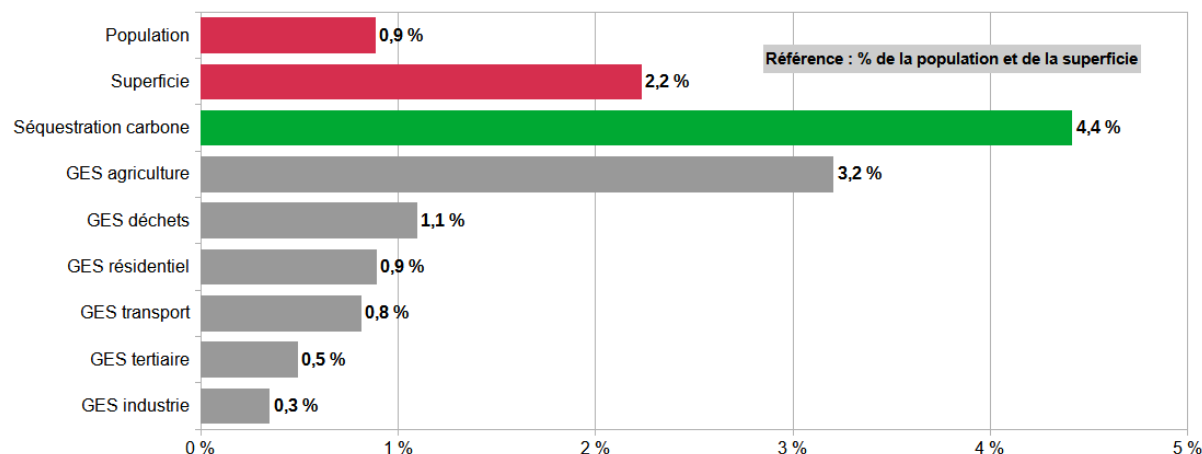
POSITIONNEMENT RÉGIONAL DU TERRITOIRE

Le graphique ci-contre montre les parts, en %, que représentent les émissions de GES et la séquestration de carbone du territoire du PNR-PL dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Les pourcentages de la population et de la superficie du PNR-PL dans la région, 0,9 et 2,2 % permettent de relativiser ces pourcentages :

- Une forte séquestration de carbone, 4,4 % (690 kt éq. CO₂/an), principalement liée à l'activité forestière
- Un niveau élevé d'émissions de GES du secteur agricole, 3,2 % (430 kt éq. CO₂/an), principalement lié à l'élevage bovin
- Des niveaux faibles, relativement, d'émissions de GES par les secteurs tertiaire (0,5%) et industriel (0,3%)
- Des niveaux d'émissions de GES des secteurs résidentiel et transport au niveau du poids de la population (0,8-0,9%)

Séquestration de carbone et émissions de GES
% du PNR-PL dans la région Nouvelle-Aquitaine



Ces émissions de GES reflètent la configuration et les activités économiques du territoire du PNR Périgord-Limousin :

- Forte activité agricole et d'élevage de bovins
- Surfaces importantes de forêts
- Activité industrielle et tertiaire relativement faible.

Ces constats sont à relativiser à l'échelle régionale voire nationale, selon les fonctions et les activités économiques des territoires ruraux et urbains, et, pour les activités agricole et sylvicoles, avec les spécialisations et les complémentarités qui résultent des caractéristiques des sols et des climats locaux.

ÉMISSIONS DE GES ÉNERGÉTIQUES / NON ÉNERGÉTIQUES

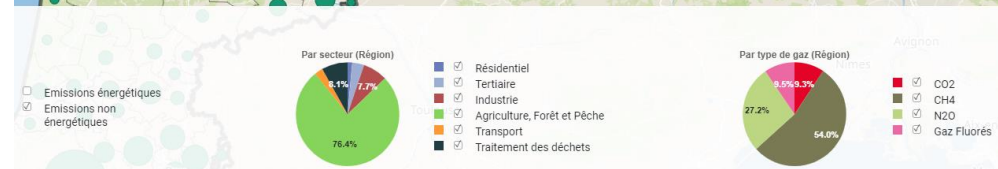
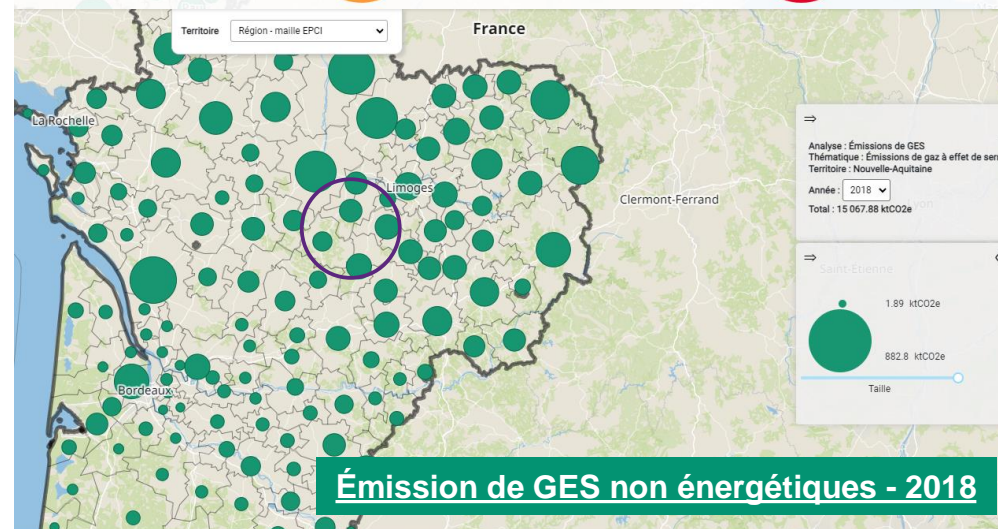
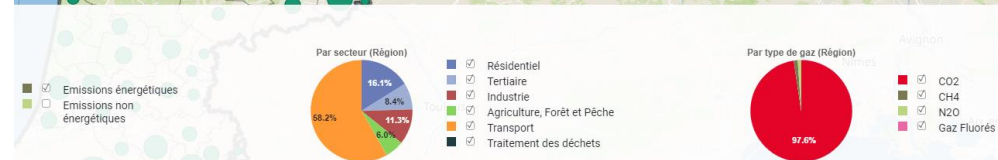
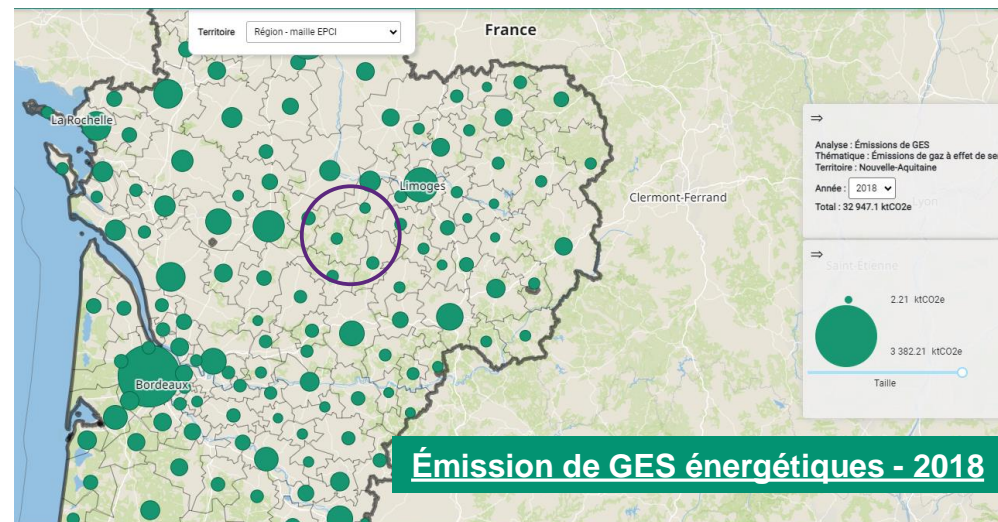
Source des cartes et données : AREC-TerriSTORY / émission de GES - 2018

À l'échelle régionale

- Les **émissions de GES « énergétiques »** sont à plus de 97 % du CO₂
- À plus de 80 %, elles sont émises par les transports (56 %) et par l'usage des bâtiments (résidentiel 17 % et tertiaire 9%).
- Les **émissions de GES « non énergétiques »** sont à plus de 80 % du méthane (CH₄) et du protoxyde d'azote (N₂O), 53 et 28%.
- A 76 %, elles sont émises par le secteur agriculture-forêt (et pêche)

Le territoire du PNR Périgord-Limousin est dans le standard des espaces ruraux de la région Nouvelle Aquitaine pour les émissions de GES liées à la consommation d'énergie.

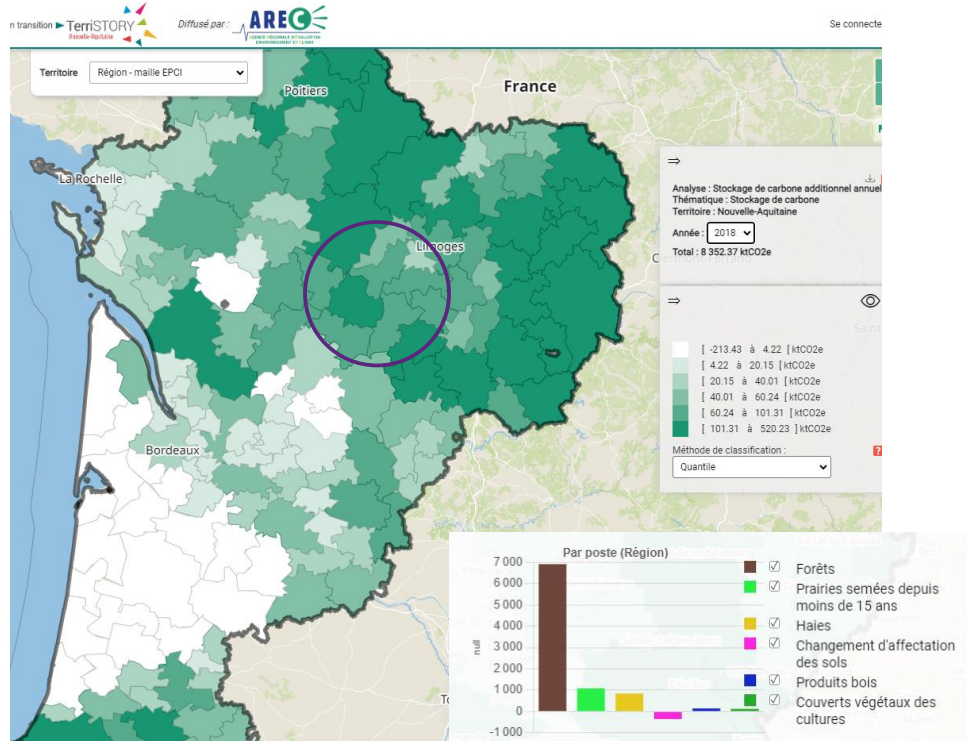
Les niveaux des émissions de GES non énergétiques, liées à l'activité agricole du territoire, sont relativement élevés



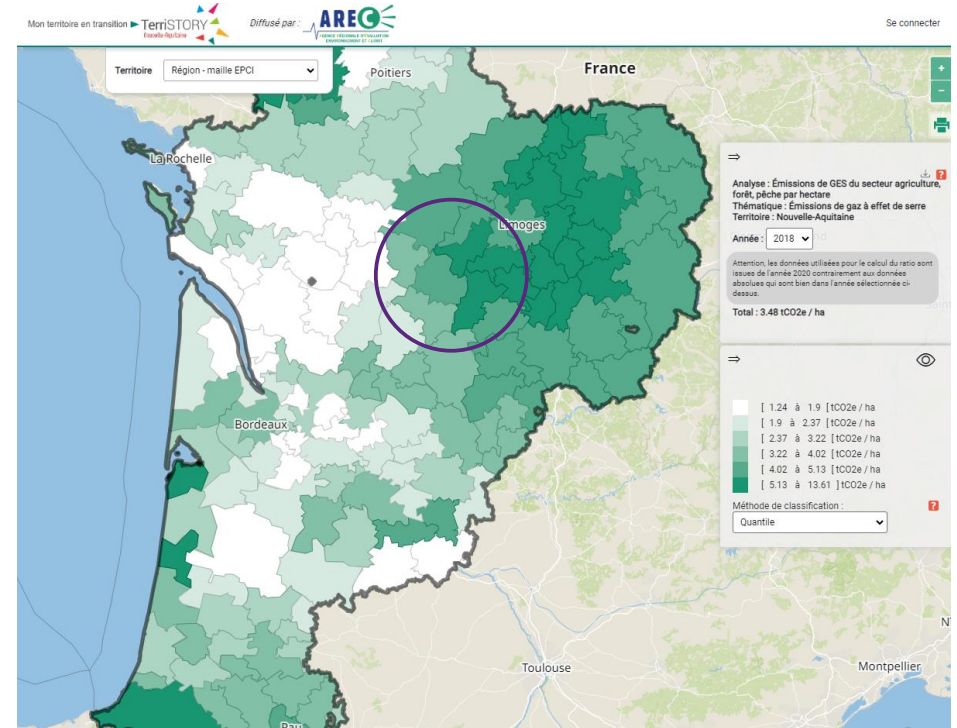
AGRICULTURE – SYLVICULTURE

ÉMISSIONS DE GES / SÉQUESTRATION DE CARBONE

Source : AREC-TerriSTORY
stockage de carbone additionnel annuel 2018



Source : AREC-TerriSTORY / émission de GES / émissions de GES du secteur agriculture, forêt, pêche par hectare 2018



Le PNR Périgord-Limousin dans un territoire plus large pour lequel

- Le secteur agricole est fortement émetteur de GES (élevage bovin)
- La séquestration de carbone est élevée

ÉMISSIONS DE GES PAR HABITANT

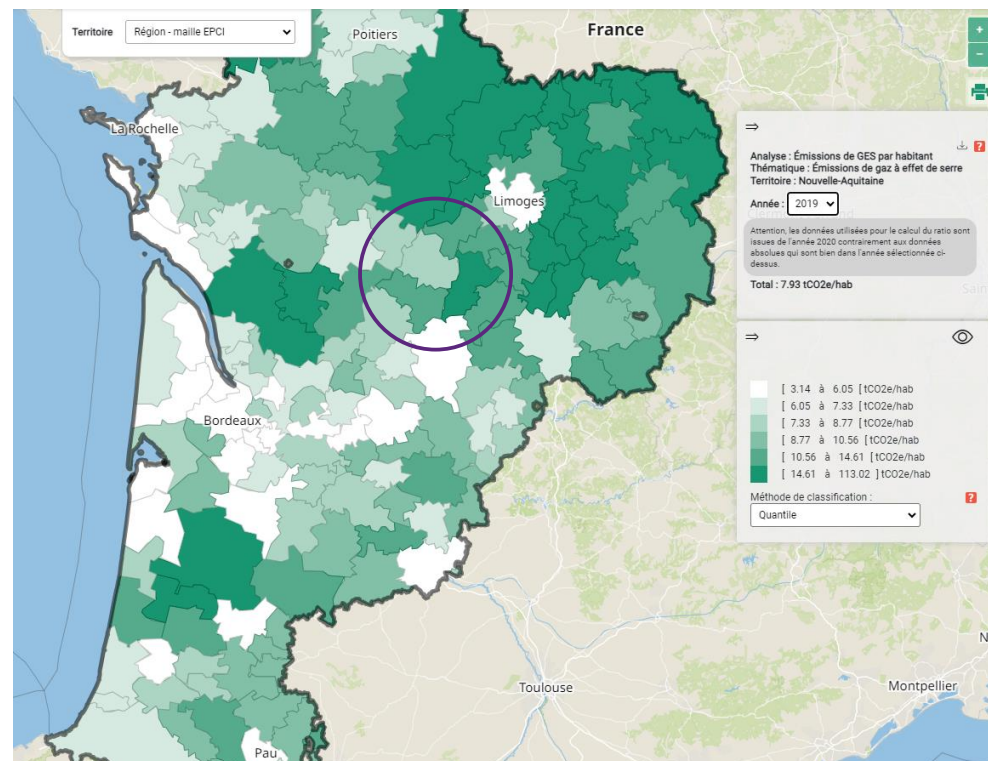
Source des cartes et données : AREC-TerriSTORY / émission de GES - 2019

Pour le PNR Périgord-Limousin, les émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant sont élevées, 12,65 t/an, de manière homogène avec le territoire rural du nord-est de la région Nouvelle Aquitaine.

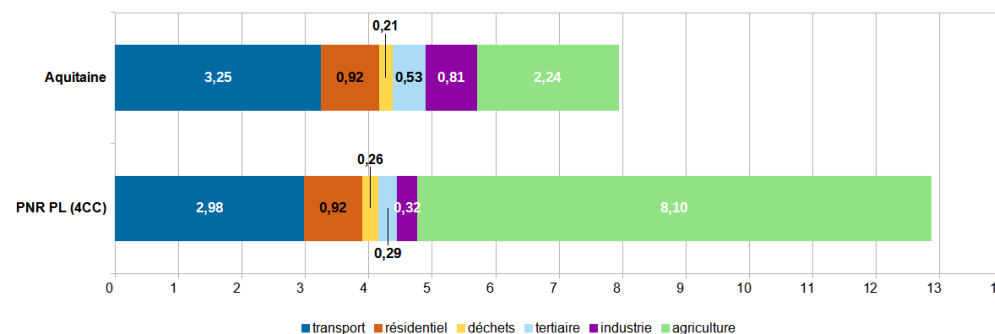
Cela résulte principalement du poids des émissions du **secteur agricole** ramenée à l'habitant, très supérieures pour le PNR-PL : **7,97 t / hab. / an**

Le ratio des niveaux d'émissions des activités agricoles par habitant a moins de sens que par unité de surface .

En effet, les activités agricoles s'exercent sur des territoires ruraux à faible densité, à faible population, ce qui tend à faire augmenter le ratio.



Émissions de GES par secteurs / par habitant
(en t éq. CO2/hab. / an)



PNR Périgord-Limousin 2026-2041

4 approches transversales

Paysage
Biodiversité
Neutralité carbone
Vulnérabilité au changement climatique

RÉSUMÉ DES ENJEUX CLIMATIQUES

Le parc se situe au point de transition entre les influences climatiques océaniques et atlantiques à l'ouest, méridionale au sud est et continental à l'est. Certains sites affichent un caractère sub-montagnard.

En tête de 3 bassins versants (Charente, Dordogne, Vienne), c'est un territoire avec :

- Un réseau hydrographique dense avec un important réseau de **milieux humides** mais la présence de **nombreux plans d'eau** (4 800 avec une densité de 4 à 6 étangs au km²).
- Une **diversité de d'habitats naturels et des milieux remarquables**
- Une **couverture boisée importante**, 103 380 ha de forêt soit 41 % du périmètre dont **98 % est privée et morcelée**.
- Près de 50 % des surfaces du parc dédiée à l'agriculture.

À l'horizon 2050, il sera soumis aux évolutions climatiques suivantes :

- **Evolution des températures** : +2°C par rapport à la température moyenne de 1990
- **Variation saisonnière du cumul de précipitations** : hausse modérée en hiver, baisse en été, diminution de cumul d'avril à octobre
- **Multiplication des évènements extrêmes** plus fréquents et dévastateurs

.... entraînant un certain nombre d'aléas dont :

- Une diminution drastique du **nombre de jours de gel**
- Une multiplication par 4 du **nombre de jours de vagues de chaleur**
- Une augmentation des épisodes de **sécheresse, retrait/gonflement des argiles et feux de forêts**
- Une augmentation des **inondations, crues et glissements de terrains**

*NB : les impacts hydromorphologiques sur le fonctionnement des bassins versants sont irréversibles au-delà de 3 plans d'eau par km²

Ces variations climatiques auront **des effets conséquents sur les ressources naturelles** du parc notamment :

- Une **réduction de la quantité et qualité de l'eau** : baisse de 30 % à 50 % du débit des rivières, hausse de 10 à 30 % de l'évapotranspiration ou encore une augmentation du risque d'eutrophisation sur les nombreux plans d'eau du parc
- Une **modification des aires de distribution des espèces** avec l'apparition de nouvelles espèces invasives et de ravageurs et la disparition d'autres espèces.
- Une **augmentation des épisodes de pollutions** en été (ozone) et en hiver (particules fines)
- Un réchauffement et une **dégradation de la qualité et de la productivité des sols**

....entraînant des effets importants sur les activités économiques et sur la population du parc :

- **Sur l'agriculture** : limitation de la disponibilité en eau pour l'irrigation, prolifération de **maladies**, impacts sur les rendements,...
- **Sur la santé** : vulnérabilité de la **population vieillissante** aux fortes chaleurs, augmentation des maladies cardiovasculaires et respiratoires, des allergies,...
- **Sur les infrastructures, les logements** : fragilisation des infrastructures, **précarité énergétique** et inconforts thermiques dans les bâtiments,...
- **Sur le tourisme** : possible réduction de la valeur spécifique des paysages, **fragilisation du tourisme « nature »** (feux de forêts, problème sur la qualité des eaux de baignades)

LES SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE – SCÉNARIOS RCP

Les profils RCP (Representative Concentration Pathways) sont des trajectoires d'évolution des émissions et des concentrations des gaz à effet de serre et des aérosols.

Les 4 RCP ci-dessous présentent des évolutions possibles à l'horizon 2100 en fonction de l'évolution des émissions. Leur numéro correspond au forçage de bilan radiatif atteint en 2100. Plus la valeur du bilan radiatif est élevée, plus le système terre-atmosphère gagne en énergie et se réchauffe.

Le Scénario RCP 2.6 - >50 % de probabilité de limiter la T° à 2°C

Il s'agit du scénario le plus optimiste construit par le GIEC. Il considère une forte diminution des émissions de gaz à effet de serre avec un pic culminant avant 2050. Il permettrait de conserver un écart à la température moyenne sur le globe inférieur à 2°C et serait le seul qui permettrait de respecter l'accord de Paris.

Le scénario RCP 4.5 :

Il s'agit du scénario dit moyen-bas considérant une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre avant la fin du XXIème siècle à un niveau faible.

Le scénario RCP 6

Il s'agit du scénario dit moyen-haut considérant une stabilisation des émissions actuelles de gaz à effet de serre avant la fin du XXIème siècle à un niveau moyen.

Le scénario RCP 8.5 – >50 % de probabilité de dépasser les +4°C

Il s'agit du scénario le plus pessimiste considérant une absence de politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre. Les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter et entraînent des conséquences irréversibles.

Le **bilan radiatif** de la Terre quantifie la différence entre l'énergie reçue et perdue par le système climatique terrestre, donc au niveau de l'atmosphère du sol et des océans. Lorsque le bilan est nul, la température moyenne de notre planète reste stable.

Les scénarios d'émissions RCP sont utilisés en entrée de modèles climatiques établis à l'échelle de la planète.

La résolution des modèles globaux est cependant insuffisante pour représenter les phénomènes météorologiques locaux et les événements extrêmes. Il faut donc opérer une descente d'échelle, qui consiste en l'utilisation de modèles climatiques régionaux, qui sont plus fins.

Les projections disponibles sur le portail DRIAS

<https://www.drias-climat.fr/>

Le portail DRIAS géré par Météo France met à disposition un jeu de données de 12 couples de modèles globaux et régionaux. Ces simulations ont ensuite été corrigées afin d'éliminer les biais par rapport aux observations locales. Les projections intègrent les scénarios d'émission de gaz à effet de serre.

Dans le cadre du diagnostic, nous avons utilisé les projections du portail DRIAS en ciblant le scénario RCP 8.5 qui est retenu aujourd'hui comme scénario probable par le ministère de la transition écologique.

Climadiag Commune

<https://meteofrance.com/climadiag-commune>

Le site Climadiag géré par Météo France propose une liste d'indicateurs climatiques ciblés par commune.

En revanche, les indicateurs de Climadiag ciblent l'évolution à l'horizon du milieu du siècle dans le scénario RCP 4.5.

Il faudra donc être vigilant à la lecture du document quant au scénario utilisé.

Evolutions climatiques sur le PNR-PL

TEMPERATURES

+2 à +4°C à l'horizon 2050 par rapport à la température moyenne de 1990

PRÉCIPITATIONS

Hausse modérée en hiver, baisse en été
Diminution du cumul d'avril à octobre
Evènements climatiques extrêmes + fréquents et dévastateurs

GEL

Diminution drastique du nombre de jour de gel

CHALEURS, CANICULES

Nombre de jour de chaleur multiplié par 4

SECHERESSES

Augmentation des épisodes de sécheresse, retrait/gonflement des argiles, feux de forêts

INONDATIONS

Augmentation des inondations, crues, glissements de terrains

Impacts sur les ressources

QUANTITÉ ET QUALITÉ DE L'EAU

BIODIVERSITE

QUALITÉ DE L'AIR

SOL

Impacts sur les activités humaines

AGRICULTURE

SANTÉ

URBANISME, HABITAT, LOGEMENT

TOURISME

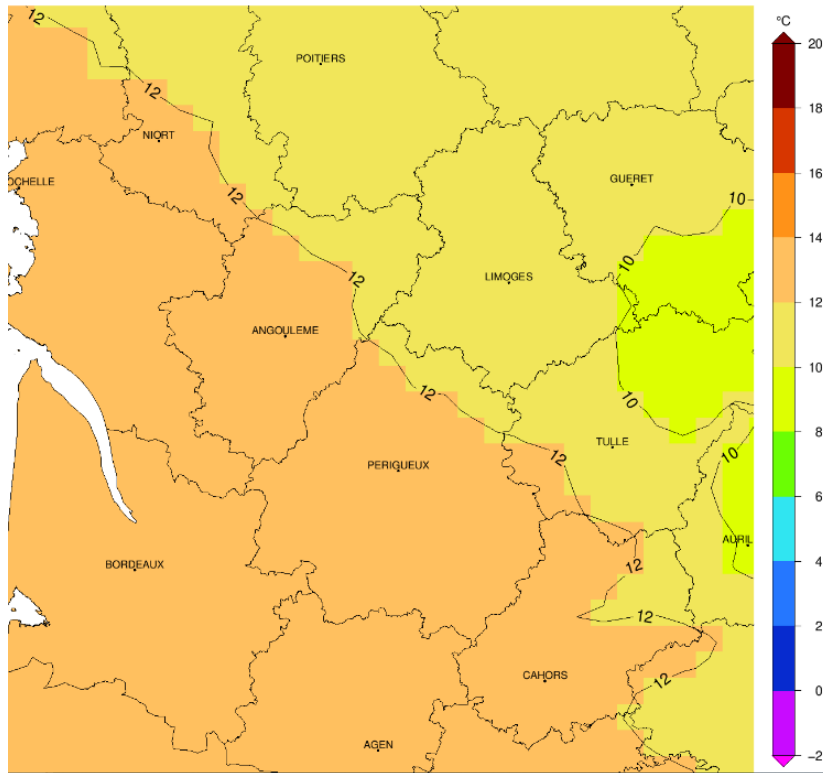
CLIMAT ACTUEL ET CLIMAT À HORIZON 2050 SUR LE PNR-PL EVOLUTION DES TEMPÉRATURES

Le parc se situe au point de transition entre les influences climatiques océaniques et atlantiques à l'ouest, méridionale au sud est et continental à l'est. Certains sites affichent un caractère sub-montagnard. - **Extrait diagnostic du Parc Périgord**

Limousin, 2008

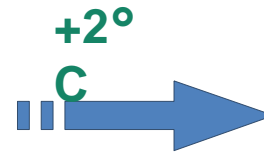
cDrias
la future du climat
Température moyenne [°C]
pour le Jeu de données de référence
Période de Référence (1976-2005) - Moyenne annuelle
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 : médiane de l'ensemble

Climat récent



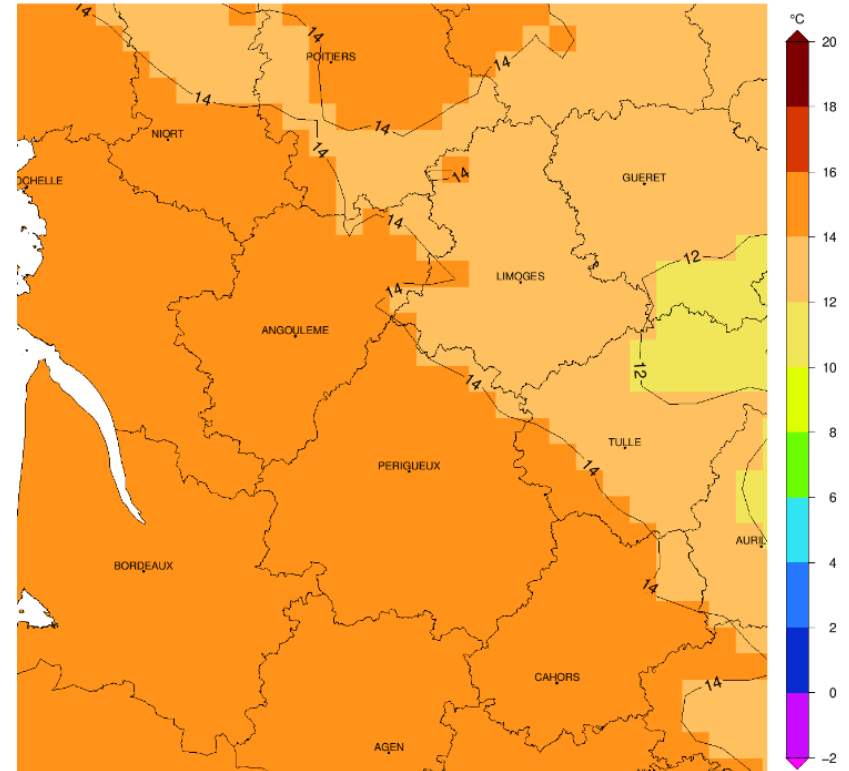
- **Température moyenne annuel : 10 à 14°C**
- Hiver : 4 à 6°C
- Printemps : 10 à 12°C
- Été : 18-20°C
- Automne : 12-14°C

**charte du PNR Périgord
Diagnostic**



cDrias
la future du climat
Température moyenne [°C]
pour le RCP8.5 : Scénario sans politique climatique
Horizon moyen (2041-2070) - Moyenne annuelle
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 : médiane de l'ensemble

2050 RCP 8,5



- **Température moyenne annuel en 2050: 12° à 16°C**
- Hiver : 6° à 8°C
- Printemps : 12°C à 14°C
- Été : 20°C à 24°C
- Automne : 14°C à 16°C

CLIMAT ACTUEL ET CLIMAT À HORIZON 2050 SUR LE PNR-PL

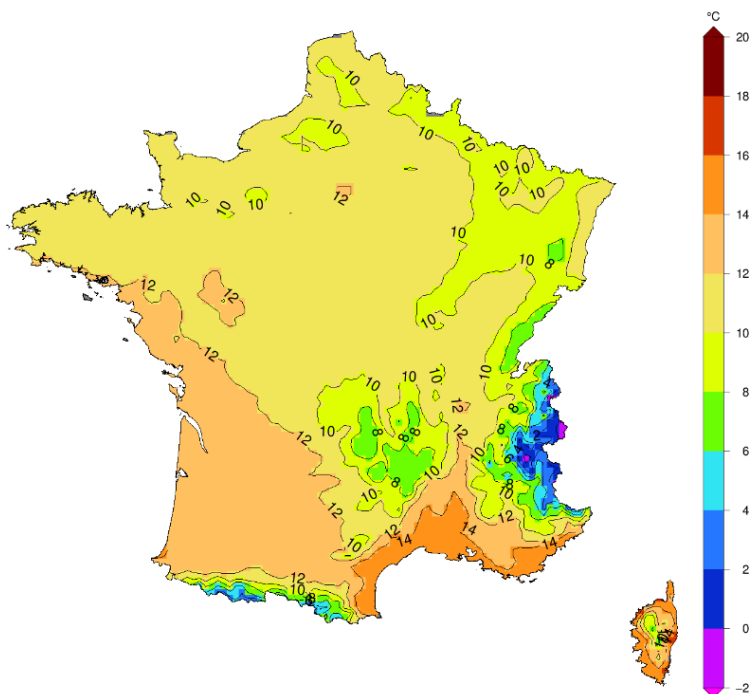
EVOLUTION DES TEMPÉRATURES

À titre de comparaison, voici les chiffres d'évolution de la température moyenne en France métropolitaine :



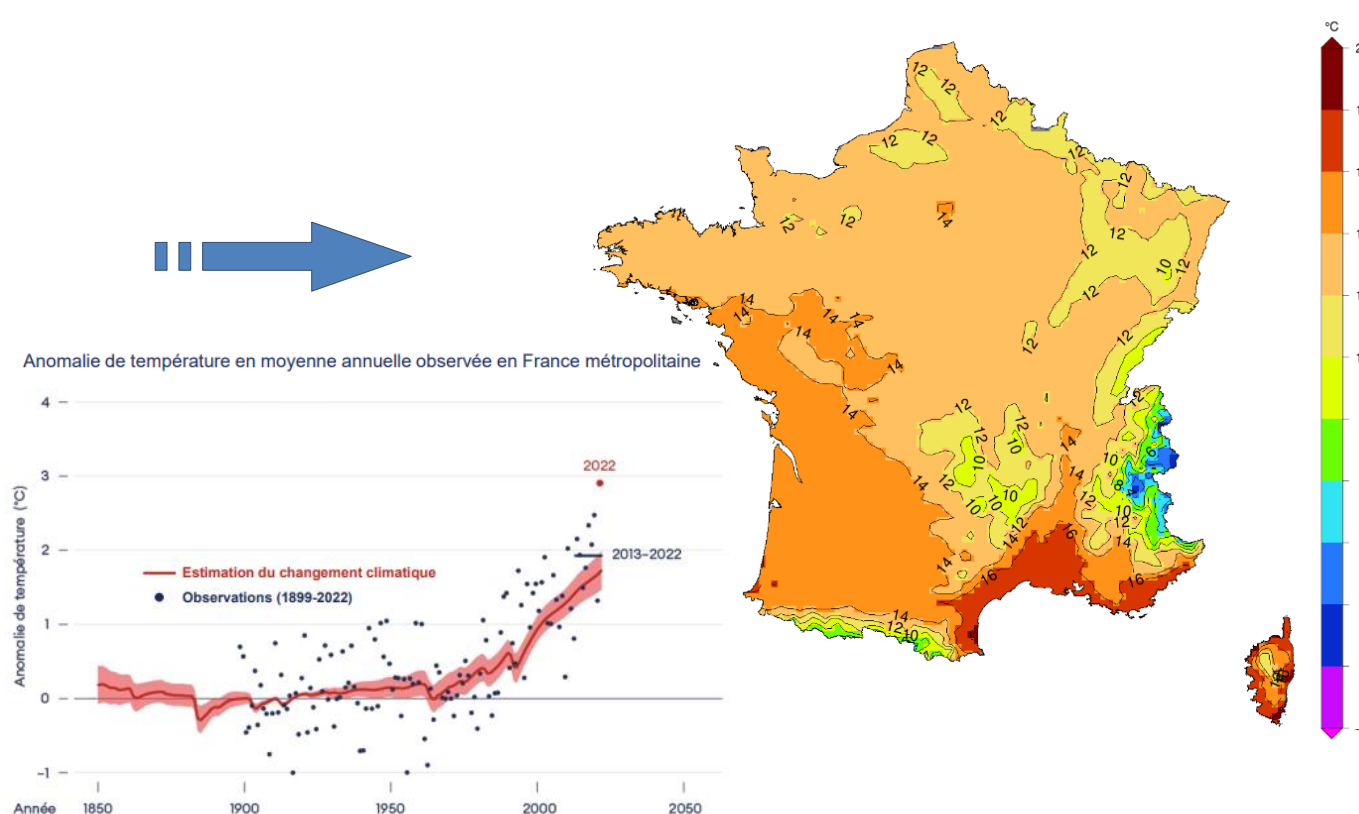
Température moyenne [°C]
pour le Jeu de données de référence
Période de Référence (1976-2005) - Moyenne annuelle
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 : médiane de l'ensemble

Climat récent



Température moyenne [°C]
pour le RCP8.5 : Scénario sans politique climatique
Horizon moyen (2041-2070) - Moyenne annuelle
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 : médiane de l'ensemble

2050
RCP 8,5



France
2013-2022 2022

+1.9°C **+2.9°C**

Cette année exceptionnellement chaude dans le climat actuel (avec 10 % de probabilité d'avoir une année encore plus chaude) atteint le niveau de température moyen que la France connaîtrait vers 2050-2060 si le réchauffement planétaire atteint +2°C.

* par rapport à la période 1900-1930

Monde
2013-2022

+1.15°C

Les années 2015 à 2022 ont été les 8 années les plus chaudes jamais enregistrées sur la surface de la Terre.

** par rapport à la période 1850-1900

Le réchauffement en France pourrait atteindre +4°C d'ici la fin du siècle avec les politiques climatiques mises en œuvre actuellement dans le monde, sans compter que la variabilité naturelle du climat va entraîner des années encore plus chaudes.

Source : Haut Conseil pour le Climat, septembre 2023

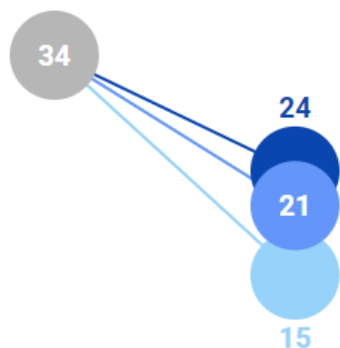
EXEMPLE : ÉVOLUTION DU CLIMAT À LA COQUILLE (24450)

EVOLUTION DES TEMPÉRATURES

Caractéristiques de la commune :

- Département : Dordogne
- Altitude min : 250m
- Altitude max: 432m
- Population : 1 300 habitants environ
- Risques climatiques majeurs identifiés (Géorisques) : Retrait-Gonflement des argiles, Feu de forêt, Inondation, Vague de chaleur, Sécheresse

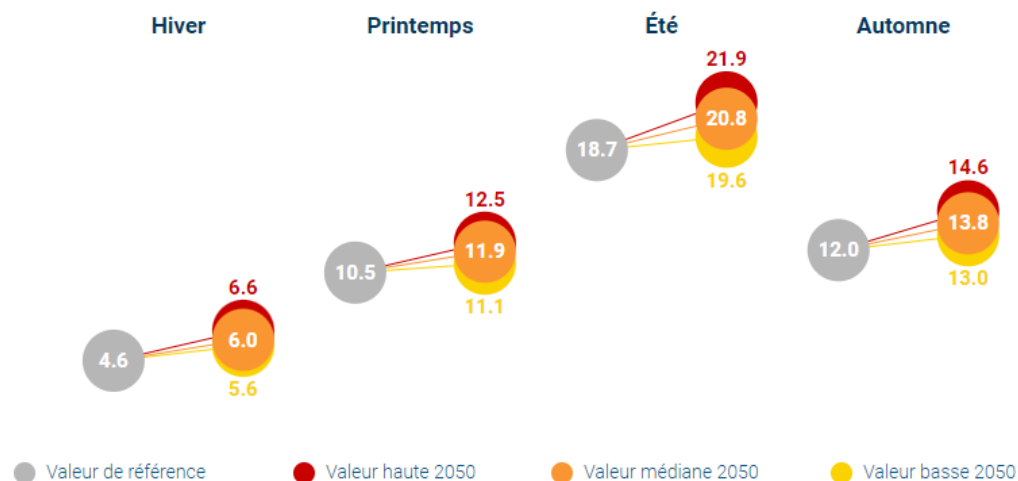
Nombre annuel de jours de gel



● Valeur de référence ● Valeur haute 2050 ● Valeur médiane 2050 ● Valeur basse 2050

Source : Météo France, Climadiag (RCP4.5)

Température moyenne par saison (en °C)



Source : Météo France, Climadiag (RCP4.5)

Hausse de la température à chaque saison entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXIème siècle

Baisse du nombre annuel de jours de gel d'ici le milieu du XXIème siècle

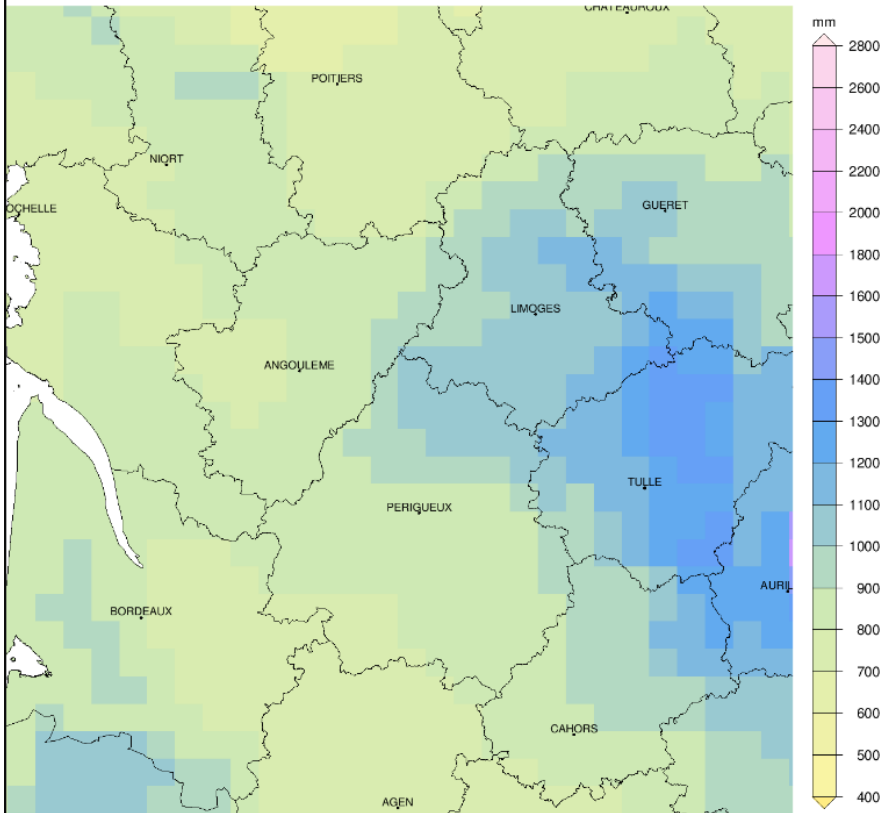
CLIMAT ACTUEL ET CLIMAT À HORIZON 2050 SUR LE PNR-PL

EVOLUTION DES PRÉCIPITATIONS



Cumul de précipitations [mm]
pour le Jeu de données de référence
Période de Référence (1976-2005) - Moyenne annuelle
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 : médiane de l'ensemble

Climat récent



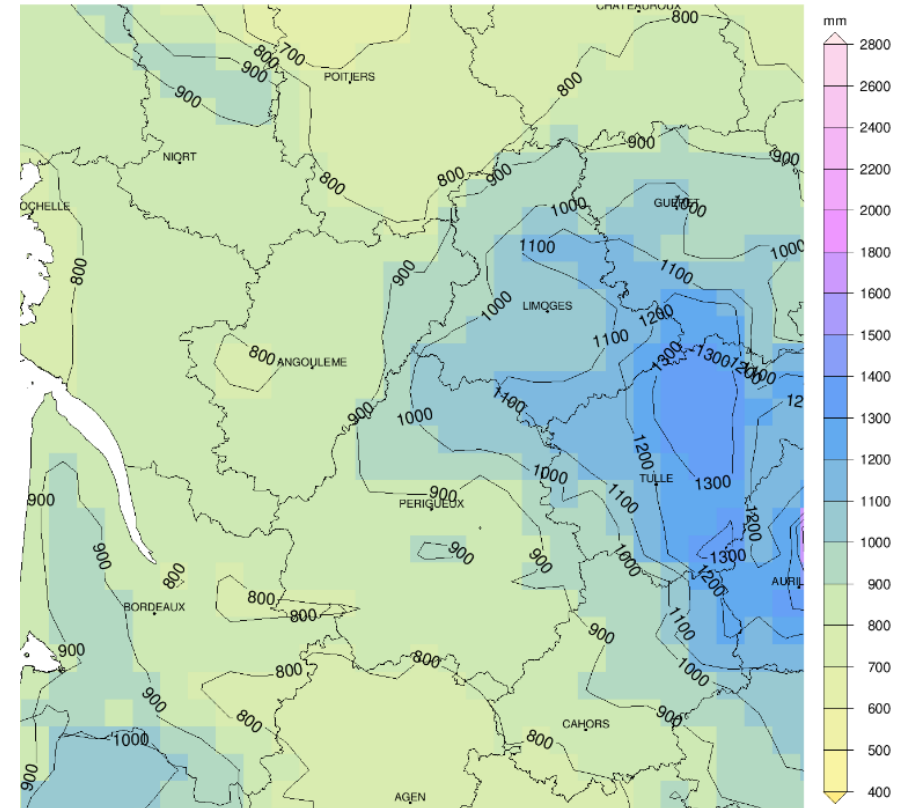
- **Cumul de précipitations annuelles** : 800 à 1100mm avec une répartition saisonnière équilibrée
 - Hiver : 200 à 300mm
 - Printemps : 200 à 300mm
 - Été : 150 à 250mm
 - Automne : 200 à 250mm

Peu d'évolution marquée mais variations saisonnières



Cumul de précipitations [mm]
pour le RCP8.5 : Scénario sans politique climatique
Horizon moyen (2041-2070) - Moyenne annuelle
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 : médiane de l'ensemble

2050 RCP 8,5



- **Cumul de précipitations annuelles** : 800 à 1100mm
- avec une répartition saisonnière équilibrée
 - Hiver : 250 à 350mm (↑)
 - Printemps : 200 à 300mm
 - Été : 150 à 200mm (↓)
 - Automne : 200 à 300mm

du PNR Périgord-Limousin diagnostic

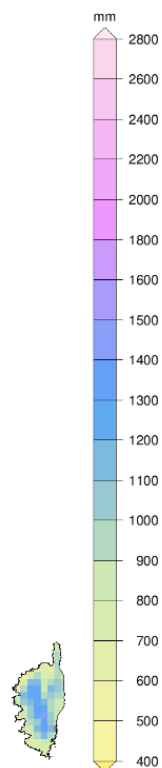
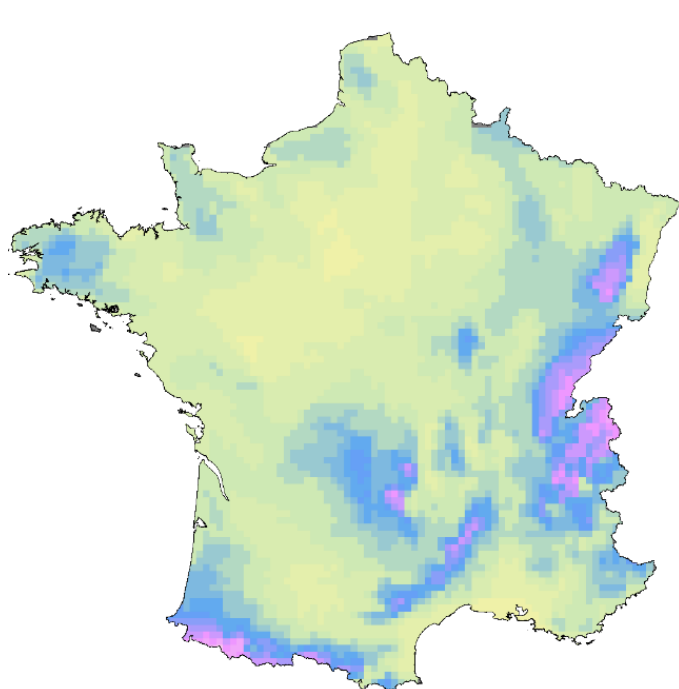
CLIMAT ACTUEL ET CLIMAT À HORIZON 2050 EN FRANCE MÉTROPOLITAINE - EVOLUTION DES PRÉCIPITATIONS

À titre de comparaison, voici les chiffres d'évolution du cumul de précipitation pour la France métropolitaine :



Cumul de précipitations [mm]
pour le Jeu de données de référence
Période de Référence (1976-2005) - Moyenne annuelle
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 : médiane de l'ensemble

Climat récent

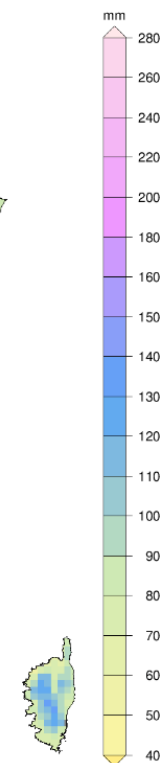
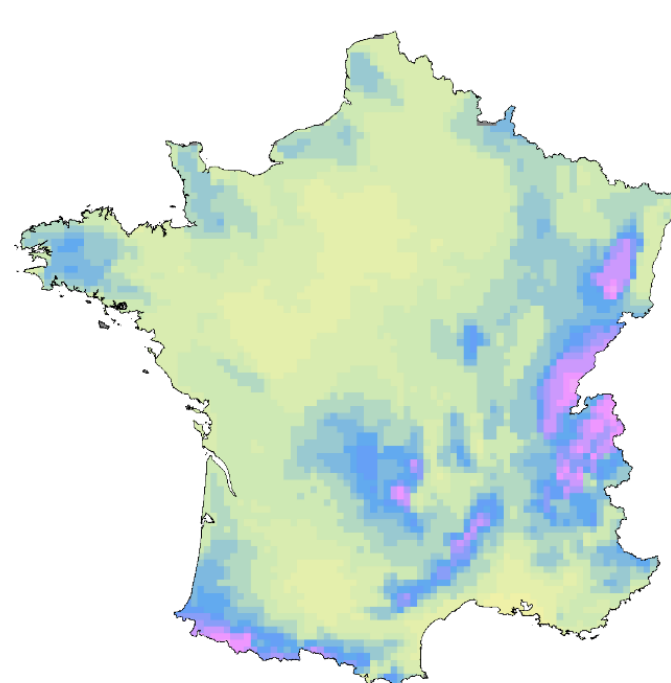


Evolution
cumul annuel :
+3,4 %



Cumul de précipitations [mm]
pour le RCP8.5 : Scénario sans politique climatique
Horizon moyen (2041-2070) - Moyenne annuelle
Produit multi-modèles de DRIAS-2020 : médiane de l'ensemble

2050
RCP
8,5



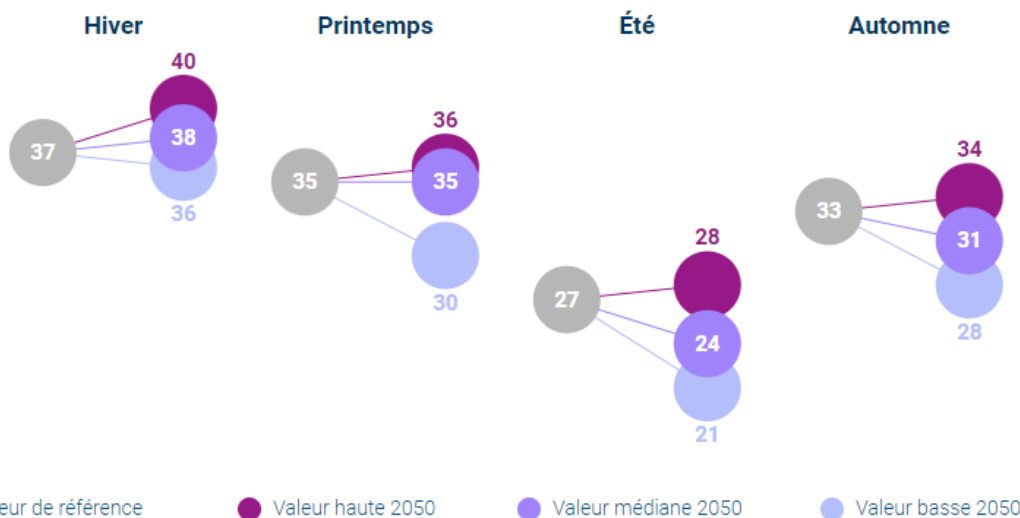
Evolution du cumul de précipitation en hiver : **+15,8 %**
Evolution du cumul de précipitation en été : **-11 %**

EXEMPLE : ÉVOLUTION DU CLIMAT À LA COQUILLE (24450) PRÉCIPITATIONS

Caractéristiques de la commune :

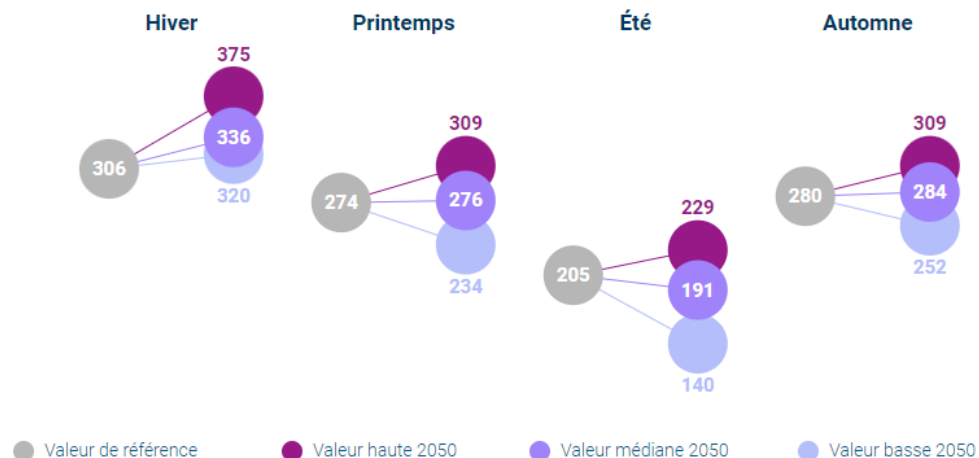
- Département : Dordogne
- Altitude min : 250m
- Altitude max: 432m
- Population : 1 300 habitants environs
- Risques climatiques majeurs identifiés (Géorisques) : Retrait-Gonflement des argiles, Feu de forêt, Inondation, Vague de chaleur, Sécheresse

Nombre de jours par saison avec précipitations



Source : Météo France, Climadiag (RCP4.5)

Cumul de précipitations par saison (en mm)



Source : Météo France, Climadiag (RCP4.5)

Hausse en hiver et baisse en été des cumuls de précipitations entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXIème siècle

Très légère hausse et baisse en été du nombre annuel de jours avec précipitations d'ici 2050

SYNTHÈSE : ÉVOLUTION DU CLIMAT SUR LE PNR-PL

A l'horizon 2050, la hausse de la température se poursuivra avec notamment:

- +2°C en hiver, au printemps, en automne, +2°C à +4°C en été
- le nombre de jours très chaud ($T > 35^{\circ}\text{C}$) va sensiblement augmenter et le nombre de jours et de nuit anormalement chauds vont à minima doubler.
- le nombre de jours en vague de chaleur va être multiplié par 4.
- Le nombre de jours de gel va drastiquement diminuer.

Tendances pour les précipitations :

- Hausse en hiver, baisse en été
- Diminution du cumul de précipitation d'avril à octobre
- Nombre de jours avec fortes précipitations en augmentation
- Évènements climatiques extrêmes plus fréquents et dévastateurs

Les impacts du changement climatique sont multiples. Il a des effets sur les écosystèmes, la santé des êtres humains, les infrastructures et les activités économiques. Certaines conséquences sont déjà visibles et vont s'intensifier.

Evolutions climatiques sur le PNR-PL

TEMPERATURES

+2 à +4°C à l'horizon 2050 par rapport à la température moyenne de 1990

PRÉCIPITATIONS

Hausse modérée en hiver, baisse en été
Diminution du cumul d'avril à octobre
Evènements climatiques extrêmes + fréquents et dévastateurs

GEL

Diminution drastique du nombre de jour de gel

CHALEURS, CANICULES

Nombre de jour de chaleur multiplié par 4

SECHERESSES

Augmentation des épisodes de sécheresse, retrait/gonflement des argiles, feux de forêts

INONDATIONS

Augmentation des inondations, crues, glissements de terrains

Impacts sur les ressources

QUANTITÉ ET QUALITÉ DE L'EAU

BIODIVERSITE

QUALITÉ DE L'AIR

SOL

Impacts sur les activités humaines

AGRICULTURE

SANTÉ

URBANISME, HABITAT, LOGEMENT

TOURISME

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES BASSINS VERSANTS DU PNR-PL

Le PNR-PL est situé en tête de **3 bassins versants**.

Le bassin de la Vienne couvre 20 % du territoire. Il appartient au grand bassin de la Loire et ressort de la compétence de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Les bassins de la Charente et de la Dordogne représentent 80 % du territoire. Ils ressortent de la compétence Agence de l'eau Adour-Garonne.

Quelques chiffres clés

Bassin de la Dordogne :

Source : Agence de l'eau Adour-Garonne

- +2°C
- -30 % du débit des rivières
- +10 à +30 % d'évapotranspiration
- Jusqu'à -15 % des précipitations efficaces
- Sécheresse des sols plus rapide et plus sévère 1 année sur 2
- Vulnérabilité importante des bassins de l'Isle et de la Dronne
- Augmentation du risque d'eutrophisation sur les nombreux plans d'eau du bassin
- Forte vulnérabilité de la biodiversité du bassin

Bassin de la Charente

Source : Agence de l'eau Adour-Garonne

- +2 à +2,5°C
- -30 % du débit des rivières
- Jusqu'à -15 % des précipitations efficaces
- Vulnérabilité très forte pour la disponibilité des eaux de surface
- Sécheresses sévères 7 à 8 années sur 10
- Risque d'eutrophisation des eaux et de dégradations des milieux aquatiques
- Les faibles débits des cours d'eau en période d'étiage vont s'accroître.



Bassin de la Vienne :

Source : Etude prospective sur le changement climatique sur la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de la Vienne, 2021-2022 – LIFE Eau et Climat

- +2 °C
- Hausse de l'évapotranspiration de +10 à +15 % en automne, +10 % en été
- Baisse de 50 % des débits d'étiages
- Intensification des pluies extrêmes sur le bassin de la Vienne
- Légère augmentation du nombre de jours de sécheresse
- Les événements de sécheresses liés au déficit d'humidité des sols devraient s'aggraver rapidement et intensivement.

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA RESSOURCE EN EAU

Eau

→ **Baisse des niveaux d'eau et débits :**

- diminution de la **disponibilité** de la ressource en eau,
- **tensions sur les réserves** en eau, **conflits d'usage** (eau potable, agriculture, tourisme,...)
- augmentation des **prélèvements d'eau souterraine** induite par la diminution des ressources disponibles en surface (déjà visibles)
- **gestion plus complexe** des eaux pluviales des crues

→ **Hausse de la température des eaux :**

- baisse en O₂, **mortalité piscicole**
- dégradation de la **qualité des eaux** (augmentation des contaminants et de leur toxicité)
- en cas d'inondation, saturation sur les **capacités de traitement** des stations d'épuration
- augmentation des **coûts de traitement** de l'eau potable et des eaux usées

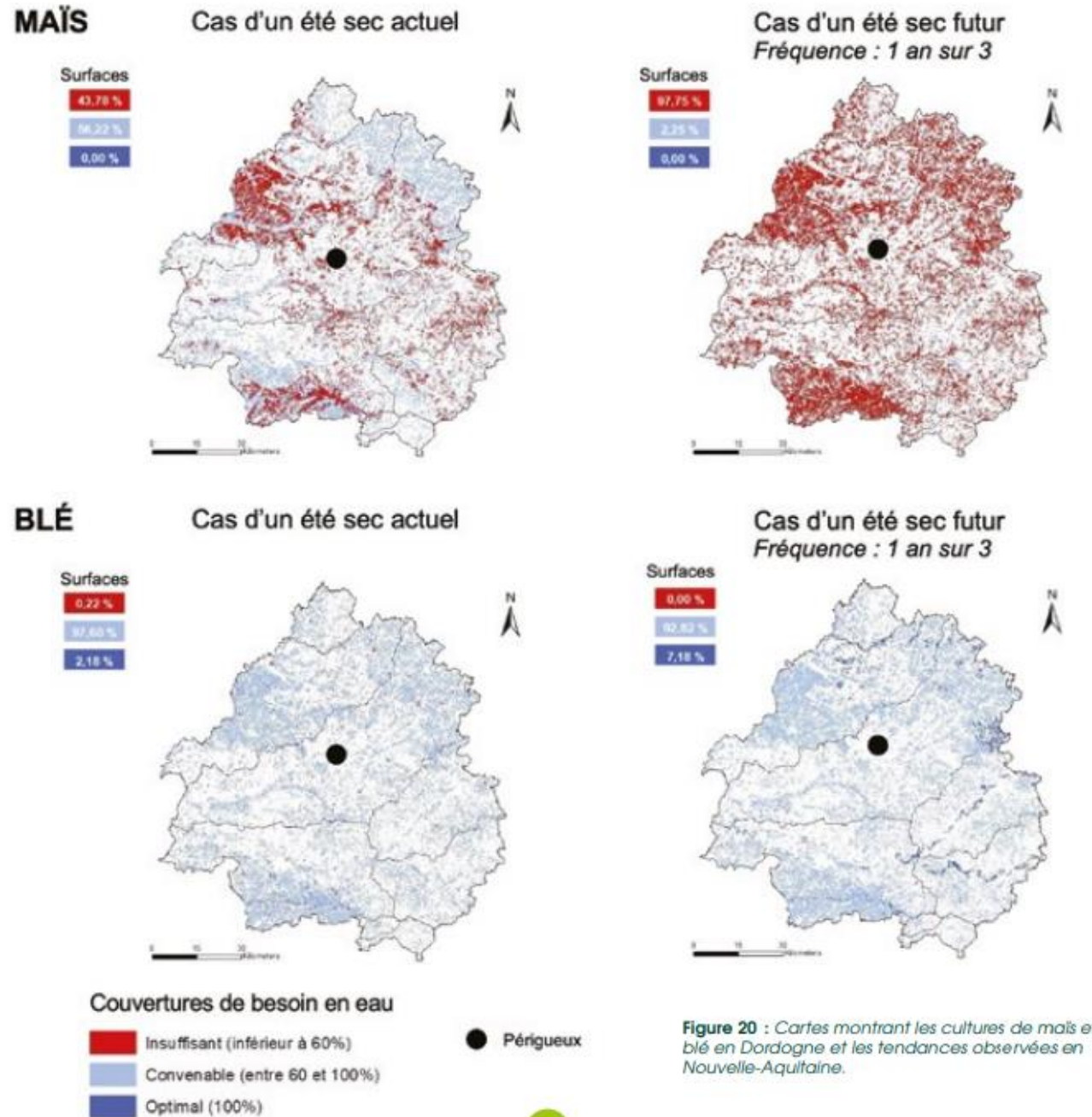


Figure 20 : Cartes montrant les cultures de maïs et blé en Dordogne et les tendances observées en Nouvelle-Aquitaine.

Source : AcclimaTerra 2024 – Cahier thématique gestion quantitative de l'eau et usages agricoles sous contraintes climatiques

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES ÉCOSYSTÈMES ET LES ESPÈCES

Le changement climatique **modifie les interactions entre les espèces et leurs milieux de vie dans les écosystèmes.**

Avec l'augmentation des températures, les individus sont contraints de sortir de leur zone de préférence thermique – selon leur seuil de tolérance. Le changement climatique impacte également la **productivité des écosystèmes, la répartition des espèces, leur cycle de vie** (reproduction, alimentation, migration, abris), la disponibilité des habitats pourrait favoriser le **développement d'espèces invasives** au détriment d'espèces locales.

Biodiversité

- Modification des dates de floraison et de fructification (**phénologie**)
- Modification des **aires de répartition** faune et flore
- Augmentation de l'**évapotranspiration** et du **stress hydrique**
- Arrivée de **nouvelles espèces parfois invasives** (berce de caucase, grenouille taureau...)
- Fragilisation et **disparition de d'autres espèces** (sonneur à vendre jaune, moule perlière, truite fario,...)
- **Attaques sanitaires** (ravageurs, maladies, espèces invasives, pathogènes) (exemple : maladie de l'encre châtaigneraies) – aires de distributions déterminées par les températures hivernales qui se réchauffent et donc favorisent l'expansion

Illustration sur la Rainette verte (*Hyla arborea*)

Les rainettes vertes affectionnent les milieux marécageux et boisés, à proximité de l'eau. Cette espèce —sentinelle climat— est menacée d'extinction en France (UICN, 2015) et les espaces propices à son développement devraient fortement réduire à horizon 2050 (RCP 8.5) pour se concentrer dans la Creuse (destruction de des zones humides, sensibilité aux pollutions, faible capacité d'adaptation et de déplacement).

Illustration Truite fario (*Salmo trutta*)

Indicatrice de bon état des cours d'eau par sa forte sensibilité à la pollution, la *truite fario* est aussi très sensible à la hausse des températures des cours d'eau. Sa zone de préférence thermique s'étend de 4 à 19 °C. Au-delà, elle atteint son seuil de tolérance (situation de stress physiologique). **A partir de 25 °C, la zone létale supérieure est atteinte.**

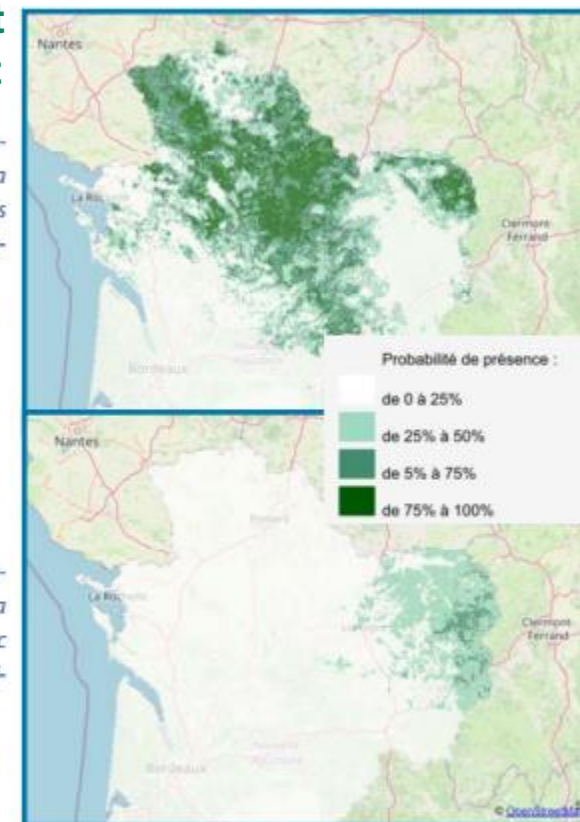
Climat récent

Aire potentiellement favorable à la Rainette verte dans les **conditions actuelles**



2050

Aire potentiellement favorable à la Rainette verte avec le **RCP 8.5 à horizon 2050**



Source : © GEREPI-CNRS (laboratoire Ecologie et Biologie des Interactions UMR CNRS 7267 Université de Poitiers et UMR CNRS 7324 CITERES Université de Tours), 2019.

LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Air/atmosphère

- réchauffement de l'air
- augmentation de la **pollution atmosphérique** en été (pics d'**ozone**) et en hiver (moins de dispersion des **particules fines**) – aujourd'hui en moyenne 8 jours/an d'épisodes de pollution sur le PNR-PL
- allongement de la saison des **pollens**
- dégradation de la qualité de l'air dûe aux **incendies** plus fréquents

Bilan 2022 Concentration en O₃

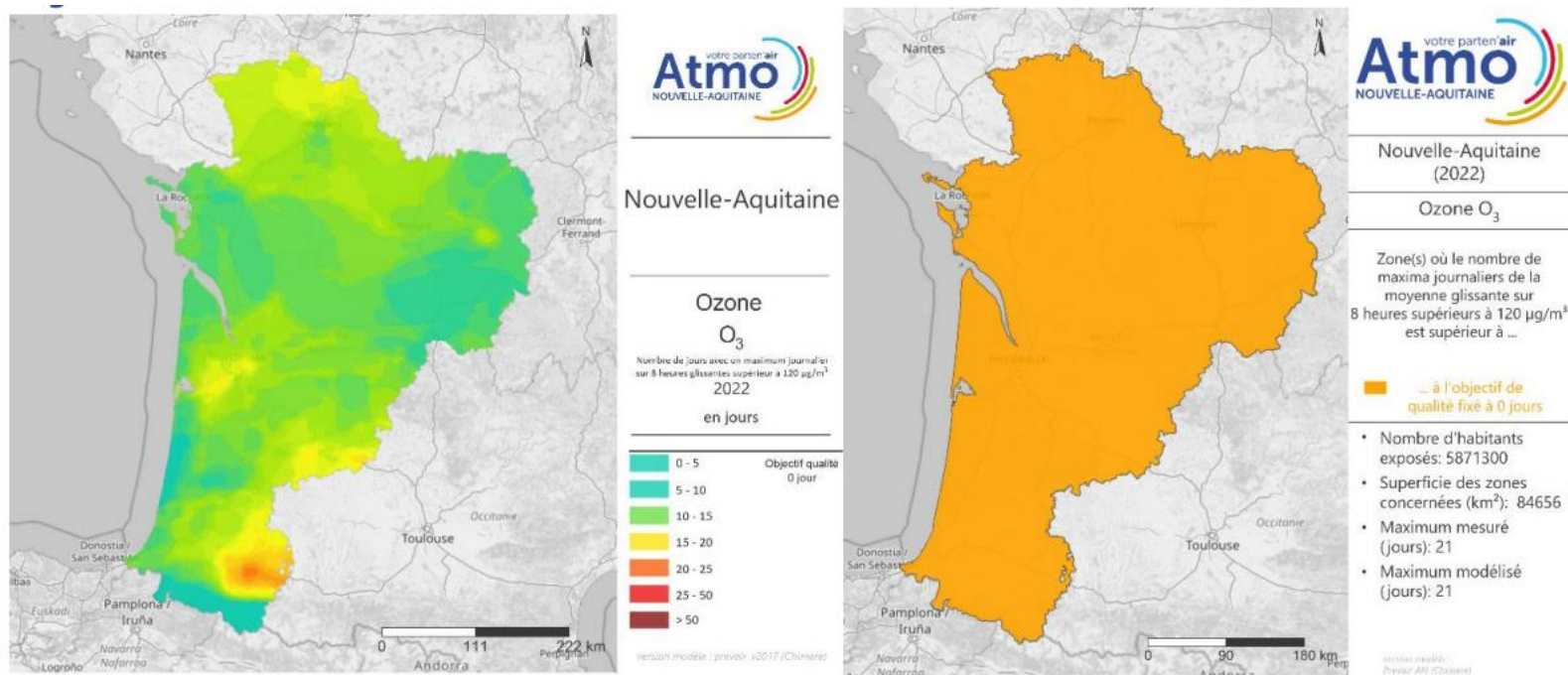
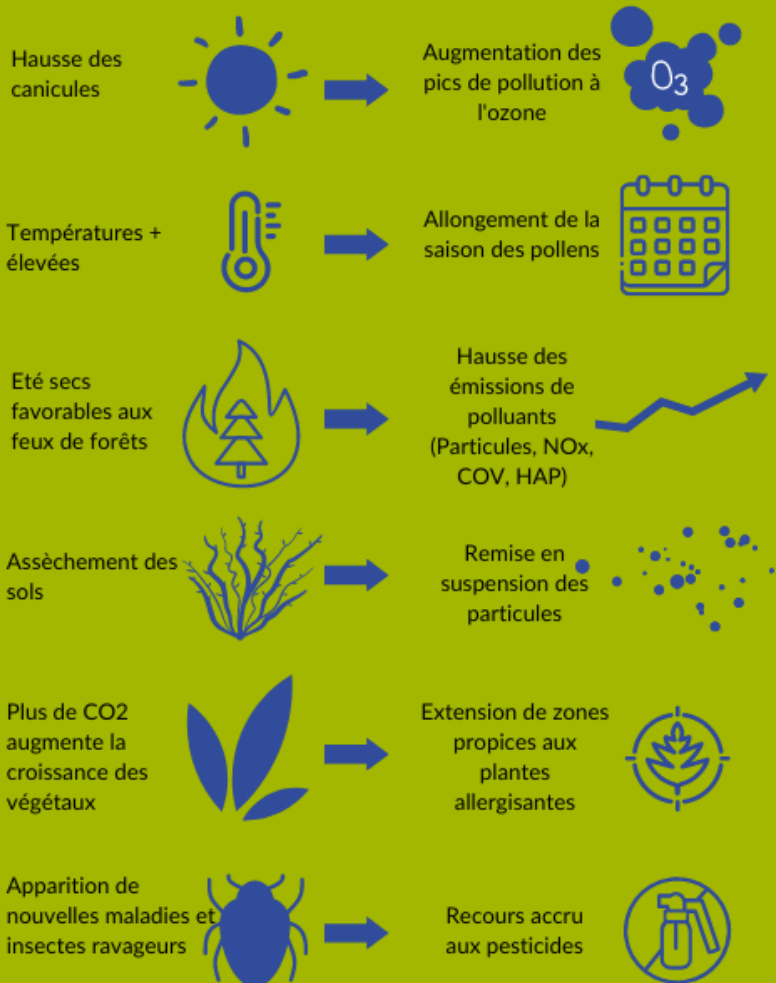


Figure 2 : cartographies du nombre de jours de dépassement de l'objectif de qualité - santé - en ozone pour l'année 2022 (à gauche) et du nombre de jours de dépassement de la valeur cible - santé - en ozone sur la période 2020-2022 (à droite) sur la région Nouvelle-Aquitaine

Source : ATMO Nouvelle-Aquitaine

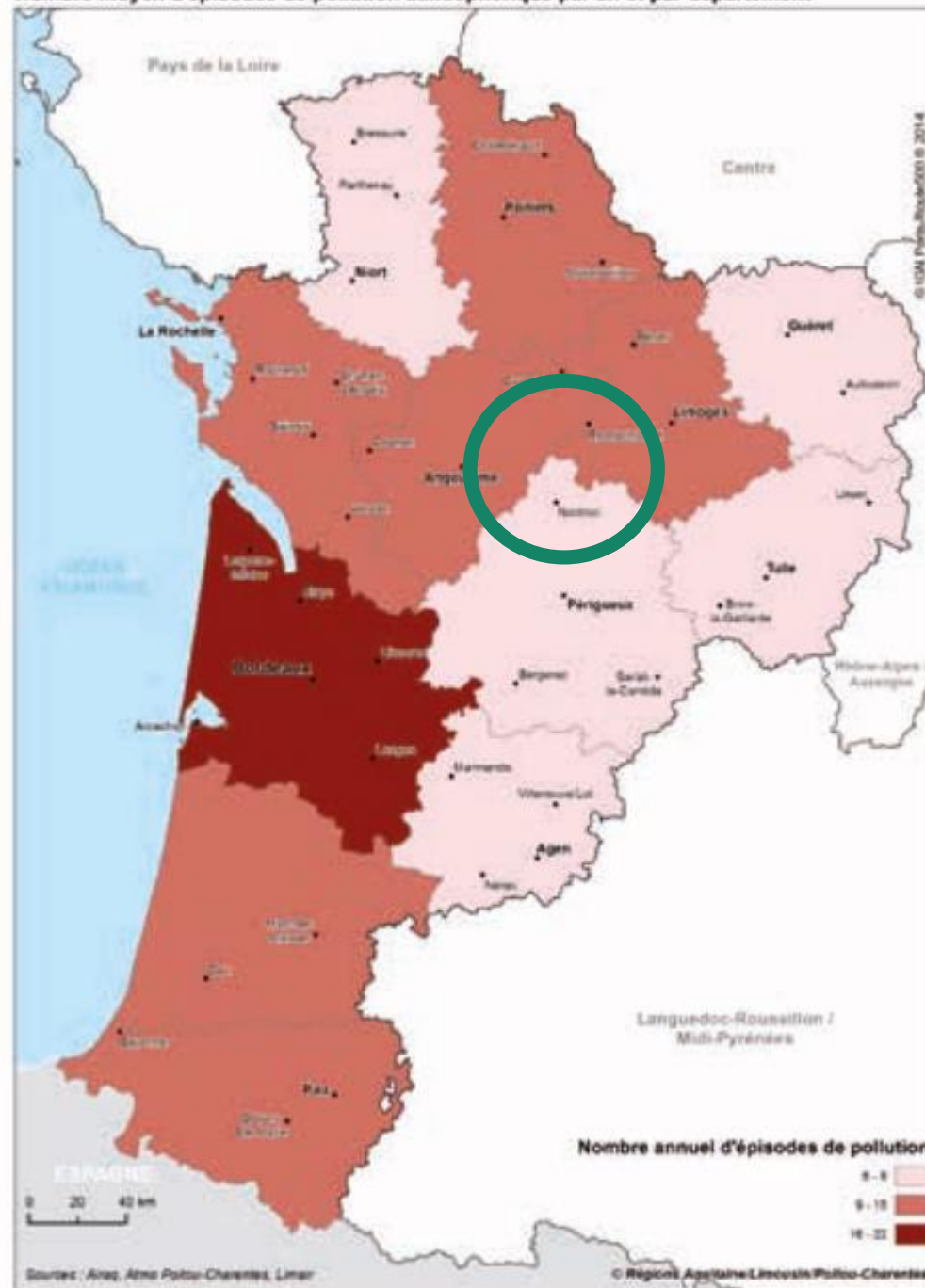
Le CLIMAT impacte l'AIR



Episodes de pollution

Date d'édition : 24/06/2013

Nombre moyen d'épisodes de pollution atmosphérique par an et par département



LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES SOLS

Sols

- **augmentation de la sécheresse des sols** avec intensité plus importante au printemps et en été → qui va entraîner une **augmentation du ruissellement** des précipitations et limiter leur pénétration dans les sols
- **dégradation de la qualité des sols** (structure biologique, matière organique)
- **diminution des capacités de production** des sols
- **réchauffement des sols** augmente la quantité de phosphore et d'azote extractibles emportés par les eaux de lessivages → augmentation concentration dans les eaux de surfaces et souterraines

Extrait AcclimaTerra 2024 - Cahier thématique gestion quantitative de l'eau eau et agriculture :

La productivité de sols

«La **hausse de température** entraînera notamment une augmentation de l'activité biologique des sols, donc de la minéralisation de la matière organique présente, conduisant à une perte de carbone plus importante avec **répercussions importantes sur la fertilité des sols et sur l'agriculture**, ainsi que de probables effets sur le cycle de l'azote.

Par ailleurs, la réponse des plantes à l'**élévation du CO2 atmosphérique** peut entraîner des risques de **manque des nutriments** comme l'azote et le phosphore.».

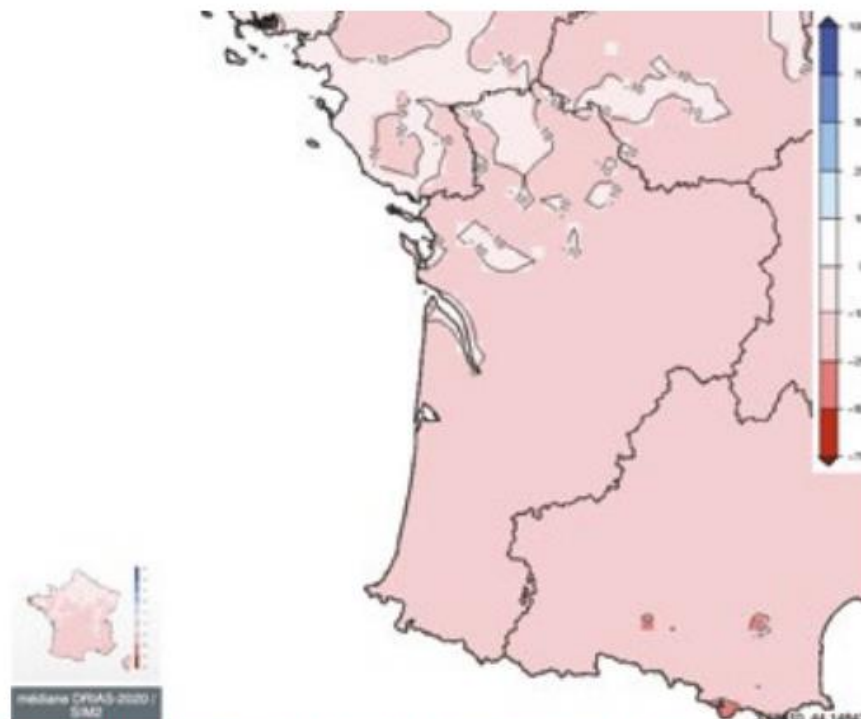


Figure 11 : Écart relatif de l'indicateur moyen d'humidité des sols (SWI)² : différence entre la période considérée et la période de référence. RCP8.5 : Scénario avec émissions non réduites, Horizon lointain (2071-2100) - Moyenne annuelle. Produit multi-modèles : médiane de l'ensemble modèle hydrologique SIM2 forcé par l'ensemble DRIAS-2020. Modélisation sur le site <https://www.drias-eau.fr>.

Extrait AcclimaTerra 2024- Cahier thématique gestion quantitative de l'eau eau et agriculture :

« Les données issues d'EXPLORE2 indiquent à l'**horizon 2071-2100 une baisse relative de l'indice d'humidité des sols de l'ordre de 25 %** sur l'ensemble du territoire régional à l'exception de secteurs limités en Deux-Sèvres, Vienne et Charente-Maritime pour lesquels la baisse de l'index serait seulement de l'ordre de 10 % ».

Evolutions climatiques sur le PNR-PL

TEMPERATURES

+2 à +4°C à l'horizon 2050 par rapport à la température moyenne de 1990

PRÉCIPITATIONS

Hausse modérée en hiver, baisse en été
Diminution du cumul d'avril à octobre
Evènements climatiques extrêmes + fréquents et dévastateurs

GEL

Diminution drastique du nombre de jour de gel

CHALEURS, CANICULES

Nombre de jour de chaleur multiplié par 4

SECHERESSES

Augmentation des épisodes de sécheresse, retrait/gonflement des argiles, feux de forêts

INONDATIONS

Augmentation des inondations, crues, glissements de terrains

Impacts sur les ressources

QUANTITÉ ET QUALITÉ DE L'EAU

BIODIVERSITE

QUALITÉ DE L'AIR

SOL

Impacts sur les activités humaines

AGRICULTURE

SANTÉ

URBANISME, HABITAT, LOGEMENT

TOURISME

Grandes cultures

- diminution du **confort hydrique** surtout pour les cultures d'été
- impacts sur les **rendements** (liés aux épisodes de sécheresses répétés avec besoins en eau accrus, gel de printemps pour les cultures précoces)
- augmentation des **besoins en irrigation** pour les cultures irriguées et nouveaux besoins d'irrigation pour des cultures habituellement peu ou non irriguées
- **évolution des dates de récolte** (avancement des semis)
- recherches de variétés moins gourmandes en eau et plus résistantes aux fortes températures
- modification des **ravageurs et des maladies**

Extrait AcclimaTerra 2018 :

« Au cours des dernières années, **la demande en eau des cultures a augmenté de manière significative** en raison de l'augmentation des températures entraînant un accroissement de l'évapotranspiration. »

Extrait Acclimaterra 2018 :

« Concernant la **santé des cultures**, une diminution du risque « maladies » durant les mois les plus secs et chauds (du mois de mai au mois de septembre inclus) est envisagée avec une réduction des pertes de rendement associées. Par contre les **risques pourraient être accrus en fin d'automne (novembre) et au début du printemps (mars et avril)** en raison de conditions climatiques assez douces et humides affectant davantage les cultures d'hiver (blé, orge, ou colza) ».

Indicateurs « Agriculture » sur le périmètre du PNR-PL illustrant l'impact sur les grandes cultures - *DRIAS 2020, RCP 8.5*

	Climat récent	Valeur médiane 2050	Variations
Nb maximum de jours sec consécutifs*	15 à 25j	20 à 25j	↑
Nb de jours échaudants entre avril et juin (>25°C)	0 à 5j	5 à 15j	↑

*max de jours consécutifs sans précipitation <1mm

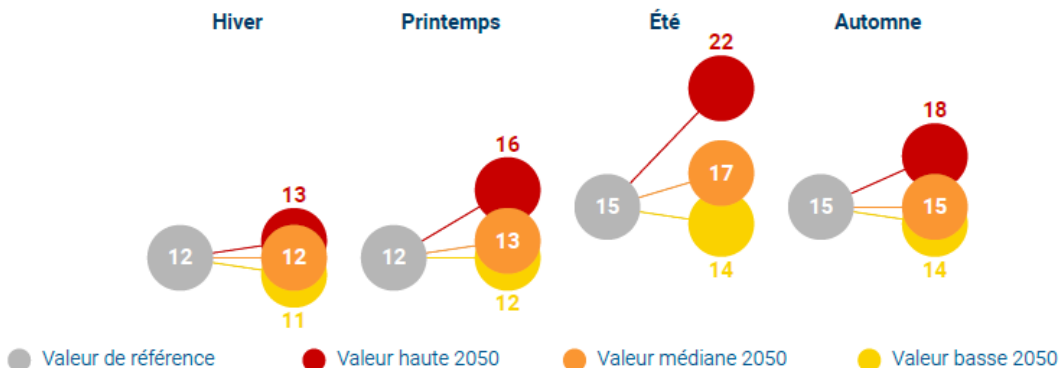
Extrait AcclimaTerra 2018 :

« À l'avenir, l'augmentation attendue de la température pourrait générer une **avancée de la floraison** (de 5 à 15 jours selon les cultures et les périodes), mais aussi un **raccourcissement de la phase de remplissage** des grains qui sera plus important pour les cultures de printemps (d'environ 10 jours pour le maïs et le tournesol à l'horizon 2050). Ces modifications vont **affecter directement et de manière significative la production de ces cultures.** »

EXEMPLE : INDICATEURS AGRICULTURE À LA COQUILLE

Indicateurs "Agriculture"

🌧️ Nombre de jours consécutifs sans précipitations par saison

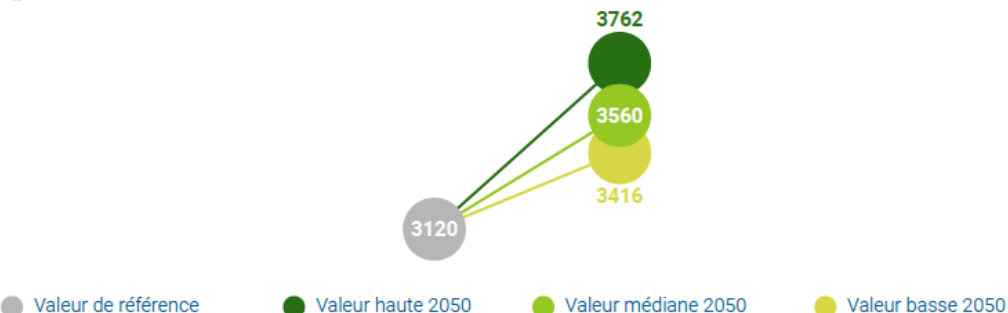


Un jour est considéré sans pluie si les précipitations quotidiennes correspondantes sont inférieures à 1 mm, c'est-à-dire inférieures à 1 litre d'eau par mètre-carré.

L'augmentation du nombre de jours consécutifs sans pluie contribue, avec le renforcement de l'évaporation associée aux températures élevées à l'aggravation du risque de sécheresse

Pour votre commune, le graphe ci-dessus représente l'évolution par saison, entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXI^e siècle, du nombre de jours consécutifs sans pluie.

🌡️ Disponibilité thermique pour le blé (en °C)

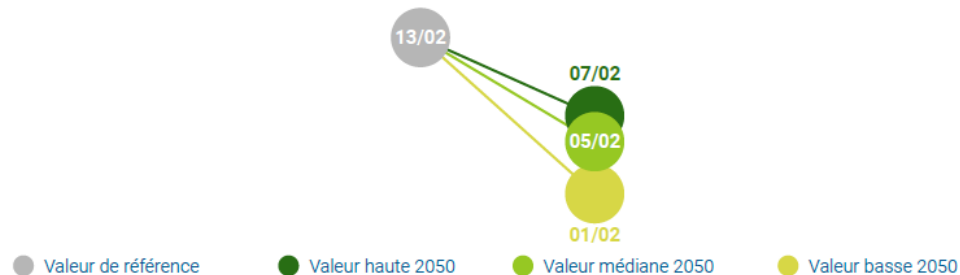


La disponibilité thermique pour le blé est approchée au travers des jours pour lesquels, la température moyenne quotidienne est positive. Pour un exercice donné, la somme des températures moyennes quotidiennes supérieures à 0 °C, durant la période d'octobre à juillet, est un bon indicateur de conditions thermiques favorables ou non à la croissance du blé.

La disponibilité thermique pour le blé va augmenter avec la hausse des températures, ce qui constitue en tant que tel un élément favorable pour la culture du blé. Mais ces conditions thermiques ne préjugent pas des éléments relatifs à la ressource en eau, autre élément clé pour l'agriculture.

Pour votre commune, le graphe ci-dessus représente l'évolution, entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXI^e siècle, de la disponibilité thermique pour le blé.

🌱 Date de reprise de la végétation (en jour/mois)

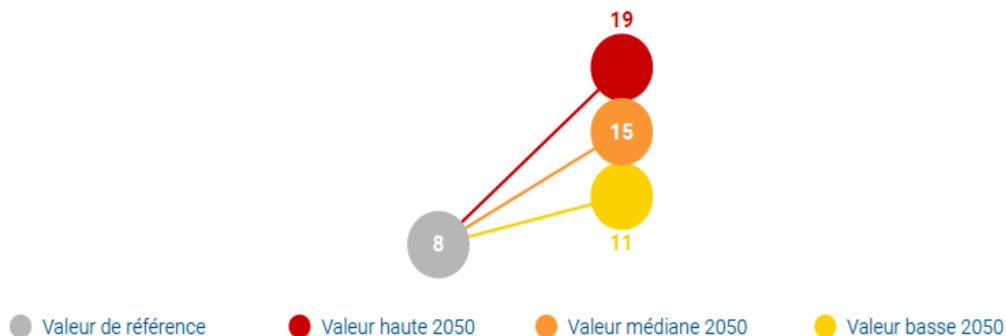


La date de reprise de végétation est déterminée à partir du cumul thermique (somme de température quotidienne en base 0°C) depuis le 1^{er} janvier de chaque année et correspond à la date à laquelle le seuil de 200°C est atteint.

Cette date va devenir plus précoce sur l'ensemble du pays avec le réchauffement climatique. Une conséquence pourrait être une plus grande vulnérabilité aux épisodes de gel tardif qui deviendront certes plus rares, mais sans pour autant disparaître.

Pour votre commune, le graphe ci-dessus représente l'évolution, entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXI^e siècle, de la date de reprise de la végétation.

🌡️ Nombre de jours échaudants entre avril et juin



Un jour est considéré comme échaudant si la température maximale de cette journée dépasse 25 °C. Les jours échaudants entre avril et juin ont un impact négatif pour les grandes cultures.

A l'échelle de la France, le nombre de jours échaudants va augmenter en lien avec les occurrences de chaleur, voire de forte chaleur, plus précoces dans la saison.

Pour votre commune, le graphe ci-dessus représente l'évolution, entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXI^e siècle, du nombre moyen de jours échaudants décomptés d'avril à juin.

rigc

Egalité
Territoires

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Source : Météo France, Climadiag (RCP 4.5)

Élevage, systèmes fourragers

- Gel+stress hydrique => une **baisse de la quantité et de la qualité de la ressource fourragère.**
- **Variabilité inter-annuelle très forte** : augmentation de la production à l'automne et diminution au printemps et à l'été (*cf. schéma ci-dessous*)
- Impacts sur l'**abreuvement** des troupeaux
- **Tensions sur le foncier** pour la production fourragère
- Augmentation de la **température dans les bâtiments agricoles**
- Apparition de **nouvelles maladies** sur les troupeaux

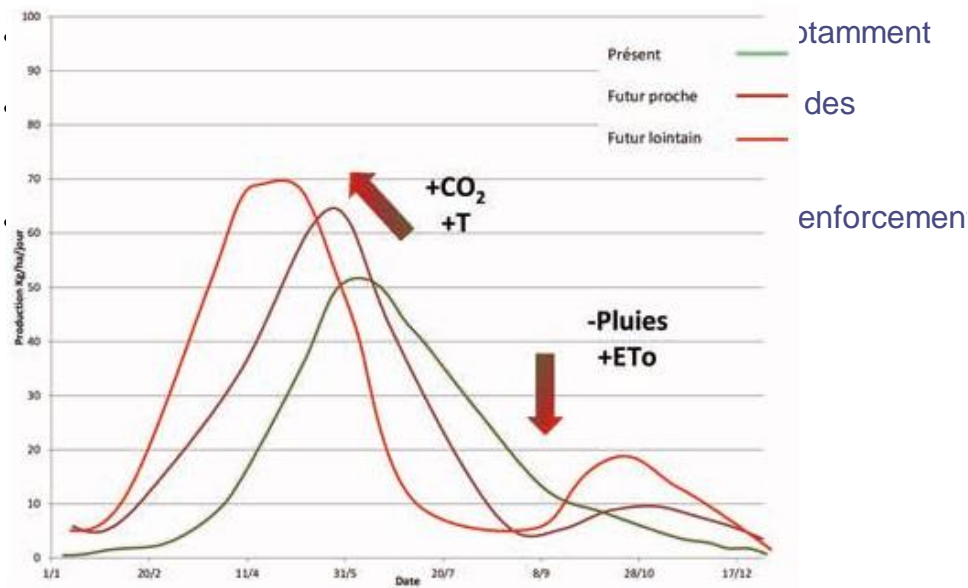


Figure 13 : Evolution annuelle de la production journalière (en kg/ha/jour) au cours de l'année. Exemple de la fétuque élevée à Lusignan, sur sol superficiel, faible fertilisation azotée, scénario A1B simulé avec STICS sur les données météo simulées par le CNRM, INRA (71).

Source : AcclimaTerra 2018

FONCTION AFFECTÉE	CONSÉQUENCES POUR LES DIFFÉRENTES ESPÈCES
	🐄 : RUMINANTS, 🐷 : PORCINS, 🐔 : VOLAILLES
Croissance [25] [27] [28] [29] [30]	<p>🐄 Augmentation des dépôts de lipides (qui nécessitent moins d'énergie que les protéines, et donc produisent moins de chaleur par leur digestion).</p> <p>🐔 Retard de croissance en lien avec un métabolisme calcique altéré et une moindre solidité des os.</p>
Reproduction [31] [32] [33] [34]	<p>🐄 Avance de la maturité sexuelle. Ovulations silencieuses. Durée et intensité des chaleurs (ou œstrus : le moment du cycle où une femelle mammifère est fécondable) réduites. L'induction d'un anoestrus pour des températures supérieures à 38 °C est également possible.</p> <p>🐔 Augmentation de la précocité des pondeuses.</p> <p>🐄 Diminution de la fertilité des femelles. Diminution de la fertilité des mâles (modification de la synthèse de testostérone), diminution du volume des éjaculats, du nombre et de la mobilité des spermatozoïdes par éjaculat, augmentation des anomalies morphologiques des spermatozoïdes.</p> <p>🐄 Mauvaise implantation des embryons. Augmentation de la mortalité embryonnaire. Réduction de la croissance des fœtus pendant la gestation (réduction des flux sanguins au placenta). Allongement de l'intervalle sevrage-œstrus. Augmentation du taux de mortalité et mortalité précoce (déshydratation des nouveau-nés).</p> <p>🐔 Diminution du nombre d'œufs, de l'intensité de ponte et de la longueur des séries de ponte. Diminution du poids moyen des œufs, du poids et du pourcentage d'albumen, du pourcentage de coquille et de sa qualité.</p>
Lactation [26] [33]	<p>🐄 Diminution de la production laitière en lien avec une réduction de la taille de l'animal à la naissance.</p> <p>🐄 Réduction de la croissance mammaire et de la lactation en lien avec une baisse de la production d'œstrogènes placentaires (surtout chez les fortes productrices). Dans un milieu à 50-90 % d'humidité, diminution de 10 % de la production entre 27 et 32 °C, et de plus de 25 % entre 32 °C et 38 °C.</p>
Santé [26] [28] [35]	<p>🐄 Diminution de l'immunité naturelle et augmentation de la vulnérabilité aux maladies (notamment boiteries, pathologies post-partum). Risque d'émergence de certaines maladies.</p> <p>🐔 Augmentation de la mortalité par arrêt cardiaque ou respiratoire, particulièrement chez les animaux en finition.</p> <p>🐄 Altération des défenses intestinales et augmentation des infections par des bactéries pathogènes.</p>

Tableau 2 : Conséquences du changement climatique sur les principales fonctions affectées chez les animaux, relatives à la croissance, la production laitière, la reproduction ainsi que la santé.

Sylviculture

- Décalage plus prononcé des **dates de débourrement** (date d'apparition des feuilles), floraison, maturation
- **Croissance, reproduction et cycle végétatif** perturbés
- **Ralentissement** et décroissance de la **productivité dès 2050** et sur la qualité du bois
- Augmentation du **risque de feux de forêts**
- **Prolifération de maladies**, parasites, insectes, ravageurs (ex : maladie de l'encre)
- Évolution des **aires de distribution** : choix (transformation) des variétés de cultures adaptées (disparition des sapins, résistance du chêne pédonculé?, vulnérabilité du châtaigner,..)
- Fragilisation financière des exploitants, reconversion

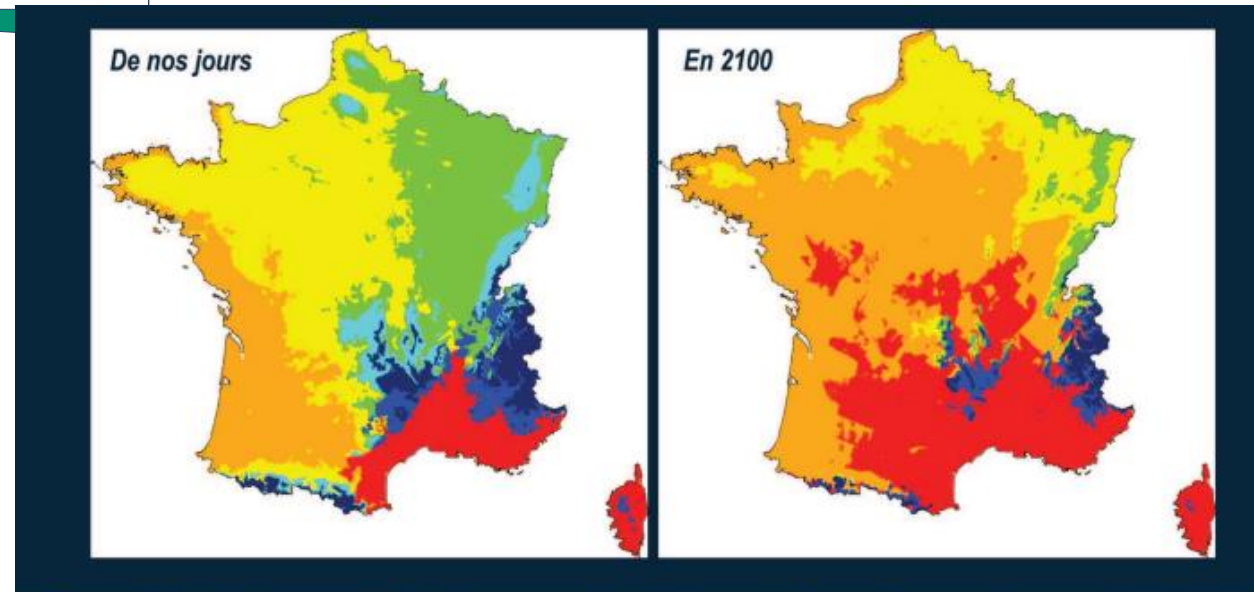
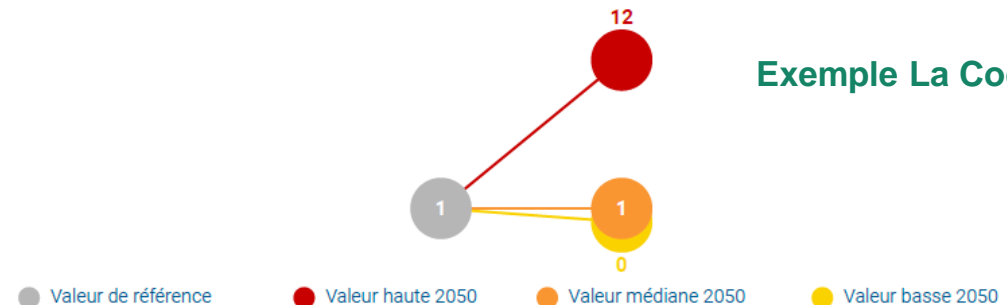


Figure 5 : Enveloppes bioclimatiques des groupes chorologiques en France. En orange, le groupe Aquitain (pin maritime, chêne tauzin...) et en rouge le groupe méditerranéen (pins et chênes méditerranéens). La Figure de gauche correspond aux enveloppes actuelles et celle de droite aux enveloppes en 2100 (Badeau et al. [49], avec permission de l'éditeur).

Source : AcclimaTerra 2018

🔥 Nombre de jours avec risque significatif de feu de végétation



Un jour est considéré à risque significatif de feu de végétation lorsque l'Indice Forêt Météo (IFM) est supérieur à 40. Cet indice permet d'évaluer dans quelle mesure les conditions météorologiques sont favorables au déclenchement et à la propagation des feux.

A l'horizon du milieu du XXI^e siècle, les conditions climatiques plus sèches conduiront à une augmentation du nombre de jours avec un risque significatif de feu de végétation : ce risque se renforcera là où il était déjà présent et apparaîtra dans de nouvelles régions.

Pour votre commune, le graphe ci-dessus représente l'évolution prévue entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXI^e siècle du nombre annuel de jours en situation de risque significatif.

Attention : Géorisques identifie une vulnérabilité aux feux de forêt pour votre commune

Source : Météo France, Climadiag (RCP 4.5)

DANS LES CHÂTAIGNERAIES DE DORDOGNE ET DU LIMOUSIN

En 2016, à la faveur de la sécheresse, les signalements d'encre, causée par *Phytophthora cinnamomi*, sur châtaignier (Figure 4) ont redoublé alors qu'ils étaient déjà en progression les années précédentes. Une grande partie occidentale du pays est concernée ; en région Nouvelle-Aquitaine, ces dépérissements sont observés en Dordogne, Charente, Charente-Maritime et en Limousin. Dans le cadre des mesures compensatoires liées à des défrichements, en Dordogne où la situation de l'essence reste très critique, des programmes de substitution d'essences sont réfléchis [20]. Même si des facteurs stationnels sont souvent impliqués, l'interaction de l'encre et des sécheresses peut entraîner des mortalités parfois sur plusieurs hectares d'un seul tenant mais aussi des taches de plus petite taille et des individus isolés. Ceci peut s'expliquer par l'effet des infections par *Phytophthora* sp sur l'écophysiologie de leurs hôtes ligneux. En effet, chez les espèces les plus sensibles à l'encre, comme le châtaignier européen, les infections des racines fines par *Phytophthora* sp entraînent une altération du statut hydrique de l'arbre. Chez les arbres normalement arrosés, une diminution linéaire de la conductance stomatique et de la transpiration avec la proportion de racines nécrosées est observée. Cependant, la conductance hydraulique de l'arbre et le potentiel hydrique foliaire ne sont affectés qu'à partir de 90 % de racines nécrosées. En conditions naturelles, l'alternance des périodes humides qui sont favorables à l'infection à *P. cinnamomi*, et qui donc affaiblissent l'arbre, et des périodes sèches qui aggravent les effets de stress hydriques peuvent conduire au dépérissement de l'arbre [21] [22]. De plus, suite à la perte foliaire provoquée par les infections, des modifications de températures au niveau du sol peuvent résulter en des modifications de la litière et de l'activité microbienne des sols, dont celle des mycorhizes. Ceci peut favoriser l'activité et le développement des *Phytophthora* pathogènes. Dans des sols uniformément humides ou des sols périodiquement humides infestés par *P. cinnamomi*, la nécrose des grandes racines ou de la région du collet peut parfois se produire, et après ceinturation du tronc conduire à une mort relativement soudaine des arbres.



Figure 4 : Maladie de l'encre sur châtaignier (Photo de Cécile Robin).

Encadré : Mortalités et dépérissements observés à la suite d'évènements climatiques extrêmes récents

Source : AcclimaTerra 2018

Les impacts du changement climatique sur les activités humaines : la santé

Santé

- Augmentation des **coups de chaleur et déshydratation** (personnes âgées plus vulnérables)
- Augmentation des **maladies à vecteurs**
- Augmentation des **allergies**
- Augmentation des **maladies cardiovasculaires et respiratoires**
- Dégradation des conditions de travail (chaleur dans les bureaux ou à l'extérieur)
- **Impacts psychosociaux** sanitaire

Indicateurs « Santé » à l'échelle du PNR-PL illustrant l'augmentation du risque sanitaire - *Source : DRIAS, RCP8.5*

	Climat récent	Valeur médiane 2050	Variations
Nb de jour anormalement chauds*	40 à 60j	100 à 120j	↑
Nombre de nuits anormalement chaudes *	20 à 30j	80 à +100nuits	↑
Nombre annuel de jours en vague de chaleur **	5 à 10j	40 à 45j	↑

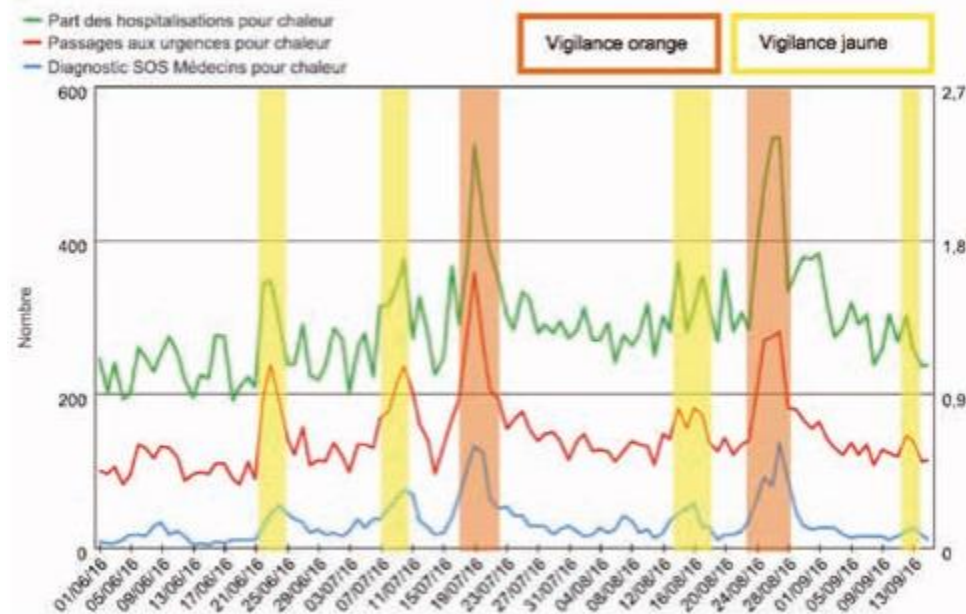
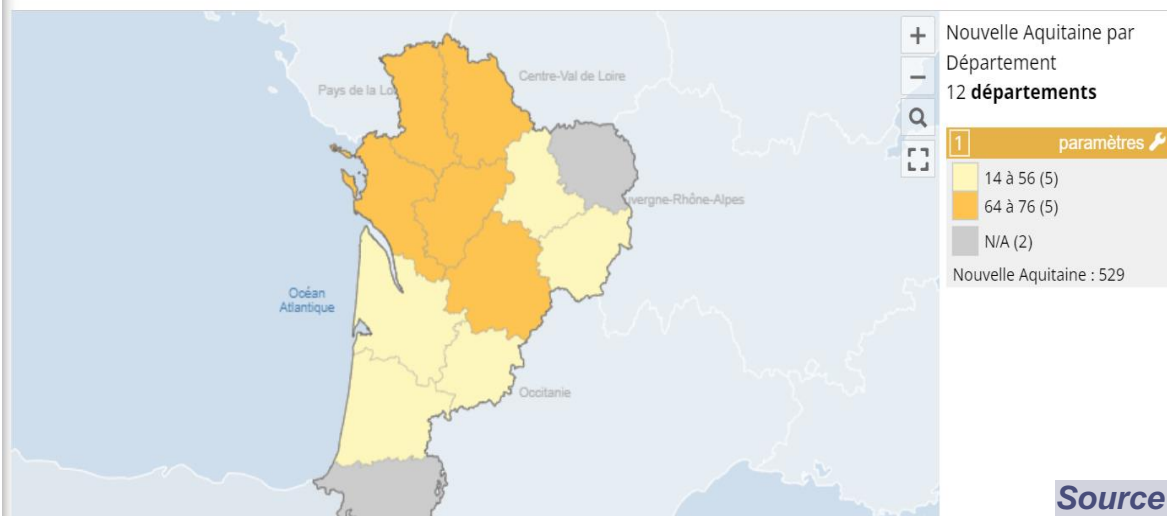
*température minimale supérieure de plus de 5°C à la normale

**5jours consécutifs ou la T° max quotidienne excède la normale de plus de 5°C

Observatoire régionale Santé-Environnement en Nouvelle-Aquitaine

1 Nombre de jours où le risque d'allergie lié à l'exposition aux pollens est ≥ 3 - total 2022 ▼

ACTIONS ⚙



d-Limousin

Source : AcclimaTerra 2018

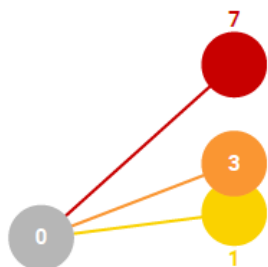
Figure 2: Nombre de passages journaliers aux urgences, de consultations SOS Médecins, et part des hospitalisations en lien direct avec la chaleur dans l'ensemble des hospitalisations, tous âges, du 1^{er} juin au 31 août 2016, en Nouvelle-Aquitaine (Source : Santé publique France/OSCOUR®/SOS Médecins).

EXEMPLE : LA COQUILLE

EFFETS SUR LA SANTÉ

Indicateurs "Santé"

🌡️ Nombre annuel de jours très chaud (>35°C)



● Valeur de référence ● Valeur haute 2050 ● Valeur médiane 2050 ● Valeur basse 2050

Un jour est considéré comme très chaud si la température dépasse 35 °C au cours de la journée.

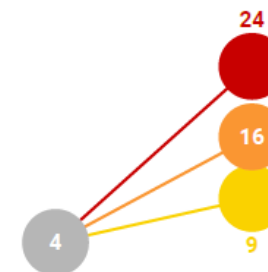
Dans beaucoup de régions, les jours très chauds étaient relativement rares dans le climat récent. A l'horizon 2050, ils seront rencontrés plusieurs fois par an avec à la clé une augmentation des risques sanitaires.

Pour votre commune, le graphe ci-dessus représente l'évolution, entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXIe siècle, du nombre annuel de jours très chauds.

Source : Météo France, Climadiag (RCP4.5)

- Hausse du nombre annuel de jours très chaud (>35°C)
- Hausse du nombre de nuits chaudes (>20°C)
- Hausse du nombre annuel de jours en vague de chaleur

🌡️ Nombre annuel de nuits chaudes (>20°C)



● Valeur de référence ● Valeur haute 2050 ● Valeur médiane 2050 ● Valeur basse 2050

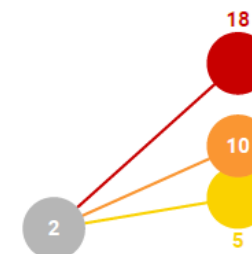
Une nuit est considérée comme chaude si la température durant cette nuit ne descend pas en dessous de 20 °C.

Hors zone méditerranéenne, les nuits chaudes étaient relativement rares dans le climat récent. Au milieu du XXIe siècle, ces nuits deviendront beaucoup plus fréquentes dans de nombreuses régions. Dans les villes, souvent sujettes au phénomène d'îlot de chaleur urbain, l'accroissement du nombre de nuits chaudes exacerbera les problèmes sanitaires

Pour votre commune, le graphe ci-dessus représente l'évolution, entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXIe siècle, du nombre annuel de nuits chaudes.

Source : Météo France, Climadiag (RCP4.5)

🌡️ Nombre annuel de jours en vague de chaleur



● Valeur de référence ● Valeur haute 2050 ● Valeur médiane 2050 ● Valeur basse 2050

Un jour est considéré en vague de chaleur s'il s'inscrit dans un épisode, se produisant l'été, d'au moins cinq jours consécutifs pour lesquels la température maximale quotidienne excède la normale de plus de cinq degrés.

L'augmentation du nombre de journées en vagues de chaleur est déjà perceptible. Cette tendance se poursuivra d'ici le milieu du XXIe siècle sur l'ensemble du pays.

Pour votre commune, le graphe ci-dessus représente l'évolution, entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXIe siècle, du nombre annuel de jours en vague de chaleur.

Source : Météo France, Climadiag (RCP4.5)

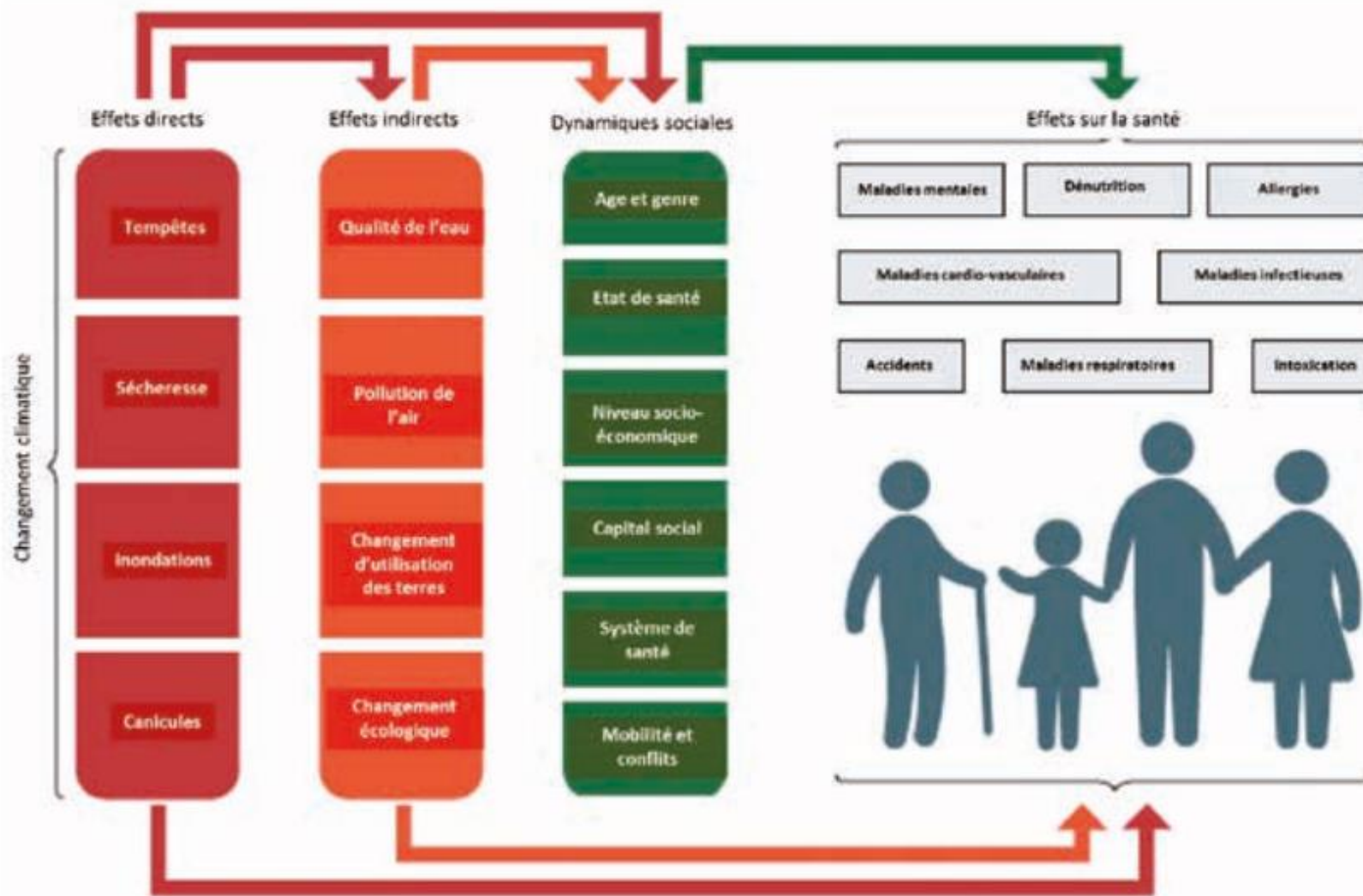


Figure 1 : Effets directs et indirects du changement climatique sur la santé (Reproduit avec la permission d'Elsevier (3)).

Source : AcclimaTerra 2018

Les impacts du changement climatique sur les activités humaines : Urbanisme, aménagement, habitat

Urbanisme, aménagement, habitat

Bâtiments, habitat :

- **fragilisation des bâtiments** (sols argileux, retrait et gonflement des argiles, alternances sécheresse/inondation)
- **inconfort thermique** en été, îlots de chaleur
- augmentation de la **précarité énergétique** et des **inégalités sociales**
- diminution/limitation des espaces constructibles (réglementation)
- développement de nouvelles formes d'habitats/d'habiter

Transports et réseaux :

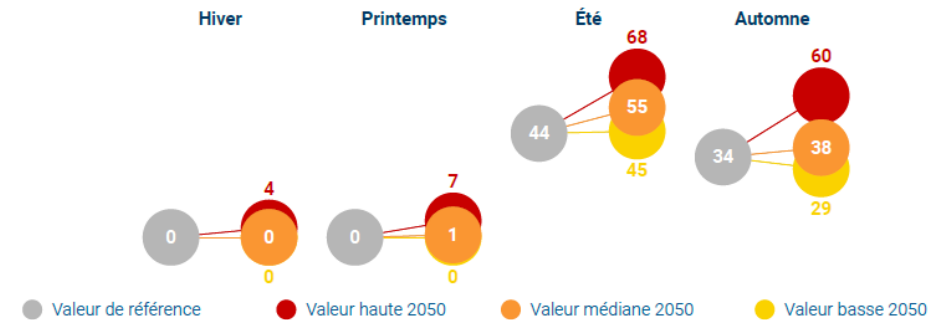
- **fragilisation des infrastructures** : fragilisation des ouvrages hydrauliques, des ponts, des ouvrages d'art, du réseau ferré, routes, réseaux électriques,... (retraits et gonflements des argiles, inondations)
- **hausse des coûts** de maintenance et d'investissements

Gestion de l'eau :

- **difficulté d'approvisionnement**
- **augmentation des coûts de traitement** de l'eau potable et des eaux usées
- **gestion plus complexe des eaux pluviales**, des crues

Exemple à La Coquille- *Météo France, Climadiag, RCP 4.5*

☀️ Nombre de jours par saison avec sol sec



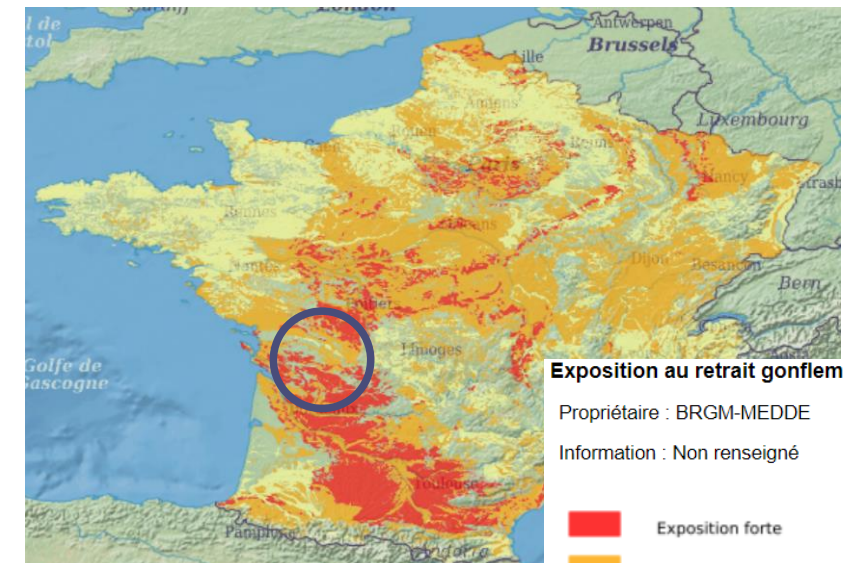
Un jour est considéré avec sol sec lorsque l'indice d'humidité des sols superficiels (SWI) est inférieur à 0,4.

L'élévation de la température sur l'ensemble du territoire entraînera l'augmentation du nombre de jours avec sol sec. Une conséquence sera l'aggravation des risques de dommages sur les bâtiments, liés au retrait/gonflement des argiles.

Pour votre commune, le graphe ci-dessus représente l'évolution, saison par saison, entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXI^e siècle du nombre moyen de jours avec sol sec.

Attention : Géorisques identifie une vulnérabilité au retrait gonflement des argiles pour votre commune

Carte d'exposition au retrait gonflement des sols argileux (*site InfoTerre*)



Exposition au retrait gonflement des argiles

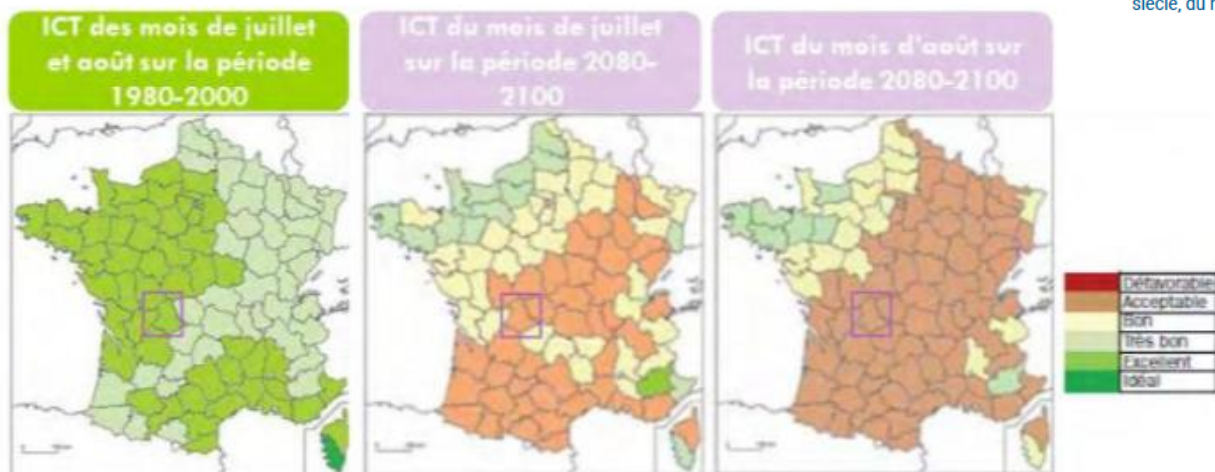
Propriétaire : BRGM-MEDDE

Information : Non renseigné

- Exposition forte
- Exposition moyenne
- Exposition faible

Tourisme

- Les atouts touristiques du parc pourraient se trouver affectés par les effets du changement climatique : réduction de la valeur spécifique des **paysages**, fragilisation du **tourisme « nature »** (feux de forêts, problème sur la qualité des eaux de baignades, etc.)
- Possible perte d'attractivité touristique** en raison d'une évolution à la hausse des températures estivales entraînant des situations d'inconforts thermique plus fréquentes et prononcés



Sur la base du scénario A1B du GIEC (croissance économique très rapide, population mondiale atteignant un maximum au milieu du siècle pour décliner ensuite, introduction de nouvelles technologies plus efficaces rapidement, équilibre entre les sources d'énergie)

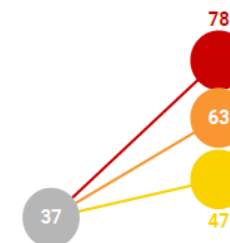
Carte 35 : Évolution de l'indice climato-touristique (ICT) entre la période 1980-2000 et 2080-2100

Source : Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole, « Diagnostic des vulnérabilités du territoire de Limoges Métropole aux risques climatiques dans un contexte de changement du climat local », juin 2011.

Exemple La Coquille

Indicateurs "Tourisme"

Nombre annuel de jours estivaux



● Valeur de référence ● Valeur haute 2050 ● Valeur médiane 2050 ● Valeur basse 2050

Un jour est considéré comme estival si la température maximale quotidienne atteint 25 °C.

Sur l'ensemble des régions, le nombre de jours estivaux va augmenter d'ici le milieu du XXIe siècle ce qui pourrait impacter certaines activités touristiques de plein air.

Pour votre commune, le graphe ci-dessus représente l'évolution, entre le climat récent et celui attendu au milieu du XXIe siècle, du nombre annuel moyen de jours estivaux.

Source : Météo France, Climadiag (RCP 4.5)

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DEPUIS 2008 ET OBJECTIFS NATIONAUX

Les objectifs de réduction des gaz à effet de serre :

- 2015 – COP 21, adoption de l'accord de Paris qui fixe des objectifs de long terme pour l'atténuation et l'adaptation
- 2021 – Objectifs nationaux révisés en amont de la COP26 : -55 % GES entre 1990 et 2030, neutralité carbone en 2050

2004



Face au changement climatique
Agissons ensemble

Loi POPE
Loi de Programmation
fixant les Orientations de
la Politique Énergétique

Loi POPE 2005
Réduction GES,
augmentation EnR
CEE
Garantie d'origine
Zonages éoliens
Conseil supérieur de
l'énergie

Stratégie
nationale
d'adaptation
au changement
climatique
2006



2007




GRENELLE 1
Loi de programmation
relative à la mise en œuvre
du Grenelle (n° 1700 du 12 juillet 2009)

GRENELLE 2
Loi portant engagement national
pour l'environnement
(n° 1738 du 3 août 2009)

Lois Grenelle 2009/2010
« Facteur 4 » 2050,
400 000 rénovations/an,
urbanisme et DD, -20 %
GES transports, 23 % EnR
2020, PCET + 50 000 hab,
TVB, ...

Plan national
d'adaptation
au CHANGEMENT CLIMATIQUE
PNACC1 2011



2015



COP21-CPM11
PARIS 2015
REUNION FRANCE CONFERENCE

**LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
pour la CROISSANCE
VERTE**

LTECV 2015
Nucléaire 50 %
EnR 32 % 2030,
permis env. unique,
Véhicule électrique
Déchets-50 %, PTRE, FFTE 1,5
Mds, PCAET, ...

Stratégie nationale
bas carbone SNBC1 (2015)
Programmation
PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE
PPE1 2016



2017/2020



PLAN CLIMAT
L'planète, L'plan



STRATÉGIE FRANÇAISE
POUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

LOI ÉNERGIE-CLIMAT
Adoption du projet de loi relatif à l'énergie et au climat

Loi EC 8 nov. 2019
Stratégie nationale
bas-carbone
Avril 2020



SNBC2
PROGRAMMATION
PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE
Avril 2020



PPE2
LE PLAN NATIONAL
D'ADAPTATION
au CHANGEMENT
CLIMATIQUE
PNACC2
déc. 2018



2020/2021



Convention
Citoyenne
pour le
CLIMAT

HAUT CONSEIL
pour le CLIMAT



**LOI CLIMAT
ET RÉSILIENCE**
Loi 22 août 2021



2023/2024
Première
Loi de
programmation
Énergie-climat
Juillet 2023



STRATÉGIE FRANÇAISE
SUR L'ÉNERGIE
ET LE CLIMAT
2024



3^{ème} Stratégie
nationale bas carbone
SNBC3
3^{ème} Programmation
nationale de l'énergie
PPE3
3^{ème} Plan national
d'adaptation
PNACC3



LES ORIENTATIONS LOCALES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

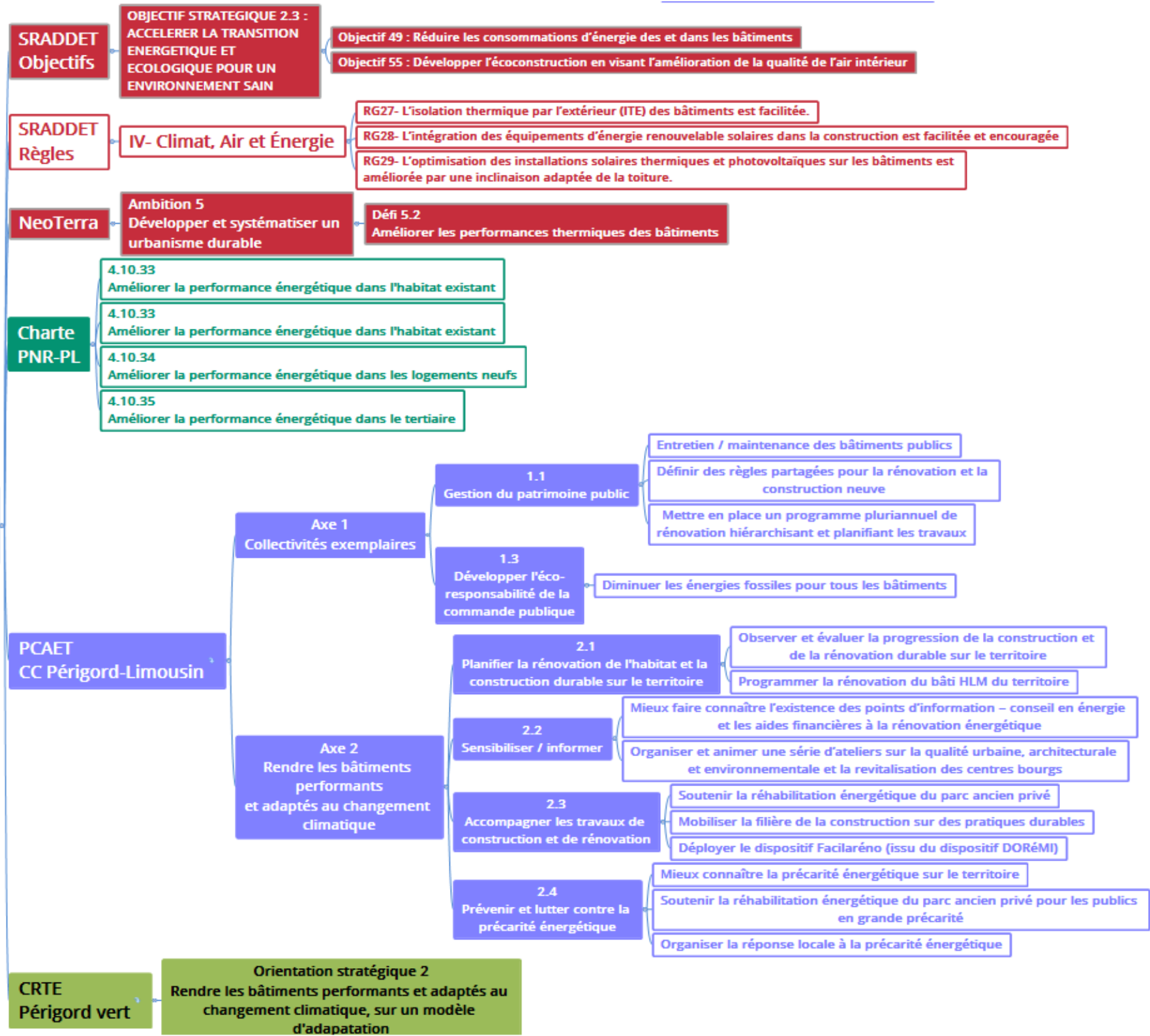
L'analyse de quelques documents stratégiques locaux (*SRADDET, Neoterra, CRTE, SCoT, PCAET, charte PNR-PL*) met en évidence que les orientations locales en matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique sont cohérentes entre elles :

- **Pilotage transversal** (sensibilisation, communication, coordination)
- **Le bâti :**
 - ◆ Maîtriser les consommations d'énergie : réduction des consommations, amélioration de la performance énergétique ;
 - ◆ Motiver l'éco-construction visant à l'amélioration de la qualité de l'air ;
 - ◆ Prévenir la précarité énergétique
- **Les transports :**
 - ◆ Développer les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle
 - ◆ Faire évoluer les comportements en matière de déplacement (se déplacer moins et mieux)
 - ◆ Innover pour la mobilité : développer des tiers lieux pour le télétravail, etc..
- **Développer les énergies renouvelables** sur les surfaces à faibles enjeux (bâti, zones déjà artificialisées,...)
- **Accompagner les acteurs du territoire** vers l'excellence environnementale
 - ◆ Impulser des démarches durables : entreprises, citoyens, collectivités

ORIENTATIONS : LE BÂTI

EXTRAIT CARTE MENTALE

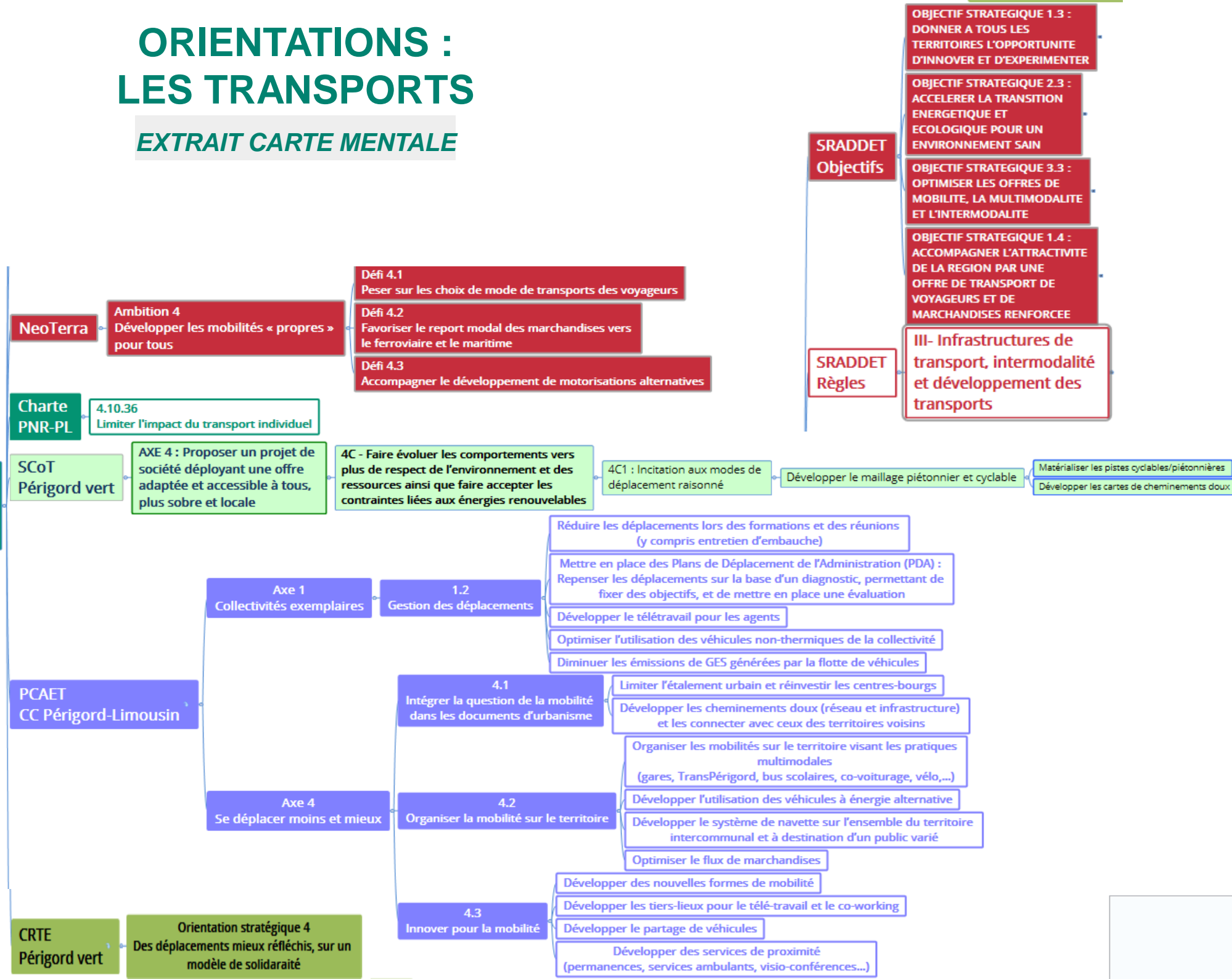
4.10 Développer la maîtrise de l'énergie Bâti



ORIENTATIONS : LES TRANSPORTS

EXTRAIT CARTE MENTALE

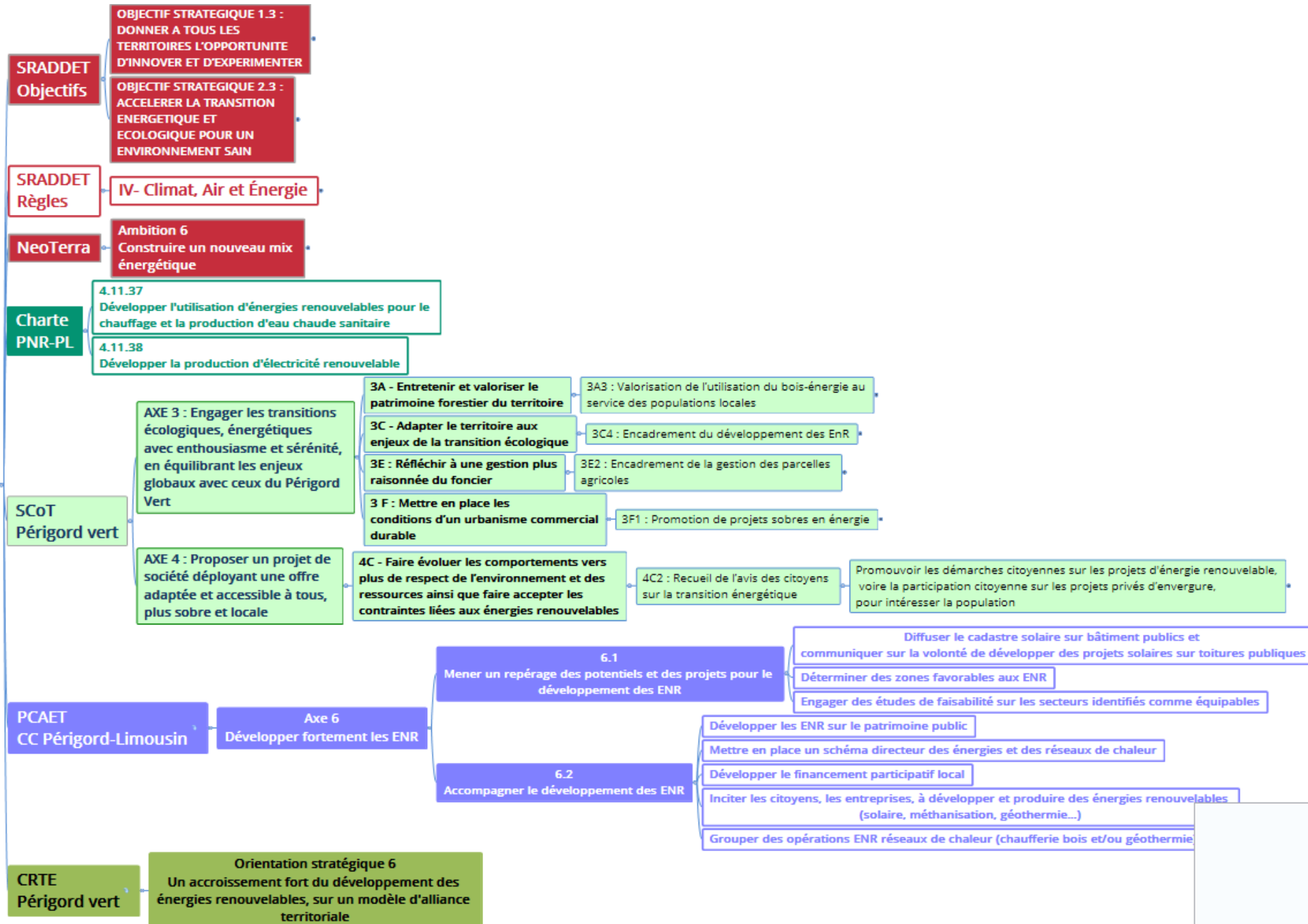
4.10 Développer la maîtrise de l'énergie Transports

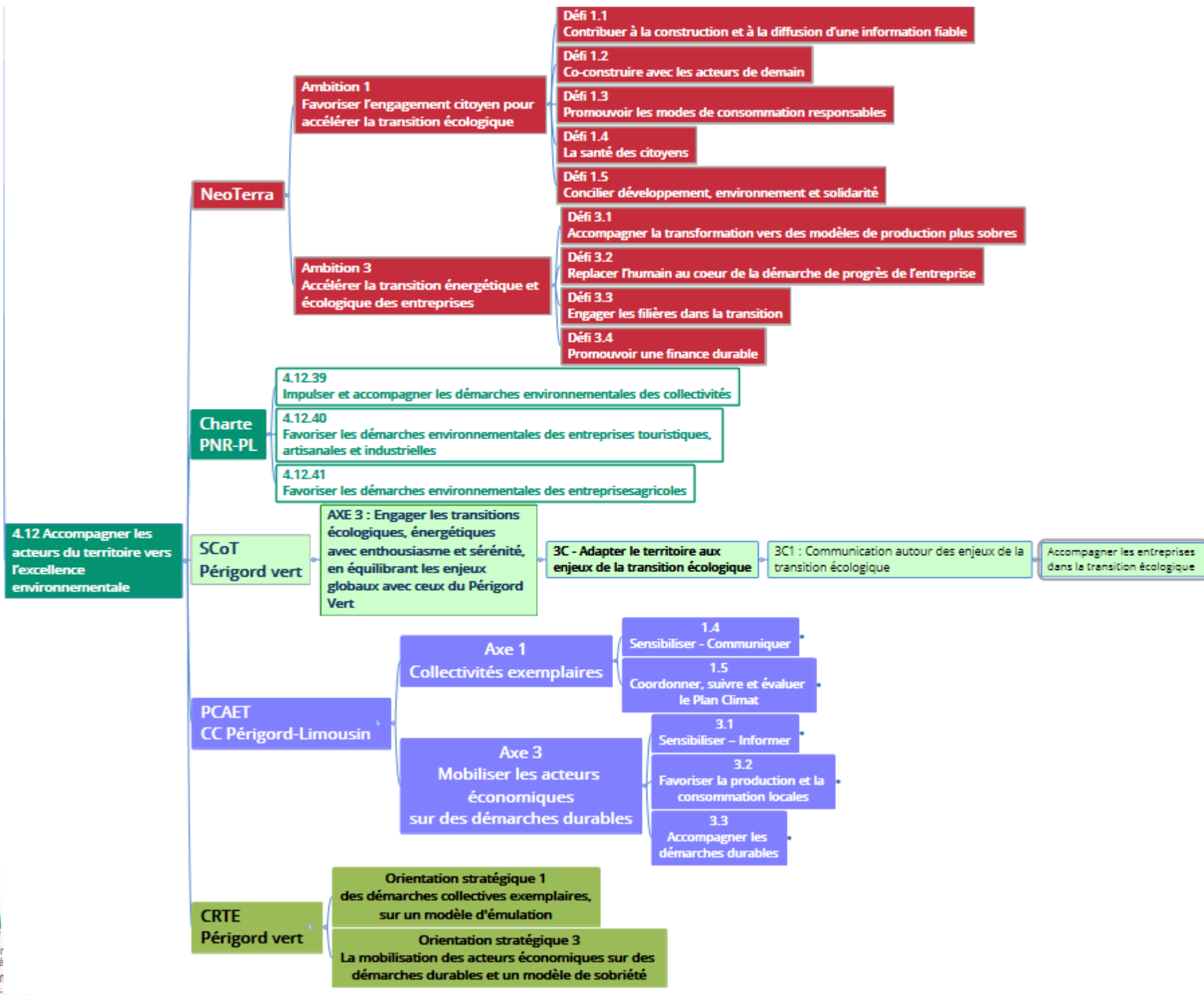


ORIENTATIONS : LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

EXTRAIT CARTE MENTALE

4.11 Développer les EnR



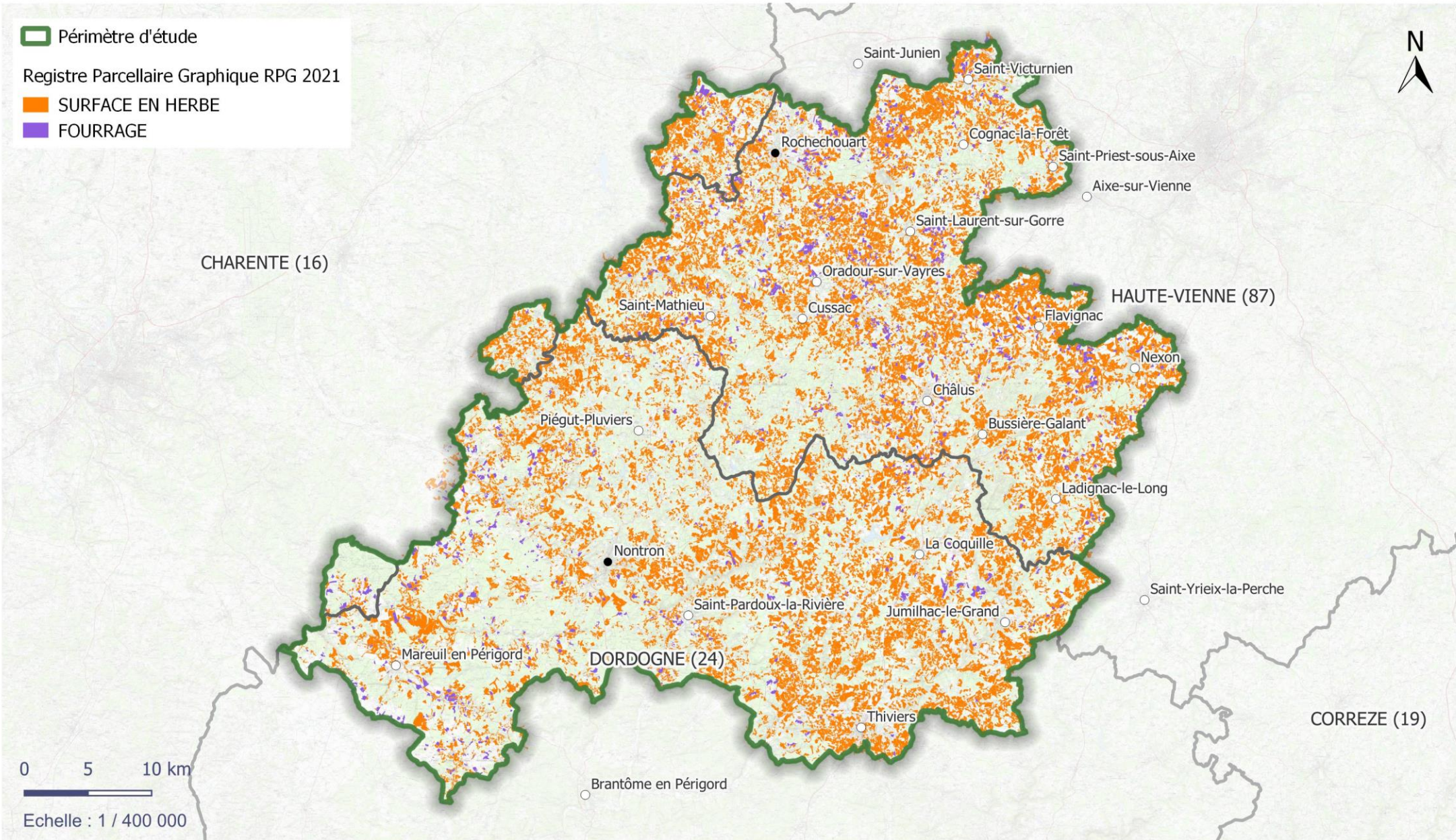


RÉVISION DE LA CHARTRE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN 2026- 2041

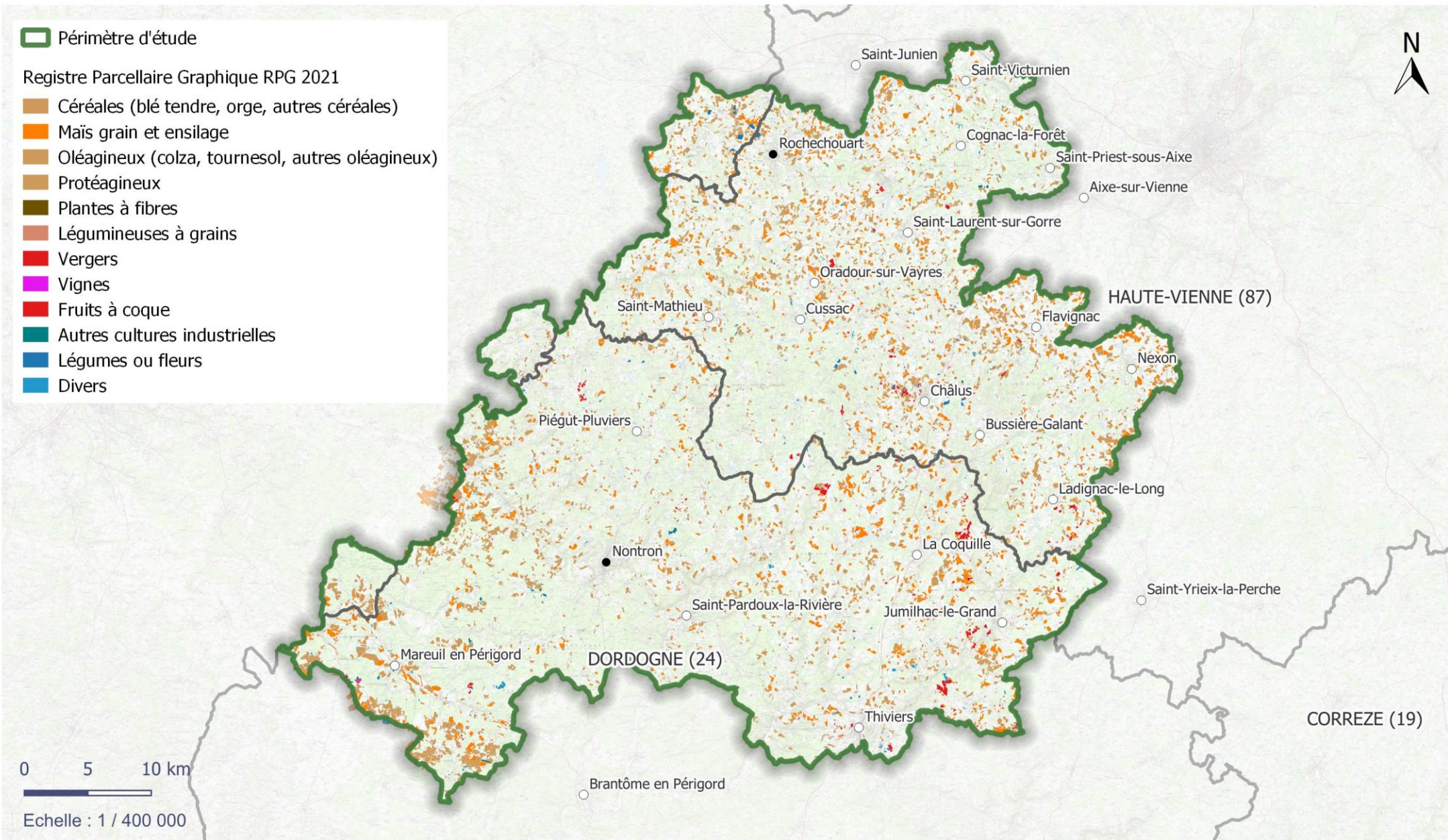
DIAGNOSTIC – CAHIER 2 – 9 APPROCHES THEMATIQUES

Agriculture et alimentation

Agriculture : élevage



Agriculture : autres cultures



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Bien que diversifiée, l'agriculture du Parc est essentiellement tournée vers l'élevage bovin. Les dynamiques d'installations ont évolué et aujourd'hui le maraîchage est le 2^{ème} projet d'installation. Pour autant, le Parc est loin d'être autonome en terme de production légumière, à la fois pour des raisons de surfaces et d'accessibilité. Les enjeux de santé pour les habitants et pour le territoire mobilisent le Parc et ses partenaires pour rapprocher les consommateurs et les producteurs. À ces problématiques, s'ajoutent celles de l'accès à la ressource en eau et le développement de l'agri-voltaïsme qui vont marquer l'évolution du territoire dans les prochaines années et ses acteurs.

Place de l'agriculture dans l'économie du PNR PL

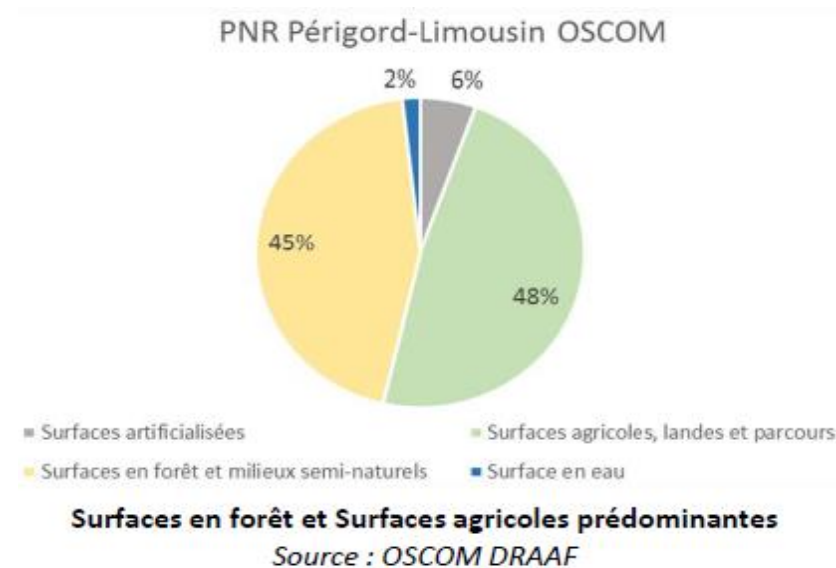
Le secteur agricole représente 1100 emplois dont 300 salariés, soit 5% des actifs. Source INSEE

Près de 50% des surfaces du Parc sont dédiées à l'agriculture.

Productions

La majorité des ateliers de production sont consacrés à l'élevage.

En 2018, le PNR compte 2629 exploitations dont trois quarts en élevage bovin, ovin (lait et viande), porcin et un quart en polyculture-élevage et grandes cultures. Ces élevages bovins et ovins constituent 62 % des ateliers de production du territoire avec de nombreux produits sous signe de qualité (bœuf et veau sous la mère label rouge). Les trois quarts de l'assolement agricole du Parc sont occupés par des prairies temporaires, permanentes et estivales.



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

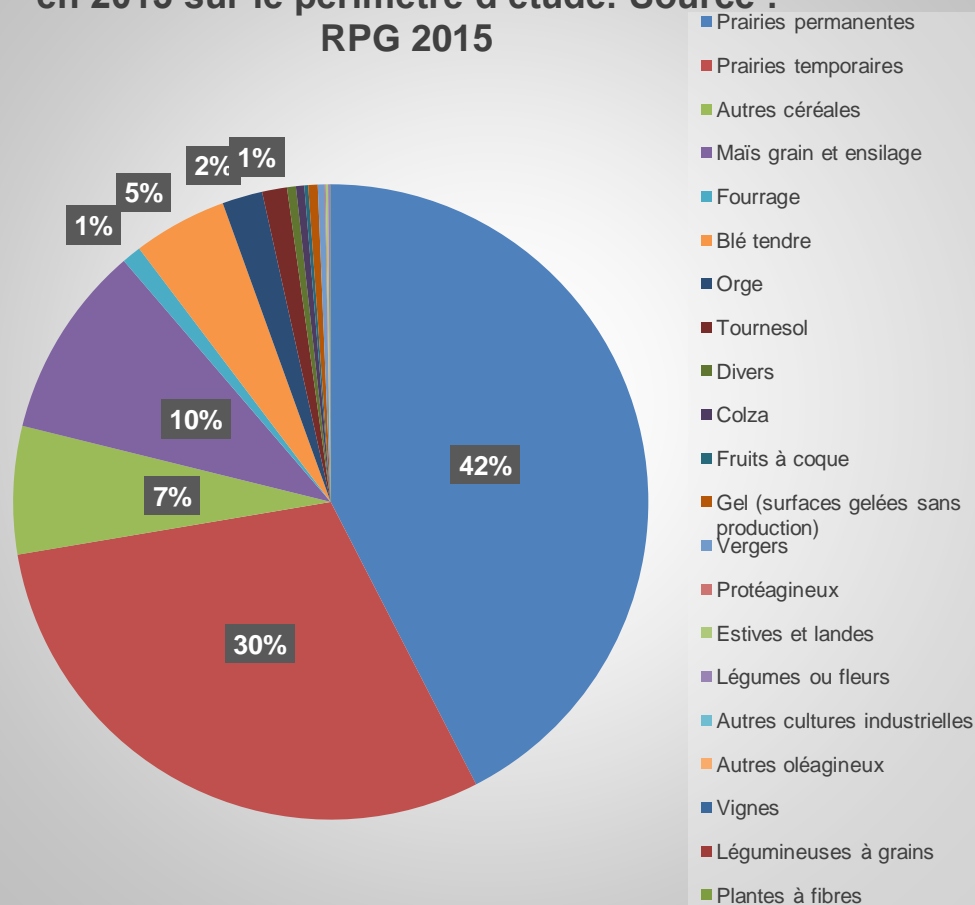
La surface agricole utilisée a évolué de 90 734 ha en 2015 à 92 776 en 2021, soit une légère augmentation de 1%.

La surface de prairies permanentes a augmenté de 12 784 ha (+33%) alors que la surface des prairies temporaires a diminué de 14 600 ha (-54%) entre 2015 et 2021, sur le périmètre d'étude. **Cette différence est à analyser avec précaution, car elle vient du changement intervenu au niveau des déclarations PAC en 2015. Les agriculteurs ont déclaré beaucoup de prairies temporaires pour ne pas être inquiétés. Cette surestimation a été corrigée par la suite, à partir de 2018.**

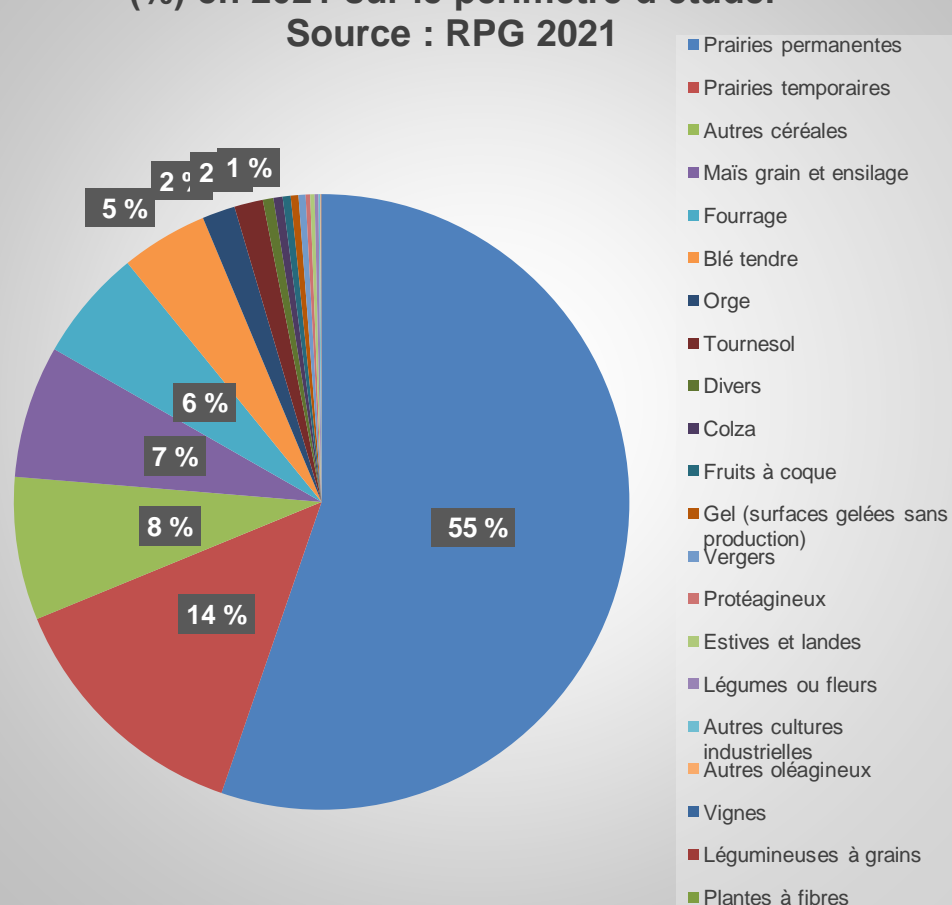
La surface dédiée à la production de **fourrage** a augmenté de 4560 ha entre 2021 et 2015 soit une augmentation de 510%.

Les surfaces dédiées au **maïs grain et ensilage** ont quant à elles diminué d'environ 28%.

Répartition des différentes surfaces agricoles selon les types de productions (%) en 2015 sur le périmètre d'étude. Source : RPG 2015



Répartition des différentes surfaces agricoles selon les types de productions (%) en 2021 sur le périmètre d'étude. Source : RPG 2021



ÉTAT DES CONNAISSANCES

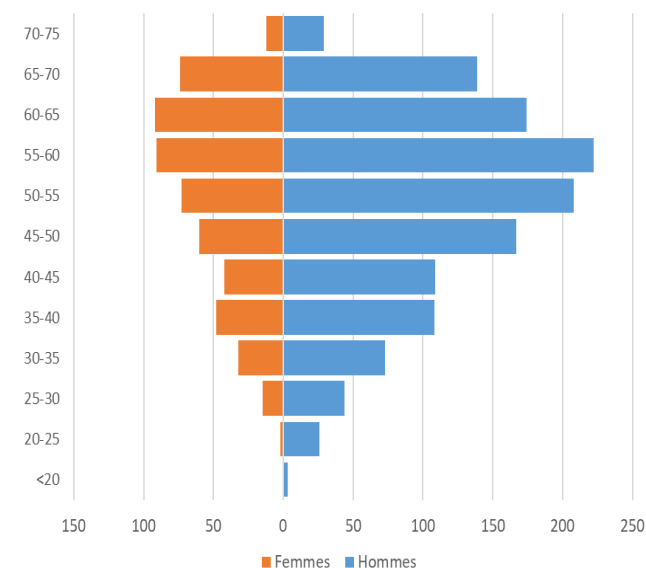
ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Evolution des exploitations agricoles et dynamique d'installation

- En 2018, on dénombre 2629 entreprises agricoles sur le territoire. D'après les évolutions départementales entre 2010 et 2020, on est sur une baisse d'environ 25 % (source AGRESTE).
- La pyramide des âges reflète bien les enjeux de reprise des exploitations, avec 3 scenarios :
 - Agrandissement,
 - Transmission et renouvellement,
 - Déprise.
- Les profils de porteurs de projets ont évolué (chiffres et données des Points d'Accueil Installation Transmission) :
 - En Dordogne : en 2022, 56 % des porteurs de projet rencontrés étaient d'origine non agricole. 1 projet sur 4 en maraîchage et 2 sur 3 en Bio.
 - En Haute-Vienne : en 2022, 54 % des porteurs de projets rencontrés d'origine non agricole. En 2021, 1 projet sur 4 en maraîchage, 2^e projet après l'élevage et 37% des projets d'installation en Bio en 2022.
 - Vente directe 3 dossiers sur 10, hausse de 20 %

On constate la professionnalisation des porteurs de projets ces dernières années et une volonté croissante de se former.

- De nouvelles migrations d'agriculteurs se font jour, liées aux évolutions climatiques ou à la pression foncière (ex : Cantal, Aveyron, Pays Basques, sud Est en général), ainsi qu'une nouvelle vague migratoire d'agriculteurs issus de pays d'Europe : un nouveau pays d'origine la Suisse mais aussi retour d'agriculteurs anglais (sortie de la PAC) et néerlandais.
- Des associations et groupement d'agriculteurs se créent sur le territoire (ex : Sauce Paysanne, CUMA, etc.).

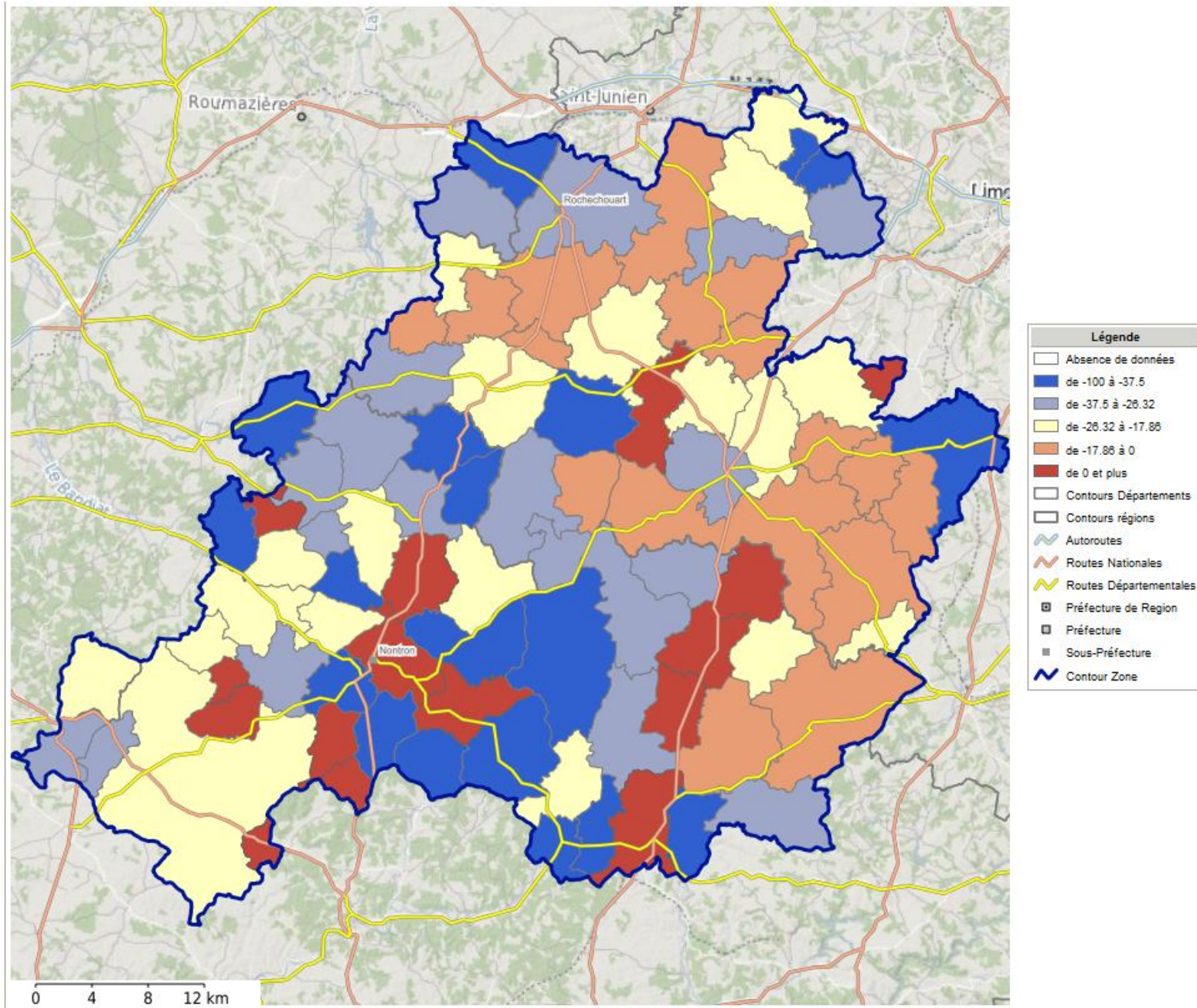


Sources : OCTAGRI
Traitement : Pôle études, prospective et valorisation des données - CDA87 - 2018

ÉTAT DES CONNAISSANCES

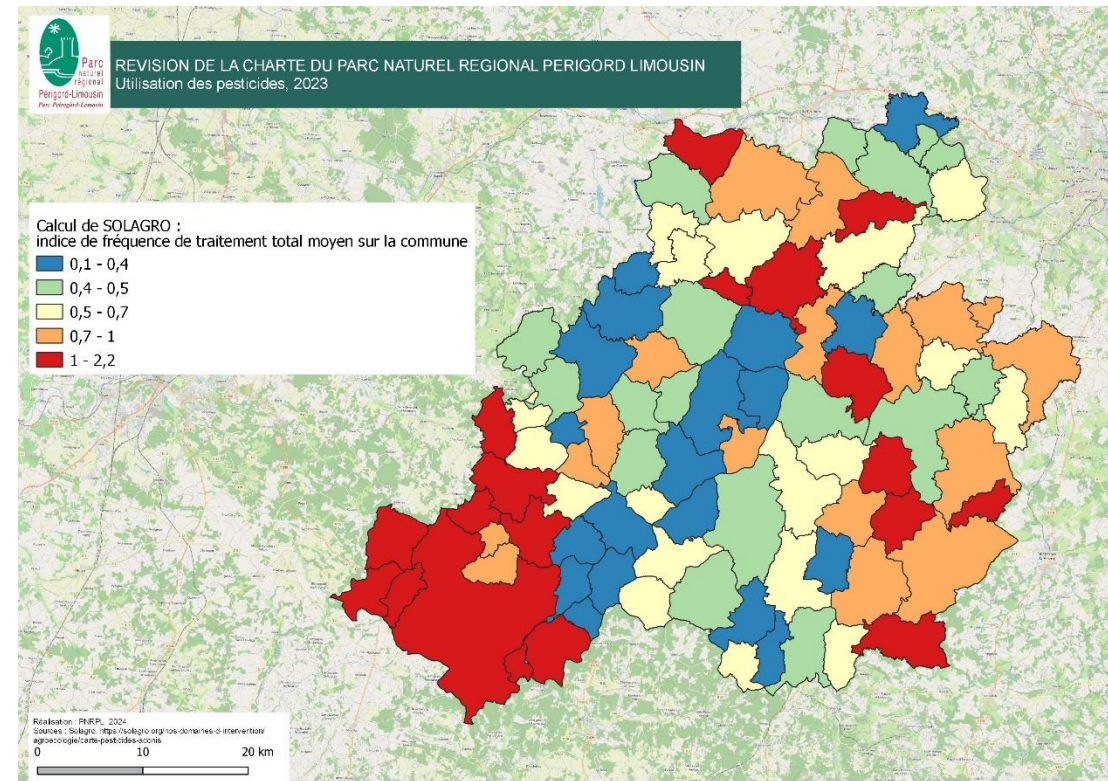
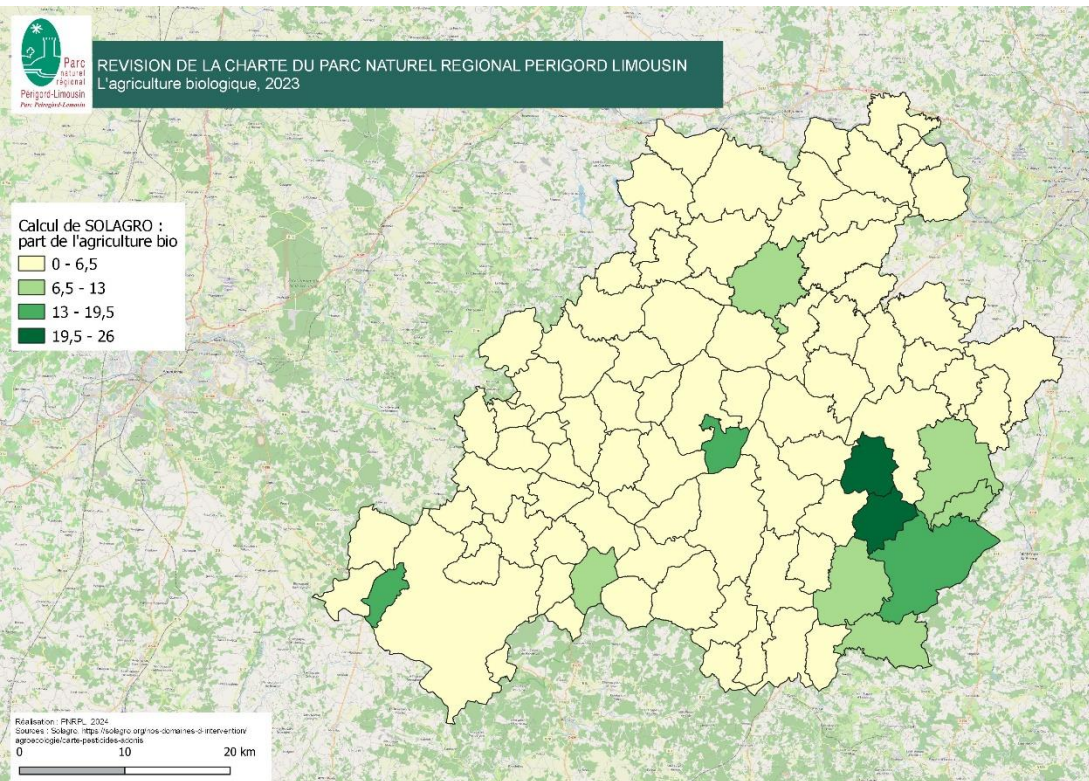
ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Evolution du nombre d'exploitations agricoles par commune entre 2010 et 2020 (%)



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023



Sur les prairies permanentes, l'indice de fréquence de traitement (IFT) total est considéré à « 0 » car il n'y a pas, a priori, de traitement sur les prairies permanentes.

Or, l'usage d'herbicide est régulier dans les prairies permanentes pour l'entretien des clôtures et localement pour les ronces et les chardons. Ces traitements ne sont pas comptés dans l'IFT. Cette pratique est proscrite en agriculture biologique et dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques.

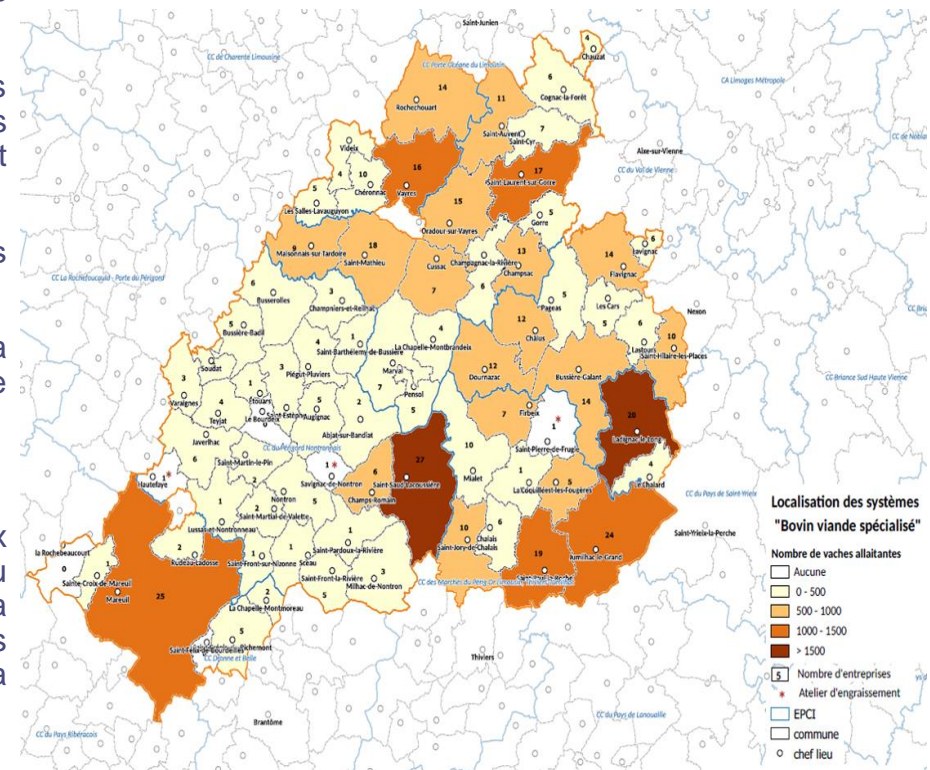
À titre de comparaison, le territoire utilise peu de pesticides par rapport à d'autres départements qui ont un IFT pouvant atteindre entre 5 à 21.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Focus élevage

- En 2020, on évaluait la perte potentielle du nombre de bovins allaitants à 18 % du cheptel sous 5 ans.
- Beaucoup de signes officiels de qualités : en bovin viande 70 % des cheptels sont engagés sous signe de Qualité Label Rouge, en ovin 25 % des exploitations en IGP ou Label Rouge. La moitié des exploitations en volailles est engagée en poulet Label Rouge.
- Agriculture Biologique : doublement entre 2011 et 2020 du nombre d'exploitations à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine en bovin viande.
- En Haute-Vienne, la moitié des élevages bovins viandes est spécialisée dans la production de jeunes bovins (maigres) destinés à l'exportation pour être engraisés avant abattage. L'Italie est la destination principale.
- Le potentiel nourricier du territoire est de 450 % pour la viande.
- Des problématiques liées à l'abattage et donc au bien être animal et aux économies d'énergie avec de moins en moins d'abattoirs sur et autour du territoire. En 2012, l'abattoir de Saint-Yrieix-la-Perche a fermé. Aujourd'hui, la majorité des animaux sont abattus à Limoges, à Thiviers et à Nontron (pour les volailles). La pérennité des solutions d'abattage est fragile avec, par exemple, la fermeture temporaire de la ligne d'abattage de porcs à Limoges.
- Des projets d'abattage à la ferme augmentent, notamment en Dordogne.
- Il reste un atelier de découpe à Saint-Saud-Lacoussière et une CUMA d'abattage et de transformation à Saint-Yrieix-la-Perche qui jouent un rôle important pour la vente directe sur le territoire. Certains éleveurs ont leur propre atelier de découpe et de transformation dans leur ferme.
- Le nombre de vétérinaires ruraux tant à diminuer.
- La tuberculose bovine est présente sur le territoire et fait l'objet d'un suivi afin de limiter sa propagation.



Sources : BDNI

Traitement : Pôle études, prospective et valorisation des données - CDA87 - 2018

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Focus maraîchage

- En 2019, les Chambres d'agriculture avaient enregistré 52 ateliers de maraîchage.
- 95% des légumes consommés en 87 viennent d'ailleurs. (Source Ceinture Verte)
- 50 % des installations en maraîchage s'arrêtent au bout de 5 ans. (Source Ceinture Verte)
- 220 ha sont nécessaires pour assurer l'autonomie alimentaire du Parc en légumes. (Source PARCEL)
- Une production présente sur le territoire mais qui ne garantit pas une disponibilité pour le territoire. Les bassins de consommations comme Limoges ou les villes portes peuvent offrir un débouché plus rentable pour les maraîchers. Néanmoins, 80 % des débouchés en circuits courts sont à la ferme ou sur les marchés de plein vent.
- Des questions sur la transformation légumière avec des petites unités de transformation en projet.

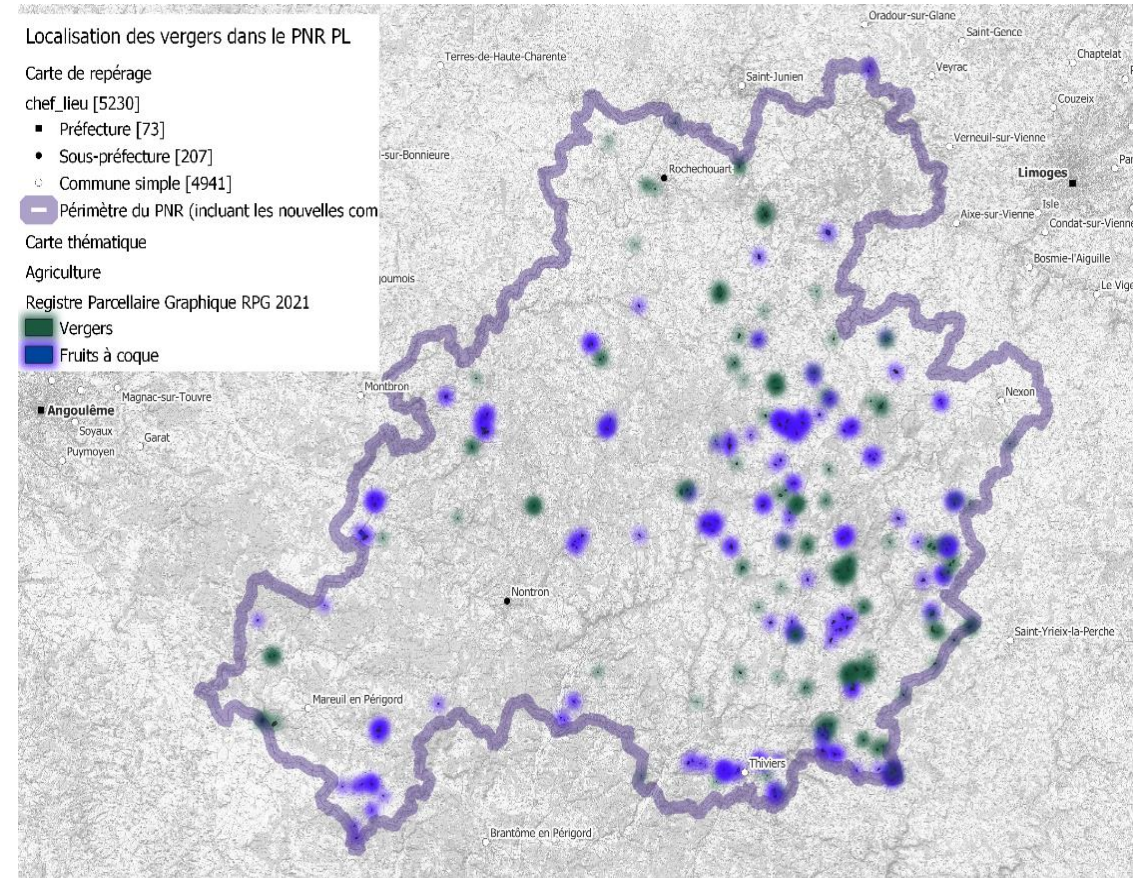


ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Focus arboriculture

- Les châtaigneraies représentent 1075 ha en Dordogne et Haute-Vienne en 2020, soit une augmentation de 61% depuis 2000 (Source Agreste).
- Le nombre d'ateliers de collecte et de transformation est stable : transformation à Dournazac et vente en frais à Saint-Yrieix-la-Perche.
- Les vergers à pommes couvrent 2504 ha (Agreste 2020).



PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Consommation et pratiques alimentaires quels enjeux sur les populations et les territoires ?



La prévalence croissante de certaines maladies chroniques est liée à nos régimes alimentaires. 49 % des adultes sont en surpoids en France, le diabète augmente ainsi que les maladies cardiovasculaires et les français sont carencés en vitamines et minéraux.

D'après l'INSEE, la part du budget des ménages consacré à l'alimentation ne cesse de baisser alors que la consommation de plats préparés et de produits ultra-transformés ne cesse d'augmenter avec des conséquences sur la santé humaine.

En plus des impacts sur la santé, ces produits transformés ont un coup environnemental élevé lié à l'énergie nécessaire à la fabrication, l'emballage et le transport. On note aussi que 25 % des émissions de Gaz à effet de serre en France sont dues à l'alimentation (ADEME).

La consommation de viande baisse depuis les années 1980, en particulier la viande bovine, passant de 106 à 89 kg par personne (AGRESTE). Mais la consommation de viandes de volailles augmente. Moins de 6 % de la population serait végétarienne mais 24 % des français se disent flexitariens pour des raisons variées (bien-être animal, écologie, santé humaine, économie...).

Le gaspillage alimentaire représente 150 kg de denrées perdues par personne et par an (ADEME).

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DEPUIS 2008

Loi EGALIM (2018 et 2021) et Loi Climat et Résilience (2021)

- 50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits Bio ou en conversion dans les restaurants collectifs
- Les viandes et produits de la pêche durables et de qualité doivent représenter une part au moins égale, en valeur, à 60 % des viandes et produits de la pêche servis.
- Interdiction du plastique
- Lutte contre le gaspillage

La Loi relative à l'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023 donne un cadre pour les installations photovoltaïques sur terres agricoles, en préservant la souveraineté alimentaire. Les projets d'installations agrivoltaïque sont soumis à l'avis conforme de la commission départementale de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers (CDPENAF).

Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ont été déployées sur l'ensemble du Parc à partir de 2015.

ACTIONS DU PARC

- **Environnement.** Le Parc accompagne les agriculteurs volontaires dans leurs démarches de préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau et de leur environnement en général. Différents outils peuvent être mobilisés comme les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ou la marque Valeurs Parc naturel régional. Cette dernière ne concerne que certaines productions et uniquement des producteurs pratiquant la vente directe.
- **Projet Alimentaire Territorial.** Depuis 2017, le Parc s'est aussi lancé dans l'animation d'un Projet Alimentaire Territorial visant la relocalisation de l'alimentation. Ce projet permet de sensibiliser des publics variés sur l'alimentation (scolaires, cuisiniers, agriculteurs, élus ...), d'accompagner les élus sur la question du renouvellement des générations agricoles et d'accompagner les agriculteurs pour fournir la restauration collective.
- **Valorisation** des productions locales de qualité et accompagnement des porteurs de projets, avec notamment le développement de la marque Valeurs Parc naturel régional.
 - Refonte générale de la marque au niveau national
 - Nouveaux cahiers des charges miel, châtaignes, volailles, produits laitiers.
- **Climagri**
 - Travail sur l'autonomie alimentaire des exploitations agricoles
 - Travail sur les économies d'énergies au sein des exploitations
 - Agroforesterie

INITIATIVES CITOYENNES

Démarches collectives :

Nous ne sommes pas en mesure à date de référencer l'ensemble des initiatives et projets collectifs agricoles. Il y a plusieurs CUMA sur le territoire pour du matériel, mais aussi pour l'abattage et la découpe (ex : CUMA de Saint-Yrieix-la-Perche). Il y a aussi des initiatives en lien avec la commercialisation (ex : La Sauce des Paysannes) ou un projet de magasin de producteurs à Thiviers ou des marchés festifs organisés par des associations de producteurs.

Initiatives citoyennes et démarches des collectivités :

Le territoire compte également des initiatives citoyennes en faveur de l'agriculture et de l'alimentation : des épiceries comme à Abjat-sur-Bandiât, à Nexon, à la Chapelle-Montbrandeix ou à Saint-Pierre-de-Frugie etc. ; des ateliers de cuisine et de transformation comme La Cantine à Nexon etc.

Les collectivités s'impliquent également pour maintenir ou créer des marchés sur leur commune (marchés hebdomadaires et marchés d'été) et accompagnent la création de tiers-lieux dont plusieurs ont un volet jardinage ou cuisine ou circuits-courts.

Forces / Atouts

- Identité de territoire liée à son agriculture, attachement à l'élevage
- Race limousine identitaire, culturel, fort affectif, plus valeur écologique
- Réponse parc par rapport à l'élevage herbivore (faibles intrants)

Alimentation

- Potentiel nourricier du territoire
- Lier l'agriculture et l'alimentation une entrée plus facile pour parler à tous (dont restauration collective avec la loi Egalim)
- Des cantines encore présente dans les écoles du territoire pour l'éducation des enfants
- Des plateformes pour l'approvisionnement de la restauration collective et des accompagnements

Production :

- Augmentation de la production de châtaignes locales
- Diversité des productions du territoire
- Il existe des rémunérations fournies par le parc pour des animations scolaires chez les agriculteurs
- Existence de projets semences paysannes : maïs, tournesol, semences potagères, arbres fourragers, engrais verts et céréales à pailles
- Territoire qui pourrait produire des blés car forte demande
- Développement de l'Agriculture biologique sur le territoire
- L'élevage maintient le bocalage et contribue à la lutte incendie
- Engraissement à l'herbe = qualité gustative de la viande

Environnement et changement climatique :

- La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) est de plus en plus contactée par agriculteurs pour améliorer l'aménagement et pour parler biodiversité et le partager lors de la vente de leurs produits (diagnostic par LPO 24 et 87).
- Une surface irriguée faible et stable
- Etudes existantes sur l'impact du changement climatique sur l'élevage
- Vigilance sur la préservation des prairies permanentes qui jouent un rôle important par rapport au changement climatique
- Sensibilité environnementale des porteurs de projets agricoles
- Augmentation des démarches environnementales (HVE)
- Environnement sain car les insectes produisent du miel de qualité
- Le 87 est un des départements qui utilisent le moins de produits phyto et cela est lié à l'élevage.

Exploitations et Agriculteurs

- Accès au foncier facile (prix accessible): beaucoup de nouvelles installations (bios, maraîchage)
- Un réseau de nouveaux agriculteurs non issus du territoire solidaires entre eux en 24 et tissu associatif fort

Faiblesses

Alimentation

- Méconnaissance du besoin de transformer les systèmes de production pour répondre à des stratégies alimentaires territoriales.
- Manque de sollicitation des agriculteurs locaux pour les cantines
- Besoin d'éducation à l'alimentation et à l'agriculture, problème de communication sur l'alimentation
- Pas de définition de la notion de local
- Enjeux logistiques pour l'approvisionnement des petites cantines en produits locaux
- Revenu moyen par habitant faible
- Disponibilité locale et accessibilité de certaines productions identitaires (ex : farine de sarrasin ou de châtaigne)

Production

- Les coopératives ne proposent pas de nouvelles semences (protéagineuses...)
- Freins culturels à lever
- Des solutions d'avenir (ex: Colza qui serait bien, mais la sécheresse de septembre empêche de le semer)
- Question sur les capacités de transformation de la châtaigne
- Import important de châtaignes par les artisans et entreprises agroalimentaires françaises
- Manque d'irrigation pour augmenter le potentiel de production en maraîchage
- Manque de légumineuses produites et pas d'outils de transformation collectif

Environnement et changement climatique

- Volume d'eau faible sur nos rivières tête de bassin : ex du cours d'eau Belle
- Ressource en eau dédiée à la production agricole
- Si augmentation des cycles de production animale, augmentation des GES
- La hausse des gros élevages de volailles a des effets négatifs.

Exploitations et Agriculteurs

- Diminution du nombre de fermes auberges, diminution des fermes pédagogiques (est-ce qu'il n'y en avait pas trop ?)
- Profils des porteurs de projets maraîchages. Projet de vie pas toujours assez préparé (accompagnement)
- Qualité de vie des agriculteurs, revenu, prise en compte des coûts de production
- Peu de salariat agricole
- Diminution du nombre d'agriculteurs et agrandissement des fermes, difficulté à transmettre les fermes
- Baisse de la population agricole (fait historique et généralisé dans toute la France)

Opportunités

-Faire bien est plutôt facile avec le territoire, culture

Alimentation

- Loi Egalim : signes de qualité à valoriser + produits du territoire
- Projet alimentaire territorial et accompagnements des cantines proposés (formation, immersion...)
- L'intérêt des élus et consommateurs pour la consommation locale
- Volonté forte du département 24 sur les cantines Bio, locales et faites maison (100% dans les collèges + accompagnement communes), potentiels marchés pour les producteurs
- Distance ferme habitants/ consommateur est faible, en s'appuyant sur des productions locales

Productions

- Gibier à valoriser Cf. Jumilhac le Grand ou St Yrieix la Perche avec un atelier de découpe
- Diversification : vigne de Cognac dans le Mareuillais
- Se saisir davantage des analyses agronomiques pour mieux anticiper l'avenir
- Fort volume AB mais effet bulle (aides AB)
- Filières à structurer en légumineuses et céréales types millet = marchés à développer
- Beaucoup de Signes Officiels de Qualité et d'Origine sur le territoire

Exploitants et exploitations

- Le salariat agricole une opportunité pour améliorer la qualité de vie sur les fermes
- Volonté des acteurs de la profession agricole d'expérimenter des nouvelles formes d'installation agricole, notamment en collectif (hors GAEC familiaux).
- Rôle des collectivités (régie agricole, mise à disposition foncier et matériel : espace test agricole)
- Dispositif innovant d'accompagnement à l'installation (Maîtrises des pratiques) qui émerge

Environnement, changement climatique

- Attente des citoyens (PCAET...) en faveur des légumineuses. Mais ne prend pas pour des raisons culturelles hors méteil pour l'élevage
- Aller vers des cultures moins gourmandes en eau (des tests en cours chanvre 24 ...)
- Agroforesterie en test dans les zones d'élevage, attention moins pertinent pour cultures
- Réglementation sur la gestion des biodéchets obligeant les collectivités à organiser la collecte, mine d'or pour les producteurs pour récupérer du compost de qualité.

Production d'énergie

- Agrivoltaïsme ? : si bien construit (ex: ombrage des vignes, petite surface pour garder l'intérêt du travail agricole). Par contre, OK sur les bâtiments agricoles. Attention surface des bâtiments de plus en plus grande.
- Agrivoltaïsme : opportunité pour améliorer le revenu agricole sur petit projet qui permette de maintenir élevage extensif du territoire (revenu complémentaire) + baisse du cheptel.
- EnR sur toiture plutôt

Menaces

Agribashing

Alimentation

- Baisse du pouvoir d'achat, augmentation du nombre de demandeur d'aide alimentaire et baisse du budget des ménages pour l'alimentation mais achètent plus de produits transformés (+ chers). Post covid : retour au supermarché, viandes importées.
- Exigences consommation secteur industriel

Productions

- Industrialisation des fermes avicoles en réponse à la diminution de la consommation de viande bovine
- Autonomie fourragère de + en + difficile, quelles équations ? : valeur des productions, nombre de bêtes et potentiel fourrager, surface fourrage par rapport surface totale des exploitations.
- Versatilité des conjonctures en terme de prévision de marché
- Diminution de l'élevage nombre d'éleveurs et nombre d'animaux + menace sur la fertilisation organique des fermes, impossible de penser le développement de l'AB sans penser au maintien des fermes d'élevage.
- Fermeture des abattoirs à proximité du territoire : augmentation du coût de revient -> des pistes sur des actions collectives ? Abattoirs mobiles ? Globalement maintien des outils de transformation locaux.
- Bio qui s'industrialise

Exploitants et exploitations

- Accès foncier facile (menace si pas d'accompagnement adapté des porteurs de projets)
- Reprise des exploitations déjà grandes
- Développement des « Fermes Firmes » lié à l'augmentation des importations de viandes (ex : volailles), sociétés type « Bigard ou Charal » reprennent fermes et installent des salariés
- Taux d'échec après installation en maraichage 50 % (quid taux national?)
- Reprise des exploitations

Environnement, changement climatique

- Disponibilité de l'eau très négative
- Haute-Vienne très sensible car l'eau n'est qu'en surface -> prévision : forte pression eau sur Massif Central
- Question de l'usage de l'eau entre amont et aval (ex: Miallet avec retenue qui tamponne la Dronne en amont alors que plus loin, les agriculteurs irriguent et les habitants de Miallet n'ont plus d'eau). Les 2 phénomènes pas forcément liés mais créent de la tension.

Production d'énergie

- Agrivoltaïsme : baisse de l'intérêt pour l'agriculture / Manque de recul sur l'agrivoltaïsme.
- Grande pression pour l'augmentation de la demande de projets d'agrivoltaïsme. Attention : manne financière qui déséquilibrerait l'économie locale (situation de rente, spéculation foncière, problème de reprise de ces exploitations)
- Grands Projets agrivoltaïques créent des inégalités entre agriculteurs
- Concurrence des grands groupes pour la collecte de biodéchets centralisés, parcourant de nombreux kilomètres et sans réelle production de compost de qualité.

ACTEURS AGRICULTURE & ALIMENTATION SUR LE PARC

Acteurs	Rôle
ADEAR et Maison des Paysans	Association spécialisée dans l'accompagnement de projets agricoles et plus particulièrement en lien avec l'installation et la transmission
ADEME	L'ADEME participe à la construction des politiques nationales et locales de transition écologique.
AgroBio Périgord et AgroBio 87	Associations de développement de l'Agriculture Biologique
Le CER France	Conseillers économiques agricoles
Chambres d'Agriculture	Organismes consulaires, elles accompagnent les agriculteurs de l'installation à la transmission et représentent les agents économiques de l'agriculture.
Les chambres des métiers et de l'artisanat	Elles accompagnent les entreprises, forment les artisans et défend leurs intérêts.
Le CIVAM limousin	Le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural œuvre en limousin regroupe des agriculteurs et des ruraux, qui par l'information et l'échange, innove sur le territoire.
Les collectivités	Les collectivités notamment par le biais de leurs cantines jouent un rôle sur les circuits courts.
Conseils départementaux de la Haute-Vienne et de la Dordogne	Ils accompagnent les agents des collèges pour le développement d'une alimentation locale et faite maison. Ils peuvent aussi accompagner les agriculteurs.
DRAAF	Porte au niveau local les politiques nationales comme le Programme National pour l'Alimentation PNA ou le Plan de Relance
Fédération des Parcs	La marque Valeurs Parc naturel régional est portée au niveau national par la Fédération des Parcs. Le Parc soumet pour validation chaque nouveau cahier des charges avant de mettre en place un nouveau produit marqué.
Ipamac	Association Inter-Parcs du Massif central qui regroupe les 11 Parcs naturels régionaux et un parc national. Le PNRPL a notamment participé à une expérimentation sur les paiements pour services environnementaux.
Acteurs éducatifs : Lycées agricoles et maison familiale rurale	Sensibilisation des futurs professionnels, projets partenariaux

ACTEURS AGRICULTURE & ALIMENTATION SUR LE PARC

Acteurs	Rôle
Région Nouvelle-Aquitaine	La Région cofinance les actions et notamment le Projet Alimentaire Territorial.
SAFER	Opérateur foncier de l'espace rural et périurbain, en lien avec l'agriculture et la forêt.
Le sidam	Regroupement des chambres d'agriculture à l'échelle du massif central
Acteurs professionnels de la filière sur l'agriculture et la transformation (entreprises, coopératives, syndicats, interprofessions, associations...)	Accompagner les expérimentations, suivre les formations, faire remonter des besoins de terrain
Les organismes de défense et de gestion (ODG)	Ils s'occupent des signes officiels de qualité.
Terres de Lien	Association œuvrant pour la préservation du foncier agricole et son accessibilité.
Les vétérinaires	

Culture

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Si les infrastructures culturelles se concentrent dans les villes les plus importantes du territoire, le Périgord-Limousin est un territoire de vitalité culturelle.

Les Métiers d'Art, la gastronomie, l'art ou la culture occitane sont prétextes à de nombreuses manifestations de toutes sortes qui rythment l'année.

Cette dynamique culturelle était portée essentiellement par le monde associatif et par les lieux de diffusion et d'apprentissages des collectivités. Ce paysage culturel évolue toutefois avec l'émergence de collectifs citoyens.

En Périgord Limousin, la culture occitane prend une place particulière : le parler limousin est la langue maternelle de nombreux habitants et le territoire est un foyer actif de la culture occitane, grâce notamment aux initiatives d'acteurs attachés à leur culture.

Cet attachement a été confirmé par une enquête à l'échelle de l'aire culturelle occitane avec un focus en Périgord-Limousin.



Intervention contes en bibliothèque © Unity Prod



Concert © Unity Prod

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Un territoire culturellement riche

Le Périgord-Limousin est un territoire de vitalité culturelle.

Les acteurs culturels jouent un rôle important pour la vitalité de notre territoire, l'affirmation de l'identité du Périgord-Limousin et contribuent à créer du lien social. Les Métiers d'Art, la gastronomie, l'art ou la culture occitane sont prétextes à de nombreuses manifestations. L'année défile donc au rythme des fêtes traditionnelles, des spectacles, des concerts, festivals, résidences d'artistes, expositions, visites d'espaces muséographiques de toutes sortes.

Les infrastructures culturelles se concentrent dans les villes les plus importantes du territoire : Saint-Junien, Thiviers, Saint-Yrieix-la-Perche, Nontron et Nexon. Certains pôles culturels font référence au niveau locale ou nationale (Le Sirque - Pôle National des Arts du Cirque de Nexon, Pôle Expérimental des Métiers d'Arts de Nontron, Centre des livres d'artistes de Saint-Yrieix-la-Perche, musée départemental d'art contemporain de Rochechouart...).

Une identité culturelle valorisée par un grand nombre de festivités locales :

- Festivités autour des productions locales : Fête de la truffe, du terroir et de la langue occitane, fête de la châtaigne, Cèpes et veau,...
- Festivités « nature » : la Chevêche,...
- Festivités occitanes : l'Enchantada,...
- Festivités « musicales » : Labyrinthe de la voix, Musique en Périgord vert, ...

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Un territoire culturellement riche dont le paysage évolue

Il y a quelques années, cette dynamique culturelle était portée essentiellement par le monde associatif et par les lieux de diffusion et d'apprentissage des collectivités. Elle permet, aujourd'hui encore, de disposer d'une bonne couverture de médiathèques, de séances de cinéma (3 cinémas permanents sur le territoire, un d'art et d'essai et deux réseaux de cinémas itinérants), de musées et d'espaces muséographiques (une quinzaine), de lieux de diffusion et centres culturels, d'enseignements spécialisés (dédiés à la musique, au cirque, à la danse et aux métiers d'art) et de lieux culturels labellisés.

Le Parc prend sa place dans l'organisation de ces rencontres culturelles, pour impulser ou comme partenaire technique pour valoriser les richesses et concourir à l'appropriation culturelle des habitants et visiteurs.

Depuis quelques années se ressent un essoufflement du monde associatif « classique » (effet covid, difficulté à mobiliser des bénévoles, pas de passage de relai des fondateurs...) **et une évolution du paysage culturel avec l'émergence de collectifs citoyens** (autour de cafés associatifs ou de nouveaux lieux de diffusion culturelle : fermes, lieux réinvestis...) avec une volonté d'investir leur cadre de vie.

... ainsi que la teneur de l'offre culturelle et les attentes

Des échanges avec ces opérateurs, on perçoit une évolution de la pratique et de la demande artistique, plus encline à l'ancrage territoriale, à l'enracinement des propositions, plus préoccupée par le local (dans la pratique et dans la création produite). La culture sort des lieux culturels « classiques » et se « désinstitutionnalise ». Ainsi **cohabitent une offre qu'on accueille sur le territoire, dans les lieux de diffusion identifiés et une offre qui se réinvente et émerge du territoire**. Un espace reste peu investi : celui de l'espace public. De plus, il est à noter ces dernières années, une baisse des crédits alloués à la culture se fait sentir au niveau national et local conduisant les opérateurs à venir à la rencontre du Parc (recherche d'appui financier et comme lieu ressource de connaissance du territoire).



La FAT © Unity Prod

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Langue et culture occitanes

Un territoire d'identité forte

Le territoire du Parc du Périgord-Limousin est empreint d'une forte identité liée au patrimoine culturel immatériel : il est une terre occitane dont l'héritage, source de compréhension du territoire était à investir.

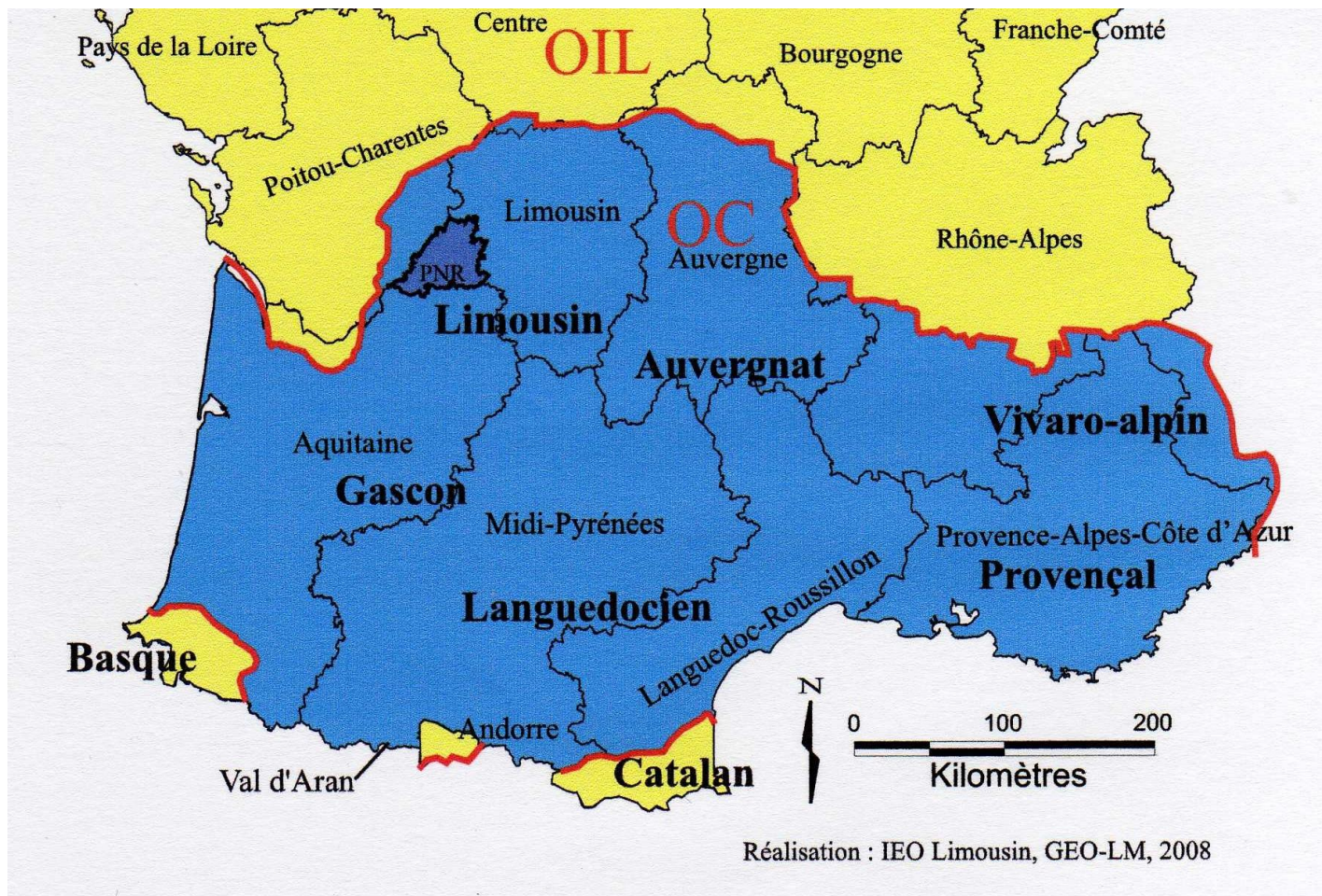
Un héritage qui était à investir

En 2008, tout un pan culturel n'était que peu investi par les politiques publiques et malgré un attachement profond de la population et les initiatives portées par les acteurs locaux, les habitants et les associations, la pratique de l'occitan était fragile et la prise en compte de cette culture, comme ressource du territoire, restait faible.

Le territoire a donné pour mission au Parc de se saisir de ce patrimoine, de travailler à la reconquête du sentiment de fierté des habitants pour leur culture. La problématique du territoire était de sauvegarder la langue et la culture occitanes et de rendre possible leur transmission en lui donnant une place dans le projet de territoire.



Aquí parlam l'òc © ACDDP



Le Parc naturel régional Périgord-Limousin dans l'aire culturelle occitane française

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

L'urgence de la situation de la langue et de sa culture reste une réalité

Le territoire était il y a quelques années encore un foyer actif de la culture occitane, grâce notamment aux initiatives d'acteurs attachés à leur culture. Malgré cet attachement profond, on constate la perte des locuteurs naturels et, au sein des forces vives de la culture occitane, le même essoufflement que dans les autres associations.

Persiste également le manque d'attractivité de la langue, qui peine à démontrer ses leviers économiques possibles, sa fonction sociale (« faire territoire ») et le sens qu'elle apporte au territoire. Elle souffre toujours d'une image passéiste. Le champ encore peu approché de l'artistique et de la création contemporaine s'avérerait une opportunité de réappropriation.

L'émergence d'une nouvelle appétence

Avec la disparition des locuteurs émerge une appétence des « natifs » (génération suivante qui se sent « orpheline »), que conforte la prise de contact des nouveaux collectifs en quête d'ancrage dans le territoire, pour une action publique en faveur du maintien voire du développement de l'occitan (voir encadré).

L'Office Public de la Langue Occitane a fait réaliser en 2020 une enquête sociolinguistique dédiée aux pratiques et représentations de la langue occitane dans les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ainsi qu'en Val d'Aran (Espagne).

8000 personnes ont été interrogées sur leur connaissance de l'occitan, leur pratique, leur représentation de la langue et leur appétence d'une action publique en faveur du maintien voire du développement de l'occitan.

En PNRPL, se sont 92 questionnaires qui nous apportent la connaissance suivante :

Locuteurs (comprennent et parlent occitan) : 20 %
(7% de l'aire d'étude)

Occitano-imprégnés (ne parlent pas mais comprennent l'occitan) : 57 %

Positionnement face au développement de l'occitan :

- favorable à des actions publiques : pnrpl = 80 %
(Ensemble : 79%)

- souhaite le maintien voire le développement de l'occitan : pnrpl = 93 % (Ensemble : 92%)

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

La problématique culturelle pour le territoire

Dans ce contexte de mutations, la culture est le socle sur lequel l'adaptation au changement climatique peut s'arrimer. Les causes tout comme les conséquences du changement climatique prennent racines, dans un grand nombre de domaines, dans la méconnaissance de notre environnement, et de notre perte de relation à celui-ci et dans l'affranchissement, dans leurs développements, des spécificités des territoires. Le changement climatique est, en partie, un problème culturel, un effet de notre style de vie, de nos activités et de nos comportements de consommateur·rice·s.

C'est en effet dans l'interstice culturel que les habitants du Parc peuvent retrouver des chaînes de valeurs, reformer des filières territoriales, s'inscrire dans l'environnement naturel de telle manière à « faire territoire ». L'émergence de collectifs est un signe émergent de volonté d'ancrage dans le territoire, de volonté de s'y inscrire pleinement et de s'y investir.

Concernant la culture vernaculaire, en Périgord-Limousin comme en tout territoire, la perte d'une culture et d'une langue régionale peut avoir des conséquences profondes et durables pour un territoire. Lorsqu'une culture et une langue régionale disparaissent, le tissu même de la société locale est affecté, entraînant des conséquences tant sur le plan social, environnemental que sur le plan économique. Chaque langue et chaque culture contribuent à la richesse de l'ensemble, offrant une variété de perspectives, de pratiques et de modes de vie. La perte d'une culture régionale signifie la diminution de cette diversité, ce qui peut conduire à une homogénéisation culturelle et à la perte d'une source d'inspiration unique dans l'appréhension des problématiques sociétales et environnementales actuelles.

La culture et la langue occitanes sont de nature à apporter des réponses concrètes à des défis contemporains, sociaux, environnementaux, culturels et économiques et ainsi à développer durablement le territoire.



Affichage occitan sur marché de Piégut ©pnrpl

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

La langue occitane, et la mémoire qu'elle véhicule, sont une source de représentations, de connaissances, de pratiques, et également de repères, qui permettent, en étroite liaison avec les autres domaines d'interventions du Parc, d'envisager un développement durable du territoire mais aussi de sensibiliser le grand public à des manières alternatives d'envisager leur avenir : en adéquation avec leur environnement, leur culture et les spécificités propres au Périgord-Limousin.

La connaissance que les pratiques du patrimoine culturel immatériel apportent de l'environnement et du territoire – qualification des milieux, usages du territoire, compréhension des écosystèmes...- peut contribuer à appréhender les causes du changement climatique et à inciter à d'autres pratiques. En perdant la langue, on perd les usages et la compréhension de son environnement mais aussi le sentiment d'appartenance au territoire : « on n'est plus attaché à un territoire donc on le préserve moins ». L'occitan, perçu comme un gage d'authenticité, est également dans sa capacité à rendre habitable et désirable le territoire, un atout pour l'attractivité du territoire.

La problématique se trouve donc dans l'évitement de l'homogénéisation culturelle qui conduirait à la perte d'une source d'inspiration unique dans l'appréhension des problématiques sociétales et environnementales actuelles. Le territoire ne dispose pas également d'une réponse structurée en capacité de répondre à l'appétence des collectifs émergents.



Panneau touristique voie verte : ce que raconte le pays



La pratique des bonnes fontaines – Cussac ©pnrpl

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES (EN RÉSUMÉ)

- **Renouveau du paysage culturel** (Essoufflement du milieu associatif / Émergence d'une nouvelle organisation)
- **Évolution des pratiques culturelles et des attentes** à l'heure des transitions sociales et écologiques
- **Une nouvelle organisation** peu ou pas accompagnée à ce jour (et sans forcément en lien avec le tissu existant) dont les initiatives sont en relation avec les objectifs de la charte
- L'occitan est une réalité culturelle qui tend à s'effacer mais une appétence à cette culture émerge aussi bien au sein des natifs que des nouvelles dynamiques culturelles.
- Un attrait confronté à l'absence d'opérateurs et de prestataires compétents pour répondre aux besoins exprimés : (expérimentations de projet, investissement de l'artistique, ressources disponibles...).
- Difficulté à faire prendre conscience de l'intérêt de faire appel à l'enracinement culturel dans le projet de développement des collectivités (intégrer le culturel dans toutes les politiques) tout comme au sein du Parc. Ce propos est nuancé par le frémissement des initiatives communales.

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

En 2011, dans un contexte de territoire culturellement actif avec un maillage culturel riche, la nécessité d'un investissement du Parc ne faisait pas l'unanimité, si ce n'est en termes de culture vernaculaire : ce pan culturel n'était que peu investi par les politiques publiques. Le constat était fait du déclin de la culture (repli de la connaissance, perte de locuteurs) et d'une nécessité de replacer la culture occitane dans le projet de territoire.

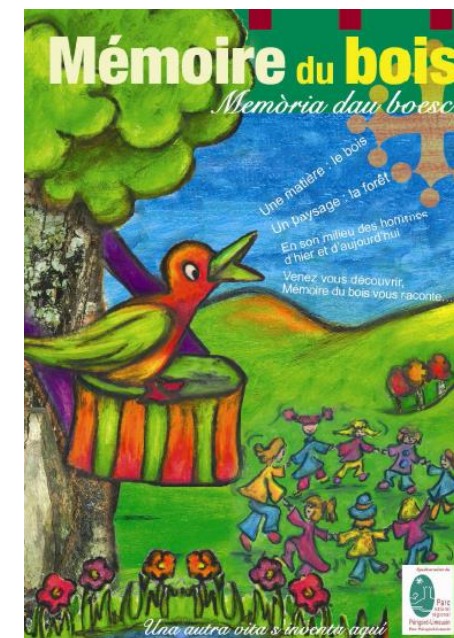
Il a donc été demandé au Parc de construire à l'échelle du territoire une stratégie collective de développement culturel, en prenant en compte la culture et la langue occitanes et de qualifier la culture occitane comme pilier de l'identité du Périgord-Limousin. Favoriser l'affirmation de l'identité du Périgord-Limousin à travers la transmission de la langue occitane et de la mémoire qu'elle véhicule pour lui redonner son rôle dans le projet de développement était l'objectif assigné.

Le Parc a donc incité le territoire à se saisir de son identité culturelle pour « faire territoire » et penser autrement l'environnement dans lequel les habitants évoluent. Le Parc s'est attaché à favoriser la socialisation de l'occitan dans tous les domaines de la vie publique et privée en tendant à faire prendre conscience que l'occitan est un socle sur lequel le territoire peut s'arrimer pour répondre aux objectifs de développement durable du territoire et aux enjeux de la transition écologique et sociétale.

Ces actions se font en direction des habitants, cible principale (redonner la fierté de leur culture), des collectivités (faire prendre conscience que la culture est facteur de développement et les inciter à s'en emparer), des touristes et acteurs du tourisme (particulariser le territoire), du jeune public (les sensibiliser à la culture) et dans une moindre mesure à ce jour en direction des socio-professionnels (se saisir de la culture pour développer l'économie). Également, il s'est attaché à développer des actions de coopération et de mutualisation des moyens avec les opérateurs de la culture à l'échelle de l'aire culturelle occitane.



Collecte Mémoire du bois – Cie Parler noir ©pnrpl



LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

Exemple d'actions :

>> Partage de la culture occitane (compréhension et cohésion du territoire, intégration des habitants, bien-être social) : Production de supports de communication spécifiques (découverte de la culture) tels que vidéos, audio, publications ; programmation de rencontres de sensibilisation grand public ; programmation culturelle, co-productions de spectacles

>> Accompagnement des porteurs de projets (Collectivités, associations, socio-professionnels) : sensibilisation de publics-cibles (tels que structures de l'éducation au territoire, élus PNR, socio-professionnels -Marque Valeurs Parc), co-portage de projets impliquant des prestations intellectuelles et la création d'outils ; soutien au milieu associatif (éditions, équipements, programmation), ...

Tambourinaire, los rendetz vos occitans du Périgord-Limousin



"Tambourinaire", ce sont des rencontres autour de la culture du pays, son histoire, sa langue mais c'est aussi une invitation à donner et passer la parole qui depuis près de mille ans se transmet de bouche à oreille ! (Vous ne parlez pas occitan ? Qu'à cela ne tienne, ces rencontres sont accessibles à tous !)

Samedi 20 août

**PARTENARIAT
PARC**

Dins la landa la barglera n'es pus.../Dans la lande la bergère n'y est plus...

Saint-Hilaire-les-Places (14)

Atelier-Musée de la Terre (Parking) - 14h30

Rens. : 05 55 58 35 19



Jean-François Vignaud de l'Institut d'études occitanes nous invite à découvrir la lande de La Rousseille-Puycheny : un éclairage ethnoculturel sur les utilisations et la place que tenaient les landes dans la civilisation paysanne traditionnelle du Limousin. Organisé par l'Atelier-Musée de la Terre. Payant.



Animation découverte du territoire – IEO Limousin ©pnrpl



Spectacle enfant – Cie Léonie tricote ©pnrpl

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

Exemple d'actions :

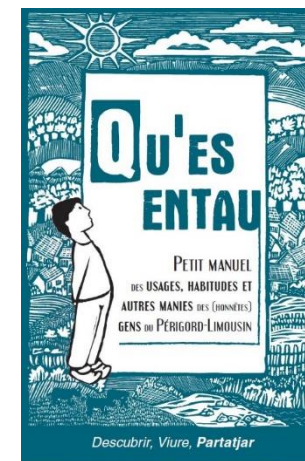
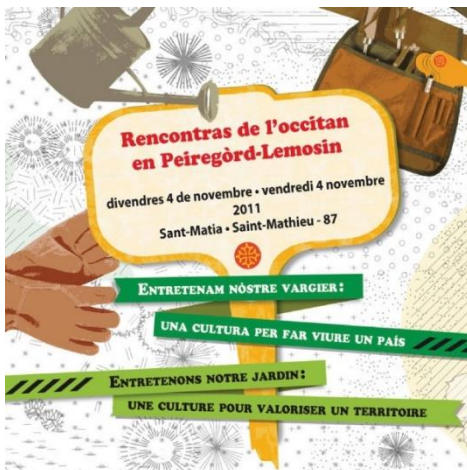
>> Partage du projet de territoire porté par le Parc à travers son action culturelle (compréhension et développement durable du territoire) : collectes thématiques, productions, prestations culturelles, ...

>> projet économique : ex. : projet « entreprendre dins son país » avec l'École Supérieure Internationale de Savignac (24), projets tutorés de recherche-action en entreprise pour encourager la mobilisation de la richesse occitane comme ressource stratégique touristique.

>> Investissement (partiel) du champ de l'artistique : Productions de « fakes » occitanes, concours d'idées artistiques, appel à projet Grande boucle et métiers d'art (2024)



Guide randonnée chamina ©pnrpl



Publications occitanes ©pnrpl

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DEPUIS 2008

LOI n° 2021-641 du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, connue sous le nom de son promoteur, Paul Molac (Depuis la loi Deixonne de 1951, autorisant l'enseignement des langues régionales en France, ça faisait 70 ans qu'il n'avait pas eu de dispositions législatives).

Atouts	Faiblesses
<p>Culture occitane : Nouvelle dynamique depuis une dizaine d'année (festivités : bals trads, musique, alimentation...) Marque l'identité du territoire. Fait le lien entre anciennes générations détentrices de savoir et nouveaux arrivants. Savoir-faire hérités de traditions locales très vertueuses au regard des enjeux climatiques : gestion de l'eau, agriculture...</p> <p>Culture : Nouveaux acteurs sur le territoire, dynamique informelle croissante. Vie culturelle « de proximité » riche. Diversification de l'offre culturelle Accueil de nouvelles populations, accueil d'autres cultures (internationales, nationales) Nouvelle dynamique dans les petits villages</p>	<p>Désintérêt pendant une vingtaine d'année pour la culture occitane a fortement amoindri sa présence. Disparition progressive des locuteurs Milieu associatif qui porte cette culture est vieillissant et axé « folklore », excluant pour les non locuteurs Les « félibrées » : pas d'ouverture aux non locuteurs, on se sent exclus, « entre soi ». Acteurs de l'occitan « folklorisant » Disparité entre Dordogne et Haute Vienne en terme d'appropriation du sujet par les institutions. Locuteurs occitans disparaissent. Identité culturelle occitane en déclin malgré le fait qu'elle est peu ressentie, vécue par les habitants Le territoire n'est pas aussi ancré dans sa culture que d'autres (basques, bretons), pas de marqueurs, pas de représentations</p> <p>Culture : le territoire manque de lieux de diffusion de spectacle vivant et d'exposition. Possibilités d'accompagnement technique et financier pour la production culturelle pas assez connue ou pas accessible à tous. Manque de coordination au niveau de l'offre culturelle. Territoire peu dynamique culturellement (offre culturelle) Problème des associations qui fonctionnent souvent à l'échelle communale (problème de mise en réseau) Faiblesse de l'activité culturelle est de travailler à l'échelle communale, manque d'actions d'envergure</p>

Tableau issu des travaux en ateliers

Révision de la charte du PNR Périgord-Limousin Diagnostic

Opportunités	Menaces
<p>Evolution sociétale : mieux manger, mieux vivre, slow tourisme. Intérêt pour la culture locale de certains nouveaux arrivants Territoire ouvert culturellement Nécessité d'accueil de nouvelle population (baisse démographique), évolution culturelle Ce qui modèle notre vie culturelle, c'est que les gens « restent » (et non de passage) Les nouveaux habitants font le choix de rejoindre un univers culturel qui est ici occitan (façon de vivre, paysage) Le folklore participe au mieux vivre Ne pas garder que l'histoire mais s'ouvrir aux autres cultures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Viellissement de la population : perte de savoir, de savoir faire. • Insister sur la culture occitane c'est faire fi des non locuteurs (50 % de la pop) • Ne pas confondre culture et langue

Tableau issu des travaux en ateliers

ACTEURS CULTURE

Acteur	Rôle
DRAC Nouvelle-Aquitaine	<p>Service déconcentré du ministère de la Culture, la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) met en œuvre la politique culturelle de l'État en Nouvelle-Aquitaine. La DRAC s'organise en trois grands pôles de compétences : Patrimoine et architecture, Création et industries culturelles, Démocratisation culturelle et action territoriale. La DRAC met en œuvre la politique culturelle de l'État dans les domaines de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la connaissance, la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine ; • la promotion de l'architecture • la création artistique, à laquelle elle apporte son soutien dans toutes ses composantes ; • la lecture publique ; • l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs ; • la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics ; • l'économie de la culture et des industries culturelles ; • la promotion de la langue française et des langues de France. <p>En articulation ou soutien de ses partenaires que sont les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale et le secteur associatif, elle assure des fonctions d'animation, de conseil, de contrôle et d'évaluation dans l'ensemble de ces secteurs et veille à l'application des lois et réglementations relevant du domaine culturel.</p>
Office Public de Langue Occitane	<p>L'OPLO (Office public de la langue occitane) est un établissement public né en 2016 de la conviction partagée entre l'Etat et les Régions (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) de l'absolue nécessité de soutenir et renforcer les politiques partenariales menées en faveur de la langue occitane</p>
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	<p>La Région exerce conjointement avec l'Etat et les autres collectivités territoriales la responsabilité en matière culturelle. Déclinée en 6 axes prioritaires, l'action de la Nouvelle-Aquitaine se base sur une logique de co-construction afin de mettre en œuvre une convergence des dispositifs. La politique culturelle régionale est structurée autour de l'économie culturelle, l'emploi, l'aménagement culturel durable du territoire, le soutien à la diversité culturelle, l'accès de tous à la culture, et la formation et professionnalisation des acteurs culturels.</p>

ACTEURS CULTURE

Acteur	Rôle
Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord	Établissement public opérateur du Conseil départemental de la Dordogne qui a pour mission de favoriser la diffusion et la création artistiques, de valoriser la culture occitane, ainsi que d'accompagner les acteurs de la vie culturelle, d'informer, d'orienter et de sensibiliser les publics.
Les collectivités territoriales (communautés de communes, communes)	La culture fait aujourd'hui l'objet d'une compétence partagée entre les communes, les intercommunalités, les départements et les régions. Au sein des communautés de communes, la compétence culturelle est exercée par les communes au titre de leur clause générale de compétence . Les compétences des collectivités territoriales en matière culturelle sont vastes et s'expriment notamment à travers la gestion et le financement de bibliothèques, la gestion de musées, les aides aux salles de cinéma, le développement de l'éducation artistique...
Institut d'études occitane du Limousin et Novelum (IEO Dordogne)	Ces associations ont pour but le maintien et le développement de la langue et de la culture occitanes. Ils contribuent à la socialisation de la langue et à mieux faire connaître la culture occitane par ses actions. Ils accompagnent les projets en tant que centres de ressources, observatoire de la langue, assurent des prestations (toponymie,...), proposent des librairies, animent le territoire, sont diffuseurs, co-producteurs...
Associations culturelles	Ces associations telles que l'UOCC, La sendarela Lemosina,... concourent à une dynamique de la culture occitane sur le territoire du Parc (programmation culturelle, animation de cours, réalisation des productions, prestations artistiques etc.). D'autres associations à vocation culturelle sont programmatrices (organisation de festivals, programmation annuelle)
Les opérateurs culturels que sont l'OARA, l'ALCA, ainsi que les acteurs de la culture (le CRAFT, le Sirque, FRAC-Artothèque...)	

INITIATIVES CITOYENNES

Le territoire compte de nombreuses initiatives citoyennes comme Larret en mouvements à Saint-Saud-Laccoussière, le Chat pline à Thiviers, Le Cocon des Canailles à Chalais, le café associatif de Léguillac-de-Cercles, le temps de Vivre à Aixe-sur-Vienne, Obro à Saint-Cyr, le Broc'branlant à St Estèphe, café vialo à Saint-Junien, La colina à Abjat-sur-Bandiat, La baleine à bascule à Piégut-Pluviers, les Paulissonnes à Saint-Paul-la-Roche... Ce sont autant de « collectifs » qui se retrouvent autour de projets de vie ou/et culturels : cafés associatifs, lieu de rencontre et de partage, fermes, lieux réinvestis... avec une volonté d'être partie prenante de leurs cadres de vie.

Eau et milieux aquatiques

Eau



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Le Périgord-Limousin est situé sur des « têtes de bassins versants » de plusieurs grands cours d'eau : Charente (Bandiat-Tardoire inclus), Dordogne (Isle-Dronne) et différents affluents de la Vienne (Gorre, Graine, Aixette).

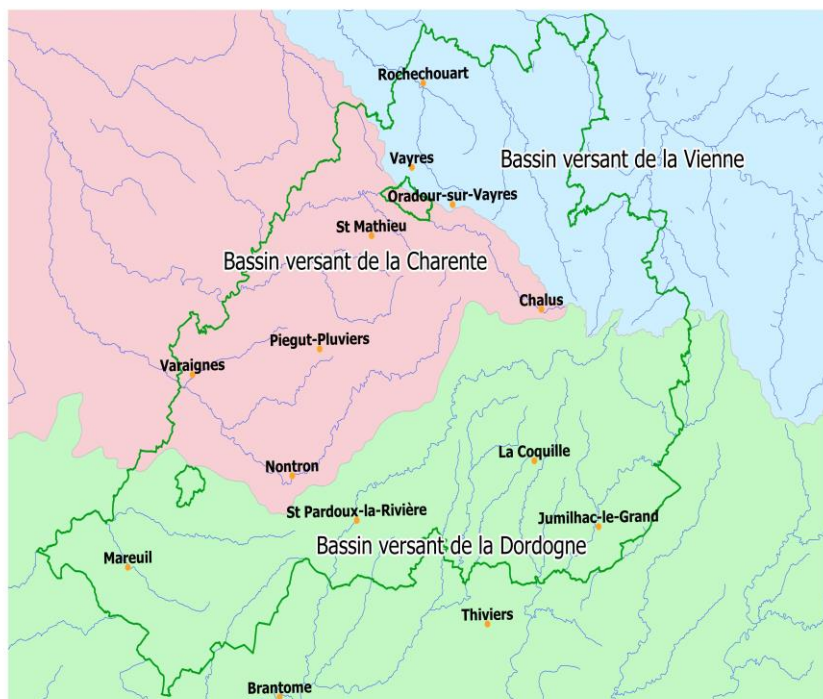
Ces différents cours d'eau et contributeurs prennent leurs sources sur les points hauts localisés au centre du parc.

Ces derniers culminent à environ 500m d'altitudes et sont constitués des massifs granitiques des monts de Châlus et des Cars.

Les cours d'eau sillonnant le Parc découpent des vallées étroites et boisées sur le socle cristallin, larges et ouvertes sur l'assise sédimentaire.

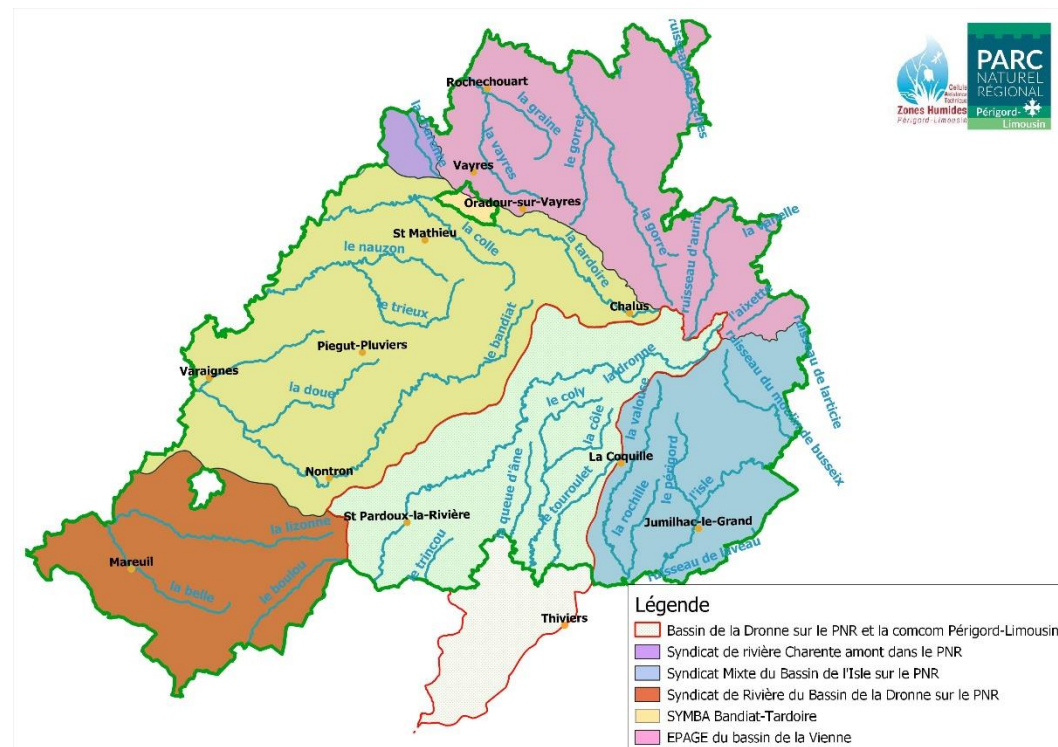
Le Périgord-Limousin à la source de trois bassins versants

Bassin de la Vienne, de la Charente et de la Dordogne



Source PNRPL

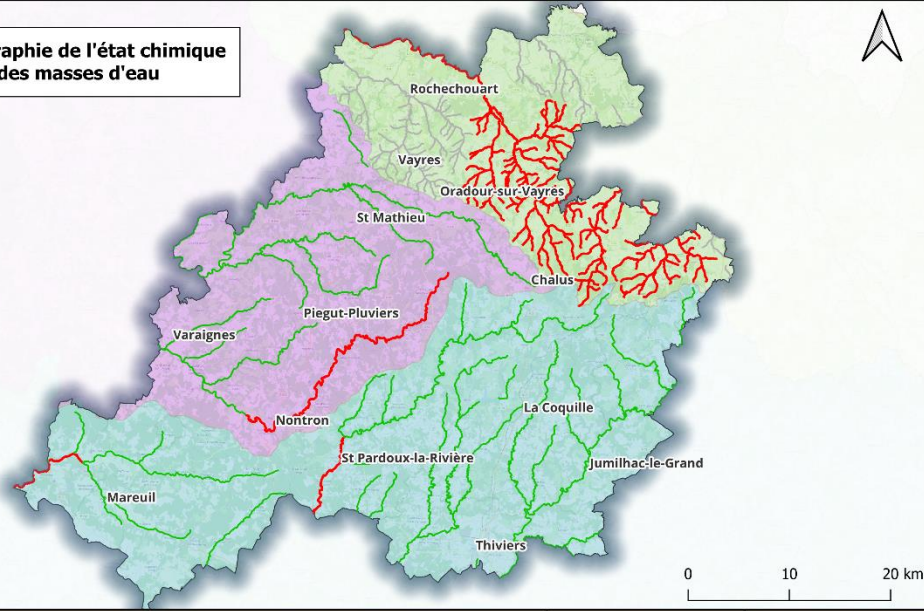
Répartition des syndicats GEMAPI (2024) :



ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

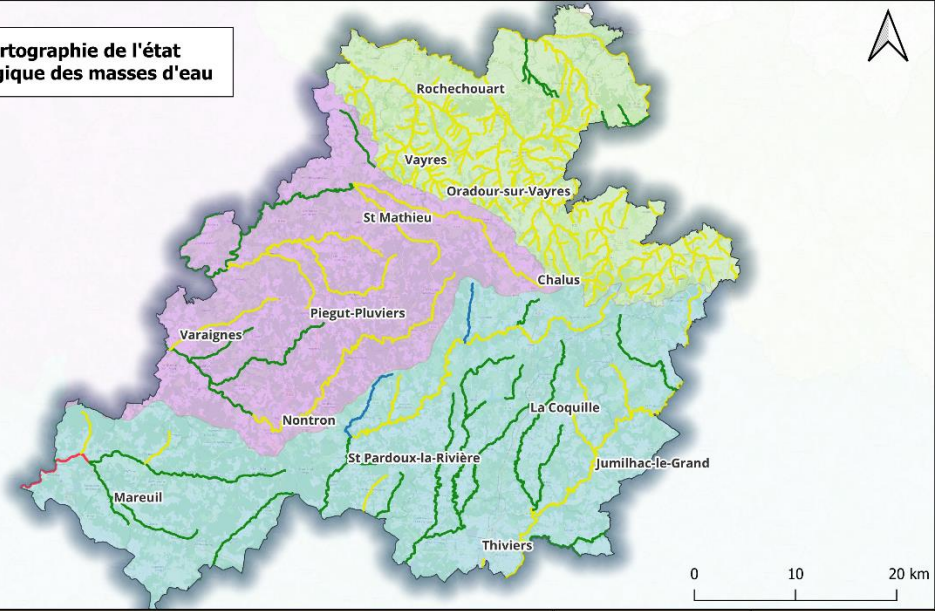
Une qualité de l'eau menacée

Cartographie de l'état chimique des masses d'eau



<p>Donnée de localisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Périmètre du PNRPL Bassin versant de la Charente Bassin versant de la Dordogne Bassin versant de la Vienne 	<p>Etat chimique des masses d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> Bon état Non atteinte du bon état Information insuffisante pour attribuer un état 	<p>Sources: Agence de l'eau Adour Garonne Agence de l'eau Loire Bretagne</p>	<p>Réalisation: PNRPL, 2024 @OpenStreetMap</p>
--	--	--	--

Cartographie de l'état écologique des masses d'eau

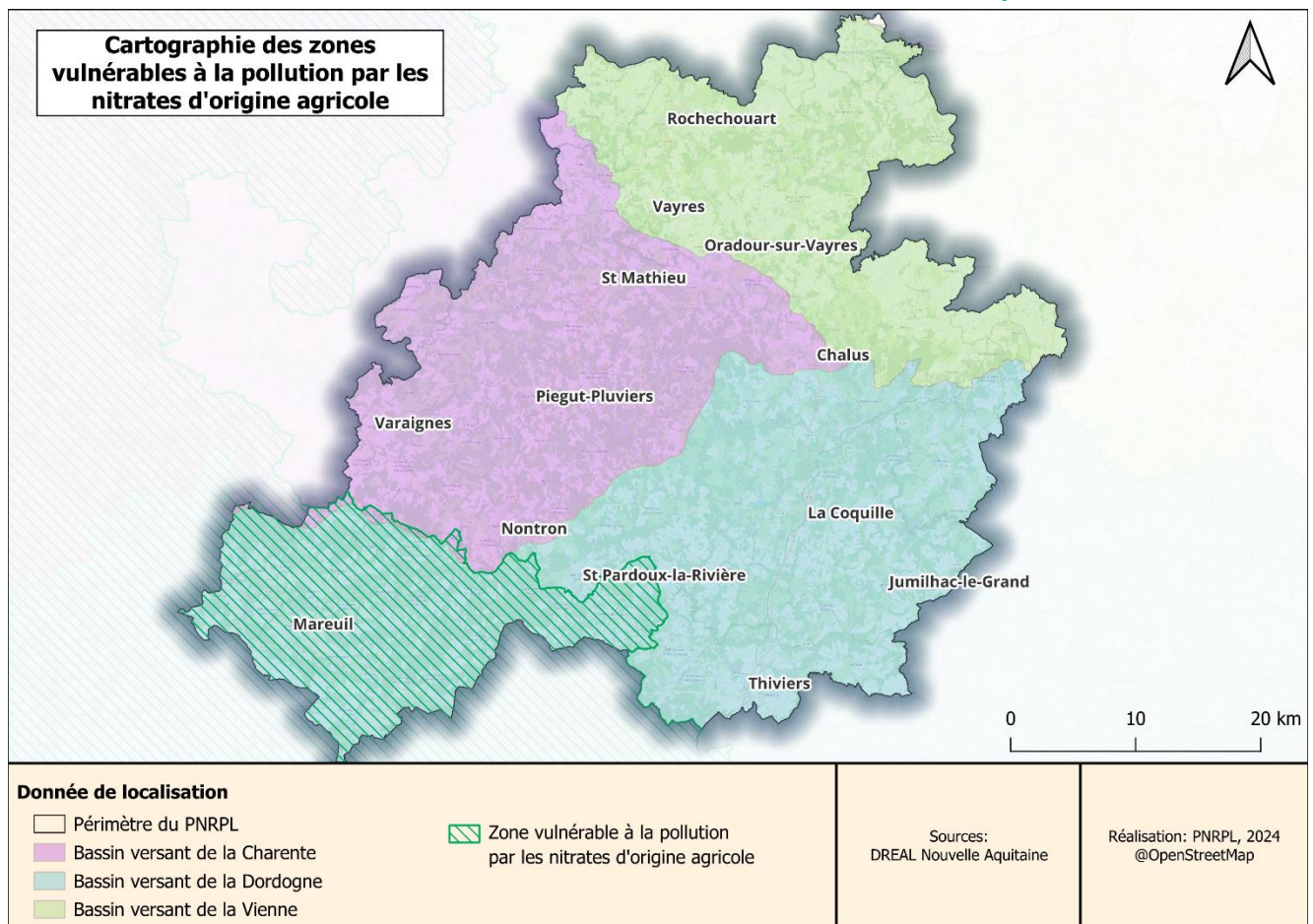


<p>Donnée de localisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Périmètre du PNRPL Bassin versant de la Charente Bassin versant de la Dordogne Bassin versant de la Vienne 	<p>Etat écologique des masses d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> très bon bon moyen médiocre 	<p>Sources: Agence de l'eau Adour Garonne Agence de l'eau Loire Bretagne</p>	<p>Réalisation: PNRPL, 2024 @OpenStreetMap</p>
--	---	--	--

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Identification des zones de vulnérabilité aux nitrates (cf. directive nitrates)

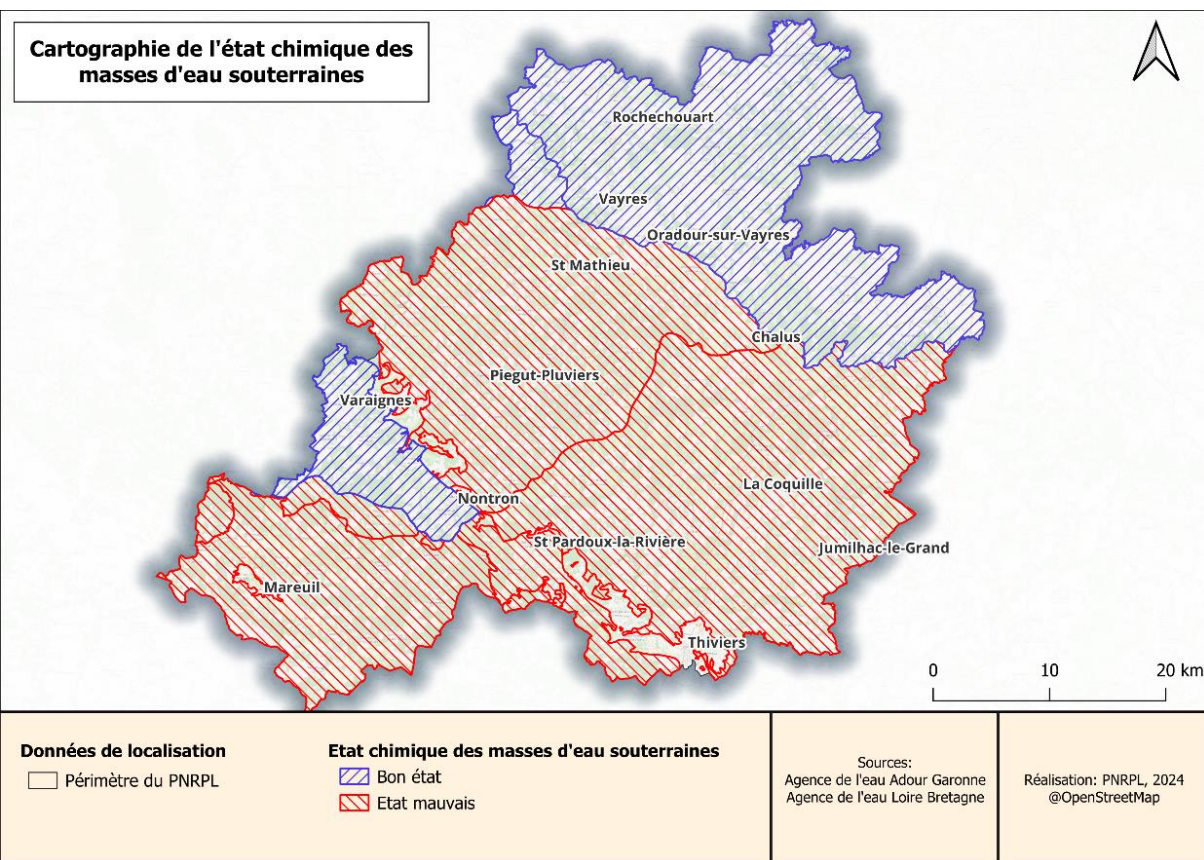


Le territoire n'est quasiment pas concerné par la zone de vulnérabilité aux nitrates.

Seules quelques communes sur la partie calcaire sont concernées. Ce zonage implique une restriction sur les épandages agricoles.

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Une qualité physico-chimique menacée des eaux souterraines



Sur le bassin versant Dronne-Isle, la qualité des eaux souterraines est mauvaise, liée à la présence d'Acetochlore (dés herbant).

Sur le bassin versant Bandiat-Tardoire, qualité des eaux souterraines est médiocre, avec la présence d'Atrazine déséthyl.

La nappe souterraine du Cénomaniens (couche géologique) du bassin versant de la Dronne contient de l'Atrazine, du Métolachlor (dés herbant) et des nitrates.

Sur la partie calcaire du Parc, différentes nappes se superposent. Par exemple, les nappes du jurassique et du toarcien sont de bonne qualité. Celle du cénomaniens est plus superficielle que les autres et est de moins bonne qualité.

L'Atrazine est une molécule interdite dans l'Union européenne depuis 2003, mais cette molécule a une durée de vie très longue, c'est pourquoi elle est encore retrouvée dans l'eau.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

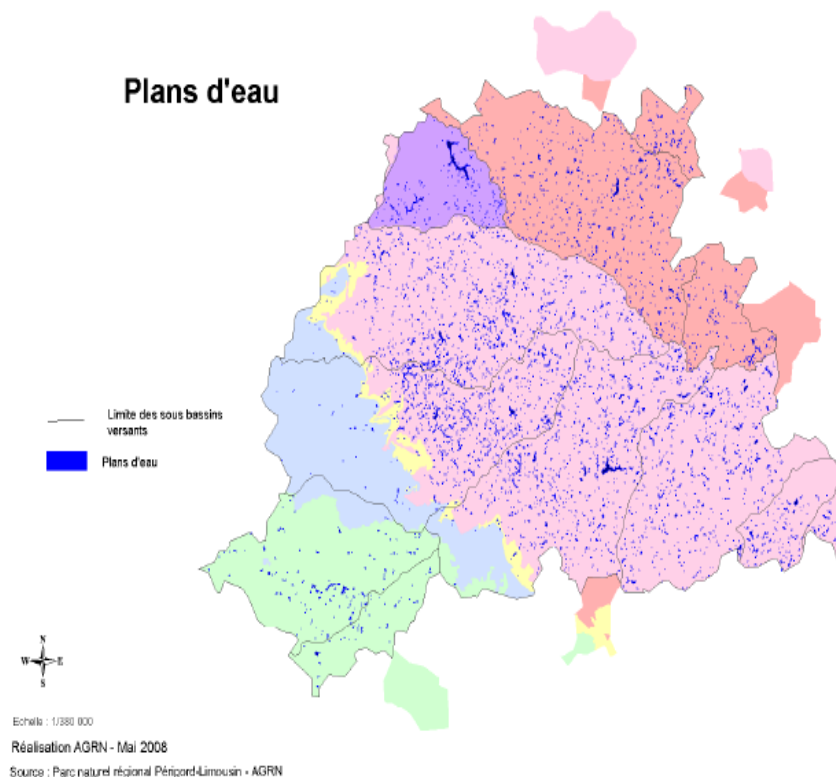


Une morphologie des cours d'eau altérée par la multiplication des plans d'eau

- Patrimoine bâti important lié à l'aménagement des cours d'eau pour l'utilisation de l'énergie hydraulique (forges, moulins).
- Faible proportion des moulins encore visibles aujourd'hui, mais il subsiste nombre d'aménagements de type seuils, biefs et étangs servant à l'énergie hydraulique des petits cours d'eau, qui même s'ils ne sont plus en fonction, modifient le profil long naturel des rivières et perturbent le transport des sédiments et la circulation de la faune aquatique.
- 15% des étangs ont été créés à l'époque médiévale avec des fonctions piscicoles ou de rétention d'eau pour les animaux et l'irrigation des prés et cultures durant les mois les plus secs
- 85 % des étangs artificiels sont à usage de loisirs, et leur multiplication s'est concentrée sur les 30 dernières années.
- Le parc compte environ 4800 plans d'eau pour 2200 ha.
- La surface moyenne est de 4600m² par étang.
- Sur certains bassins-versants on trouve une densité de 4 à 6 étangs au km², sachant que les impacts hydromorphologiques sur le fonctionnement des bassins versants sont irréversibles au-delà de 3 plans d'eau par km².

REVISION DE LA CHARTE DU PARC REGIONAL PERIGORD-LIMOUSIN

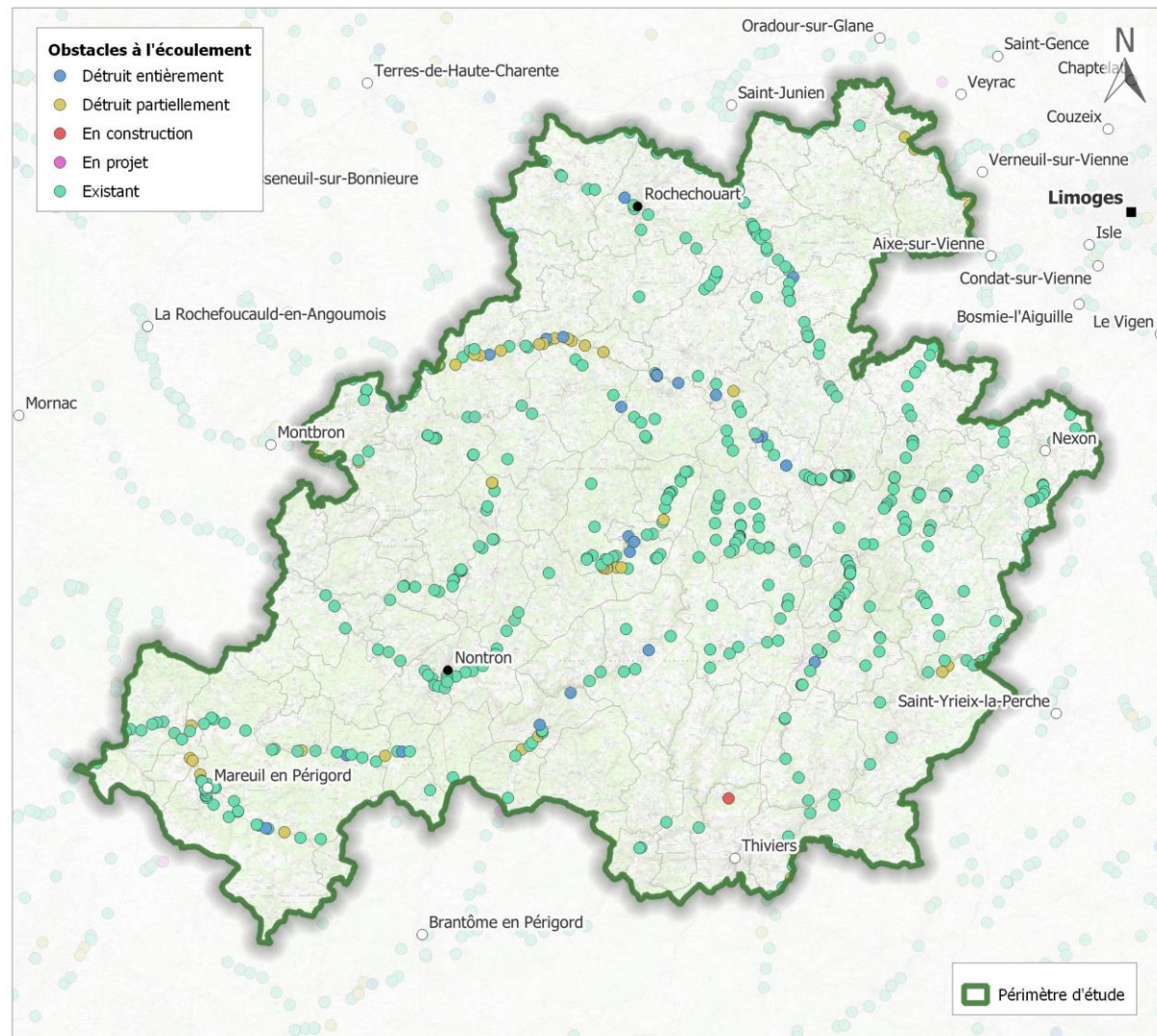
Plans d'eau



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Sur le territoire, on observe une problématique de continuité au niveau des cours d'eau. La carte ci-contre présente les données issues de la base ROE (référentiels des obstacles à l'écoulement).



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

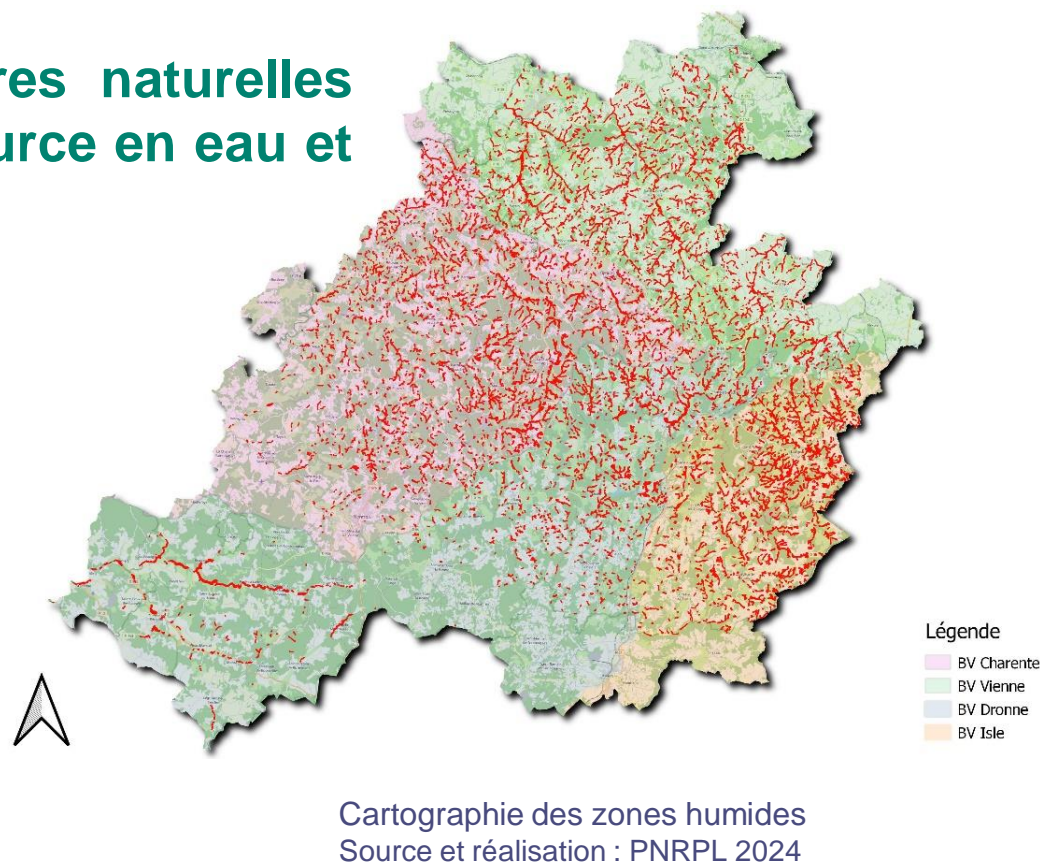
Les zones humides : des infrastructures naturelles stratégiques dans la gestion de la ressource en eau et de la préservation des milieux

8 grands types de milieux humides sont répertoriés sur le territoire du Parc. Ces zones humides :

- régulent les régimes hydrologiques,
- contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau,
- assurent des fonctions d'alimentation, de reproduction et de refuge,
- offrent un support de production de ressources naturelles (pâturage bovin, production de fourrage).

Les inventaires du Parc de 2003 à 2007 avaient indiqué que les zones humides étaient présentes à hauteur de 2,5% de la surface du territoire. Des inventaires sur les communes qui ont rejoint récemment le Parc ont démontré que les zones humides (comme définies dans l'arrêté de 2008) recouvraient le territoire à des taux plus importants (de 6 à 10% sur le socle, de 1 à 5% sur le sédimentaire).

Des drainages de zones humides (le plus souvent agricole) sont encore observés, déclarés ou non déclarés auprès de l'administration.



Il y a une certaine hétérogénéité au niveau de l'évolution des habitats de zones humides. Certains secteurs tendent vers la déprise (boisement des milieux humides). Alors que sur d'autres, la pression est plus forte, et tendent vers l'intensification et le drainage.

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Impact des étangs sur l'environnement

- Les 48000 étangs du parc couvrent environ 2200 ha.
- Le réchauffement de l'eau (projet ICRA mené par le Parc sur la Dronne) est lié à proportion de + 2,5°C à + 4,5°C aux étangs qui déversent l'eau par surverse.
- Les étangs provoquent l'évaporation de l'eau : 50 m³/j/ha en moyenne sur une année. Ce chiffre peut monter à 100 m³/j/ha à 32°C. De nombreux plans d'eau ne restituent plus d'eau l'été à la rivière (non respect des débits réservés et des débits biologiques).
- Ils sont producteurs de cyanobactéries : des étangs sont régulièrement fermés pour la baignade.
- Ils sont le siège de nombreuses espèces exotiques envahissantes, comme la grenouille taureau.
- Ils posent un problème de sécurité de biens et des personnes : fragilité des digues (depuis 2008, une douzaine d'étangs ont cédé faute de leur non entretien).

Continuité des cours d'eau

- Conflit réglementaire entre la loi sur l'eau et le code du patrimoine qui se traduit par des difficultés d'articulation entre les services de l'Etat.

Gouvernance eau

- Le parc a appuyé de 2008 à 2014 la mise en œuvre de maîtrises d'ouvrage sur les rivières du Parc.
- La gouvernance sur l'eau a été bouleversée par la mise en place de compétence « gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI) qui rend la compétence de gestion des milieux aquatiques obligatoires aux EPCI.
- Il y a beaucoup de plans de programmation et d'acteurs dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
- Il existe des tensions sur la ressource en eau avec des demandes croissantes pour les usages (agriculture, eau potable, loisirs) et une ressource qui tend à se raréfier.

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

Restauration de la continuité écologiques : étangs, seuils

- Effacement ou aménagement de 13 ouvrages transversaux sur la Dronne (7 seuils, 4 buses, 1 plan d'eau, 1 aménagement);
- Effacement de 8 seuils sur la Tardoire + 2 micro-seuils, de 10 seuils sur le Bandiat et le Trieux;
- Effacement de 3 seuils + suppression 1 buse infranchissable sur la Gorre ;
- Effacement d'1 seuil sur le ruisseau des Raches ;
- Réalisation de 2 rivières de contournement et effacement de 5 seuils sur la Nizonne et sur la Belle + 4 travaux concernant la petite continuité sur la Nizonne et sur la Belle.
- Effacement de 73 plans d'eau, aménagements de 163 plans d'eau sur le territoire du Parc.

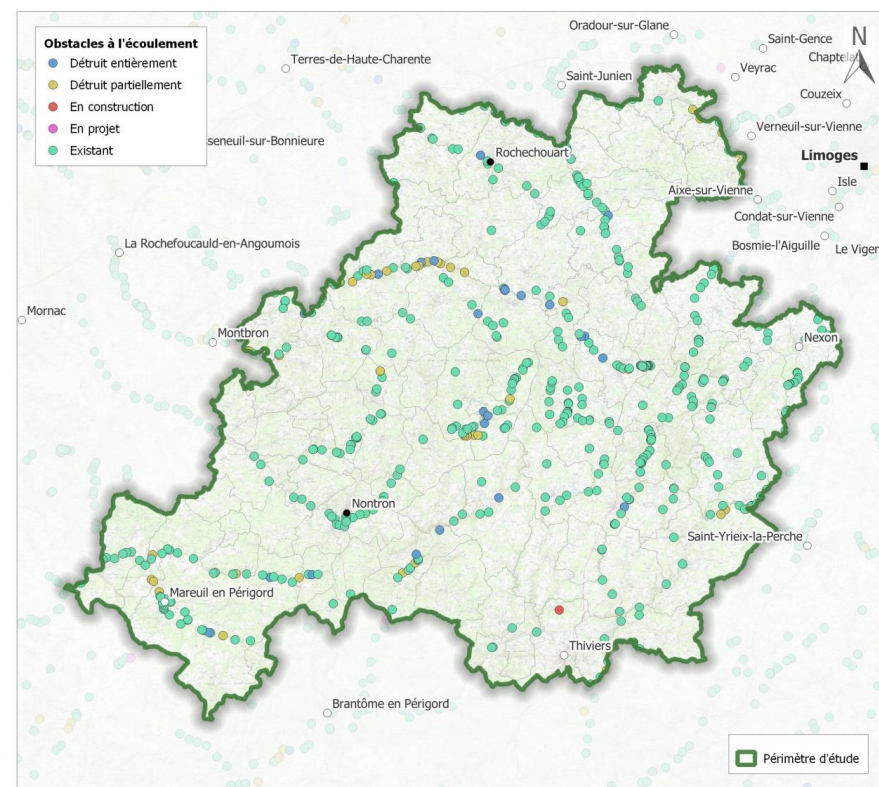
Diminution du débit des cours d'eau

Ils évoluent à la baisse. Dordogne 2050 indique une baisse moyenne des débits de 40% à l'horizon 2050.

Sur le bassin de la Dronne, l'étude ICRA montre une baisse des débits de 7% liée à la présence des étangs dans la situation actuelle et une baisse de 13% à 16 % dûe aux étangs à l'horizon 2100 en fonction des scénarios du GIEC.

Prélèvements, rejets

Création du comité sécheresse depuis la promulgation de la dernière charte



LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

Programme Life haute Dronne sur la restauration écologique de la haute Dronne et la préservation de la Moule perlière.

Ce programme s'est déroulé de 2014 à 2020. Les objectifs étaient de restaurer les habitats du cours d'eau par l'effacement ou le réaménagement de seuils et de renforcer la population de moules perlières notamment par une station d'élevage temporaire.

Révision des statuts du Parc pour la prise de compétence GEMAPI à partir de 2023.

Animation de la Cellule d'assistance technique des zones humides et des étangs

EVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Les décrets d'application ont précisé la **Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA)** datant de 2006 : restauration de la continuité écologique. Ils donnent des obligations réglementaires et des délais pour la mise en œuvre.

La compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) a été transférée aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre depuis le 1er janvier 2018, par l'effet de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (**loi MAPTAM**) et de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République (**loi NOTRe**).

Les actions entreprises dans le cadre de la GEMAPI sont de l'ordre de :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- et la protection et la restauration des zones humides.

La loi Climat et Résilience de 2021 empêche la destruction des seuils des moulins (les seuils des forges ne sont pas concernés). Cela pénalise l'effacement de ces seuils.

En 2023, dans le souci de simplifier la mise en œuvre des projets de renaturation des cours d'eau, un décret a intégré la rubrique 3.3.5.0, intitulée « Travaux ayant uniquement pour objet la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à la réalisation de cet objectif (D) », à la **nomenclature IOTA de la loi sur l'eau**. Ceci a eu pour effet de soumettre à déclaration l'ensemble des projets relevant de ce nouveau décret, facilitant ainsi leur processus.

INITIATIVES CITOYENNES OU ASSOCIATIVES

- Le groupement forestier citoyen Lu Picatau a acheté une parcelle de peupleraie pour restaurer une zone humide sur la commune de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert.
- L'association Culture en Tête de Saint-Mathieu a organisé la Quinzaine d'Octobre « Au fil de l'eau ».

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • PNR-PL en tête de 3 bassins versants : Dordogne, Charente, Loire • Réseau hydrographique dense • Important réseau de milieux humides associés au chevelu hydrographique 	<ul style="list-style-type: none"> • Morphologie des cours d'eau altérée par la présence de nombreux plans d'eau : <ul style="list-style-type: none"> → Certains propriétaires privés non identifiés → Engendrent perturbations importantes des cours d'eau (physionomie, régime hydrique, qualité de l'eau, équilibre écologiques) → Réceptacles favorables d'espèces envahissantes → En cas d'absence d'entretien : problème de sécurité et de pollution → Présence de cyanobactéries • Boisement des zones humides (impact sur la biodiversité) • Eutrophisation de certains milieux (zones humides, tourbières, ...) • Non application du cadre réglementaire • Manque d'adéquation entre effectifs/enjeux de préservation • Absence de données harmonisées à l'échelle du parc • Manque de haies (ruissellement)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de zones humides et intérêt de préserver leur bon fonctionnement : éponges qui servent au 3 bassins versants – logique de solidarité → pourrait générer des travaux avec les agriculteurs pour les maintenir / financements, partenariats à créer • SAGE, PTGE – stratégies à renforcer pour partager la ressource • Nombreux étangs « sans usage » : opportunité de les effacer • Politique de sobriété (fixer des objectifs ambitieux) • Actions pilotes et changement de pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets du changement climatique : baisse des niveaux d'eau et débits, allongement et sévérité des périodes d'étiage, montée de la température de l'eau, dégradation de la qualité de l'eau,... • Augmentation des conflits d'usage et tendances à sécuriser la ressource : pression sur la ressource, tensions pour l'irrigation (y.c maraîchage, prairies), l'alimentation en eau potable, production hydroélectricité, augmentation des prélèvements d'eau souterraine (multiplication des forages déjà visibles), augmentation des prélèvements « sauvages » • Baisse de la qualité de l'eau : augmentation de la concentration des effluents si diminution du niveau d'eau → augmentation des coûts de traitement de l'eau potable et des eaux usées • Absence de prise de conscience/ou prise de conscience trop tardive des usagers de l'eau • Dégradation de la ressource • Pollution de l'eau

Tableau issu des travaux en ateliers

ACTEURS EAU

Acteur	Rôle
Agences de l'eau : Loire-Bretagne et Adour-Garonne	Financement actions spécifiques selon leurs programmes d'interventions Porte les SDAGE
Associations de protection de la nature : LPO, Cistude, SELO	Étudie la biodiversité – amélioration de la connaissance La fait connaître Identifie les enjeux Relations avec le parc : partenariat, relais, prestations
ATD : agences techniques départementales	Agences créées par les conseils départementaux pour assister les élus et les agents des collectivités dans leurs missions (voiries, bâtiments, assainissement et eaux pluviales etc.)
Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)	Aménagement des espaces publics (cycle de l'eau, gestion, désimperméabilisation, etc.)
Conservatoires d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine	Missions d'animations foncière / Achète et gère des milieux humides Conseille voire assiste en tant que maître d'ouvrage privé ou public Coopère avec le PNR → participe à la connaissance
Chambres d'agriculture	
Conseil départemental de la Dordogne	Membre du PNR Anime les acteurs GEMAPI sur le département Coordonne (ou essaye) les acteurs de l'eau
Directions départementales des territoires (DDT) – Préfecture	Réglementation / Instruction des dossiers d'autorisation (gestion de l'eau – irrigation)
Etablissements publics de coopération intercommunale	Compétences GEMAPI : -délègue au PNR -transfère aux syndicats de rivières
Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne (EPIDOR)	Animation SAGE Isle Dronne Acquisition connaissance : ZH, chemin de l'eau Coordination (convention) Elaboration contrats de progrès Dronne Animation réserve de biosphère Partenariat avec PNR
Etablissement public territorial de Bassin Charente (EPTB Charente)	Bassin de la Charente (Bandiat-Tardoire) Suivi de projets généraliste : SAGE, PTGE, ...

ACTEURS EAU

Acteur	Rôle
Fédération de chasse	La Fédération a réalisé des travaux avec le Parc et a acheté des zones humides pour les protéger.
Fédération de pêche (Dordogne, Haute-Vienne)	Gestion piscicole (cours d'eau + étangs) Suivi d'inventaire – réseau thermie → données de suivi Connaissance du réseau hydrographique Localement AAPPMA Relation avec PNR : échanges d'infos, GEMAPI
Région Nouvelle-Aquitaine	Membre du Syndicat mixte du PNRPL Financement (contrat Parc, contrat territorial milieux aquatiques - CTMA)
Police de l'eau / Office français de la biodiversité	Contrôle – Surveillance -Suivi
Rivières sauvages	Nouvel acteur sur le Parc avec la labellisation d'une portion de la Dronne.
Syndicat d'alimentation en eau potable	Assure la distribution de l'eau potable
Structures Gemapiennes : Syndicats de rivières : - Syndicat de rivières du bassin de la Dronne (SRB Dronne) - Syndicat mixte des bassins Bandiat-Tardoire (SYMBA) - Syndicat mixte du bassin de l'Isle (SMB Isle) - Parc naturel régional Périgord-Limousin (Dronne)	Acteurs GEMAPI Coordination - Gestionnaires des bassins versants du parc : agit, planifie les actions, gestion – entretien des cours d'eau Portent les programmes pluriannuels de gestion (PPG)

Énergie

ÉNERGIE

Le diagnostic sur le thème de l'énergie est présenté ci-après selon le plan suivant :

- Méthode d'identification des données sur un échantillon de quatre communautés de communes
- Consommations d'énergie,
 - Données globales,
 - Secteur résidentiel (dont analyse AFOM),
 - Secteur des transports (dont analyse AFOM),
- Production d'énergies renouvelables (dont analyse AFOM),
- Éclairage public – « ciel étoilé » - Trame noire.
- Actions du PNR PL depuis 2008
- Évolution réglementaire depuis 2008
- Acteurs de l'énergie
- Initiatives citoyennes et associatives

Méthode de comparaison :

Pour permettre d'apprécier le positionnement du territoire du PNR-PL sur les enjeux de la neutralité carbone, un certain nombre de données ont été collectées sur le **site TerriSTORY de l'AREC Nouvelle Aquitaine** (agence régionale d'évaluation environnement et climat).

Le territoire du PNR-PL n'étant pas configuré sur ce site, ce sont les données d'un échantillon de quatre communautés de communes (Périgord Nontronnais, Périgord Limousin, Pays de Nexon et Monts de Châlus, Ouest Limousin) qui représentent 75 % de la population et 72 % de la superficie du PNR-PL qui ont été collectées et agrégées.

La communauté de communes Porte Océane du Limousin n'a pas été retenue dans cet échantillon compte tenu de la présence d'un site industriel sur son territoire mais en dehors du périmètre du PNR ; les données qui résultent de cette activité ne peuvent donc pas être rattachées au PNR (cela aurait porté l'échantillon à 85 % de la population et 80 % de la superficie du PNR).

Même si 2 des 4 communautés de communes sont à environ 75 % dans le périmètre du PNR, les 2 autres étant à 100 %, les données n'ont pas été corrigées. Les populations et surfaces de ces 4 EPCI dans leur intégralité représentent près de 53 700 habitants et 1 900 km², valeurs pouvant être rapprochées de celles du PNR Périgord Limousin : 49 500 habitants et 1 900 km² en 2011 et 63 700 habitants et 2 300 km² en 2026.

De manière générale, ce sont les **données 2018 ou 2019** qui ont été recherchées, les données des années 2020 et 2021 étant biaisées par l'impact de la **crise sanitaire de la COVID-19** et des périodes de confinement (plus de 130 jours)

Certaines données n'étant disponibles qu'au millésime 2020 ont été retenues.

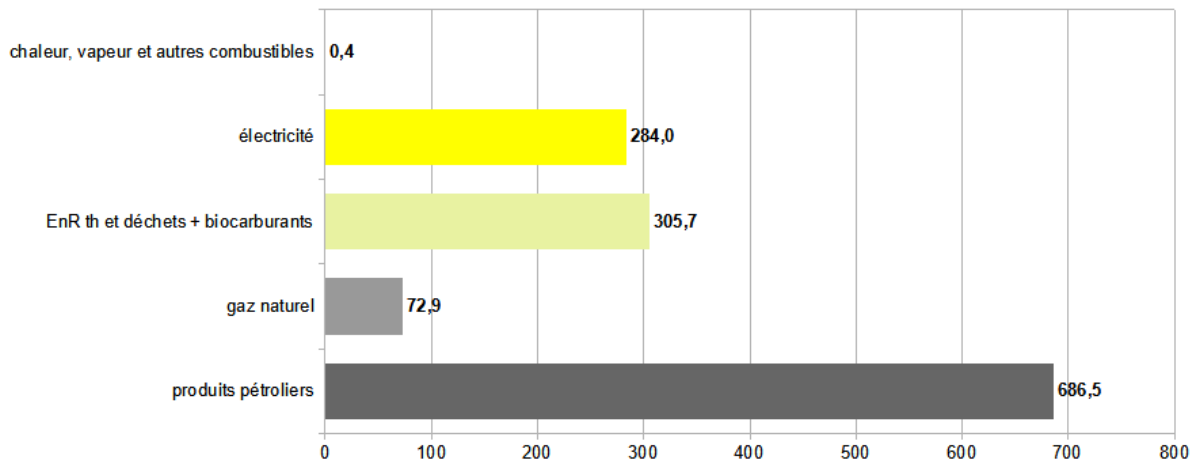
Valeurs	Unités	4 CC	Nouvelle Aquitaine	4 CC / NA
Population	hab.	53 429	6 033 952	0,9 %
Superficie	km ²	1 877	84 036	2,2 %
GES transport	t éq. CO2/an	159	19 590	0,8 %
GES résidentiel	t éq. CO2/an	49	5 522	0,9 %
GES déchets	t éq. CO2/an	14	1 248	1,1 %
GES tertiaire	t éq. CO2/an	16	3 169	0,5 %
GES industrie	t éq. CO2/an	17	4 897	0,3 %
GES agriculture	t éq. CO2/an	433	13 492	3,2 %
Séquestration carbone	t éq. CO2/an	369	8 352	4,4 %

Energie Consommation

CONSOMMATIONS PAR ÉNERGIES

Source des données : AREC-TerriSTORY 2019

Consommation d'énergie 2019 par produit (en GWh)
pour l'échantillon de 4 communautés de communes



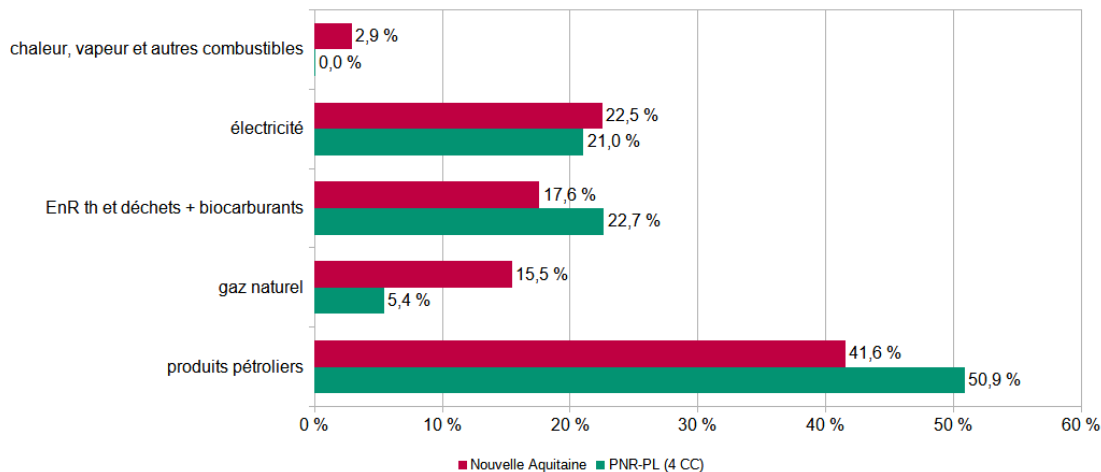
La consommation énergétique du territoire s'élève à 1 350 GWh en 2019

(Rappel ; pour l'échantillon des 4 communautés de communes)

Le mix énergétique du territoire diffère du mix régional :

- Produits pétroliers 50,9 % vs 42 %
- Gaz naturel 5,4 % vs 15,5 %
- EnR thermiques 22,7 % vs 17,6 %

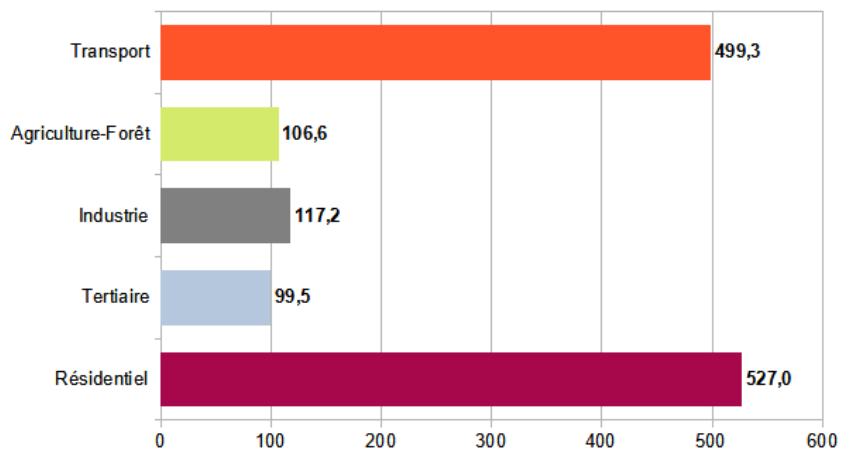
Mix énergétique PNR Périgord-Limousin vs région Nouvelle Aquitaine



Cela s'explique par le poids des transports (voir ci-après) qui consomment essentiellement des produits pétroliers par l'utilisation importante de la biomasse, en particulier du bois pour le chauffage, le gaz étant plus massivement utilisé dans d'autres territoires.

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Consommations d'énergie 2019 par secteur (GWh)
pour l'échantillon de 4 communautés de communes



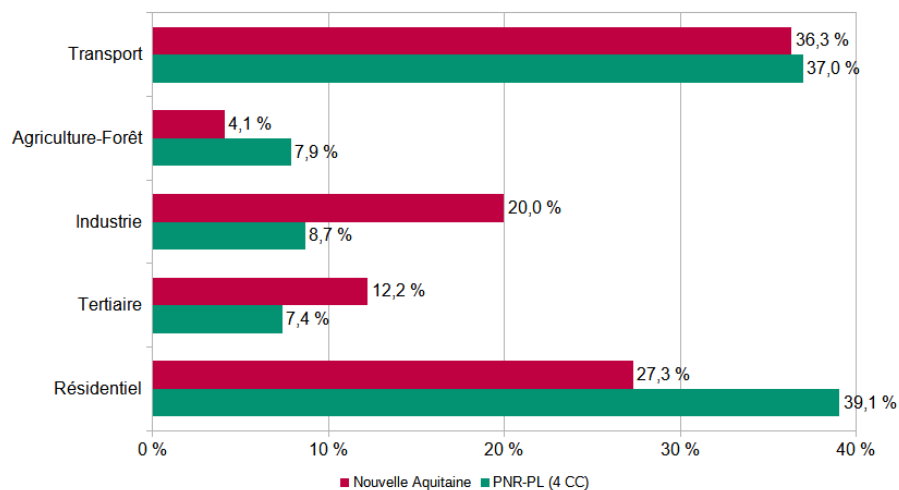
Source des données : AREC-TerriSTORY 2019

Les parts des énergies consommées par secteurs diffèrent également de la répartition régionale

Cela s'explique par une répartition des activités économiques correspondant au caractère rural du territoire : forte activité agricole, activités industrielles et tertiaires moins représentées.

Le poids de la consommation énergétique du secteur résidentiel est important (développé ci-après).

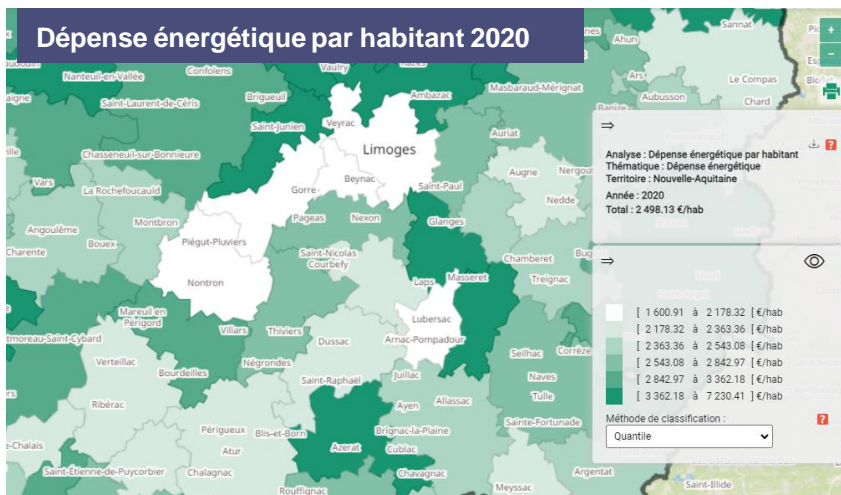
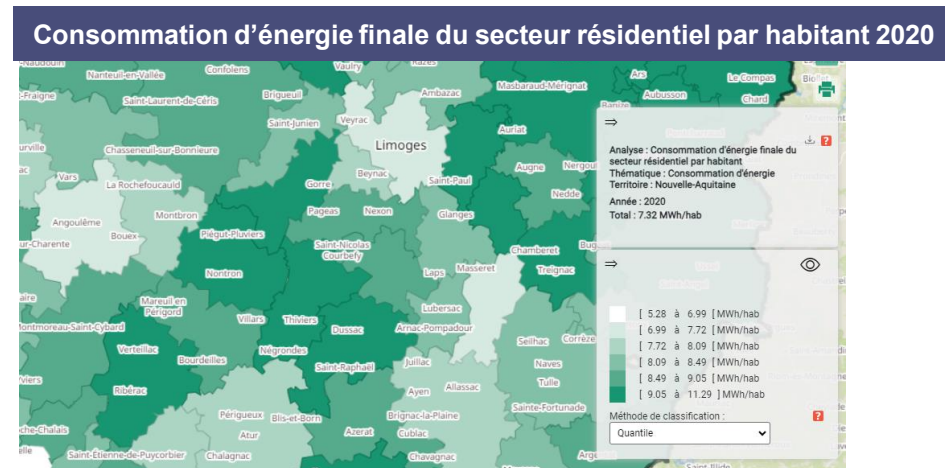
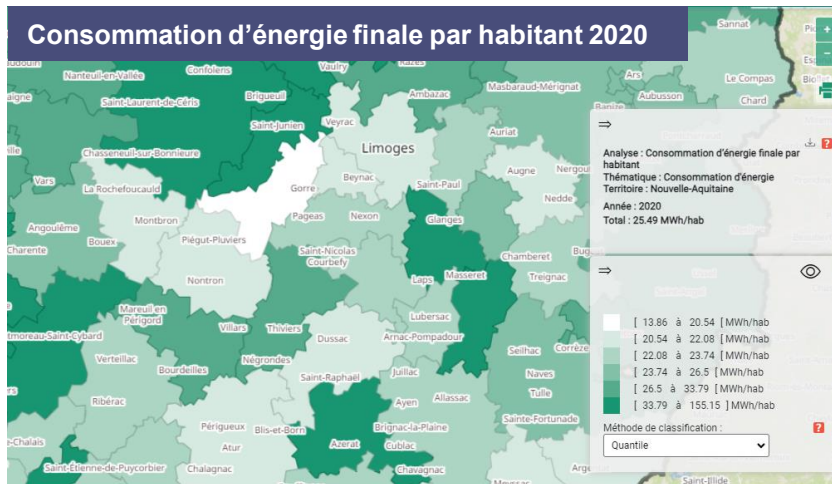
Consommation d'énergie/ parts des secteurs
PNR Périgord-Limousin vs région Nouvelle Aquitaine



Source des données : AREC-TerriSTORY 2019

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE PAR HABITANT

Source des données et cartes : AREC-TerriSTORY 2020



La situation des consommations énergétiques par habitant est :

- plutôt faible en consommation globale
- plutôt forte en consommation dans le secteur résidentiel
- plutôt faible en dépenses

Énergie - Consommation

Résidentiel

SECTEUR RÉSIDENTIEL / ÉNERGIES DE CHAUFFAGE

Source : AREC-TerriSTORY / socio-économie / caractéristiques des logements par énergie de chauffage 2020

La répartition des énergies principales de chauffage des logements du PNR-PL est très différente de la répartition régionale :

- **Le bois est très fortement utilisé** : 45 % vs 18 %, plus de 2 fois supérieur.
- **Le fioul est également fortement utilisé** : 21 % vs 11 %, plus de 2 fois supérieur.

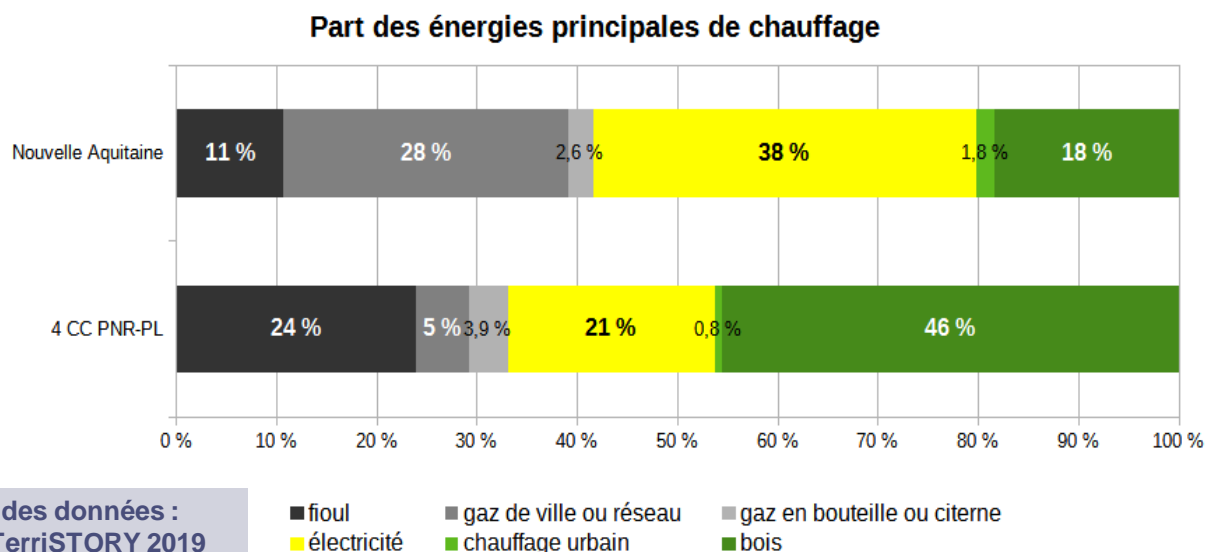
En contrepartie,

- Le gaz représente moins de 10 % vs 30 %, rapport de 1 à 3
- L'électricité représente 21 % vs 38 %, rapport proche de 1 à 2

34,6 % des résidences principales classées passoires énergétiques (F ou G) soit 12 827 logements (DPE de l'Ademe).

88 % du parc de résidences principales à rénover d'ici 2050 (DPE de l'Ademe).

23,8 % des ménages en précarité énergétique liée au logement, soit 5 923 ménages (ONPE 2021).



SECTEUR RÉSIDENTIEL

Un enjeu :

- Potentiellement, plus de 7 000 résidences principales en 2020 sont équipées de chaudières à fioul, énergie fossile fortement émissive de GES.

Deux points de vigilance :

- La qualité des foyers : la combustion du bois peut émettre des polluants nocifs.
- S'il constitue une énergie renouvelable, la combustion du bois émet du CO₂.

CONSOMMATIONS LIÉES AU SECTEUR RÉSIDENTIEL

ANALYSE « AFOM »

Atouts

- Capacité d'accompagnement des particuliers (SDE, CAUE 24)
- Capacité à élaborer des approches globales d'amélioration des performances thermiques du bâti
- Solutions adaptées au bâti ancien
- Un poids important du chauffage au bois (énergie renouvelable)

Faiblesses

- Niveau de qualification et de formation des professionnels du secteur (bureaux d'études et entreprises)
- Aides difficiles à mobiliser
- Isolation du bâti ancien coûteux + difficultés d'adaptabilité (trou entre mur et cloison)

Opportunités

- Politiques d'aides aux particuliers
- Potentiel pour le développement de l'utilisation de matériaux biosourcés (bois, chanvre) et d'une filière locale

Menaces

- Augmentation des températures en été et inconfort thermique des bâtiments
- Pérennité des aides financières aux particuliers ?
- Pérennité des capacités d'accompagnement en ingénierie pour les particuliers ?
- Promotion de dispositifs ciblés sans approche globale (exemple des pompes à chaleur) / Communication orientée
- Projets de faible qualité : solutions hâtives, non systémiques

Énergie - Consommation

Transports

CONSOMMATIONS LIÉES AU SECTEUR TRANSPORT

ANALYSE « AFOM »

Atouts

- Habitat individuel rural bien adapté à la recharge des véhicules électriques

Faiblesses

- Territoire à faible densité : l'accès à l'emploi, aux services, aux commerces... génèrent des déplacements de moyenne distance.
- L'offre de transports en alternative à l'automobile est quasi inexistante.
- 18,4% des ménages en précarité énergétique liée aux transports à cause du coût des carburants, soit 4 579 ménages (ONPE 2021).

Opportunités

- RER rural porté par les élus locaux

Menaces

- Lignes ferroviaires menacées de fermeture

Données

Accès sans voiture aux services publics

- 23,2 % des habitants peuvent accéder au vélo ou à la marche à un collège ou lycée
- 41,3 % aux soins médicaux
- 4 % à une gare

Ces chiffres sont des estimations fondées sur l'hypothèse d'un recours possible au vélo ou à la marche en dessous d'une distance de 2 km à vol d'oiseau entre le domicile et le lieu de service (INSEE – données 2017).

Véhicules électriques :

- 0,9 % du parc automobile local électrifié (MTE 2022)
- 64 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire dont 62 installées au cours des 3 dernières années (Etalab 2023)

Source des données : Territoires au Futur – The Shift Project et The Schifters

DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE PAR HABITANT

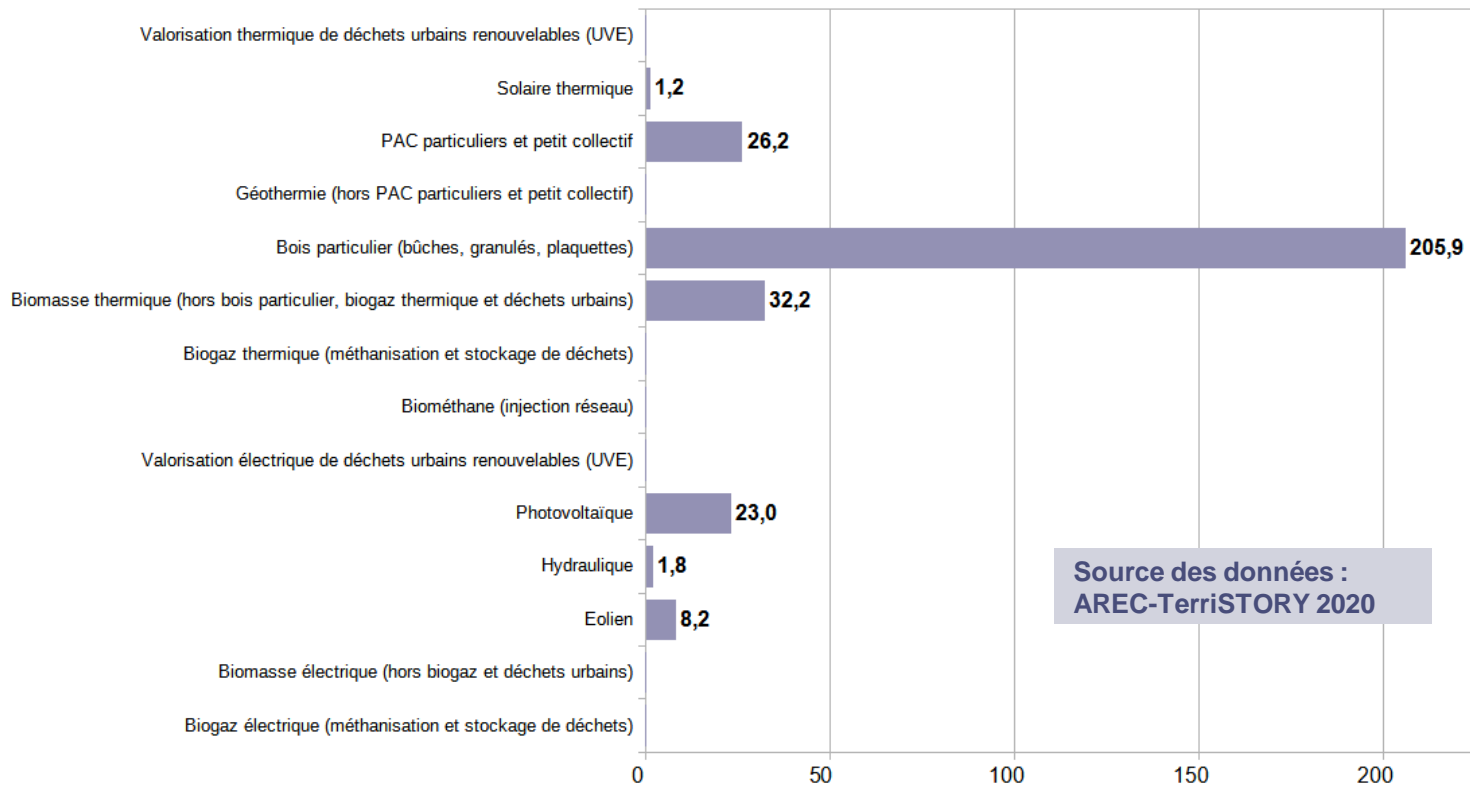
Énergie - Production

Énergies renouvelable

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Production d'énergie renouvelable 2020 (en GWh)

pour l'échantillon de 4 communautés de communes



Source des données :
AREC-TerriSTORY 2020

La production d'énergie renouvelable du territoire s'élève à 300 GWh en 2020.

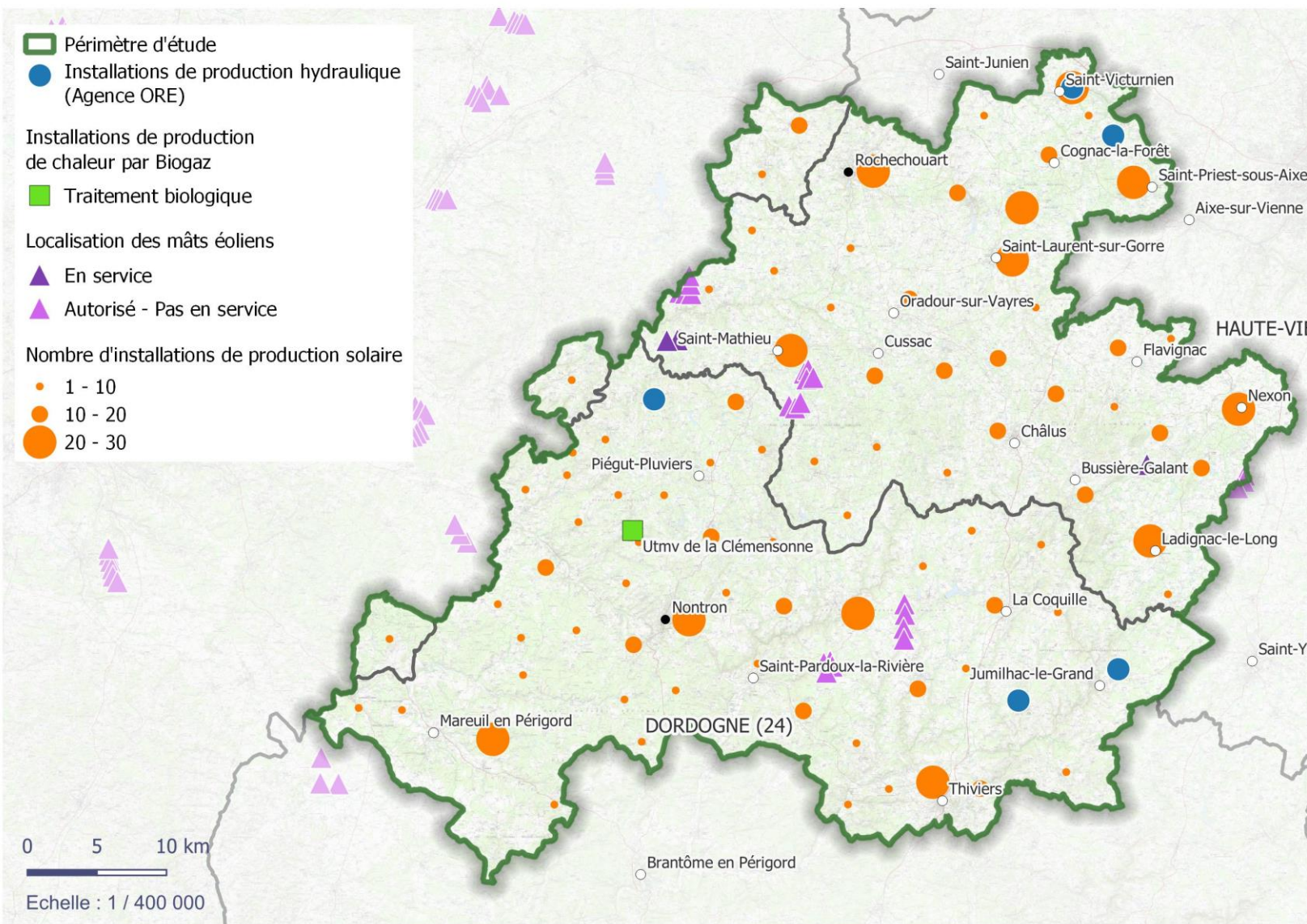
Ces chiffres sont à rapprocher de la consommation énergétique du territoire de 1 350 GWh en 2019.

(Rappel : pour l'échantillon des 4 communautés de communes)

La biomasse et le bois représentent près de 80 % de la production totale d'énergie 2020, sous forme de production de chaleur.

Les sources de productions d'électricité sont le photovoltaïque 70 %, l'éolien 25 % et l'hydraulique 5 %.

Énergie



Éolien

En 2008, aucune éolienne n'était encore installée sur le périmètre du Parc Périgord-Limousin.

En 2023, 3 éoliennes sont en service : une à Rilhac-Lastours et deux à Maisonnais-sur-Tardoire.

D'autres éoliennes sont autorisées mais pas encore en service.

Hydroélectricité

Entre 2008 et 2023 :

- maintien des 2 centrales hydroélectriques à Jumilhac-le-Grand, Saint-Saud-Lacoussière, Busserolles, Nontron et Saint-Paul-la-Roche.
- L'installation hydroélectrique de Dournazac n'a plus d'autorisation (en cours de renouvellement depuis 2014).

Réalisation : CEREMA - janvier 2024
 Source : ©IGN BD Topo, BD Carto, BD Altitude®, 2023

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

ANALYSE « AFOM »

Atouts

- Fort potentiel de production
 - Solaire : thermique et photovoltaïque
 - Bois énergie
 - Méthanisation (activité agricole)
 - Hydroélectrique
 - Éolien (non consensuel compte tenu des impacts, notamment paysager)
- Présence d'un bureau d'études spécialisé sur les questions de stockage d'énergie (87)

Faiblesses

- Besoins de stockage d'énergie peu pris en compte par les politiques nationales et locales
- Difficultés d'alimentation des méthaniseurs

Opportunités

- Potentiel/ initiatives de projets citoyens
- Demande/potentiel pour des projets d'autoconsommation individuels/collectifs
- Développement du solaire thermique
- Développement d'une filière locale pour valoriser le potentiel des bâtiments agricoles photovoltaïques
- Le potentiel solaire devrait augmenter
- Opportunité de la géothermie ?
- Valorisation des déchets : méthaniseur, incinérateur.

Menaces

- Impact paysager des projets d'EnR notamment éolien
- Autres impacts environnementaux des projets d'EnR : foncier agricole, paysage, continuité écologique des cours d'eau, éolien et avifaune, bruit ...
- Acceptabilité sociale des projets d'EnR, notamment éolien
- Dérive vers des bâtiments agricoles vides supports d'équipement photovoltaïques
- Augmentation des coûts de l'énergie ; conséquences sur les budgets des ménages et la précarité énergétique (logement et transport)
- Changement climatique
 - Diminution des débits des cours d'eau (hydroélectricité)
 - Diminution de la production de biomasse
 - Augmentation de la demande en été (climatisation)

ENR / DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES

- Difficulté à appréhender les « orientations nationales sur la structuration énergétique »
- Adéquation du développement des EnR avec les enjeux des émissions de GES liées à l'énergie et avec le calendrier de la neutralité carbone
- Question de la réciprocité entre territoires : entre les zones de production d'énergies renouvelables et les zones de consommation / Solidarité entre territoires ruraux et urbains pour la production d'EnR
- Cohérence, acceptabilité et faisabilité des objectifs identifiés localement dans les documents : PCAET, SCoT, PLUi, CRTE ... pour développer la part d'énergie renouvelable,
- Capacité de raccordement au réseau : postes saturés ou proches de la saturation
- Éolien : de fortes oppositions se manifestent
- Impacts environnementaux des projets d'EnR et acceptabilité par les citoyens
- Attention à apporter à la qualité architecturale du bâti et à son intégration paysagère lors des opérations
 - de pose de panneaux solaires en toiture (thermique et photovoltaïque)
 - d'amélioration des performances thermiques du bâti : menuiseries, isolation par l'extérieur ...
- Conflits d'usages entre les activités agricoles et de production d'énergie renouvelable à gérer
- Méthanisation : attention au coût, à la capacité, à l'approvisionnement
- Compétitivité des coûts de production des EnR (augmentation du coût des énergies)

Énergie Éclairage public - « Ciel étoilé » - Trame noire

ÉNERGIE / ÉCLAIRAGE PUBLIC – QUALITÉ DU CIEL

UNE ACTION VOLONTAIRE

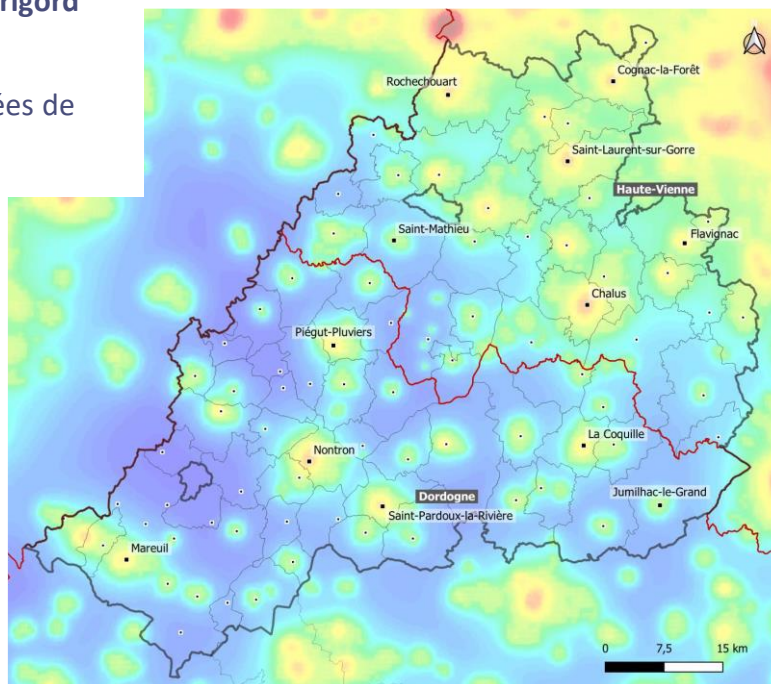
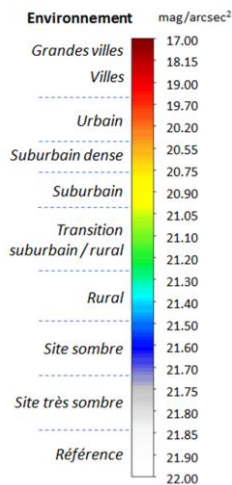
Le PNR-PI a déposé un dossier de candidature pour être réserve internationale de ciel étoilé (RICE).

La réduction de la pollution lumineuse s'est enclenchée avec la crise énergétique de 2022. Cette tendance est toutefois dépendante du coût des énergies.

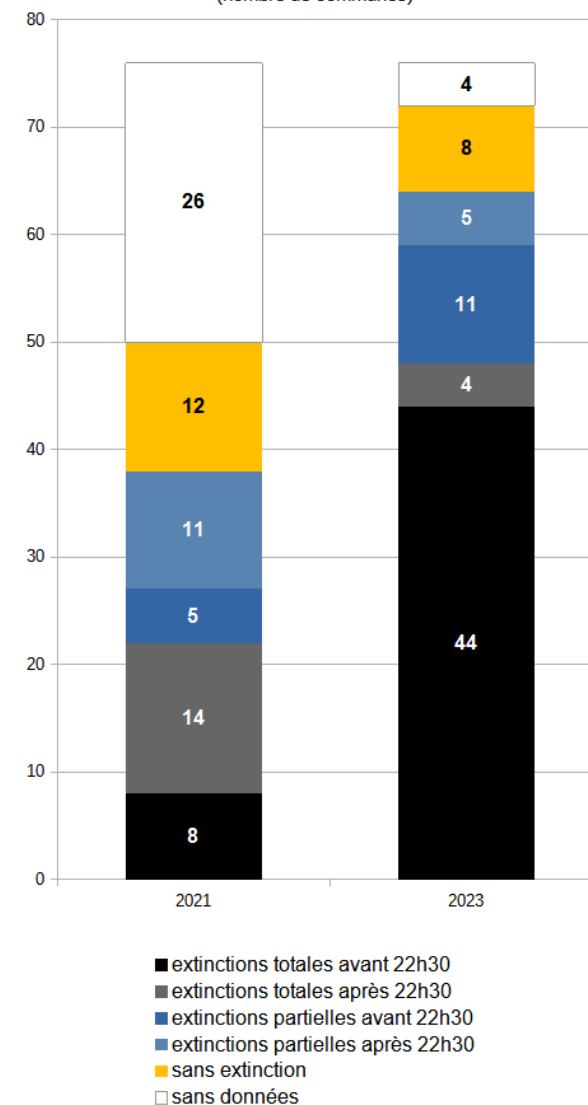
De plus en plus de lampes LED avec des températures de couleur élevées sont installées. Le risque est que malgré l'extinction, la pollution lumineuse augmente aux heures d'allumage.

Pollution lumineuse sur le Parc naturel régional Périgord Limousin en cœur de nuit

Remarques : carte réalisée en 2021, avec des données de 2019, dans des conditions moyennes de ciel clair

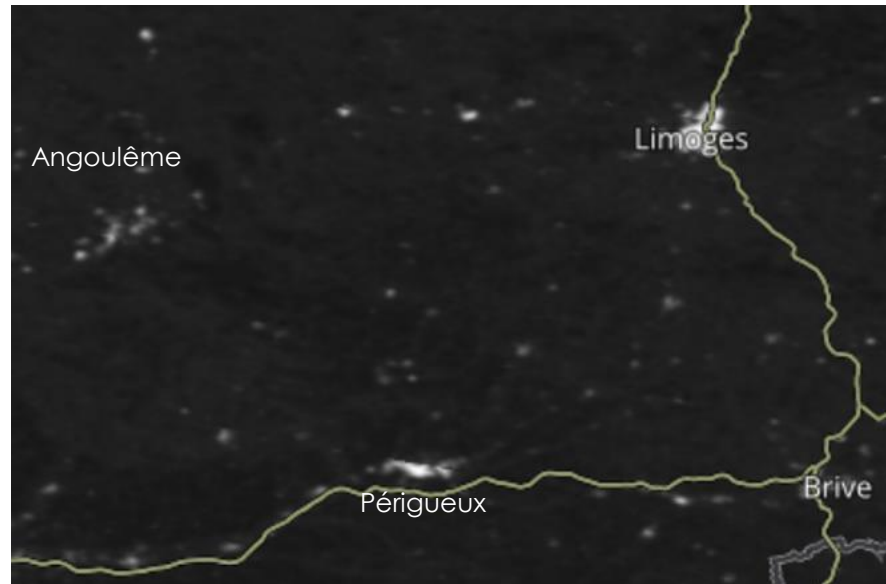
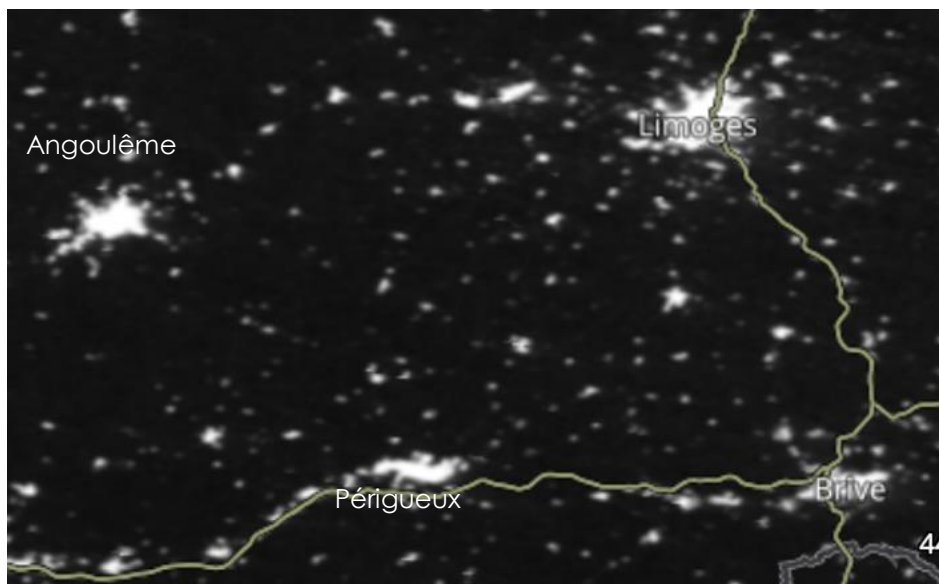


Extinction de l'éclairage public (nombre de communes)



ÉNERGIE / ÉCLAIRAGE PUBLIC – QUALITÉ DU CIEL DES RÉSULTATS PROBANTS

Images NASA avril 2018 / avril 2023



Les photos de la NASA montrent que les autres agglomérations qui entourent le Parc ont également réduit leur éclairage.

Non seulement les communes du Parc ont généralisé l'extinction, mais la ville de Limoges s'est aussi lancée ce qui a grandement amélioré la situation sur le Parc.

Grâce aux mesures Ninox (photo de l'appareil ci-contre), Michel Deromme a mis en évidence une amélioration sur la commune de Sereilhac, pourtant située dans le halo lumineux de Limoges. En juin 2023, la mesure était de 21,66 mag/arsec² contre une moyenne de 21,35 entre 2018-2020. Cela représente une diminution de la pollution lumineuse.



Mesures Ninox à Sereilhac en juin 2023 (Michel Deromme)

Énergie Évolutions - Acteurs

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

- Espace info-énergie (arrêté en 2018)
- Éclairage public – Qualité du ciel
 - Candidature pour projet de labellisation de réserve de ciel étoilé (RICE)
 - Label « entreprise engagée pour l'environnement nocturne »
 - Diagnostic des points lumineux
 - Projet Ma Commune La Nuit
- Le Parc a été lauréat du programme TEPCV (en 2015 et en 2016)
- Organisation de journées de formation des élus et agents sur le bois énergie et les réseaux de chaleur.
- Convention Certificats d'économie d'énergie pour financer des travaux.
- Démarche Ecojoko pour les consommations d'énergie.
- Accompagnement des communautés de communes pour la création et le suivi des PCAET.
- Suivis des projets d'énergie renouvelable et rédaction des avis pour l'État
- Démarrage d'une étude sur l'adaptation au changement climatique avec un premier diagnostic en 2022.

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DEPUIS 2008

- **Loi Notre** et répartition des compétences (communautés de communes avec davantage de compétences)
- **Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.**
- La loi relative à l'énergie et au climat adoptée en novembre 2019 a créé **une loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC)** qui devra fixer les grands objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC). Ces trois documents formeront ainsi la stratégie française pour l'énergie et le climat.
- Objectif national : la part d'énergies renouvelables dans la production d'électricité, qui s'élève à 22,5% en 2020, devra atteindre au moins 40% en 2030.
- Programmation pluriannuelle de l'énergie 2016-2023
- **Loi Climat et résilience 2021**
- **Loi d'accélération des énergies renouvelables (2023)** et définition de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR)
- Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) en 2020-2021
- Planification écologique (lancement en 2023)

ACTEURS DE L'ÉNERGIE

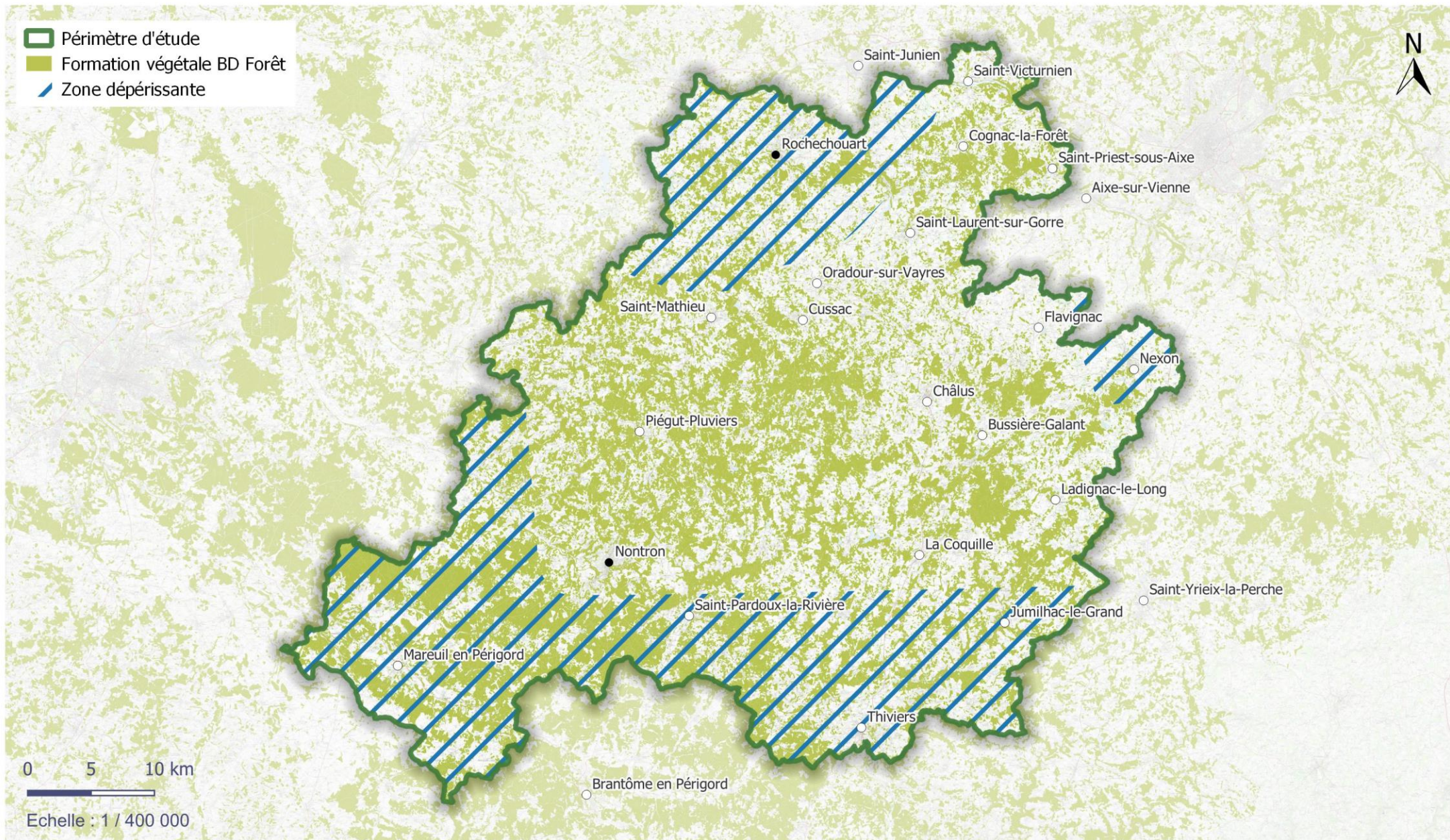
Acteurs	Rôle
PNR-PL	Participation à diverses instances
Départements	Intervenants dans journées d'information
Région Nouvelle-Aquitaine	Coorganisateur du séminaire Nuit étoilé Cofinanceur (contrat de Parc)
ADEME	Financement : contrat d'objectifs et contrat cadre pluriannuel
DREAL	Subventions exceptionnelles
EPCI	PCAET, délégués au Parc, participent aux sensibilisations du Parc, travail régulier avec les services (RICE).
DDT - Préfecture	Réglementation / Instruction des dossiers d'autorisation (énergie renouvelable)
2 Syndicats d'énergie	
Acteurs associatifs (CIRENA, la citoyenne solaire)	Montage de projets citoyens
Les communes du Parc	Gestion de l'éclairage
Les entreprises sur le Parc	Gestion de l'éclairage
Les veilleurs d'étoiles	Participation citoyenne à l'observation du ciel. Campagne de relevés participative.
GMHL, IEO	Participation à la sensibilisation à la trame noire
Thésarde : Ester Chevreau-d'Amour	Thèse sur la perception de la nuit en Périgord-Limousin.

INITIATIVES CITOYENNES OU ASSOCIATIVES

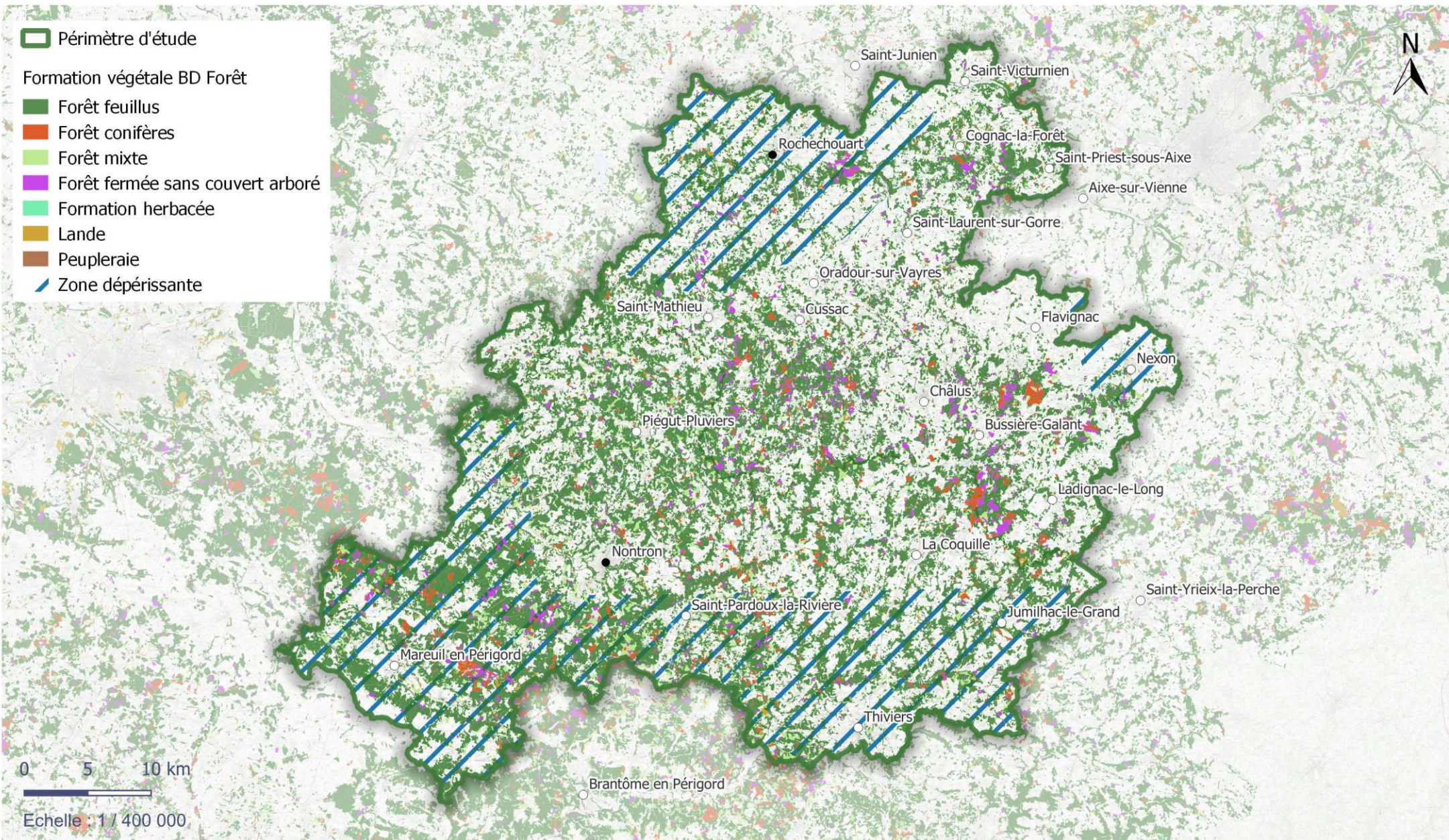
- La citoyenne solaire est une société collective de production d'électricité photovoltaïque constituée en 2016. Ses adhérents financent ensemble des panneaux solaires sur des toitures publiques et privées. Son rayonnement englobe le PNR Périgord-Limousin, les villes de Limoges, Saint-Yrieix-la-Perche, Thiviers, Saint-Junien et Nontron.
- CIRENA est une association régionale créée en 2018 qui accompagne des projets citoyens sur les énergies citoyennes.
- SAS EOL Bussière-Galant est une autre initiative citoyenne faisant suite à l'éolienne citoyenne de Rilhac-Lastours (2014) pour installer des éoliennes sur Bussière-Galant et Rilhac-Lastours.
- Rencontres citoyennes à Saint-Pierre-de-Frugie : photovoltaïque au sol

Forêt

Forêt



Forêt



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

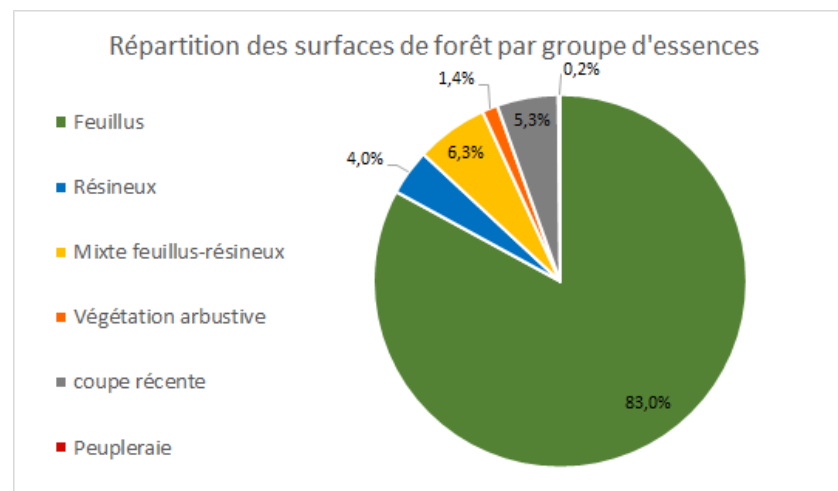
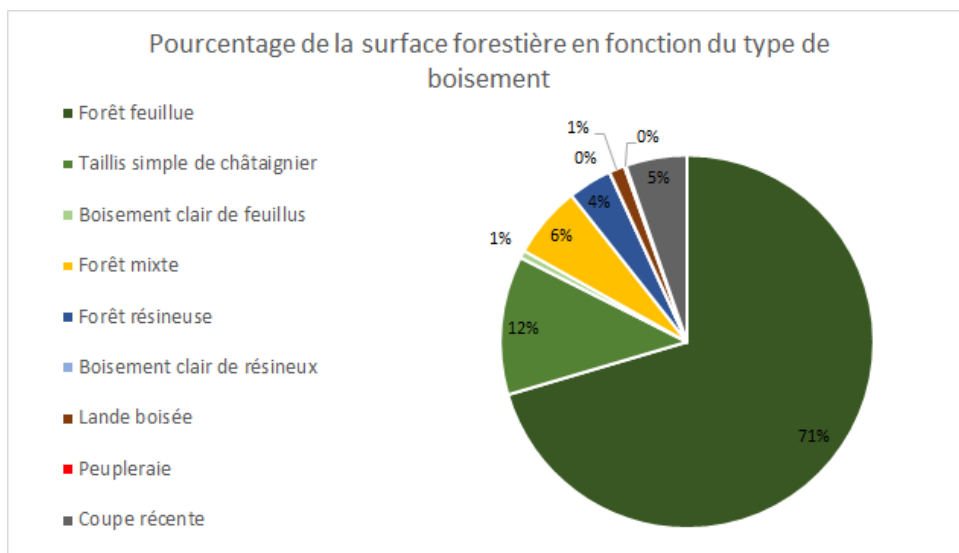
La couverture forestière est en croissance sur le parc et est composée essentiellement de feuillus. Le morcellement de la propriété forestière, des problèmes de desserte, en rendent toutefois la gestion délicate. Les effets du changement climatique sont visibles mais les leviers d'actions, s'ils existent, sont actuellement peu mobilisés.

Description des peuplements forestiers

Le Parc comprend 100 166 ha de forêt soit 41% du périmètre d'étude (source BDForêt V2, données 2010-2014).

Plus de 83 % de la forêt du Parc est composée de boisements de feuillus dominants (chêne, châtaignier principalement) et 4% de résineux dominants (pin maritime, douglas, pin sylvestre). Le reste est constitué de boisements mixtes (feuillus et résineux). Ces notions de mixtes impliquent que les différentes essences représentent au moins 10%, mais la grande majorité des boisements du Parc comporte différentes essences, parfois juste quelques individus d'une autre espèce par hectare.

La forêt est principalement conduite en traitement régulier (taillis ou futaie régulière).



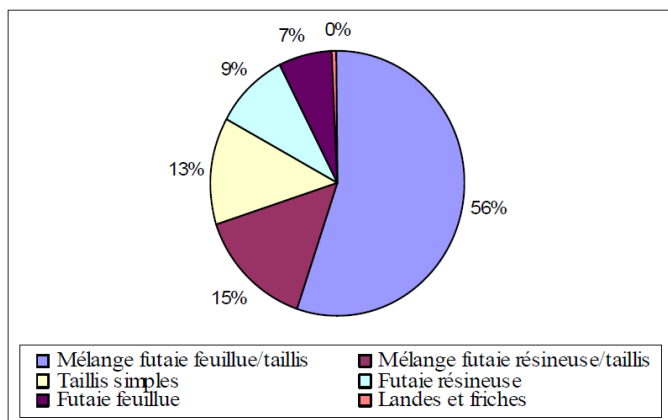
source : BD FORET V2 ©IGN

ÉTAT DES CONNAISSANCES

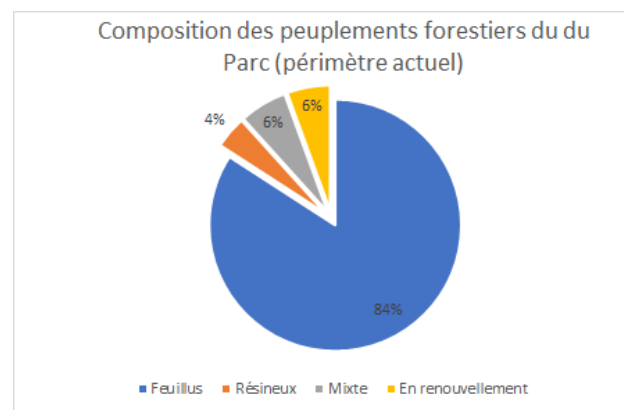
ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Focus sur l'évolution des peuplements forestiers sur le périmètre classé du PNRPL

À périmètre égal, le taux de feuillus du Parc a augmenté entre 2008 et 2024 (78% à 84%).



Source BDForêt V1, IFN - 2008



Source BDForêt V2, IGN - 2023

La forêt privée sous document de gestion représentait en 2010 près de 11505 ha, contre 13003 ha en 2023. Cette augmentation est modeste, ce qui est cohérent avec la faible habitude de gestion à long terme de la majorité des propriétaires.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Une gestion forestière rendue délicate par le morcellement de la propriété foncière

- **98% de forêt privée** sur le périmètre d'étude,
 - 26 285 propriétaires privés
 - La surface moyenne d'une propriété privée est de 2,9 ha.
- **2% de forêt publique** : 1 653 ha de forêt publique dont 931 ha de forêt domaniale.

Sur le périmètre d'étude et en forêt privée (source : CRPF) :

- 2 % des propriétaires ont plus de 20 ha de forêt soit 26% des forêts du Parc.
- 15 % des propriétaires forestiers ont entre 4 et 20 ha de forêt soit 41 % des forêts.
- 83 % des propriétaires forestiers ont moins de 4 ha de forêt soit 28 % des forêts du Parc

Les propriétés de petite taille sont difficiles à gérer dans une logique d'amélioration à long terme (coût du déplacement supérieur à la valeur de bois éclaircis, voies d'accès insuffisantes, éclatement de la propriété en plusieurs parcelles...). Des initiatives existent pour pallier ce phénomène, mais elles représentent une petite part des forêts locales : aménagement foncier forestier (AFAFE du CD24), Association syndicale libre de gestion forestière, groupements forestiers...

Le morcellement est une donnée essentielle. D'un côté, cette variété de propriétaires crée une diversité de pratiques donc une diversité de milieux et d'essences favorables à une grande biodiversité. De l'autre, c'est un frein à la mobilisation du bois et à la mise en place d'une gestion forestière durable et multifonctionnelle.

La desserte des massifs par des voies est incomplète : cela a été mis en lumière par un inventaire CRPF, et cela pose des problèmes en terme de gestion des forêts et de protection des massifs contre l'incendie.

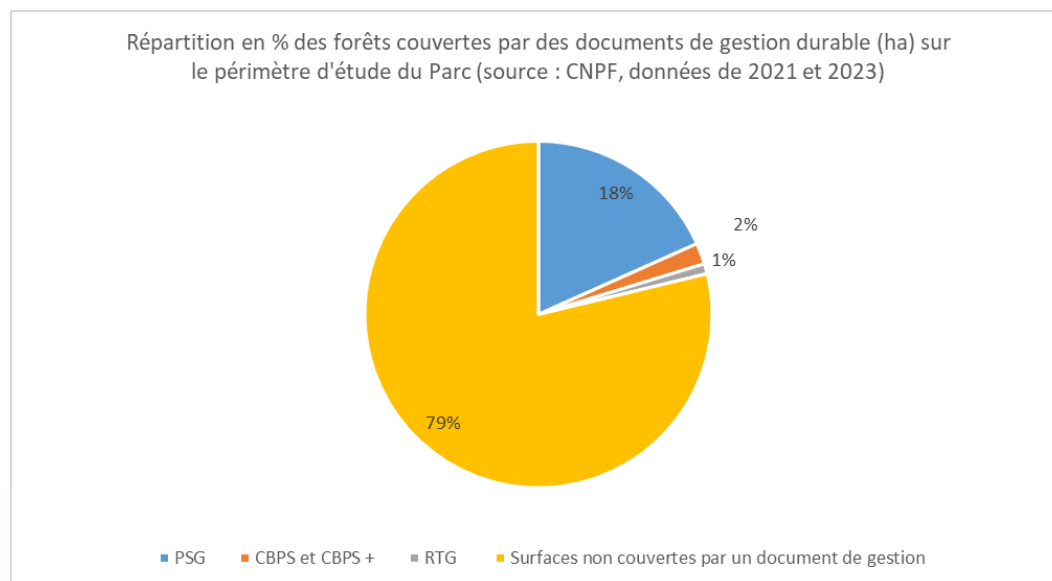
ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Documents de gestion

Peu de propriétaires privés ont un document de gestion. Si les forêts publiques soumises au régime forestier ont ou vont avoir un document de gestion, des progrès sont à faire pour inciter les propriétaires à gérer leur patrimoine forestier durablement. Seules 17,5 % des forêts privées (75 235 ha) sont couvertes par un document de gestion (données CRPF 2022).

Surfaces (ha) couvertes par un Plan simple de gestion (PSG)	Surfaces (ha) couvertes par un CBPS et CBPS+ (code de bonnes pratiques sylvicoles)	Surfaces (ha) couvertes par un RTG (règlement type de gestion)	Total des surfaces privées couvertes par un document de gestion
11 389 ha	1 228 ha	587 ha	13 204 ha



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Filière bois, Répartition des récoltes de bois

Bois d'oeuvre - BO = bois matériau

Bois industrie - BI = essentiellement piquet, palette

Bois de trituration - BT = papier

Bois énergie - BE = plaquette forestière

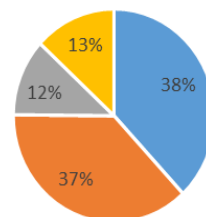
Globalement, les bois servent pour moitié à des usages durables (BO, BI), et pour moitié à des usages plus courants (papier, énergie). Ce ratio est légèrement différent en 24 où les usages BT/BE sont plus importants, ce qui traduit probablement une moindre qualité des boisements récoltés.

Depuis 2005, les volumes prélevés de bois sur les trois départements 87, 24 et 16, ont atteint un minimum en 2009 et suivent une légère augmentation pour revenir à des volumes prélevés en 2006.



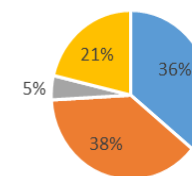
Source : Déclic&Décolle

Répartition des récoltes de bois en Haute-Vienne en 2020 (source : Agreste)



■ bois d'oeuvre
■ ensemble bois de trituration
■ autres bois industrie
■ bois énergie

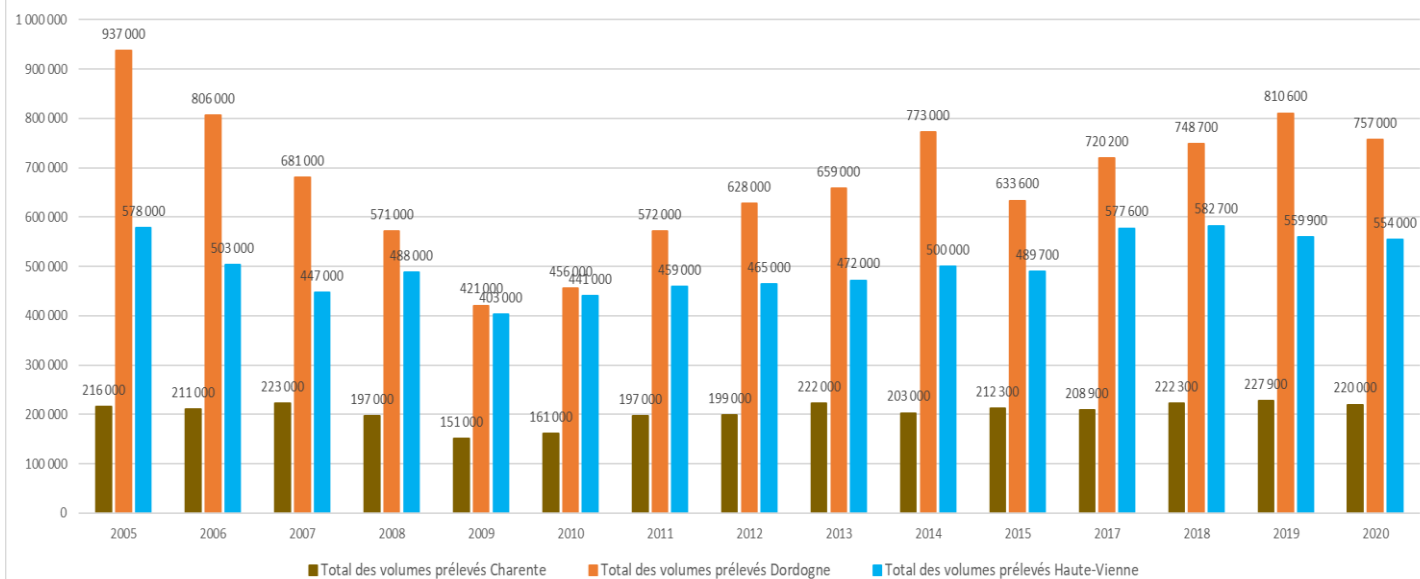
Répartition des récoltes de bois en Dordogne en 2020 (source : Agreste)



■ bois d'oeuvre
■ ensemble bois de trituration
■ autres bois industrie
■ bois énergie

Evolution du total des volumes de bois prélevés (BO, BT, BI, BE) en Charente, Dordogne et Haute-Vienne entre 2005 et 2020. Volume en m³ ronds sur écorce.

(source : Agreste, enquêtes annuelles de branche)



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Filière bois, entreprises

Le territoire compte une filière bois importante en nombre et en emploi. L'activité artisanale est importante sur le secteur, dynamique et innovante, mais difficilement quantifiable. Les artisans peuvent être en relation avec les scieries pour leur approvisionnement en matière première ou être exploitants (cas des feillardiers par exemple).

La seconde transformation (menuiserie, ébénisterie) est bien représentée. L'activité de la 1^{ère} et de la 2^{nde} transformation, diversifiée en produits et en structures, est un réel atout pour le territoire : elle crée de la valeur-ajoutée au bois et de l'emploi localement.



source : Déclic&Décolle

Feillardiers (branches de châtaigniers fendues en 2) produits par des feillardiers

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Certifications des bois

- FSC : sur le périmètre d'étude, 106 propriétés pour 2764 ha sont certifiées. Ces chiffres incluent les surfaces certifiées par les coopératives forestières.
- PEFC : sur le périmètre d'étude, 459 propriétés (privées et publiques) sont certifiées, soit 7248 ha. Ces chiffres ne comprennent pas les surfaces certifiées via les coopératives en portage.



Source : Déclic&Décolle

Vue de dessus d'un taillis simple de châtaignier

Les atouts de la forêt du territoire

La forêt présente de forts atouts tant en terme de paysage et d'histoire (par exemple : forêt de Rochechouart et de Cussac avec la présence des traces d'anciens maquis de la 2nde Guerre mondiale), que de stockage carbone, de ressource renouvelable ou de sources d'emplois locaux.



Source : Déclic&Décolle

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Taillis de Châtaignier : place particulière dans le patrimoine culturel local (feuillardier), menaces phyto-sanitaires, épuisement des souches. Phénomène de dépérissements sur la partie sud du Parc.

Evolution des attentes sociales vis à vis de la forêt : différentes visions de la forêt avec une vision « lieu de protection » et une vision « cadre de vie » multi-usage, acceptation des coupes rases de plus en plus difficile dans certaines parties de la société locale. Non réglementation de la coupe de taillis par le code forestier.

Influence de la gestion forestière sur la qualité de l'eau (aire de captage, berges)

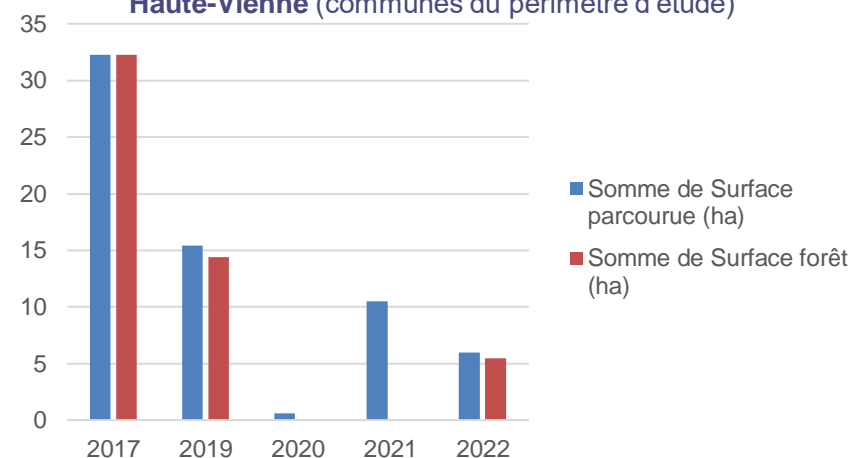
Risque feu de forêt : le risque est croissant, mais il y a une différence de gestion et de moyens entre les départements car les classements administratifs sont différents. La Haute-Vienne n'est pas classée en risque feu de forêt dans le code forestier. La Dordogne et la Charente sont classées en risque feu de forêt dans le code forestier.

Sur la partie Haute-Vienne du périmètre d'étude : 43 incendies ont eu lieu soit 64,8 ha brûlés entre 2017 et 2022, comprenant 52,1 ha de forêt.

Sur la partie Dordogne du périmètre d'étude : 58 incendies ont eu lieu soit 134,4 ha brûlés entre 2011 et 2022 (uniquement de la forêt).

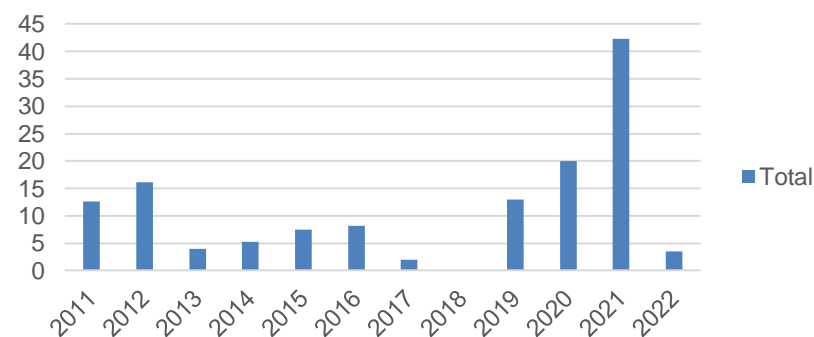
Sur les 4 communes de Charente du périmètre d'étude : 4 incendies ont eu lieu sur Chassenon et Ecuras soit 18,5 ha brûlés entre 2011 et 2022 comprenant 3 ha de forêt.

Somme de la surface des incendies forestiers (ha) en Haute-Vienne (communes du périmètre d'étude)



Nombre de départs d'incendies :
2017 : 14; 2019 : 14; 2020 : 6; 2021 : 3; 2022 : 6

Somme de la surface des incendies forestiers (ha) en Dordogne (communes du périmètre d'étude)



LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DEPUIS 2008

- **La Loi relative à l'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023** : les installations solaires ne seront pas autorisées dans les zones forestières lorsqu'elles nécessitent un défrichage de plus de 25 ha. Cette disposition s'applique aux dossiers déposés après l'expiration d'un délai d'un an à compter de la promulgation de la loi.
- **Loi du 10 juillet 2023** visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie. Le périmètre des obligations légales de débroussaillage (OLD) doit être annexé dans le plan local d'urbanisme pour les rendre plus visibles.
- **Le décret n°2023-1281 du 26 décembre 2023** abaisse le seuil qui rend le plan simple de gestion obligatoire à 20 ha.

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

- **Animation et sensibilisation**

- Mise en œuvre d'une Charte forestière de territoire depuis 2000
- Echanges continus avec l'ensemble des partenaires forestiers (filière bois, chercheurs, élus, CRPF, ONF, naturaliste) : rare lieu d'échange transversal sur la forêt
- Sensibilisation des collectivités, des professionnels, des scolaires et du grand public
- Mise en place du mode opératoire de déclaration des chantiers forestiers (Modop)

- **Accompagnement des professionnels forestiers**

- Formations sur les enjeux non forestiers (eau, archéologie, faune...)
- Marque « valeur parc » pour les artisans châtaigniers (bois) et pour les castanéculteurs (fruit)
- Accompagnement à la consolidation de la filière artisanale sur le châtaignier (UPCB)
- Rencontres techniques, échanges entre professionnels, travail sur l'apport du design...

- **Expérimentations :**

- Carbone + : comment la gestion durable des forêts peut participer à la lutte contre le changement climatique
- BioClimSol : étude sur le potentiel de dépérissement du hêtre, du chêne et du douglas sur le Parc
- Réseau de parcelles vitrines mis en place (régénération du taillis, nouvelles techniques de reconquête de taillis dépérissants)
- Suivis avifaune, chauve-souris, entomologique
- Diagnostic territorial partagé sur une commune pilote avec le Cerema

Forces / Atouts

- **Tissu d'entreprises important sur le territoire** : protège un peu le territoire des fluctuations des marchés mondiaux
- **Mécanisation permet de maintenir l'emploi local** dans la filière (anciens bûcherons – meilleurs de France – avec savoir faire qui conduisent machines)
- Bûcherons compétents
- Réelle **augmentation des certifications** des propriétés d'entreprises (PEFC et FSC)
- **Châtaignier** et lien culturel
- **Relais des communes pour communiquer**
- Programme de **sensibilisation des scolaires** (ex: Ma Forêt fait école) (aussi une opportunité)
- Bois = énergie renouvelable
- Ouverture croissante des forêts

Faiblesses

- **Gestion**
 - Déficit de formation des propriétaires sur les modes de gestions
 - Les propriétaires n'habitent plus forcément sur le territoire.
 - Communes propriétaires pour régime forestier
 - Acteurs de la filière qu'on n'arrive pas à mettre autour de la table
 - Pas de rémunération des aménités forestières
 - Pas de défense des forêts contre les incendies (DFCI) en Haute-Vienne
 - Manque de visibilité sur la desserte surtout en Haute-Vienne et encore peu en Dordogne
 - Pas de projection à long terme, la récolte n'étant pas une forme de gestion
- **Communication**
 - Depuis 15 ans, perte de lien avec les journalistes, manque de confiance
 - Communication – éducation des publics
- **Entreprises forestières**
 - Pénurie de main d'oeuvre : diminution des groupements d'employeurs (formation de bûcherons)
 - Dangereux du métier (bûcheron)
 - Course de la surmécanisation – des machines de plus en plus grosses (on en revient)
 - Mécanisation pas adaptée au châtaignier
 - Enjeux de reprise des petites structures
 - Manque de démarche qualité par rapport à la certification chez les exploitants
 - Lenteur dans les changements de pratique
 - Manque de déclaration de chantiers à la mairie + chargement
 - Manque de retour des mairies suite aux déclarations de chantier envoyées
 - Cahier des charges des certifications implique un changement de pratiques à intégrer et pouvant désorganiser une économie locale (cas du bois énergie)
- **Environnement**
 - Lenteur de prise en compte des besoins de changer les pratiques pour changement climatique – manque d'exemples
 - Mauvaise santé des châtaigniers
 - Exploitation toute l'année (cf. biodiversité)
- L'enclavement peut desservir pour bénéficier des innovations technologiques
- Disparition d'un atelier de transformation de gros bois dans le sud Dordogne

Opportunités

- **Diversité des modes de production**
- **Morcellement** : atout pour biodiversité et paysage
- Prise en compte des risques pour la forêt : **amélioration de la desserte** (meilleure exploitation, plus de chemins de randos, moins de chemins dégradés)
- **Droit de préemption** pour les forêts lié au risque forêt (loi du 10 juillet 2023) pour améliorer encore les pistes
- **Dialogue encore ouvert** sur le territoire, ne pas développer des positions radicales. Garder son rôle de médiateur.
- Arrivée de nouvelles populations sur le territoire avec des attentes nouvelles
- De plus en plus de **chemin de randonnée** ouverts par les communes : ouverture des forêts, autre regard sur le développement touristique
- **Nouvelles activités** autour de la forêt : scierie mobile

- **Prise en compte du changement climatique**
 - Prise de conscience du risque incendie
 - Sous réserve d'aides de la région: opportunité de financer d'autres sylvicultures et plantation
 - Présence déjà de quelques chênes pubescents qui sont adaptés (mécanisme d'hybridation naturelle)
 - Secteur relativement épargné par rapport à d'autres régions
 - Diagnostic du sol deviendra source de décision pour le choix des essences
 - Reconversion des espaces déperissants soutenue financièrement
 - Région aide à la protection des zones humides

- **Débouchés**
 - Constructions privée en bois ??
 - Augmentation des constructions, rénovations, aménagements en bois, accompagnement des collectivités pour le bois local. Développement de labels locaux.
 - Augmentation de la demande en bois certifiés

Menaces

- **Economie**
 - Rentabilité et rémunération bois/exploitants/ouvriers
 - Exploitants cherchent un profit pour rentabiliser les machines
 - Pas de régulation des prix de vente (même dans le cadre de préemption)
 - Développement des Firm-Forest
 - Pérennité de la ressource si pas de gestion à long terme

- **Changement climatique** :
 - Résistance du chêne pédonculé ? Avec évolution des températures, risque fort pour alt<400m
 - Disparition des sapins
 - Emplois liés aux essences menacées : besoin de reconversion à anticiper
 - Disparition d'insectes
 - Changement climatique rapide, + rapide que la migration des essences. Impossibilité de planter aujourd'hui des essences adaptées en 2050
 - Période de plantation se réduit, difficile d'organiser des travaux
 - Ampleur des espaces déperissants, faire une reconversion non homogène
 - Ravageurs changent et augmentent en quantité

- **Environnement**
 - Allongement de la période de nidification
 - Niveau de formation environnementale des forestiers et propriétaires
 - Aides publiques pas adaptées pour intégrer le changement climatique et attentes sociétales//frein administratif
 - Différents types de propriétaires avec visions plus ou moins durables
 - Attention à la sortie de trop de matière des bois et appauvrissements de sols
 - Fabrication des **machines** en Scandinavie, pas adapté au territoire
 - **Taillis de châtaignier non soumis à autorisation** de coupe rase. Peu de possibilités réglementaires

- **Evolutions sociétales**
 - Arrivée de nouvelles populations sur le territoire avec des attentes nouvelles
 - Un dialogue par toujours aisé avec les association qui s'impliquent dans la forêt
 - Sanctuarisation de la forêt et lutte contre l'incendie
 - On a du mal à accepter l'autre et la diversité des activités sur le territoire

Acteur**Rôle**

Centre régional de la propriété forestière (CRPF)
Chambre d'agriculture Dordogne et Haute-Vienne

Contrôle des documents de gestion durable en forêt privée (uniquement CRPF)
Vulgarisation / Expérimentation / Communication /
Conseils/ Expertise (uniquement CA24)

Safer

Aide à la mise en œuvre du nouveau droit de préemption (loi 10/07/23) des collectivités lutte contre incendies
Mise en place de cahier des charges lors de ventes de biens forestiers

PEFC

Animation du processus d'amélioration et de suivi continu de la certification des forêts
Augmenter le nombre de propriétaires forestiers et d'entreprises pour la certification /
Accompagnement des chaînes de contrôle / Certification Projet

Office national des forêts (ONF)

Aménagement des forêts publiques, organisation de leur gestion,
Expérimentation
volonté de développer la forêt publique

Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et Société entomologique du Limousin (SEL)

Prestataires études naturalistes et valorisation de ces études
Sensibilisation des différents publics / Formation professionnelle, élus, propriétaires / Prise en compte de la biodiversité

Union des professionnels châtaignier Bois Périgord-Limousin (UPCB)

Association de développement, de promotion et de soutien aux professionnels détenteurs de savoir-faire autour du travail du châtaignier
Accompagne étroitement le Parc sur le sujet de la valorisation du châtaignier

Acteur	Rôle
SDIS 24 et Syndicat mixte ouvert (SMO) DFCI 24	Recensement des pistes et des dessertes pour la défense contre les incendies Schémas de desserte forestière
Conseils départementaux	Politique foncière (très développée en 24), environnementale (ENS) et forestière (uniquement 24 – animation d'un programme d'aide « Plan forêt bois »)
Communautés de communes	Politiques environnementales et de développement durable (PCAET, Agenda21, circuits courts...)
GIP ATEGERI	Coordination de l'information géographique à l'échelle régionale
Filière bois Interprofession (Fibois NA)	Accompagnement de projets collectifs, prescripteur bois Développement d'outils ou de formations pour les entreprises membres Sensibilisation / Promotion et communication vers le grand public Organisation d'études (étude socio sur les attentes des propriétaires, études sur la filière feuillardier en sud Dordogne, étude technique sur les usages du bois de châtaignier...)
Union régionale des collectivités forestières (Urcofor)	Accompagnement des collectivités propriétaires ou non de forêt sur diverses thématiques notamment foncier, aménagement des forêts, utilisation du bois, sensibilisation du public; Sensibilisation, dans 1000 communes la forêt fait école
DDT, DREAL et DRAAF	Services de l'Etat : réglementation, gestion des aides publiques...

Acteur	Rôle
<p>Acteurs professionnels de la filière forêt-bois (entreprises, syndicats, interprofessions, associations...)</p>	<p>Accompagner les expérimentations, suivre les formations, faire remonter des besoins de terrain</p>
<p>Acteurs éducatifs :</p> <p>Ecole forestière de Meymac (PNR de Millevaches en Limousin) Lycée professionnel à Thiviers (Bac pro menuisier) - Métiers du bois et du cuir Maison familiale rurale Périgord-Limousin (Bac pro travaux forestiers - option bûcheronnage et sylviculture, brevet professionnel de conducteur de chantier forestier) Centre de formation d'apprentis (CFA) des Compagnons du devoir à Chancelade L'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) Charpentier Limoges, Lycée Mas Jambeau Limoges Animateurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) des scolaires Lycée Raymond Loewy de La Souterraine (art appliqué) Ecole nationale supérieure d'art de Limoges (ENSA)</p>	<p>Sensibilisation des futurs professionnels, projets partenariaux, ouverture de formations selon les besoins du territoire</p>

INITIATIVES CITOYENNES

ASLGF Forêt Agir en Limousin (*association syndicale libre de gestion forestière*) créée en 2015, les parcelles sont couvertes par un plan simple de gestion agréé en 2016. Mutualisation d'un gestionnaire forestier. Propriétaires privés qui restent maîtres de leur parcelle. Situés sur la partie Haute-Vienne du Parc.

Groupement de Développement Forestier (GDF) Nord Périgord (*association de type loi 1901*)

Groupement de Développement Forestier (GDF) Sud Haute-Vienne

Les GDF permettent aux propriétaires privés de se retrouver pour partager les connaissances et se mettre en relation avec l'ensemble des interlocuteurs de la filière forêt-bois du département

Mise en place de 3 groupements forestiers citoyens (GFC) :

GFC l'Escourau (créé en 2021) : groupement de citoyens pour acheter de la forêt et mettre en oeuvre d'une gestion durable. Basé à Saint-Pierre-de-Frugie.

GFC Lu Picatau (créé en 2020) en basé à Abjat-sur-Bandiat

GFC Troncs communs (créé en 2022) basé à Brantôme-en-Périgord

Association militante sur la forêt : SOS Forêt Dordogne créée en 2021

Métiers d'Art

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Les Métiers d'art allient création et savoir-faire. Il s'agit d'un artisanat impliquant le travail d'une matière pour la transformer et la sublimer, pour restaurer, conserver ou innover. Les artisans d'art sont les acteurs de la restauration du patrimoine et de la création artistique contemporaine. Ils sont un trait d'union entre la tradition et la modernité.

Plus de 300 professionnels Métiers d'art vivent et exercent leur activité sur le territoire du Périgord-Limousin. Ce sont ainsi 80 savoir-faire qui sont présents dans le parc dont les plus représentés sont le travail du bois, la céramique, la coutellerie et la ganterie. Cela représente près de 1500 emplois sur le territoire, et ce chiffre est en croissance constante.

Le parc est un territoire cohérent pour ce secteur d'activité : disponibilité de matières premières qui ancrent singulièrement la pratique dans le territoire, présence d'acteurs structurants accompagnant les professionnels, existence d'une quinzaine de manifestations spécifiques.



Vannerie en châtaignier pour une assise ©pnrpl



Travail du textile © PNRPL



Travail du verre © Nicolas Ravinaud-Pays Périgord Vert

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

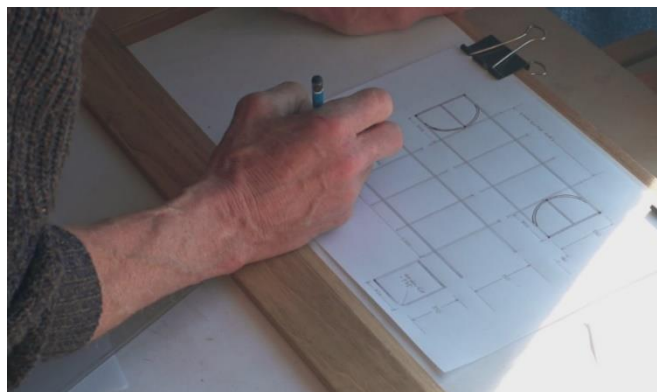
Les métiers d'art participent à qualifier l'identité du territoire

Les métiers d'art sont une expression de la forte interaction entre l'homme et son milieu, reflétant ainsi l'identité du Périgord-Limousin. Les habitants ont su, au fil des siècles, tirer parti des ressources naturelles variées (eau, fer, bois, terre, cuir...). Ainsi, le Périgord-Limousin peut s'enorgueillir de posséder des savoir-faire ancestraux tels que le travail du châtaignier, la porcelaine, la coutellerie, la ganterie mais aussi d'être territoire d'accueil de créations résolument contemporaines. Les savoir-faire se perpétuent et d'autres s'y créent et trouvent leur expression du et en Périgord-Limousin.

Les savoir-faire de l'artisanat Métiers d'Art se situent au croisement de l'économie, du tourisme et de la culture. Ils représentent plus que jamais un fort potentiel culturel, social et économique en termes de développement du territoire. C'est aussi aujourd'hui, un enjeu environnemental et sociétal : vitalité des communes et de leur économie, dynamique du monde rural, dynamique sociale et sociétale : se sentir concerné et s'ancrer dans un territoire, pouvoir y vivre et en vivre (économie circulaire), le vivre ensemble...



Coutellerie de Nontron ©Petite Souris Photographie



Artisanat châtaignier ©Pnrpl



Expo PEMA Nontron ©ppv-Petite Souris Photographie

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Les métiers d'art font vivre économiquement le territoire

Plus de 300 professionnels Métiers d'Art sont installés ou ont leur activité en Périgord-Limousin (recensement non exhaustif PNRPL/PEMA 2022) avec une tendance à l'installation renforcée depuis ces dernières années. Plus de 80 métiers d'art différents sont à l'oeuvre.

Cette activité représente au moins 1500 emplois en Périgord-Limousin (80% de 1 pers./ atelier : des artisans isolés y côtoient des entreprises de taille moyenne ou importante) et plus de 70 communes du Parc sont concernées par une activité métiers d'art.

NDLR : Il existe 281 activités Métiers d'Art. Soit 198 métiers et 83 spécialités, répartis dans 16 domaines

Région Nouvelle-Aquitaine (chiffre 2020) : 2 500 professionnels des métiers d'art. 12000 emplois actuellement concernés par les métiers du cuir, luxe, textile et d'art dans la région.

France (chiffre 2023) : 60 000 entreprises et 150 000 professionnels pour un chiffre d'affaires cumulé estimé à 19 milliards d'euros en 2019, dont huit milliards à l'export.

On trouve 713 diplômes de formation initiale aux métiers cuir, luxe, textile et métiers d'art en Nouvelle-Aquitaine, dont 21% (153) sont spécifiques aux métiers d'art. C'est une des régions françaises regroupant le plus de formations initiales dans cette filière (chiffres 2023 – CR Nouvelle-Aquitaine).

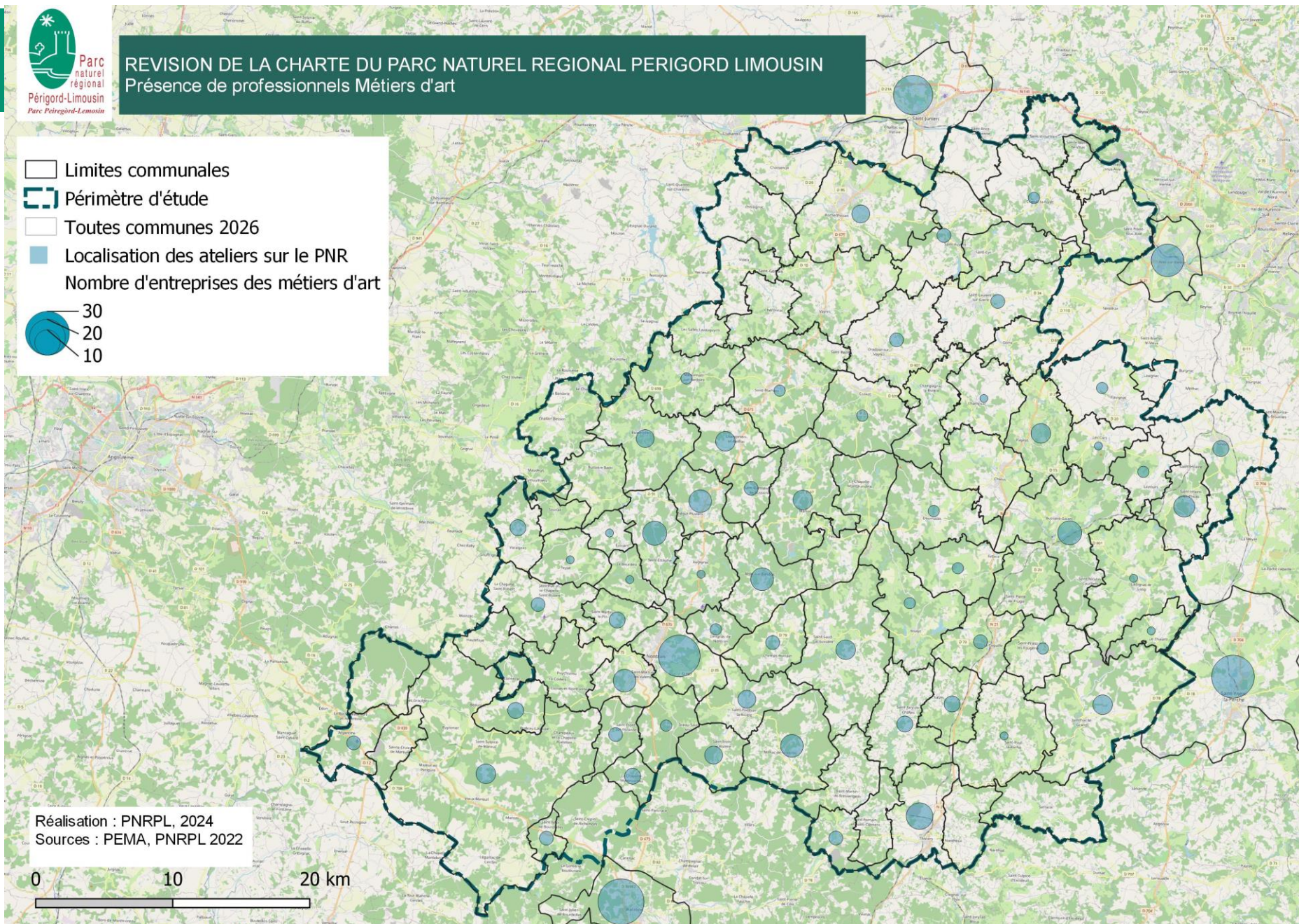


Evènementiel Les portes du cuir © Michel Dartenset

REVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSIN

Présence de professionnels Métiers d'art

- Limites communales
 - Périmètre d'étude
 - Toutes communes 2026
 - Localisation des ateliers sur le PNR
- Nombre d'entreprises des métiers d'art**
- 30
 - 20
 - 10



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Les métiers d'art valorisent le territoire



Initiation au travail du cuir ©PEMA



Découverte du feutre dans une ferme @PEMA

Des dynamiques territorialisées prennent racines dans le Parc : Cluster ResoCUIR Nouvelle-Aquitaine, le Pôle expérimental des Métiers d'Art (PEMA) de Nontron et du Périgord-Limousin,...

3 villes sont labellisées « Ville et Métiers d'Art » (Nontron / St-Junien / Saint-Yrieix-la-Perche), et des routes des métiers d'art s'inscrivent sur le territoire.

Une soixantaine de lieux de visite, vente, cours, stage, expositions font découvrir ces savoir-faire.

Une quinzaine de manifestations spécifiques par an animent le territoire (marché céramique de Bussière-Badil, marché des tisserands de varaignes, festival forges et métallurgie Étouars; fête du couteau Nontron; les portes du cuir ; rue des métiers d'art Nontron; salon art&dien - métiers d'art Saint-Yrieix-la-Perche...).

Des lieux de formation dédiés aux métiers d'art sont présents sur le territoire : Thiviers (bois et cuir) : ébénisterie, art du bois-marqueteur, art du bois tourneur, ébéniste création et fabrication de mobilier bois contemporain, cellier-harnachement...), formation en entreprises (École Hermès...) ou associées aux Métiers d'art : Design des mondes ruraux : Post-Master de l'École des Arts Décoratifs de Paris (programme délocalisé à Nontron (24) dédié au développement des territoires ruraux par le design)...

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Le défi des professionnels Métiers d'Art

Les Métiers d'Art s'exercent dans le cadre de très petits ateliers, de petites et moyennes entreprises (PME) ou de plus grandes entreprises, notamment du luxe.

Les professionnels mènent leur activité dans un contexte en constante évolution : contexte économique, habitudes de consommation de la clientèle, systèmes de communication, de distribution, d'innovation des marchés etc., et les professionnels, doivent être à la fois créateur, chef d'entreprise, commerçant, communiquant...

Les échanges avec ces professionnels et leurs représentants mettent en évidence leurs besoins d'aide à la promotion et au développement des ateliers du territoire tout en gardant la spécificité Métiers d'Art des pièces produites. L'activité « Métiers d'Art » conséquente sur le territoire Parc n'est pas visible aux yeux du public (et dans une moindre mesure, des collectivités) et les professionnels peinent à trouver des débouchés sur le territoire.

Le secteur des Métiers d'Art y est ici travaillé par de nombreux acteurs du développement local (associations, groupements de professionnels à micro-échelles, et dans une moindre mesure, collectivités, ...), mais de manière segmentée, sans approche ou stratégie globale et coordonnée. Quelques figures de proue existent cependant : le Pôle expérimental des métiers d'art de Nontron (tout professionnel métiers d'art), le cluster ResoCUIR Nouvelle-Aquitaine (en lien avec la filière cuir)...



Artisan d'art dans son atelier ©pnrpl



PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Également, aujourd'hui l'enjeu, pour les professionnels métiers d'art, réside dans leur capacité à se distinguer de la concurrence et des productions industrielles par la mise en valeur de l'identité et de l'ancrage territorial de leurs produits mais aussi la prise en compte des enjeux liés à la lutte contre le réchauffement climatique dans leur pratique et approche artistique.

Les professionnels sont amenés, dans le contexte économique et environnemental actuel, à favoriser la durabilité des productions (ce n'est pas qu'une question économique, c'est aussi une préoccupation de leur part) et recherchent le recours aux ressources locales comme une source d'inspiration et matière à création.



Découverte du feutre dans une ferme productrice @PEMA



Initiation à la pratique du feutre @PEMA

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

La problématique des Métiers d'art pour le territoire

Le développement des métiers d'art génère des opportunités d'emploi au niveau local, stimule son économie (renforce le commerce de proximité) et favorise la création d'emplois durables. Cette activité diversifie la base économique du territoire en ajoutant une dimension créative et artisanale à son tissu économique. L'implantation d'ateliers d'artisans participe ainsi à la revitalisation des communes. Les métiers d'art contribuent également à une attractivité résidentielle. Ils offrent une image au territoire plus attractive pour les résidents potentiels. La présence d'ateliers d'artisans, de lieux de découverte et d'événements culturels peut influencer le choix des personnes cherchant un lieu de vie dynamique.

D'un point de vue sociétal, les métiers d'art renforce le sentiment d'appartenance et peut développer celui d'engagement au sein de la communauté Parc. Les habitants peuvent être fiers des artisans locaux, participer à des événements artistiques et soutenir économiquement le secteur, renforçant ainsi les liens sociaux au sein du Périgord-Limousin.

En encourageant l'adoption de pratiques durables au sein des métiers d'art, le Périgord-Limousin promeut un développement économique respectueux de l'environnement et en phase avec les valeurs et préoccupations contemporaines.

Ainsi, en encourageant l'implantation de ces métiers, tout en augmentant la résilience du territoire face au changement climatique, le Périgord-Limousin peut renforcer son identité culturelle, créer une fierté de l'appartenance au territoire et stimuler l'économie local. La problématique pour le territoire est donc pour le territoire de faire des métiers d'art un catalyseur pour la croissance et la prospérité d'un territoire. Cela doit se faire en accompagnant les professionnels présents sur le territoire et en favorisant l'accueil de nouveaux artisans d'art.



Cuisson au bois en Anagama (four à bois) @pnrpl

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

La valorisation des Métiers d'art : une mesure spécifique de la charte du Parc

AXE III : Favoriser la valorisation des ressources locales du Périgord-Limousin dans une perspective de développement durable / ORIENTATION 7 : Soutenir les initiatives des professionnels des métiers d'art et valoriser l'ensemble des savoir-faire / Mesure 25 : Soutenir et développer la filière Métiers d'Art en Périgord-Limousin par la promotion, la sensibilisation et l'encouragement à l'innovation

Le projet mis en œuvre depuis la nouvelle charte se mène grâce au soutien financier de la Région (contrat de Parc) et aux fonds propres du Parc avec un budget annuel moyen de 11 500 €/an. L'action du Parc bénéficie de l'accompagnement du Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin (PEMA), pôle structurant en matière de métiers d'art dans le Parc sous conventionnement. Ce partenariat porte aussi bien sur la définition de la stratégie Parc que sur de l'assistance au développement et la mise en œuvre des actions construites conjointement. Le PEMA apporte sa connaissance de ce patrimoine immatériel et joue un rôle d'interface entre le Parc et une majorité de Professionnels Métiers d'Art qu'il accompagne (env. 70).

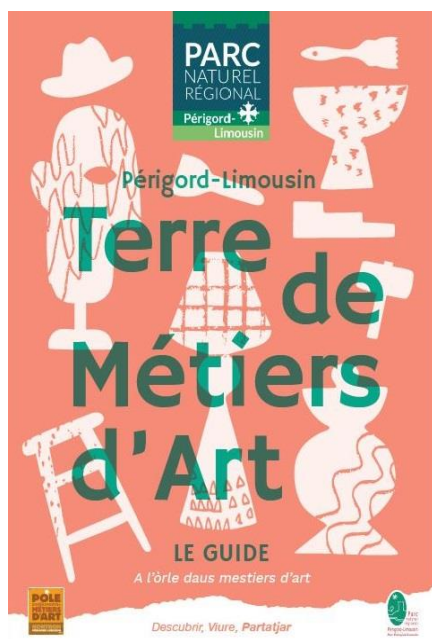
Le territoire Parc une source d'opportunité pour les professionnels Métiers d'art

L'objectif de la démarche menée par le Parc a été de développer une filière forte, vectrice de développement économique pour le territoire et en particulier pour les professionnels (captatrice d'une clientèle locale et touristique) et en mesure de qualifier l'identité du territoire. Depuis 2023, la question environnementale dans les Métiers d'art est aussi inscrire dans les problématiques. Le Parc mène une réflexion pour proposer aux entreprises artisanales un accompagnement en matière de développement durable, pour faire de la transition écologique un levier de création et de préservation des ressources.

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

L'action du Parc : Le Parc, un outil au service des Métiers d'Art

Mise en lumière les Métiers d'art : Plaquette de l'offre (Guide Périgord-Limousin, terre de métiers d'art), manifestation dédiée (2011-2016), film de promotion (travail documentaire sur les ateliers du territoire, l'acte de création, la spécificité du territoire), des temps de médiation Métiers d'art / grand public (ex. : ateliers d'initiation, visites d'atelier et démonstrations...), sensibilisation des élus et des acteurs du tourisme à cette richesse (temps de rencontre, visites d'ateliers...), communication en ligne, intervention des professionnels Métiers d'art dans le programme d'éducation au territoire...



Guide édité par le Parc



Visite Atelier Mme Woodward ©JY Le Dorlot



Évènementiel Faut le voir chez soi

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

L'action du Parc : Le Parc, un outil au service des Métiers d'Art

Prise en compte des métiers d'art dans d'autres actions du projet de développement porté par le Parc : appel à la création Métiers d'art dans la valorisation de sites (terra aventura...), dans les temps de partage du projet Parc (ex.: Balade Métiers d'art et nature), sensibilisation aux métiers d'art (ex.: programme Éducation au territoire)...

Favoriser la création Métiers d'art et offrir des opportunités aux professionnels (ex. : 2019 : Le concours d'idées artistiques « Sortons des clichés ! Lumière sur un patrimoine vivant » ; 2020 : Concours de création « Usine défrichée, usine déchiffrée » ; 2023 (en cours): Projet métiers d'art et grande boucle du Parc (soutien IPAMAC)



Exposition Métiers d'art à Saint-Yrieix ©GuédèsPnrpl



Atelier de sensibilisation aux savoir-faire organisé par le Parc ©Pnrpl

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DEPUIS 2008

L'article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises donne une définition légale des métiers d'art.

La loi n° 2016-925 du 07/07/2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine reconnaît officiellement les métiers d'art comme secteur à part entière.

Atouts	Faiblesses
<p>Nombre de professionnels en forte croissance 80 savoir-faire présents mais plus particulièrement cuir, bois, textile, céramique.</p> <p>Existence de ressources naturelles locales pour l'approvisionnement : bois, terre.</p> <p>Présences d'acteurs pour l'accompagnement technique des professionnels : Pôle expérimental des métiers d'art de Nontron, conseil régional, Reso'cuir.</p> <p>Territoire du parc cohérent pour appréhender ce secteur : ressource, dynamique locale, répartition des acteurs</p> <p>Communes labellisées « ville et métiers d'art » : une sur le territoire : Nontron et deux aux portes : Saint-Yrieix-La-Perche, Saint Junien. À proximité également : Montbron</p> <p>Tourisme rural peut apporter aux métiers d'art</p>	<p>Difficultés pour s'installer localement : logements, services, locaux professionnels.</p> <p>Locaux professionnels pas forcément disponibles ou adaptés aux besoins Besoins très variés en fonction des secteurs d'activités : de quelques m² à de grandes surfaces.</p> <p>Professionnels avec peu de moyens d'investissement.</p> <p>Difficulté de recensement des professionnels : pas de statut de « métiers d'arts ». Plusieurs sources à mobiliser (Maison des artistes, chambre des métiers...).</p> <p>Le pouvoir d'achat des habitants du Périgord-Limousin</p> <p>Méconnaissance des ressources matières disponibles</p> <p>Accessibilité aux marchés (salons, marché international, national...)</p>
Opportunités	Menaces
<p>Les métiers d'art sont une opportunité pour le territoire -Installations de nouvelles familles -Attrait pour tourisme, diversification de l'offre touristique -Apport de richesse et développement culturel -Vie économique pour le territoire (Maintien des services...)</p> <p>Contexte sociétal en évolution avec appétence pour les produits durables, locaux, recours aux ressources naturelles, les circuits courts...</p> <p>Nouveaux comportements favorables aux métiers d'art</p> <p>Professionnels des métiers d'art fixent des populations (néoruraux, post covid)</p>	<p>Artisanat lié au châtaignier (feuillardiers, ébénistes) menacé par le déclin des peuplements.</p> <p>Hausse des prix rend l'artisanat moins accessible.</p> <p>Amointrissement des ressources financière des professionnels</p> <p>La délocalisation des entreprises les plus employeuses</p> <p>Difficulté de transmission des savoir faire et des entreprises (accueil stagiaires)</p>

ACTEURS MÉTIERS D'ART

Acteur	Rôle
DRAC Nouvelle-Aquitaine	La politique du ministère de la Culture en faveur des métiers d'art concerne l'ensemble de ses directions. Elle a pour ambition de préserver et valoriser ces métiers qui interviennent dans la conservation du patrimoine, la création contemporaine et la diffusion de la culture. Elle entend aussi assurer la transmission de savoir-faire d'exception.
Région Nouvelle-Aquitaine, service développement économique. Unité Filière « Cuir, Luxe, Textiles et Métiers d'Art »	Prioritaire pour la Région, la filière Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'art présente des atouts économiques majeurs, par le poids de son chiffre d'affaires et avec des emplois non-délocalisables, mais aussi des atouts artistiques, culturels, patrimoniaux et touristiques. Les élus régionaux ont voté un renforcement de la stratégie d'accompagnement de cette filière au moyen de cette feuille de route.
Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine et Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales	

ACTEURS MÉTIERS D'ART

Acteur	Rôle
Pôle Expérimental des métiers d'art de Nontron et du Périgord-Limousin	Pôle structurant en matière de métiers d'art sur le territoire : Valoriser la richesse du secteur métiers d'art pour soutenir le développement culturel, économique et touristique à Nontron et sur le Parc naturel régional Périgord-Limousin. Il favorise et participe au développement des métiers d'art. Le PEMA accueille, informe et accompagne les professionnels métiers d'art : Animation d'un réseau des professionnels, promotion des ateliers, commercialisation des créations à une Boutique ,gestion d'un lieu d'accueil du public, organisation d'un salon d'envergure régionale, partenariats avec les divers acteurs du secteur professionnel des métiers d'art et du design : Ateliers d'Art de France, Institut National des Métiers d'Art, VIA, etc.
Cluster ResoCUIR	Le Cluster ResoCUIR a pour mission d'accompagner et de structurer le développement de la filière cuir depuis 2017. Il s'inscrit dans une logique mise en réseau de l'écosystème englobant l'ensemble des acteurs de la filière en adéquation avec les enjeux territoriaux. Il se donne pour mission de : 1/ Fédérer et accompagner tous les acteurs de la filière cuir dans leur développement économique. 2/ Mettre en réseau l'ensemble des intervenants et partenaires en région 3/ Créer une culture commune autour de tous les métiers de la filière dans l'écosystème économique

ACTEURS MÉTIERS D'ART

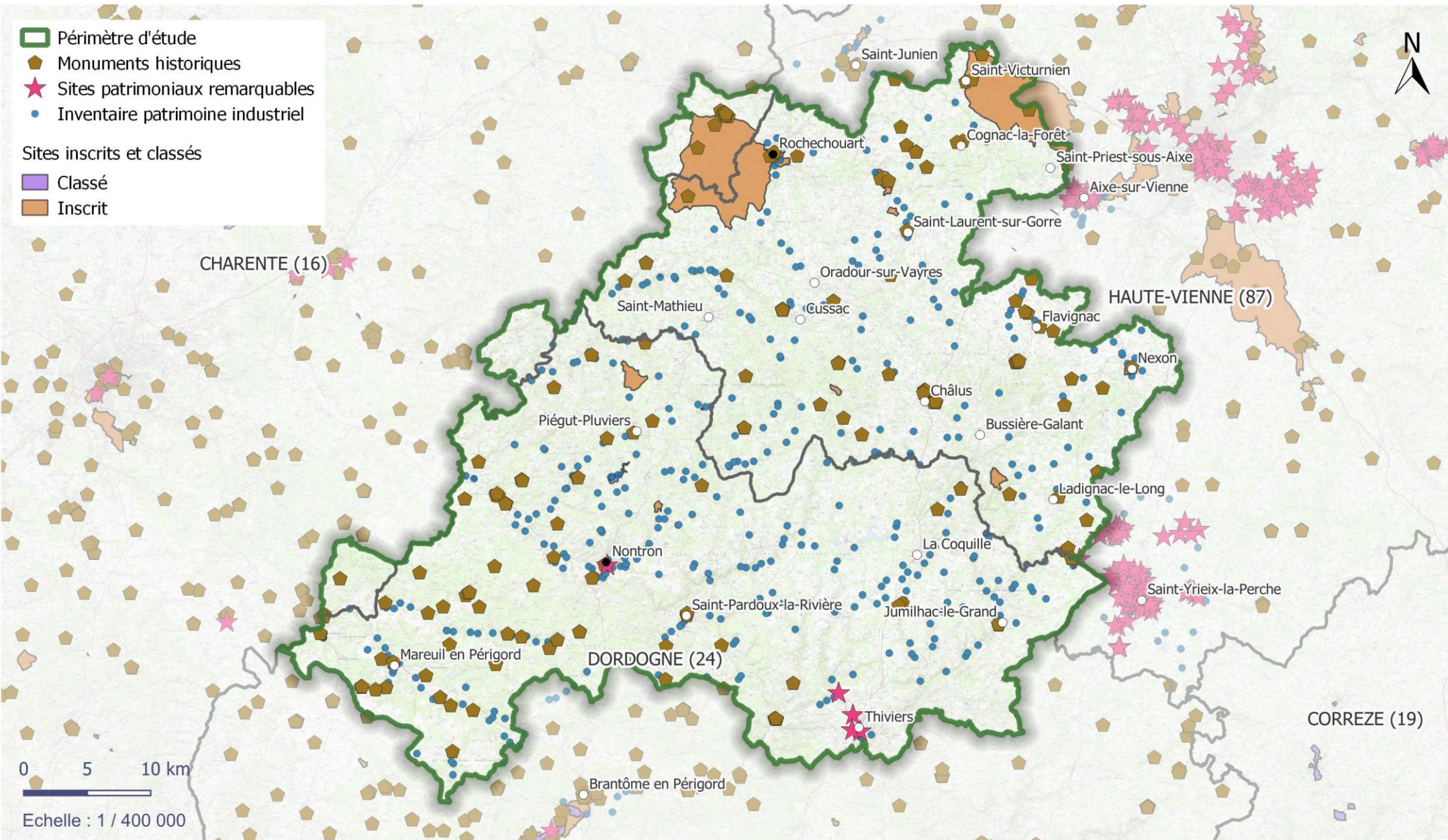
Acteur	Rôle
Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord	Le Conseil départemental de Dordogne agit notamment par son réseau des « Résidences de l'Art en Dordogne », un dispositif départemental qui a pour ambition de favoriser la création contemporaine dans le département. Il repose sur un partenariat entre l'Etat – Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Dordogne / Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, les Villes et organismes qui accueillent des artistes en résidence. Il reçoit également le soutien annuel du Conseil régional.
Et également : Institut National des Métiers d'Art Ateliers d'Art de France Chambres de Commerce et d'Industrie Comité Départementaux du Tourisme FRAC Nouvelle-Aquitaine MÉCA Ecole des Arts Décoratifs de Paris – Postmaster Design des Mondes Ruraux Astre – Réseau des acteurs de l'art contemporain en Nouvelle-Aquitaine Communautés de communes à compétence culturelle ou économie ...	

INITIATIVES CITOYENNES

Celles-ci sont souvent regroupées en associations culturelles et constituent des regroupements de professionnels (Ex. : Fils et Métiers – Marché des tisserands de Varaignes; Quatre à quatre – Marché céramique de Bussière-Badil; Teckné, le comptoir des arts...) se retrouvant autour d'un lieu, d'un évènement ou animées par une volonté de mutualiser des moyens (techniques ou de communication).

Patrimoine bâti

Patrimoine bâti



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Le parc présente un patrimoine bâti riche et diversifié : outre les églises, il présente de nombreux châteaux hérités de l'histoire du lieu. On y trouve aussi un important patrimoine industriel et artisanal lié à l'exploitation des sous-sols et de la force motrice de l'eau (moulins, forges), qui a fait l'objet d'un inventaire spécifique ainsi qu'un patrimoine vernaculaire lié aux usages agricoles (murets, abris, cabanes de feuillardiers, pigeonniers, clédiers).

La diversité des substrats géologiques se voit dans le bâti : roches calcaires au sud, granite au nord.

- **Un patrimoine bâti diversifié**

- qui reflète la diversité géologique du territoire et
- avec deux types de toitures différentes.

- **Bâti vernaculaire présent et préservé**

- témoin des traditions agricoles : murets, abris, cabanes de feuillardiers, pigeonniers, clédiers etc.
- témoin d'un passé industriel riche (voir ci-après)

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Un patrimoine bâti diversifié

La diversité géologique se reflète dans les constructions avec l'utilisation du granit, du calcaire, du schiste ou encore d'une pierre très particulière à la couleur brune, jaune, verte, ocrée ou rouge, née d'un phénomène unique en France (l'impact d'une météorite dans la région de Rochechouart) à laquelle on donne le surnom local de « pierre de lune ».

Une particularité du territoire : tuiles plates et tuiles creuses

Sur le territoire du Parc, les deux types de tuiles se rencontrent et se mêlent, d'est en ouest.

Cette particularité implique deux histoires de la tradition charpentière ; des toits à forte pente pour les tuiles plates (fixées sur des liteaux) et à faible pente pour les tuiles creuses (fixées sur des voliges).

Les couvertures des maisons d'habitation présentent des couvertures à deux, trois ou quatre pans, en tuiles plates ou en tuiles creuses; cette dernière est majoritairement présente sur le 2/3 nord du territoire. On trouve rarement associés sur une même couverture les deux types de tuiles, sauf dans le cas de longs pans en tuiles creuses et de croupes en tuiles plates. Les toits sont simples, sans ornements de faîtages. Les lucarnes sont rares, seules les cheminées en briques marquent une présence verticale.

Sur le secteur limousin, les couvertures sont plus marquées par des débords de toits, alors que sur la partie périgourdine, on trouve plus souvent en couronnement des génoises en tuiles, ou des corniches en pierre calcaire.

Principalement dans les bourgs, on note également la présence de quelques couvertures en ardoises sur les maisons bourgeoises du XIX^e siècle, symbole de richesses.



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Un patrimoine industriel présent partout sur le territoire :

Les nombreuses vallées du Périgord-Limousin ont favorisé une économie liée à l'énergie hydraulique. L'eau a permis l'installation des moulins et des forges, puis des papeteries ou encore de petites centrales hydroélectriques. Si aujourd'hui près de 90% de ces activités ont été stoppées, plusieurs sites ont été réhabilités afin de préserver ce patrimoine hydraulique.

Les moulins ont tenu une grande place dans l'histoire économique et sociale de la région notamment vers 1880-1930, au plus fort de leur fonctionnement. Les rivières gardent le souvenir de ces activités industrielles, souvent sous la forme de ruines cachées dans la végétation, de seuils obsolètes et d'étangs anciens barrant les rivières...

La richesse du sous-sol a également permis, à toutes époques, le développement d'industries particulières.

L'or a été exploité à l'est du territoire (Jumilhac-le-Grand, Saint-Yrieix-la-Perche) de la période gallo-romaine jusqu'en 2002, date de la fermeture de la dernière mine française.

Le kaolin, argile blanche base de la porcelaine, a été trouvé en 1767 à Saint-Yrieix-la-Perche puis exploité sans discontinuité jusqu'en 1987.

Vestiges d'un très riche patrimoine industriel, d'anciennes minoteries et forges évoquent un pan entier d'une économie aujourd'hui disparue. Les gisements de minerai de fer et les forêts propices à la fabrication de charbon de bois ont favorisé l'installation et le fonctionnement des forges dès le XVI^e siècle. La forge royale de Javerlhac, les forges d'Etouars et celles du Nontronnais nous rappellent que du XVI^e au XVIII^e siècle, le Périgord-Limousin fut l'un des grands centres sidérurgiques français. Le territoire a connu plus de 70 forges en activité à la fin du XVIII^e siècle.

REVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSIN





L'inventaire du patrimoine industriel

 Périmètre d'étude

 Cours d'eau

Inventaire du patrimoine industriel

Site avec une notice d'inventaire sous le logiciel 'Gertrude'

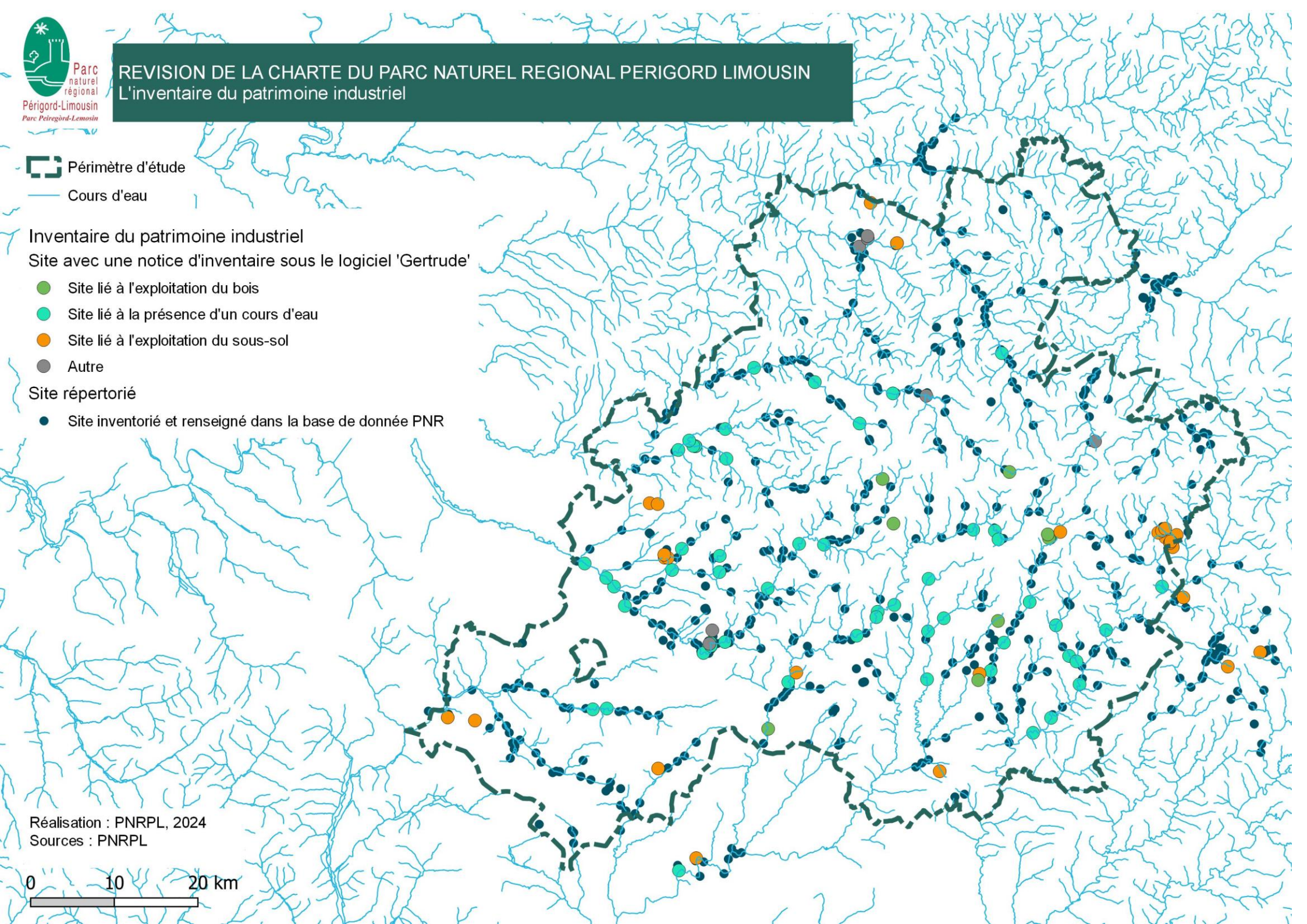
-  Site lié à l'exploitation du bois
-  Site lié à la présence d'un cours d'eau
-  Site lié à l'exploitation du sous-sol
-  Autre

Site répertorié

-  Site inventorié et renseigné dans la base de donnée PNR

Réalisation : PNRPL, 2024
Sources : PNRPL

0 10 20 km



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Un patrimoine archéologique

Très nombreuses sur le territoire du Parc, les cavités aménagées sont peut-être aussi le patrimoine bâti le moins bien connu. Un recensement de 2003 fait état d'au moins deux cents mentions ou indices de cluzeaux comme à Saint-Jory-de-Chalais, l'ancienne commune de Saint-Pardoux-de-Mareuil...

Le Parc peut également s'enorgueillir de receler des grottes ornées, fleurons de la préhistoire. Les sites de Teyjat, Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier et Vieux-Mareuil sont de remarquables exemples d'art pariétal mais également le témoignage des premières occupations humaines avec la présence de dolmens, menhirs, tumulus : à Saint-Cyr (tumulus de Lascaux), Saint-Auvent (tumulus et dolmen de Chez Moutaud) et en nombre sur Saint-Mathieu (tumulus).

Pour la période Antique, on ne peut pas ne pas citer le célèbre site archéologique de Cassinomagus à Chassenon.

Ce patrimoine archéologique de mieux en mieux connu, fait l'objet de nombreuses fouilles : depuis 2002, plus de 110 opérations ont été menées sur 60 communes du territoire. La période médiévale est la plus représentée (40% des opérations) puis l'Antiquité et la période moderne (10% et 7%). Pour la plupart, ces opérations sont préventives et précèdent des chantiers liés à des aménagements de bourg (Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche...).

En terme de fouilles programmées, on peut notamment citer :

- La Grotte des Fraux à Saint-Martin-de-Fressengeas, protégée au titre des Monuments historiques en 1995 et fouillée à 7 reprises entre 2007 et 2015, a révélé à la fois un riche matériel archéologique mais aussi de l'art pariétal ;
- La villa gallo-romaine de Nontronneau, à Lussas-et-Nontronneau a bénéficié de 3 opérations de 2003 à 2005, démontrant l'intérêt marqué pour ce site privé, inscrit aux Monuments historiques depuis 1984 ;
- La récente (re)découverte (2015) d'une carrière de pierres meulières à Sainte-Marie-de-Vaux a permis d'engager une campagne participative de dégagement des espaces puis d'étude des vestiges. Cette découverte, rare en France, fait écho au site meulier des Brageaux à Saint-Crépin-de-Richemont valorisé depuis 2013 et accessible au public.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Un bâti protégé au titre du code du patrimoine nombreux et disséminé

Le périmètre d'étude est doté de 135 monuments historiques (MH) : 64 en Haute-Vienne et 65 en Dordogne, et 6 en Charente. 50 sites bénéficient d'un classement, plus haut niveau de protection.

Sur le périmètre de candidature au Pays d'Art et d'histoire, la plupart des communes (81%) possèdent au moins deux monuments protégés. Les communes de Mareuil-sur-Belle et Brantôme-en-Périgord dépassent la dizaine de sites.

Les bâtiments protégés sont en majorité (65%) des lieux religieux (églises, prieurés, abbayes, chapelles...) et liés aux constructions castrales (châteaux, tours, mottes et enceintes). Les patrimoines archéologique (grottes, dolmen...), civil (maisons, ponts...) et vernaculaire (croix de chemin) complètent le tableau.

Les objets mobiliers et décors

Les objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques sont au nombre de 547 au sein du périmètre de la candidature au label Pays d'art et d'histoire. La majorité de ces objets mobiliers se trouve en Haute-Vienne et montre les efforts faits en termes de conservation. Plus de 80% de ces objets appartiennent aux communes, le reste appartient à des particuliers, à des organisations religieuses ou à l'Etat.

De la protection sont absents les objets liés à l'artisanat ou au patrimoine industriel. Cela peut s'expliquer par un manque de connaissance sur cette thématique, comblé petit à petit avec les différentes opérations d'inventaire. Ces améliorations permettront à l'avenir peut-être, d'engager des protections sur des objets remarquables : l'imprimerie Dupanier à Rochechouart, la minoterie de Chez Raymondeau à Gorre, ou les quelques machines textiles des années 1920 restées dans l'usine de la Monnerie à Cussac.

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

Le patrimoine bâti et culturel est constitutif d'un cadre de vie de qualité, dont le PNR se saisit dans ses diverses composantes :

- Au niveau urbanisme, les enjeux actuels sur le Parc impliquent la prise en compte du bâti ancien dans les centres bourgs :
 - La présence de bâtiments en déshérence est homogène sur le territoire et le sujet peut être saisi par les collectivités pour préserver l'aspect qualitatif du cadre de vie, redynamiser leurs noyaux urbains en protégeant leur identité et particularités architecturales.
 - Les modes d'habiter actuels demandent une réflexion nouvelle qui tiendrait compte des particularités architecturales locales couplées aux besoins de nouveaux habitants. Il s'agit ici d'attirer avec des biens de qualité.
- La réhabilitation/rénovation du bâti :
 - 61% du chiffre d'affaire des artisans repose aujourd'hui sur la restauration et la réhabilitation. Aussi il paraît primordial de proposer une sensibilisation aux pratiques de rénovation respectueuses du bâti ancien, pour les propriétaires privés/publics et pour les entreprises désireuses de proposer des travaux de qualité.
 - La réhabilitation questionne aussi la problématique de la transition énergétique : accessibilité aux matériaux via les filières locales : adapter les matériaux compatibles au bâti ancien avec des techniques réversibles et compatibles aux besoins de la transition énergétique.
- Un patrimoine préservé est un atout d'attractivité et donc économique :
 - La reconversion du patrimoine et la revitalisation des centres anciens permettent d'attirer initiatives et investissement : cela génère des retombées économiques locales directes et la création d'emplois.
 - L'image culturelle positive d'un territoire est permise par l'engouement unanime des habitants et des visiteurs pour le patrimoine. Ce dynamisme local génère des retombées touristiques importantes.

EVOLUTION RÉGLEMENTAIRE DEPUIS 2008

Depuis ces dernières années, quelques évolutions sont à noter concernant la gestion des politiques patrimoniales :

L'utilisation de la planification urbaine « ordinaire », issue du code de l'urbanisme absorbe de plus en plus la protection du patrimoine :

- Mutation des formules « zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager » (ZPPAUP) / Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) /secteurs sauvegardés en prescriptions décidées par les collectivités dans les PLUi ;
- Mutation des sites inscrits vers une tendance paysagère

Continuité écologique

Depuis les lois sur l'Eau de 1992 et 2012, l'obligation d'améliorer la qualité environnementale des cours d'eau a débouché, sur certains sites, à la déconstruction d'ouvrages de rivières (ponts, seuils-déversoirs, digues d'étang...). Ces travaux affectant le sous-sol, une prise en compte des **enjeux archéologiques** est primordiale. Ainsi, des campagnes de fouilles et de surveillance sont menées sur les ouvrages effacés, comme cela a été le cas sur trois moulins et forges en bord de Dronne (travaux engagés par le Parc dans le cadre du programme européen Life Haute-Dronne 2014-2020).

La généralisation des outils PLU et PLUi donne aux collectivités la responsabilité de définir la protection du patrimoine et d'en délimiter les abords.

ACTIONS DU PARC

Mission d'inventaire du patrimoine industriel et artisanal (2016-2020)

Afin de compléter les connaissances patrimoniales et paysagères tout en amenant du contenu pour la candidature au label Pays d'Art et d'Histoire, un chargé de mission a été recruté pour réaliser l'inventaire du patrimoine pendant 4 ans. Après un diagnostic patrimonial mettant en avant l'exploitation des ressources naturelles et le patrimoine industriel et artisanal qui y est lié, l'enquête a mis en évidence 130 sites d'intérêt majeur. L'ensemble des données collectées (photos, plans, archives...) a été intégré à la base de données régionale Gertrude.

Durant la durée de la mission, deux ouvrages collaboratifs sont parus : le premier sur une rivière du territoire (Portrait d'une rivière sauvage. La Haute-Dronne, Éditions Sud Ouest, 2018), le second sur les sites industriels et artisanaux du territoire, dans la collection régionale Visages du patrimoine en Nouvelle-Aquitaine (Parc naturel régional Périgord-Limousin. Patrimoine industriel et artisanal, Le Festin, 2021).

Préparation de la candidature au label Pays d'Art et d'histoire



Révision de la charte du PNR Périgord-Limousin Diagnostic



INITIATIVES CITOYENNES OU ASSOCIATIVES

De nombreuses associations sont investies sur les thématiques patrimoniales locales et dynamisent l'offre touristique ou participent à l'amélioration des connaissances :

- l'association du patrimoine, recherche, étude et découverte de Saint-Estèphe (APRED),
- l'association de recherches archéologiques et de sauvegarde du patrimoine du canton de Bussière-Badil (ARASP),
- Vieilles Pierres de Saint-Bazile,
- l'association les Amis de Saint-Eutrope des Salles-Lavauguyon,
- l'association Pierre de Lune à Rochechouart,
- les amis de la ganterie de Cognac-la-Forêt...

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Périgord-Limousin développe depuis une dizaine d'années des actions en faveur de l'environnement et du patrimoine. C'est un partenaire du Parc.

Quelques initiatives citoyennes sont à saluer et constituent un renouveau dans le paysage de la valorisation du patrimoine :

Par exemple la Ressource Rit, installée dans une des salles du site industriel de La Monnerie à Cussac, ou encore l'association La Turbine, qui programme d'ouvrir un café associatif dans un bâtiment sur le même site.

Atouts

Bâti industriel fait le lien d'un territoire assez disparate en terme de patrimoine bâti.

Friches disponibles pour économie ou tourisme

Abondant patrimoine, potentiel à réhabiliter qui constitue une ressource à mobiliser dans le cadre du zéro artificialisation nette (ZAN).

Filières liées à la **restauration du bâti** en cours de développement / structuration : pierre (réseau à l'échelle du massif central), terre, bois.

Formations professionnelles proches.

Patrimoine mis en valeur par des sentiers de découverte.

Faiblesses

Patrimoine **peu accessible aux visiteurs**.

Grosse **déshérence du patrimoine bâti** qui ne correspond plus aux manières d'habiter.

Manque d'investisseurs pour réhabiliter le bâti ancien des centres-bourgs.

Besoin de services pour attirer des populations et reprendre le bâti ancien.

Pénurie d'artisans formés à la rénovation respectueuse du bâti ancien.

Mauvaises performances énergétiques hivernales du bâti ancien.

Dénaturation par des rénovations inadaptées : ouvertures en PVC, enduits inappropriés.

Patrimoine industriel lié à l'eau en conflit avec les objectifs de qualité écologiques des cours d'eau.

Opportunités

Nécessaire **réinvestissement des centres-bourgs** dans un objectif d'économie du foncier.

Bonne **inertie thermique du bâti ancien** : un avantage face au nombre de jours de fortes chaleurs qui va augmenter.

Renchérissement du prix des matériaux qui rend la réhabilitation économiquement plus intéressante (mais cela dépend aussi de la qualité de la réhabilitation).

Présence **d'entreprises** pour investir dans des bâtiments à rénover pour loger leurs salariés.

Retrouver un **usage du patrimoine bâti par rapport aux énergies renouvelables** (éviter problèmes de continuité).

Menaces

Manque de culture du patrimoine qui peut amener à un endommager le bâti par des réhabilitations inadaptées.

Changement climatique : **bâti ancien à adapter**

Retraitement des friches difficile : dépollution (coût + technique), maîtrise foncière, aides à mobiliser.

Tableau issu des travaux en ateliers

ACTEURS PATRIMOINE

Acteur	Rôle
Association de recherche archéologique et de sauvegarde du patrimoine	Répond aux sollicitations du parc pour faire l'inventaire du patrimoine. Promotion, connaissance de sites, découvertes, études, interventions dans les classes.
CAUE 24	Apport de production commune avec le PNR, organisme de ressource, patrimoine, paysage (travail sur paysage et petit patrimoine bâti). Etudes stratégiques, soutien des collectivités : boîte à outil pour les communes du parc.
Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle Aquitaine	Connaissance et gestion du patrimoine naturel, retour d'expérience sur valorisation, ouverture au public
Conseil départemental 24 : Service Patrimoine	Service ressource technique, expertise par rapport au patrimoine bâti.
DRAC : direction régional des affaires culturelles	Elle exerce une fonction de conseil et d'expertise auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales (patrimoine, musées, archives, culture etc.).
PNR Millevaches en Limousin	Echange sur les territoires, ressources, projets en commun (plaquettes), reproduction des territoires, retour d'expérience, émulation
Région Nouvelle Aquitaine, service développement économique	Aide financière pour le développement des entreprises, métier d'art, hébergement, petites entreprises

Tourisme

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Le Parc est riche des paysages ruraux préservés, d'un patrimoine varié et diversement valorisé, de savoir-faire multiples et une culture locale forte.

Le Parc est fort d'une offre d'activités de pleine nature en plein essor, dont l'itinérance douce.

Le territoire souffre d'un déficit d'hébergements de qualité. Desservi par 3 gares SNCF, le niveau de service des transports en commun rend l'offre peu accessible sans voiture.

La fréquentation du territoire est un encore méconnue, mais la mise en place d'un observatoire du tourisme à partir de 2023 permettra d'observer son niveau et son évolution.

Un territoire à découvrir et à vivre

- Des espaces naturels et des paysages variés, mis en avant dans la communication du Parc (destination nature et Périgord-Limousin).
- Une culture commune, des pratiques et coutumes, des savoir-faire et l'artisanat, des événements populaires, une gastronomie locale, des patrimoines (historiques et culturels).
- L'essor des activités de pleine nature.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Offres de visite

Des sites touristiques sur l'ensemble du territoire :

6 écomusées

4 musées

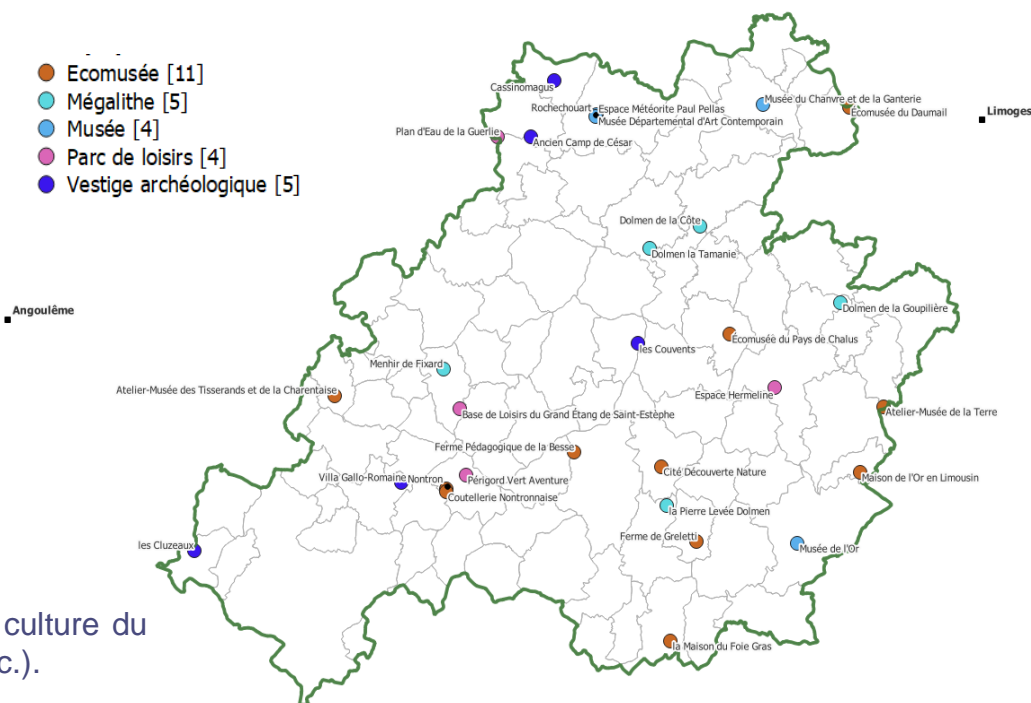
4 parcs de loisirs

Clés du Périgord-Limousin, bornes et réseau de sites

Les collectivités se positionnent comme fournisseuses d'offres de visite.

Le Parc est riche d'un patrimoine intimement lié à l'histoire et à la culture du territoire (dolmens, lavoirs, fontaines de dévotion, forges, moulins, etc.).

La plupart de ces sites ne bénéficie pas d'aménagement touristique mais peut être proposée à la visite lors d'occasions particulières.



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Offres de résidence

Offre touristique (source INSEE 2023)

14 hôtels, pour 145 chambres

34 campings, pour 1 958 emplacements

1 résidence de tourisme ou hébergement assimilé, pour 679 places

1 village de vacance ou maison familiale, pour 92 places

13 hébergements portent la marque nationale « Valeur parc ». Impliqués dans une démarche de développement durable et dans la vie du réseau, ils sont valorisés pour leur engagement.

Cela représente environ 300 emplois liés à l'hébergement et à la restauration.

Structures d'accueil et d'information

8 offices de tourisme, 20 points d'implantation



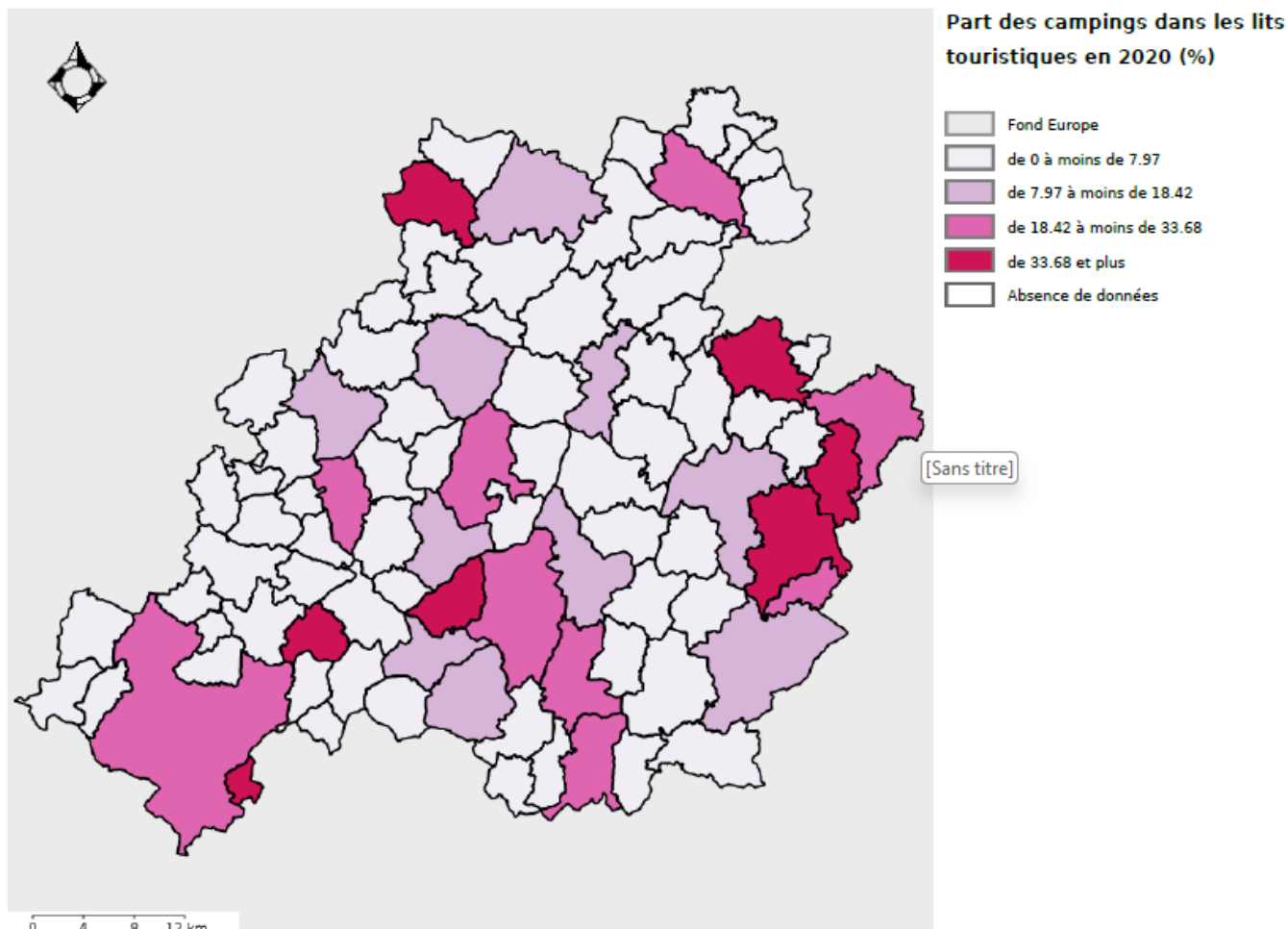
Ce signe distinctif est exclusivement réservé aux produits et services issus des Parcs naturels régionaux répondant à un cahier des charges spécifique.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Offre touristique

Part des campings dans les lits touristiques en 2020 (%)



INRAe - Lessem - Développements Informatiques et Base de Données : F.Bray & A.Torre
Source données géographiques: IGN (ADMIN-EXPRESS)
Source données attributaires: INSEE, Insee-DGCIS, Hébergements touristiques, RGP 2020 - Logements - Capacité d'hébergement touristique des communes 2020 -
Date de réalisation : 06/02/2024

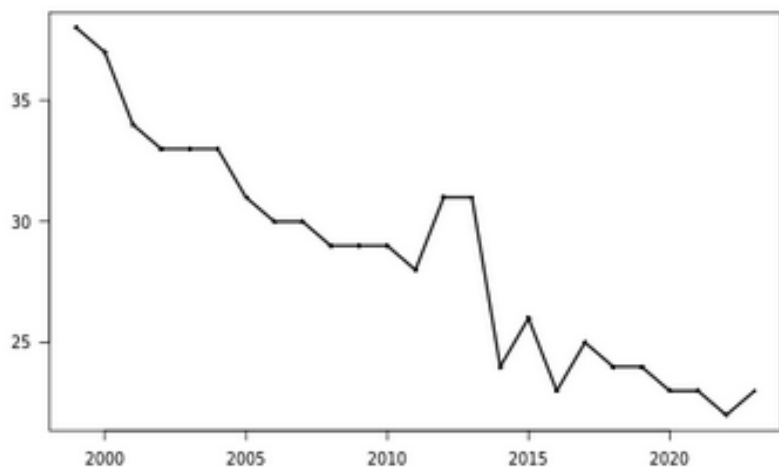
ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Offre touristique

Evolution du nombre de campings classés entre 1999 et 2023.

Nombre de campings classés de 1999 à 2023

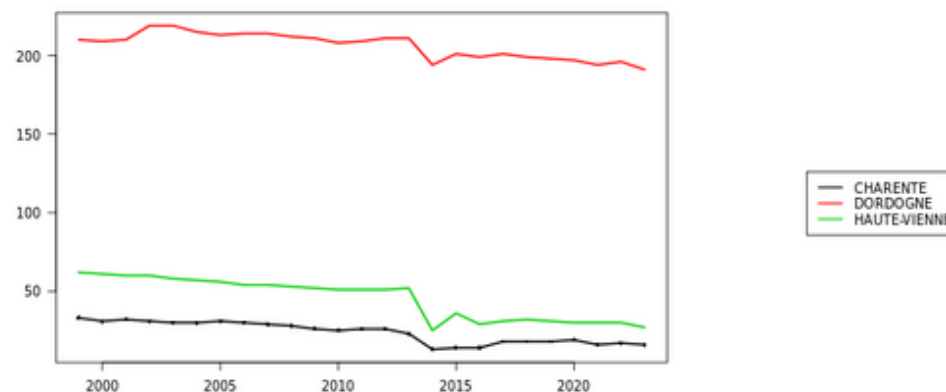


Sur le périmètre d'étude

Le nombre de campings classés sur le périmètre d'étude a été divisé par 4 depuis 1999. Cette tendance s'observe aussi au niveau régional (qui reflète une tendance nationale).

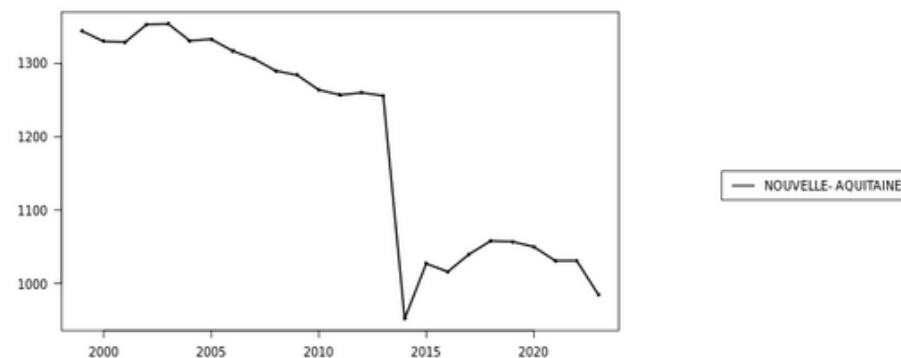
Sources : Capacité d'hébergement touristique des communes 2012- 2020 (Insee-DGCIS, Hébergements touristiques)
RGP 2006-2020 - Logements (INSEE) ; DGCL 2003 Logements (DGCL)

Nombre de campings classés de 1999 à 2023



À l'échelle des trois départements

Nombre de campings classés de 1999 à 2023

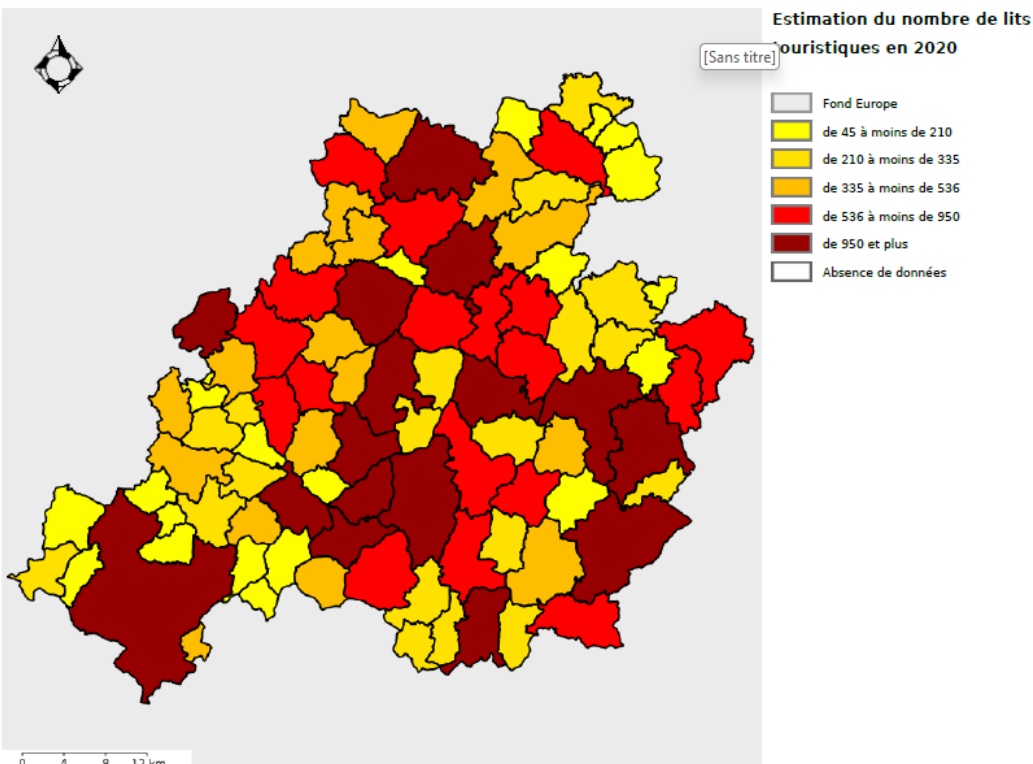


À l'échelle régionale

ÉTAT DES CONNAISSANCES ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

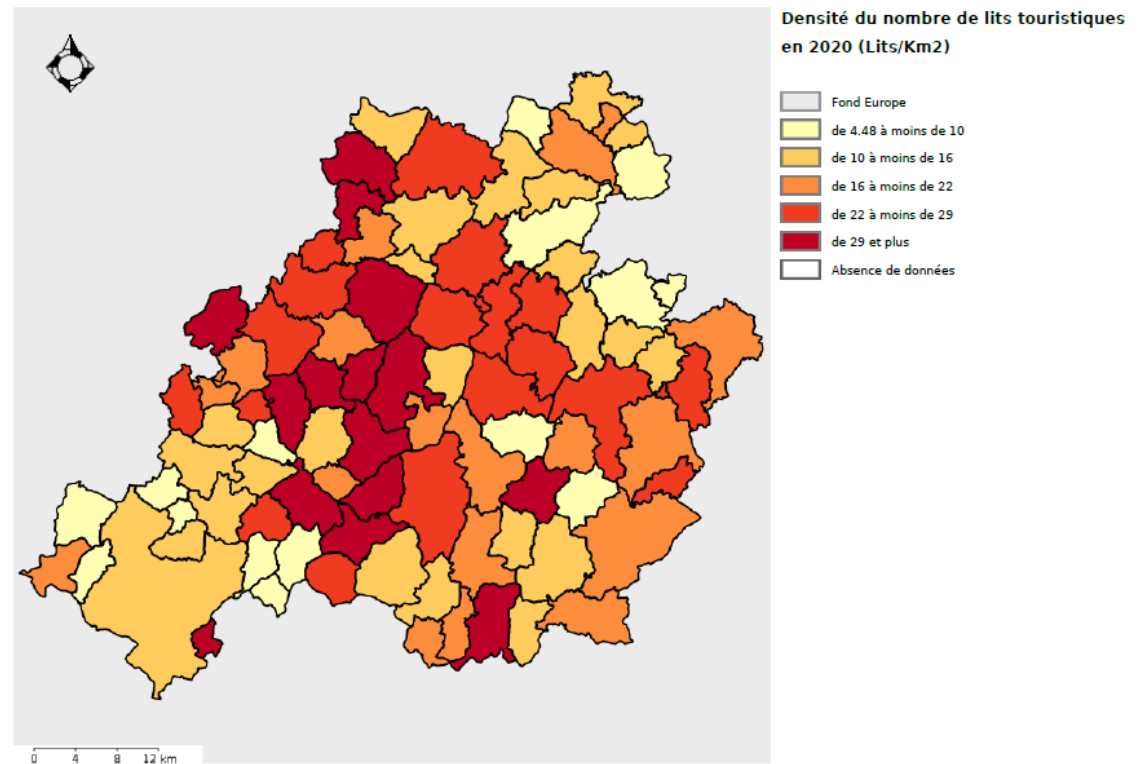
Offre touristique

Estimation du nombre de lits touristiques en 2020



INRAe - Lessem - Développements Informatiques et Base de Données : F.Bray & A.Torre
Source données géographiques: IGN (ADMIN-EXPRESS)
Source données attributaires: INSEE, Insee-DGCIS, Hébergements touristiques, RGP 2020 - Logements - Capacité d'hébergement touristique des communes 2020 -
Date de réalisation : 06/02/2024

Densité du nombre de lits touristiques en 2020 (Lits/Km2)



INRAe - Lessem - Développements Informatiques et Base de Données : F.Bray & A.Torre
Source données géographiques: IGN (ADMIN-EXPRESS)
Source données attributaires: Insee-DGCIS, Hébergements touristiques, INSEE, IGN, Geofia, RGP 2020 - Logements - Capacité d'hébergement touristique des communes 2020 - Superficie des communes de 2011 à 2023 (Km2) -
Date de réalisation : 06/02/2024

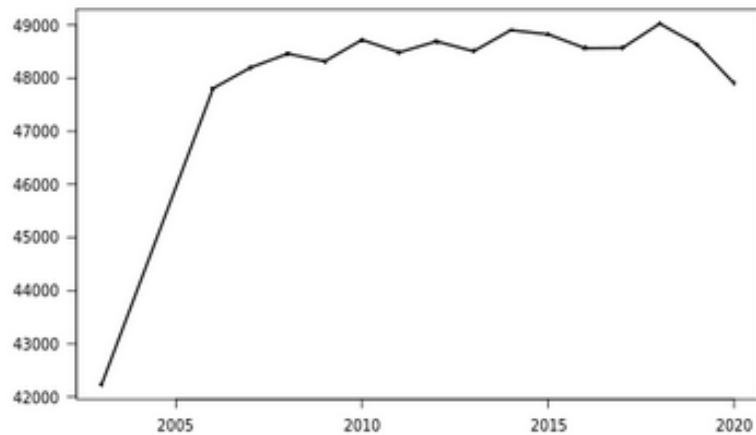
ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Offre touristique

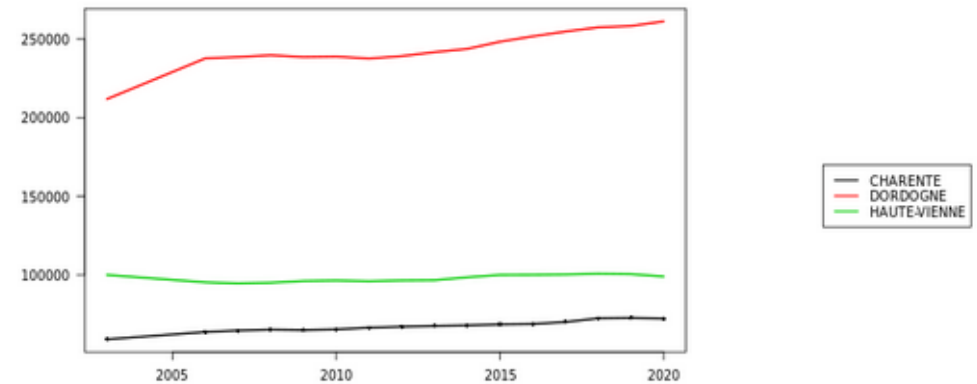
Evolution du nombre de lits touristiques entre 2003 et 2020.

Capacité d'accueil touristique de 2003 à 2020



Sur le périmètre d'étude

Capacité d'accueil touristique de 2003 à 2020

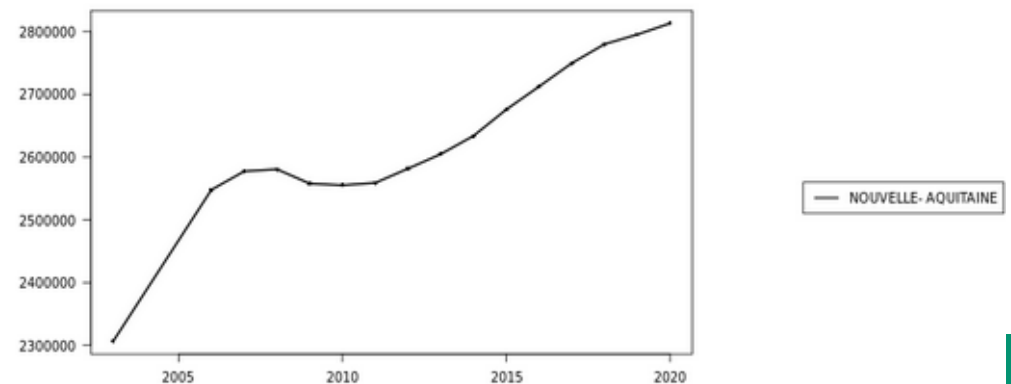


À l'échelle des trois départements

Si le nombre de campings a baissé, la capacité d'accueil touristique est restée stable depuis 2008. Les locations dans les résidences secondaires se sont développées (cf. cartes diapo d'après).

Sources : Capacité d'hébergement touristique des communes 2012- 2020 (Insee-DGCIS, Hébergements touristiques)
RGP 2006-2020 - Logements (INSEE) ; DGCL 2003 Logements (DGCL)

Capacité d'accueil touristique de 2003 à 2020



À l'échelle régionale

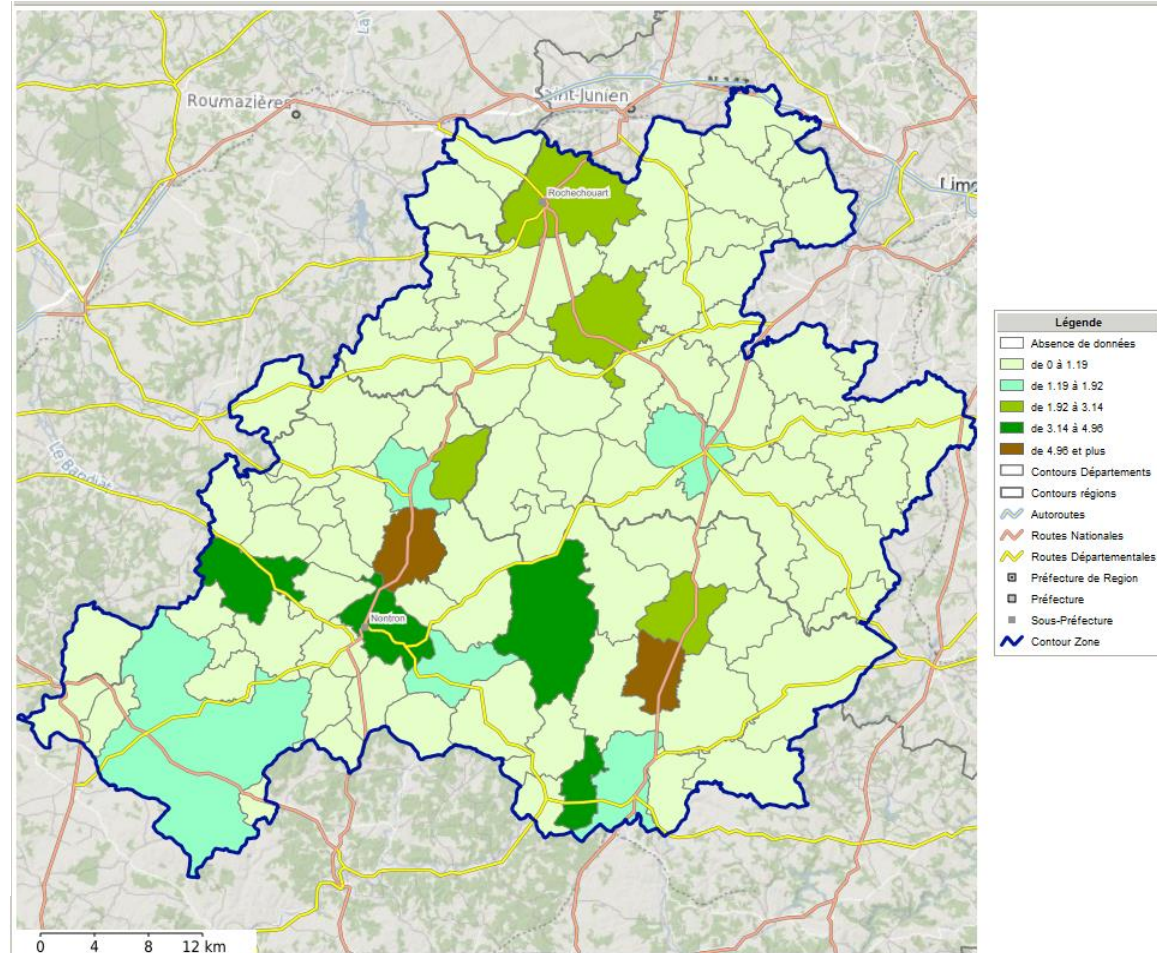
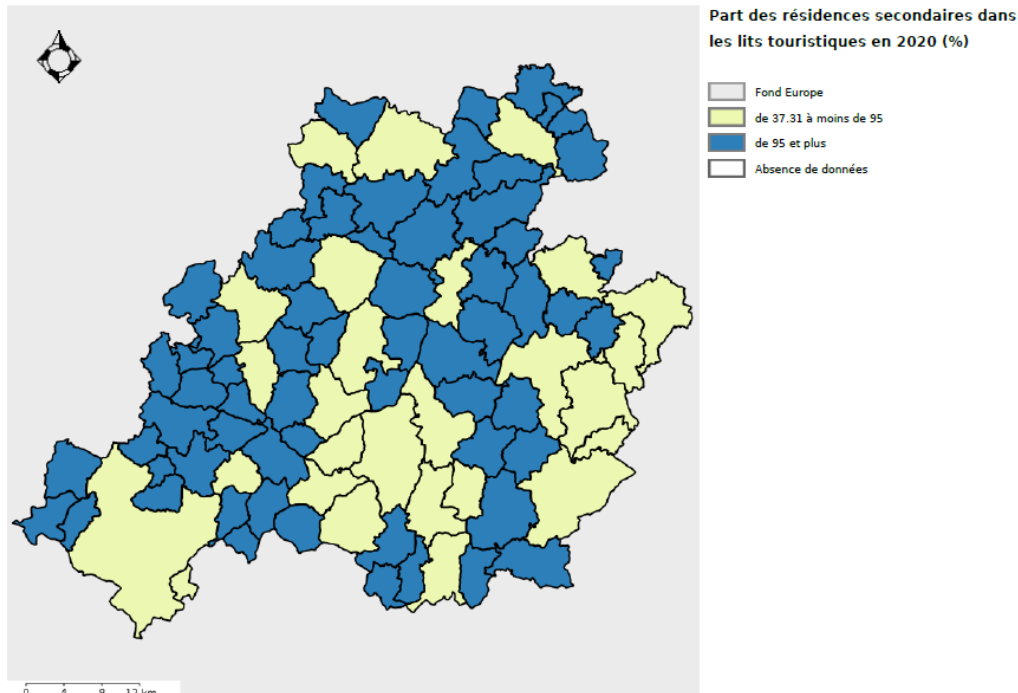
ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Offre touristique

Part des hôtels dans les lits touristiques en 2020 (%)

Part des résidences secondaires dans les lits touristiques en 2020 (%)



INRAE - Lessem - Développements Informatiques et Base de Données : F.Bray & A.Torre
 Source données géographiques: IGN (ADMIN-EXPRESS)
 Source données attributaires: INSEE, Insee-DGCIS, Hébergements touristiques, RGP 2020 - Logements - Capacité d'hébergement touristique des communes 2020 -
 Date de réalisation : 06/02/2024

Source : Capacité d'hébergement touristique des communes 2020 (Insee-DGCIS, Hébergements touristiques)

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Structuration de l'offre touristique

Depuis 2023, deux organisations de structuration s'opèrent sur le territoire du Parc :

- En Haute-Vienne, regroupement de tous les offices de tourisme au sein de la Société publique locale (SPL) Terres de Limousin : chaque structure dégage du temps agent pour participer et mettre en œuvre les projets et actions.
- En Dordogne, les 3 Offices de tourisme du Parc se sont associés à Excideuil, Lanouaille pour participer à l'appel à projet de la région Nouvelle-Aquitaine « Nouvelle organisation touristique des territoires » (NOTT) sur la structuration territoriale : un.e chargé.e de mission va être recruté.e pour mettre en œuvre le programme d'actions. Le Parc sera associé au dispositif.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Fréquentation touristique du territoire

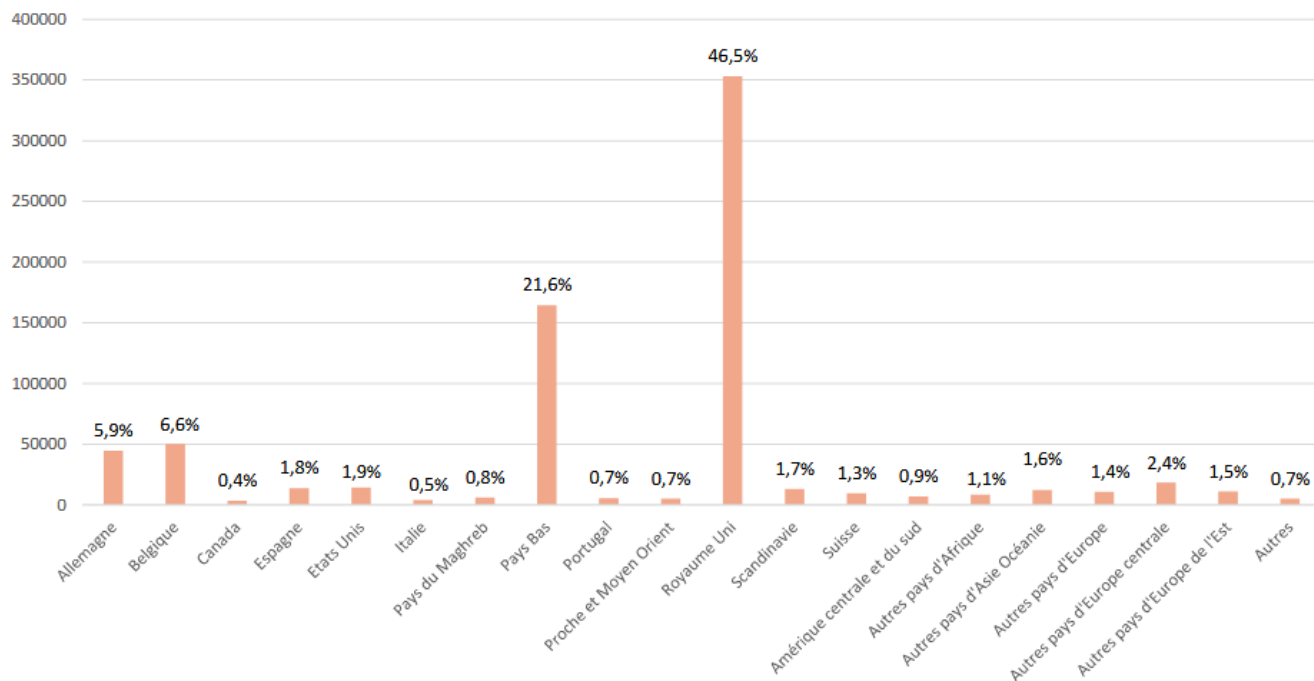
Un observatoire est mis en place en 2023 à l'échelle du parc. Les premières données collectées montrent, pour la période entre janvier à octobre 2023 :

-881 444 nuitées touristiques extra-départementales (essentiellement en provenance de Nouvelle-Aquitaine 21,5 % et d'Île de France 31,2 %)

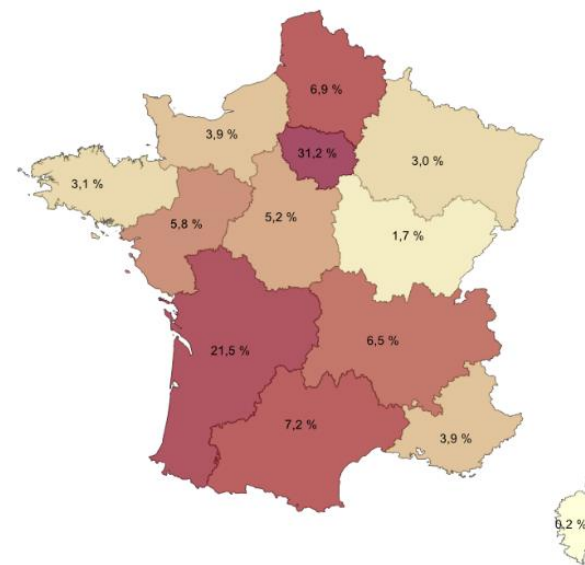
- 765 362 nuitées touristiques étrangères (à grande majorité Britanniques (46,5 %, puis Néerlandais 21,6 %, Belges et Allemands 6% chacun)

Soit un total de 1 646 806 nuitées sur 10 mois.

Répartition des nuitées étrangères :



Répartition nuitées françaises (nouvelles régions) :



Source : Observatoire touristique départemental, comité départemental du tourisme de Dordogne, janvier-octobre 2023.



PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

L'itinérance douce : un phénomène qui prend de l'ampleur

Potentiel de croissance et d'emploi, de part la diversité de ses pratiques, de sa saisonnalité, de ses publics et clientèles, la pratique de l'itinérance douce est une opportunité pour l'attractivité des territoires.

Le territoire propose une offre touristique accessible (point de vue financier et de publics). En effet, la Parc compte près de 2000 km de sentiers de randonnée inscrits aux PDIPR et il est traversé par 7 itinéraires de grande randonnée :

- Le GR 654 (Vézelay – Roncevaux)
- Le GR 631,
- Le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (voie de Vézelay) : un itinéraire qui représente un certain potentiel, plus facile à valoriser du fait de sa notoriété.
- Le GR4 (de Grasse à Royan) : au nord du Parc
- Le GR36 (de Ouistreham à Bourg-Madame) : à l'ouest du Parc
- Le GR 48 (de Chinon à la Ribière)
- La Grande Boucle du Parc : itinéraire pédestre et VTT de 200km, connecté au Grand itinéraire touristique Tour Charente VTT (620km). Valorisation via KaminoGuide et suggestion de séjour.

Selon Vélo et Territoire, la France est la 2^{ème} destination Vélo mondiale avec des retombées économiques estimées à 4,2 milliards d'euros de retombées directes en 2021. Le schéma national des véloroutes a inscrit 3 itinéraires traversant le territoire. Deux sont à ce jour valorisés et la troisième est en cours :

- la V56/Voie de Vézelay : *Creuse – Nexon - Saint-Yrieix-la-Perche – Jumilhac-le-Grand – Thiviers – Dordogne* ;
- La V92/Flowvélo : *Dordogne - Thiviers – Nontron – Vairaines – Charente*
- La V93 : *Creuse – Rochechouart – Charente.*

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

L'itinérance douce : un phénomène qui prend de l'ampleur (suite)

Le schéma national des véloroutes est complété localement, par les schémas départementaux (itinéraires d'intérêt départemental ou intercommunal) :

- V737 Rochechouart –Châlus – Thiviers ;
- Châlus – Nexon.
- Thiviers – Miallet,
- Véloroute du Val de Dronne (Saint-Pardoux – Brantôme – *Charente*),
- Jonction entre la Flow Vélo et le Grand Étang de Saint-Estèphe.

Le Parc travaille à la valorisation des itinérances douces par le biais de partenariats avec l'IPAMAC* (ex : valorisation de la Grande Boucle par la création contemporaine, proposition de séjours en itinérance) et en participant aux actions de qualification des sites d'accueil.

Compétitions sportives, la mise en place d'un accompagnement pour des manifestations durables

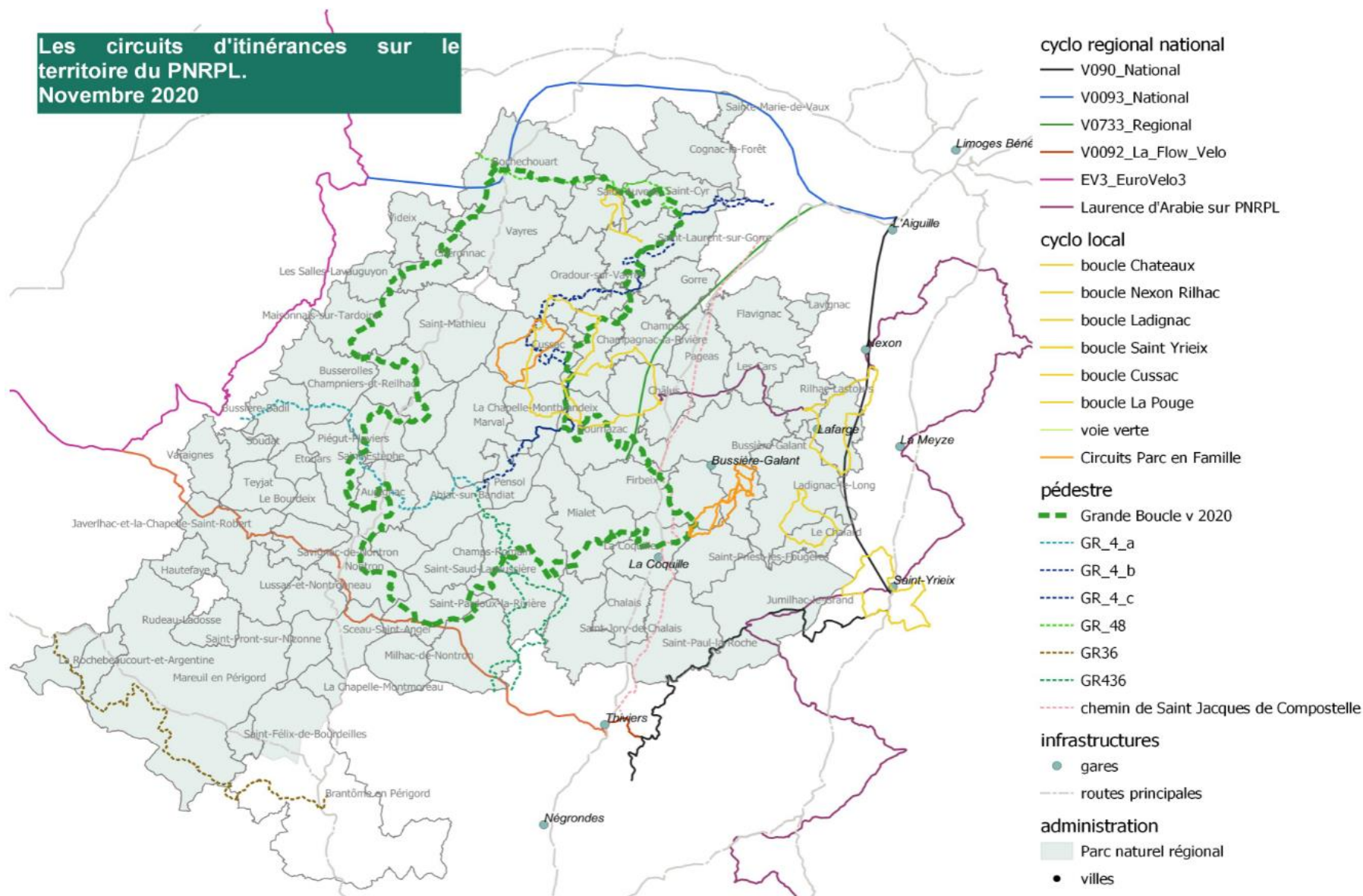
Un minimum de 10 compétitions sportives par an sur le territoire : 7 trails par an sur le territoire, 1 enduro VTT, 1 swimbike, 1 raid nature à Aix-sur-Vienne (Ville porte).

Aujourd'hui le Parc accompagne les organisateurs de manifestations sportives qui souhaitent s'inscrire volontairement dans une démarche durable. Il a également conventionné avec les ligues régionales pour encourager l'interconnaissance sur le territoire et sensibiliser les usagers, licenciés ou non, aux bonnes pratiques.

*IPAMAC : Association Inter-Parcs du Massif central

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

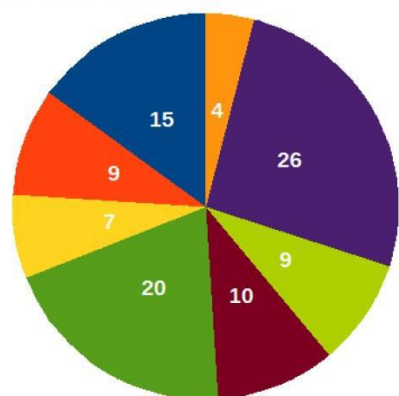
Les circuits d'itinérances sur le territoire du PNRPL. Novembre 2020



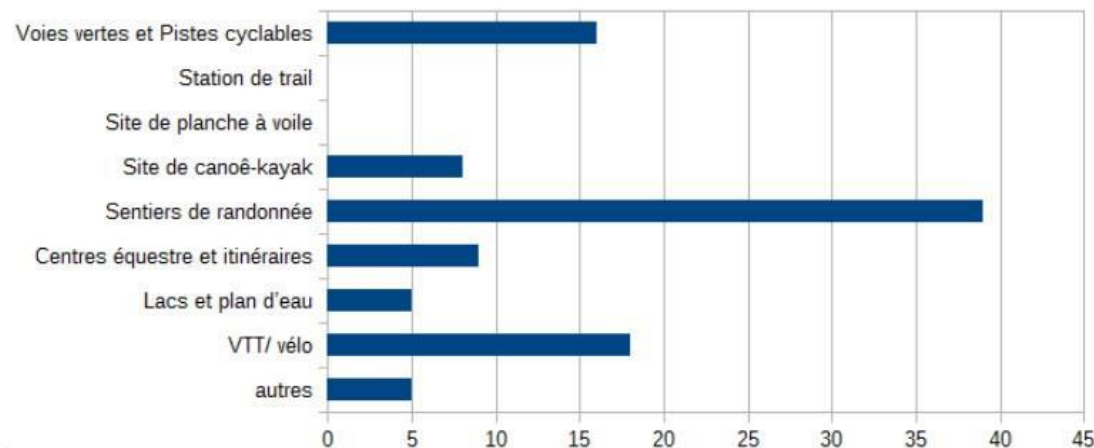
PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

L'itinérance douce : un phénomène qui prend de l'ampleur (suite)

Types d'évènements Sport de nature PNR Périgord Limousin



Pourcentage des équipements de SN PNR Périgord Limousin



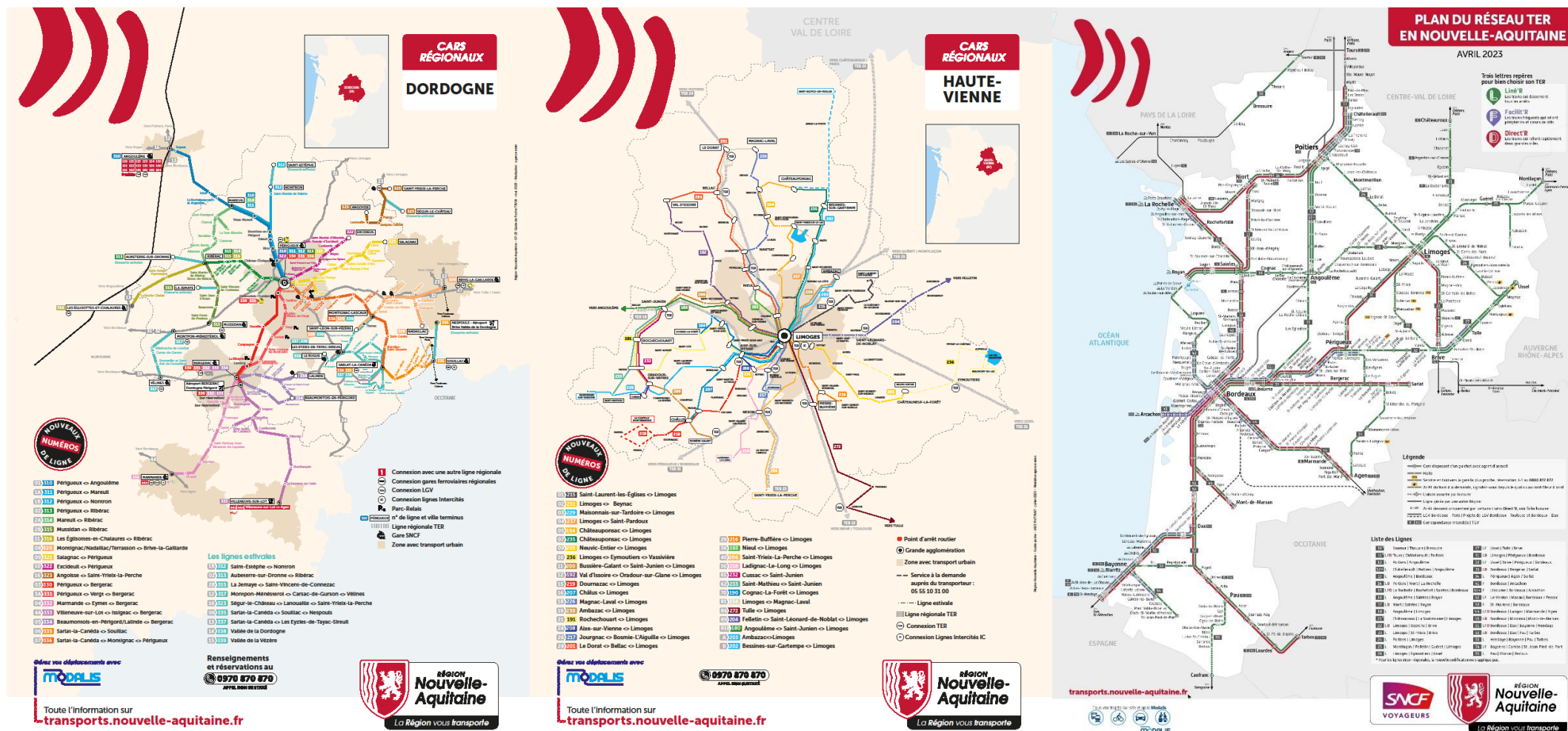
Source : Rapport de mission 2019_démarche Région Nouvelle Aquitaine et réseau des Parcs naturels régionaux au bénéfice des sports de nature

Le Pnr Périgord-Limousin dispose :

- d'un positionnement par rapport à l'accompagnement des pratiques de pleine nature. Le Parc bénéficie d'une structuration des réseaux d'acteurs publics et privés.
- d'une multitude de petits équipements pour des activités diffuses (pistes cyclables, itinéraires pédestres) et quelques concentrations autour de plans d'eau, avec des bases de plein-air, le plus souvent départementales.

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Le territoire est bien desservi par les transports régionaux avec 8 gares ferroviaires et 11 gares routières. Les horaires sont définis en fonction des pôles tels que Périgueux, Bordeaux ou Limoges, au détriment des communes rurales. La mobilité est complexe pour les habitants. Les touristes arrivent et partent facilement du territoire, la majorité d'entre eux utilisant la voiture. En revanche, il y a de réelles difficultés pour ceux qui viennent se déplacer avec leur vélo et leur matériel (gros manque d'adaptation des infrastructures et dans le cadencement des lignes TER).



PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

- L'offre touristique s'organise actuellement autour des plans d'eau. Cela implique un changement de pratiques et de développement de la stratégie touristique.
- La régulation des meublés touristiques en faveur de la location des logements à l'année.
- L'entretien des chemins communaux et des itinéraires de promenade et de randonnée départementaux (PDIPR) est difficile à garantir sur le long terme.
- Fermeture des campings municipaux et difficulté d'en ouvrir de nouveaux.
- Porter une attention sur la conciliation des usages.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DEPUIS 2008

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, a impacté la compétence tourisme des collectivités territoriales et de fait les projets menés à l'échelle du Parc.

La loi a entraîné la fusion de communautés de communes et l'organisation de la promotion touristique à l'échelle de territoires plus élargis ainsi que la mutualisation de moyens et de services.

Le projet de structuration envisagé durant un temps à l'échelle du Parc n'a donc pas pu aboutir, les offices de tourisme ayant eu pour ambition de travailler à d'autres échelles.

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

- **Accompagnement des hébergeurs touristiques** : accompagnement individuel et collectif via le réseau Tourisme durable du Parc (charte européenne du tourisme durable - CETD, Marque Valeurs Parc naturel régional - MVPnr) sous forme, entre autres, de réunions d'information et groupes de réflexion, de formations, d'ateliers, de visites du territoire et de rencontres de ses acteurs ; qualification des acteurs (soutient aux labélisations et marquages).
- **Sports de nature** : développement d'une démarche régionale d'accompagnement des organisateurs de manifestations sportives, conventionnement tripartite avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les ligues en faveur de l'interconnaissance.
- **Développement d'itinéraires de grande randonnée (pédestre, VTT et cyclo)** : Grande Boucle du Parc (2019), Boucle des Enfants du Pays (2023) ;
- **Valorisation d'itinéraires** : participation aux Comités d'itinéraires (Flow vélo, V93). La finalisation d'une grande boucle pédestre / VTT conforte la pratique libre itinérante et permet d'envisager des valorisations via des produits en courts et longs séjours.
- **Séjours** : suggestions de séjours diversifiés (sports de nature, métiers d'art, apiculture, marque Valeurs Parc), séjour VTT (*Grande Boucle*), séjour savoir-faire en Haute-Vienne (*Destination Parc*), séjour slow tourisme en Dordogne
- **Animations grand public** : sorties animées et programme d'animation à destination du public famille (Parc en Famille 2011-23).
- **Communication** : application « Mon Parc », site internet, actions de promotion (stands, salon Destination nature à Paris et salon Randonnée à Lyon, insert publicitaires)

LES ACTIONS DU PNR DEPUIS 2008

Positionnement : une destination accessible.

La communication touristique est axée sur les paysages du Parc, variés, et leur découverte douce du territoire, par la randonnée (pédestre, VTT, cycliste), sur une courte durée ou en itinérance ; la promesse d'une destination préservée, au calme, loin de la sur-fréquentation et du tourisme de masse.

Collaboration des Parcs naturels régionaux et de la Région Nouvelle-Aquitaine en faveur du développement des sports de nature. Depuis 2019, en réponse à l'ambition de la Région Nouvelle-Aquitaine d'équilibrer l'offre de sports de nature vers les territoires plus ruraux et en particulier les Parcs naturels régionaux, la Région Nouvelle-Aquitaine et le réseau inter-Parcs pilotent une démarche coordonnée et construite collectivement.

Implication dans le collectif Inter-Parcs Massif Central et développement de l'itinérance. Dans le prolongement de l'étude « Itinérance Prospective » de 2016, les Parcs membres de l'IPAMAC ont mis en œuvre des expérimentations visant à développer de nouvelles pratiques de l'itinérance : aires de bivouac, itinérance multi-activités, résidences d'artistes sur des itinérances... L'objectif général des actions étant l'analyse des expérimentations menées jusqu'à présent et les consolider, dans une optique de gestion et développement des pratiques sur les itinérances.

Atouts	Faiblesses
<p>Répartition de la fréquentation tout au long de l'année : les gens qui viennent en été reviennent hors saison.</p> <p>Qualité des paysages, calme.</p> <p>Equilibre entre qualité des territoires et fréquentation.</p> <p>Offre touristique diversifiée : pas uniquement basée sur nature, mais aussi sur artisanat, ...</p> <p>Manifestations de renommée nationale voire internationale autour des métiers d'art.</p> <p>Gratuité de prestations/ offre du territoire : stationnement, accès aux étangs, destination pour des publics à plus faibles revenus</p> <p>Offre nouvelle de marché de producteurs, de food trucks.</p> <p>Fréquentation en hausse du cyclotourisme</p> <p>Parc comme outil de formation, d'augmentation des compétences, n'est pas vu comme un outil de « mise en tourisme ».</p>	<p>Certains atouts ne sont pas assez mis en avant dans l'offre touristique.</p> <p>Hôtellerie de plein air insuffisante en 87.</p> <p>Capacité d'accueil et surtout qualité de l'offre insuffisantes (qualité du bâti et des prestations dans les gîtes)</p> <p>Offre de restauration inadaptée en terme d'horaires et de jours d'ouverture.</p> <p>Restauration disparaît dans les petites communes, les gens vont en ville ?</p> <p>Freins au niveau de l'urbanisme pour développer des hébergements insolites.</p> <p>Forte dépendance du territoire à l'automobile : existence d'un réseau de transport en commun mais qualité de service insuffisant.</p> <p>Equipement du territoire insuffisant pour cyclotourisme : équipement et écosystème (réparations ...).</p> <p>Les gens arrivent à vélo depuis des voies non cyclables.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Développement du tourisme de proximité, infrarégional : découvrir son propre territoire (COVID a changé la donne).</p> <p>Environnement du parc propice pour se mettre à l'abri de la chaleur.</p> <p>Vacances authentiques qui répondent à un besoin de trouver du sens.</p> <p>Pas de « muséification ».</p>	<p>Augmentation du prix de l'énergie qui freine la mobilité.</p> <p>Cyanobactéries accrues qui impactent les lieux de baignade alors que l'offre est beaucoup orientée autour de la baignade (revoir l'offre et la communication?).</p> <p>Hausse de l'affichage « propriété privée », fermeture des espaces ? Choque les locaux qui y voient une entrave de la part de nouveaux venus</p> <p>Evolution sociétale vers une moindre tolérance.</p>

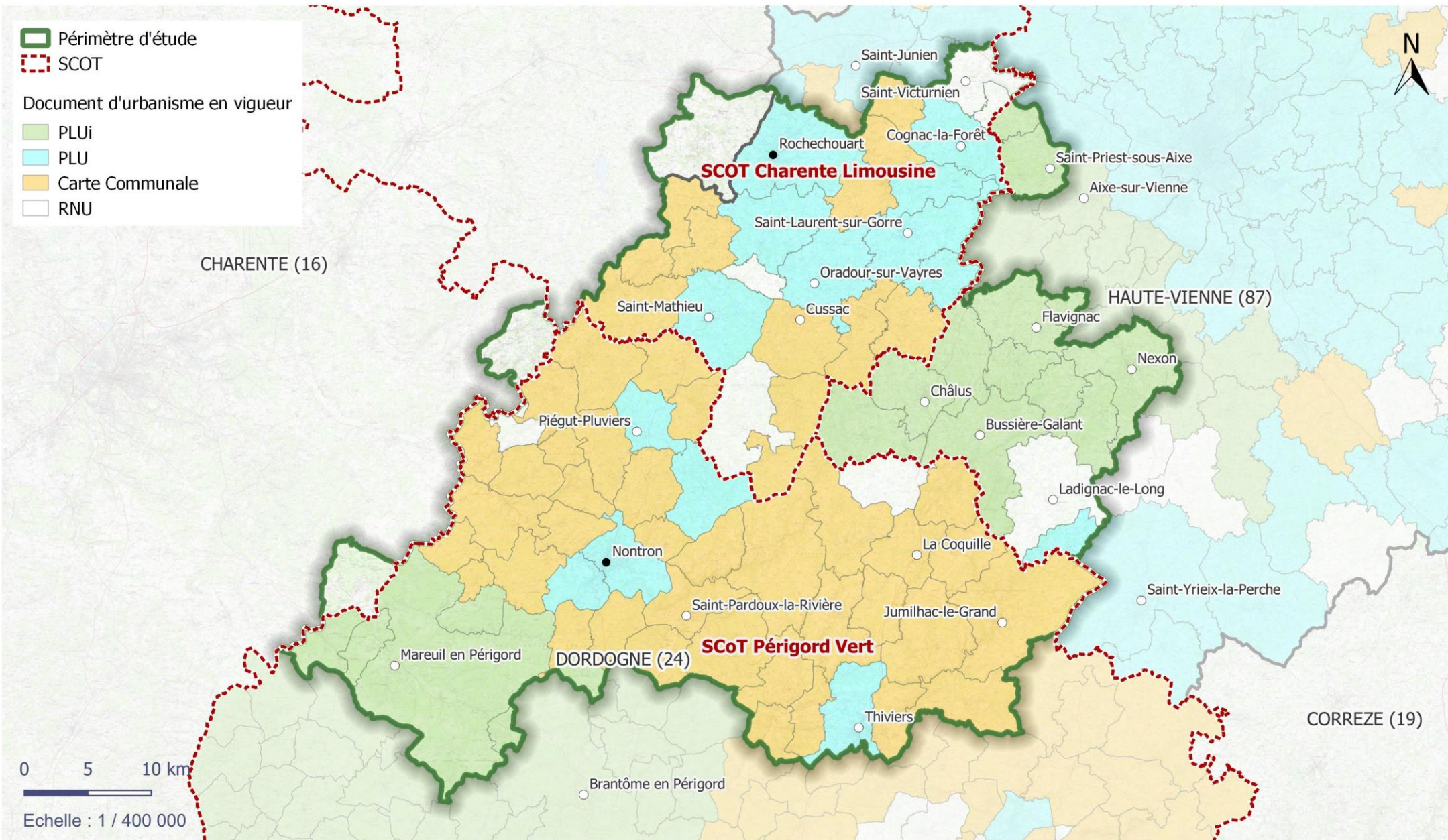
Tableau issu des travaux en ateliers

ACTEURS TOURISME

Acteur	Rôle
Comité départemental du tourisme de Dordogne et SPL Terre de Limousin	Promotion en France, animation du réseau des Offices de tourisme, alimentation de la base de données régionales, montage de produits touristiques inspirationnels.
Comité régional de Nouvelle-Aquitaine	Promotion des PNR Nouvelle-Aquitaine en France et à l'étranger, dossiers de presse, campagne digitale, gestion de la base de données régionales.
Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine	Dispositif d'aides régionales sur la structuration des territoires, et auprès des opérateurs touristiques
EPCI	Relais de projets et d'initiatives
Offices de tourisme	Accueil, conseil en séjour, promotion, visites guidées. Relais des animations du PNRPL. Participation à la mise à jour des documents touristiques, participation à des opérations collectives de promotion (GRC CDT24, newsletters, salons).
IPAMAC Fédé parc Autres PNRs de NA Service des sports de la Région	

Urbanisme

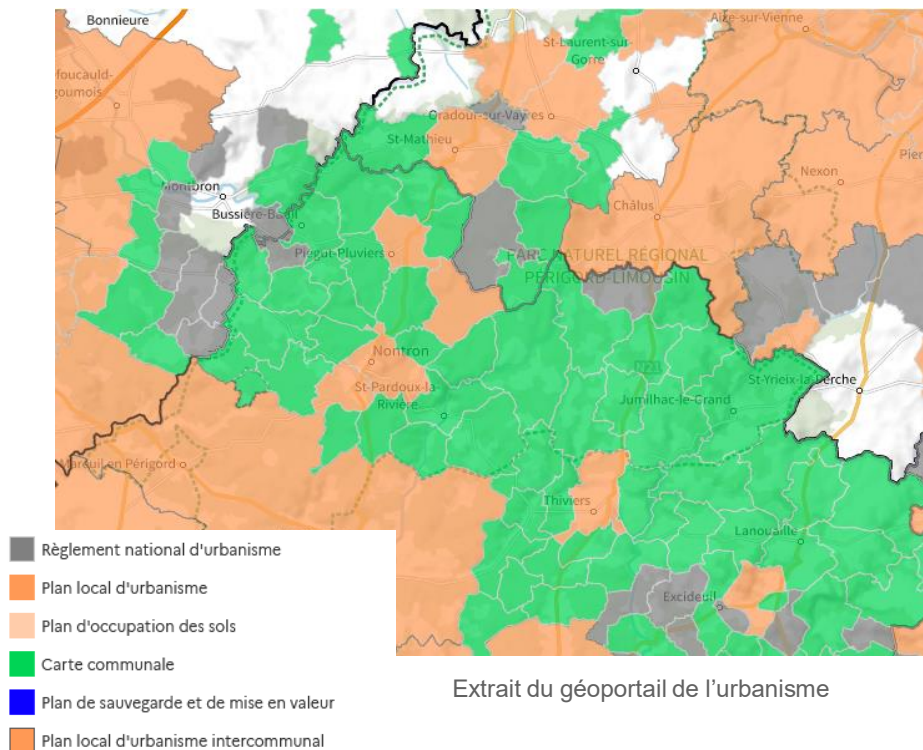
Urbanisme



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Documents d'urbanisme



Des documents d'urbanisme sur l'ensemble du territoire mais avec des niveaux d'avancements et des stratégies différents.

1 PLUI approuvé

17 PLU Communaux

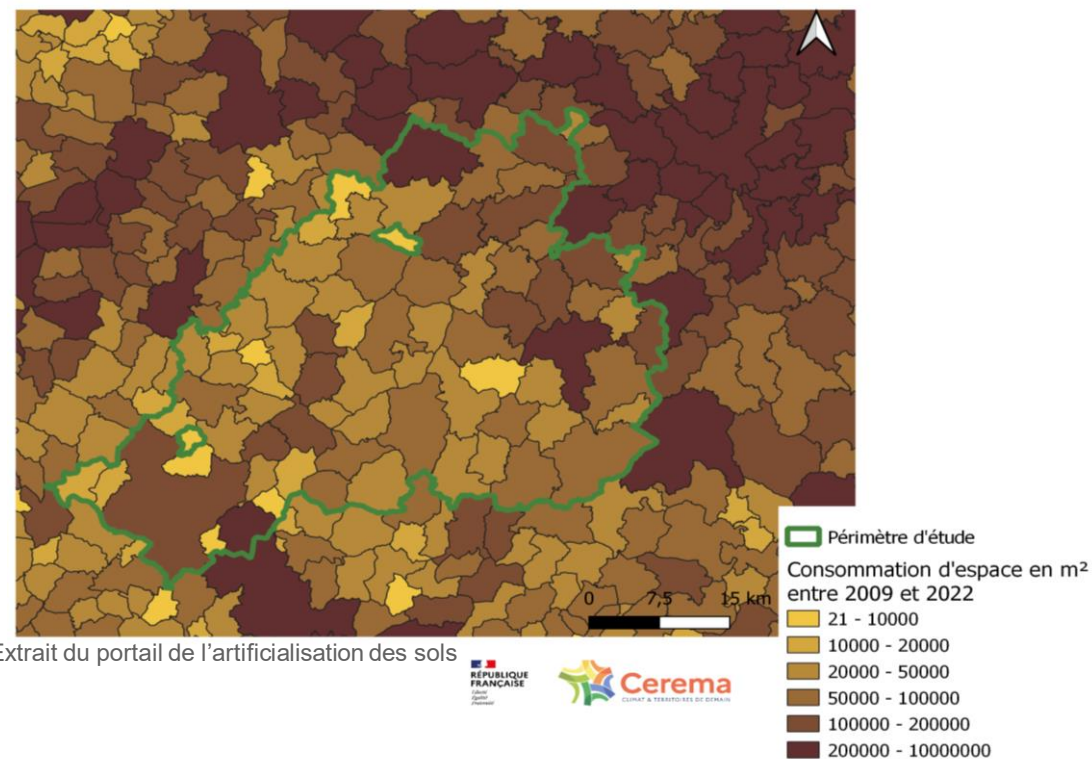
Une quarantaine de communes en carte communales

8 communes sous le régime du règlement national d'urbanisme

À venir : 6 PLUI en cours d'élaboration

Pression urbaine : consommation d'espace par commune

La proximité des agglomérations de Périgueux et Limoges engendrent une pression foncière sur les marges du territoire.



ÉTAT DES CONNAISSANCES

ÉVOLUTION DU CONTEXTE ENTRE 2008 ET 2023

Urbanisme opérationnel

-Centre bourgs : opérations de réhabilitations, le Parc est associé à la marge (selon la collectivité)

-Ecoquartiers : pas d'écoquartier labellisé, 1 commune avec le label Charte EcoQuartier à l'étape 1.

-Un suivi des projets 'alternatifs', intergénérationnel (ex Mareuil).

AMI Petites villes de demain :

5 communes lauréates

Thiviers, Nexon, Nontron, Rochechouart, Chalus

AMI Village d'avenir

Plusieurs communes lauréates : Pressignac, Oradour-sur-Vayes, Videix, Les Salles-Lavauguyon, Saint-Victorien, Mialet, La Coquille, Jumilhac-le-Grand, Nantheuil, Saint-Jean-de-Côle, Milhac-de-Nontron,

Saint-Saud-Lacoussière, Champniers-et-Reilhac.



Des dynamiques nouvelles

- Les habitats légers sont plébiscités par les habitants
- Le développement des collectifs citoyens : se développent sur tout le territoire du Parc.
- L'habitat illégal (sans autorisation) est perçu comme croissant
- *(Ex d'une commune avec des maisons / chalets autour d'étangs pour faire du tourisme de pêche)*
- Plusieurs zones avec des habitats légers sont en cours de régularisation.
- Des projets globaux se font jour avec un objectif de mieux vivre ensemble.

Affichage publicitaire

- Le territoire est relativement peu concerné par le sujet sauf sur un ou deux points précis. Néanmoins avec la nouvelle loi publicité, il paraît important que les élus s'emparent du sujet.

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Enjeu : Quelle habitabilité souhaitée?

Définitions : conditions de l'habiter d'un lieu (accessibilité, co-habitation, ressources).

Quelles capacités a le territoire pour développer son « habitabilité »?

- Il s'agit des conditions de vie du territoire en termes d'«offres» :
 - L'offre « cadre de vie » (paysages, urbanité, habitats, patrimoines)
 - L'offre «qualité de vie». Les services et les pratiques (éducation, culture et éducation artistique, santé, transports, loisirs, commerces, vie sociale...)
 - L'offre d'hospitalité du territoire (ouverture des mentalités, inclusion, qualité de l'accueil... faire de la place et permettre à chacun de la construire)
- Axes opérationnels :
 - Construire un territoire désirable et accueillant pour toutes et tous, dans une période où il faut s'adapter au dérèglement climatique
 - Réinventer, explorer des modèles socio-économiques pour améliorer le bien vivre sans contribuer aux crises écologiques et sociales
 - Mieux "habiter" le territoire sans contribuer au dérèglement climatique et sans impacter négativement les écosystèmes
- Questions :
 - Comment construire un territoire désirable et accueillant tout en répondant aux vulnérabilités?
 - Comment la transition permet elle de créer de nouveaux modèles d'habiter / Bien vivre?
 - Peut-on mieux habiter le territoire sans contribuer au dérèglement climatique et impacter les écosystèmes?

PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES

Enjeu : Revitalisation des centres-bourgs : dans une démarche de qualité de vie

- Valorisation du bâti ancien / en lien avec la démarche zéro Artificialisation Nette
- Une demande sociétale de vivre autrement en proximité et la facilité des déplacements
- Nouvelles façons d'habiter : espaces communs, taille des logements, espace de jardins....
- Manque un travail sur les paysages du quotidien
- S'interroger sur les logements vacants et les résidences secondaires

LES ACTIONS DU PARC

- Cahiers de recommandations architecturales et paysagères
- Accompagnement des collectivités à l'élaboration de leur document d'urbanisme + projet partenarial d'aménagement (PPA)
- Ateliers hors les murs
- Soutien revitalisation centre bourg et écoquartiers
- Aide aux porteurs de projets

LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DEPUIS 2008

- **Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) (7 août 2015)**
 - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)
- **Loi de transition énergétique pour la croissance verte (17 Août 2015)**
 - Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- **Contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE) (2021)**
- **Loi climat et résilience (22 août 2021):**
 - Zéro artificialisation nette
 - Modification des responsabilités en terme de police de la publicité

Atouts	Faiblesses
<p>Offre de services répartie sur le territoire/Fonctionnement en complémentarité et en réseau entre communes Les commerces de proximité de certaines petites communes ont été préservés Commerces ambulants À quelques exceptions près, les fonctions de centralité des communes ont été maintenues dans les centres des communes.</p> <p>Cadre de vie agréable : nature, tranquillité Atouts par rapport à la hausse des températures en été Couverture boisée importante Sols granitiques Maillage du territoire par des hameaux</p> <p>Pas de problèmes d'affichage publicitaire sur le territoire : application stricte de la réglementation nationale (les règlements locaux peuvent exposer les acteurs locaux aux pressions des demandeurs).</p> <p>Dynamique de couverture du territoire par les documents de planification dont SCoTS</p> <p>Fort potentiel de développement d'itinéraires cyclables pour accéder aux équipements et services (accès aux services répartis sur le territoire en alternative au tout voiture) Sport gratuit/santé Renforce l'attractivité touristique (vélo loisir)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une forte part du bâti ancien des centres en inadéquation avec les besoins → logements vacants • Mauvaises performances thermiques du bâti ancien • Bâti ancien des centres villes et centres-bourgs en inadéquation avec les besoins. • Bâti inoccupé, pas entretenu, dégrade le cadre de vie • Menace de ruine à plus ou moins long terme • Coûts très élevés de transformation ou de démolition • Peu d'habitat adapté au vieillissement • Perception surannée des besoins (idée persistante de l'attractivité de grandes parcelles, de grands logements) • Constructions neuves non évolutives • Étalement urbain, urbanisation linéaire le long des routes, Mitage • Forts besoins de déplacements pour accéder aux équipements et services, moins de service public en milieu rural, moins de commerces • Couverture du territoire par les documents de planification pas encore optimale • Pas d'alternative actuellement au tout voiture • Sols granitiques : faible stockage de l'eau • Pertes d'habitants • Diminution du couvert végétal et augmentation de l'imperméabilisation dans les centres-bourgs
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Démarches « petites villes de demain » et « villages d'avenir » • Habitat léger : solution adaptée à la demande d'habitat locatif • Aspiration à de nouvelles façons d'habiter : vivre ensemble, « faire commun », sobriété (foncier, services partagés) • Zéro artificialisation nette : réponse par le recyclage foncier, réinvestir les friches • Demande d'habitat collectif et de lieux de production pour des activités agricoles /pour des activités culturelles <ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois • Opportunités de recyclages fonciers et immobiliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque que représente l'habitat léger de mauvaise qualité (confort, impact paysager) • Projets collectifs : risques de mésentente dans les collectifs de projet • Impacts paysager des projets d'énergie renouvelable • Nouveaux arrivants mettent les enfants dans des écoles alternatives • Dépollution des friches : amiante et hydrocarbures • Changement climatique : risques naturels type inondations

LES ACTEURS SUR LE TERRITOIRE

Acteurs	Rôle
État	Application de la réglementation en matière d'urbanisme, accompagnement des collectivités
ADEME	Méthodes sur des formes urbaines économes en ressources
CAUE	Conseil aux collectivités et aux particuliers Elaboration atlas paysager (24) Contribution à des études de bourgs
Collectifs de citoyens	Portage de projets
Communautés de communes	Elaboration PLUI, SPR, instruction autorisation d'urbanisme
Communes	Contribution aux études pour la revitalisation des bourgs Elaboration PLU Instruction autorisation d'urbanisme
Départements	
Fédération des Parcs / Autres PNR	Conseil, capitalisation d'expériences
Pays	
Professionnels	Travail réalisé sur le mobilier urbain en châtaigner
Région	Contribution à la mise au point de NeoTerra (volet urbanisme) Prise en compte des orientations de NeoTerra dans les actions du PNR-PL
2 syndicats de SCoT	Elaboration des SCoTS
Universités	Implication dans les ateliers de prospective « hors les murs »

RÉVISION DE LA CHARTRE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN 2026- 2041

DIAGNOSTIC – CAHIER 3 - ANNEXES

PNR Périgord-Limousin 2026-2041 DIAGNOSTIC - ANNEXES

Liste des communes du PNR Périgord-Limousin Charte 2011 – Périmètre envisagé pour la charte 2026

ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES PÉRIMÈTRE 2011

Nom commune	code INSEE commune	SUPERFICIE	POPULATION	Département	PNR année	EPCI
Abjat-sur-Bandiât	24001	2 762	619	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Augignac	24016	2 264	819	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Busserolles	24070	3 246	504	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Bussière-Badil	24071	1 986	383	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Bussière-Galant	87027	5 386	1 280	HAUTE-VIENNE	2011	CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Chalais	24095	1 881	406	DORDOGNE	2011	CC Périgord-Limousin
Châlus	87032	2 798	1 629	HAUTE-VIENNE	2011	CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Champagnac-la-Rivière	87034	2 446	570	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Champniers-et-Reilhac	24100	2 040	453	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Champs-Romain	24101	2 033	285	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Champsac	87036	2 394	668	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Chéronnac	87044	1 890	330	HAUTE-VIENNE	2011	CC Porte Océane du Limousin
Cognac-la-Forêt	87046	3 156	1 187	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Cussac	87054	3 170	1 213	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Doumazac	87060	3 597	664	HAUTE-VIENNE	2011	CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Étouars	24163	783	158	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Firbeix	24180	2 266	312	DORDOGNE	2011	CC Périgord-Limousin
Flavignac	87066	3 079	1 065	HAUTE-VIENNE	2011	CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Gorre	87073	1 617	396	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Hautefaye	24209	1 247	138	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	24214	2 925	841	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Jumilhac-le-Grand	24218	6 667	1 207	DORDOGNE	2011	CC Périgord-Limousin
La Chapelle-Montbrandeix	87037	1 983	260	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
La Chapelle-Montmoreau	24111	809	70	DORDOGNE	2011	CC Dronne et Belle
La Coquille	24133	2 237	1 300	DORDOGNE	2011	CC Périgord-Limousin
La Rochebeaucourt-et-Argentine	24353	1 731	329	DORDOGNE	2011	CC Dronne et Belle
Ladignac-le-Long	87082	4 721	1 173	HAUTE-VIENNE	2011	CC du Pays de Saint-Yrieix
Lavignac	87084	604	159	HAUTE-VIENNE	2011	CC Pays de Nexon Monts de Chalus

ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES PÉRIMÈTRE 2011

Nom commune	code INSEE commune	SUPERFICIE	POPULATION	Département	PNR année	EPCI
Le Bourdeix	24056	1 169	227	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Le Chalard	87031	1 242	311	HAUTE-VIENNE	2011	CC du Pays de Saint-Yrieix
Les Cars	87029	1 672	630	HAUTE-VIENNE	2011	CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Les Salles-Lavauguyon	87189	1 232	141	HAUTE-VIENNE	2011	CC Porte Océane du Limousin
Lussas-et-Nontronneau	24248	2 235	291	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Maisonnais-sur-Tardoire	87091	3 189	387	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Mareuil en Périgord	24253	15 048	2 315	DORDOGNE	2011	CC Dronne et Belle
Marval	87092	3 850	520	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Mialet	24269	3 730	620	DORDOGNE	2011	CC Périgord-Limousin
Milhac-de-Nontron	24271	3 475	495	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Nontron	24311	2 467	3 068	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Oradour-sur-Vayres	87111	3 909	1 490	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Pageas	87112	2 776	580	HAUTE-VIENNE	2011	CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Pensol	87115	1 504	175	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Piégut-Pluviers	24328	1 811	1 171	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Rilhac-Lastours	87124	1 632	373	HAUTE-VIENNE	2011	CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Rochechouart	87126	5 388	3 768	HAUTE-VIENNE	2011	CC Porte Océane du Limousin
Rudeau-Ladosse	24221	1 374	159	DORDOGNE	2011	CC Dronne et Belle
Saint-Auvent	87135	3 346	958	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Saint-Barthélemy-de-Bussière	24381	1 501	214	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Saint-Bazile	87137	858	121	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Saint-Crépin-de-Richemont	24064	2 558	226	DORDOGNE	2011	CC Dronne et Belle
Saint-Cyr	87141	2 130	685	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Saint-Estèphe	24398	2 137	607	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Saint-Félix-de-Bourdeilles	24403	606	63	DORDOGNE	2011	CC Dronne et Belle
Saint-Front-la-Rivière	24410	1 789	507	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Saint-Front-sur-Nizonne	24411	1 305	159	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Saint-Hilaire-les-Places	87150	2 306	858	HAUTE-VIENNE	2011	CC Pays de Nexon Monts de Chalus

ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES PÉRIMÈTRE 2011

Nom commune	code INSEE commune	SUPERFICIE	POPULATION	Département	PNR année	EPCI
Saint-Jory-de-Chalais	24428	3 173	595	DORDOGNE	2011	CC Périgord-Limousin
Saint-Laurent-sur-Gorre	87158	3 992	1 470	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Saint-Martial-de-Valette	24451	1 571	793	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Saint-Martin-le-Pin	24458	1 554	269	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Saint-Mathieu	87168	4 039	1 080	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Saint-Pardoux-la-Rivière	24479	2 384	1 171	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Saint-Paul-la-Roche	24481	3 922	521	DORDOGNE	2011	CC Périgord-Limousin
Saint-Pierre-de-Frugie	24486	2 174	403	DORDOGNE	2011	CC Périgord-Limousin
Saint-Priest-les-Fougères	24489	2 086	381	DORDOGNE	2011	CC Périgord-Limousin
Saint-Saud-Lacoussière	24498	5 804	830	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Sainte-Croix-de-Mareuil	24394	1 193	153	DORDOGNE	2011	CC Dronne et Belle
Sainte-Marie-de-Vaux	87162	555	207	HAUTE-VIENNE	2011	CC Ouest Limousin
Savignac-de-Nontron	24525	969	192	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Sceau-Saint-Angel	24528	1 749	125	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Soudat	24541	882	90	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Teyjat	24548	1 699	274	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Varaignes	24565	1 660	387	DORDOGNE	2011	CC du Périgord Nontronnais
Vayres	87199	3 813	741	HAUTE-VIENNE	2011	CC Porte Océane du Limousin
Videix	87204	1 663	204	HAUTE-VIENNE	2011	CC Porte Océane du Limousin

ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES

COMMUNES ENTRANTES EN 2026

Nom commune	code INSEE commune	SUPERFICIE	POPULATION	Département	PNR année	EPCI
Chassenon	16086	2 348	870	CHARENTE	2026	CC de Charente Limousine
Combiers	16103	2 396	123	CHARENTE	2026	CC Lavalette Tude Dronne
Connezac	24131	578	73	DORDOGNE	2026	CC du Périgord Nontronnais
Écuras	16124	2 422	576	CHARENTE	2026	CC La Rochefoucauld porte du Périgord
Nantheuil	24304	1 682	974	DORDOGNE	2026	CC Périgord-Limousin
Nexon	87106	4 079	2 524	HAUTE-VIENNE	2026	CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Pressignac	16270	2 815	347	CHARENTE	2026	CC de Charente Limousine
Saint-Jean-de-Côle	24425	1 270	365	DORDOGNE	2026	CC Périgord-Limousin
Saint-Martin-de-Fressengeas	24453	2 084	362	DORDOGNE	2026	CC Périgord-Limousin
Saint-Martin-de-Jussac	87164	1 440	566	HAUTE-VIENNE	2026	CC Porte Océane du Limousin
Saint-Priest-sous-Aixe	87177	2 315	1 763	HAUTE-VIENNE	2026	CC du Val de Vienne
Saint-Romain-et-Saint-Clément	24496	1 380	329	DORDOGNE	2026	CC Périgord-Limousin
Saint-Victorien	87185	2 104	1 761	HAUTE-VIENNE	2026	CC Porte Océane du Limousin
Saint-Yrieix-sous-Aixe	87188	873	427	HAUTE-VIENNE	2026	CC du Val de Vienne
Sarrazac	24522	2 989	374	DORDOGNE	2026	CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord
Thiviers	24551	2 777	2 871	DORDOGNE	2026	CC Périgord-Limousin

PNR Périgord-Limousin 2026-2041 DIAGNOSTIC - ANNEXES

Portrait statistique et dynamiques actuelles (étude INSEE – Juin 2023)

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin, portrait statistique et dynamiques actuelles

*Réunion de suivi de la révision de charte
28 juin 2023*

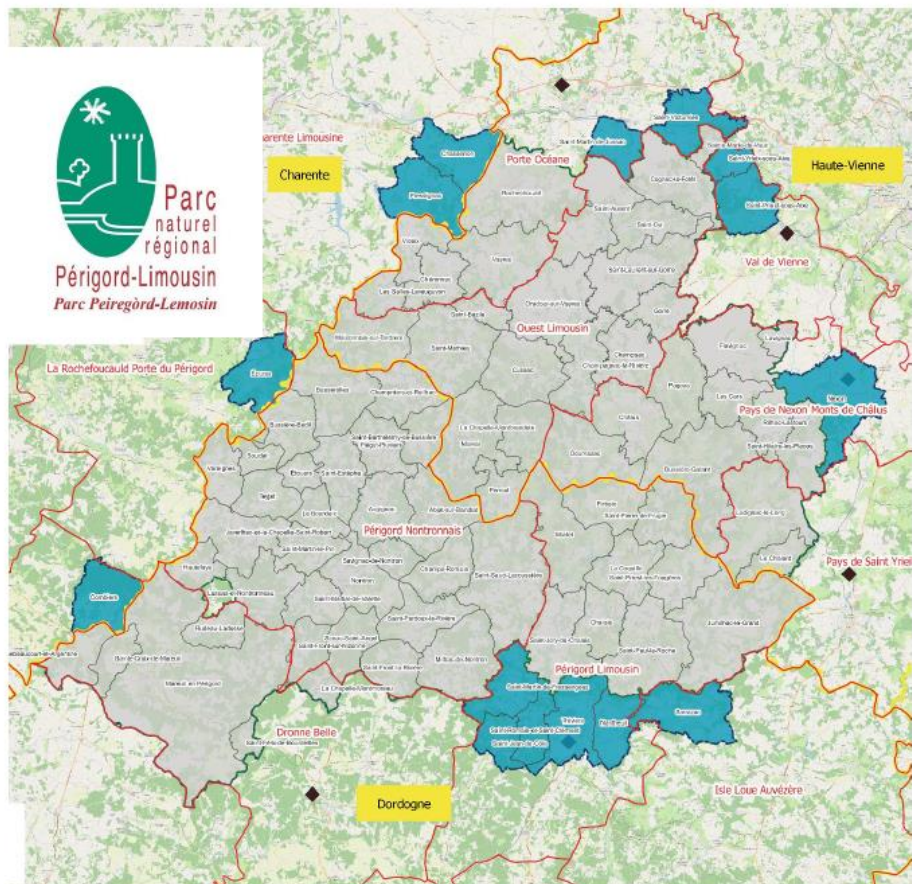


Le Parc au prisme des zonages Insee

Dynamiques démographiques

Thématiques sociales

Le tissu économique du Parc



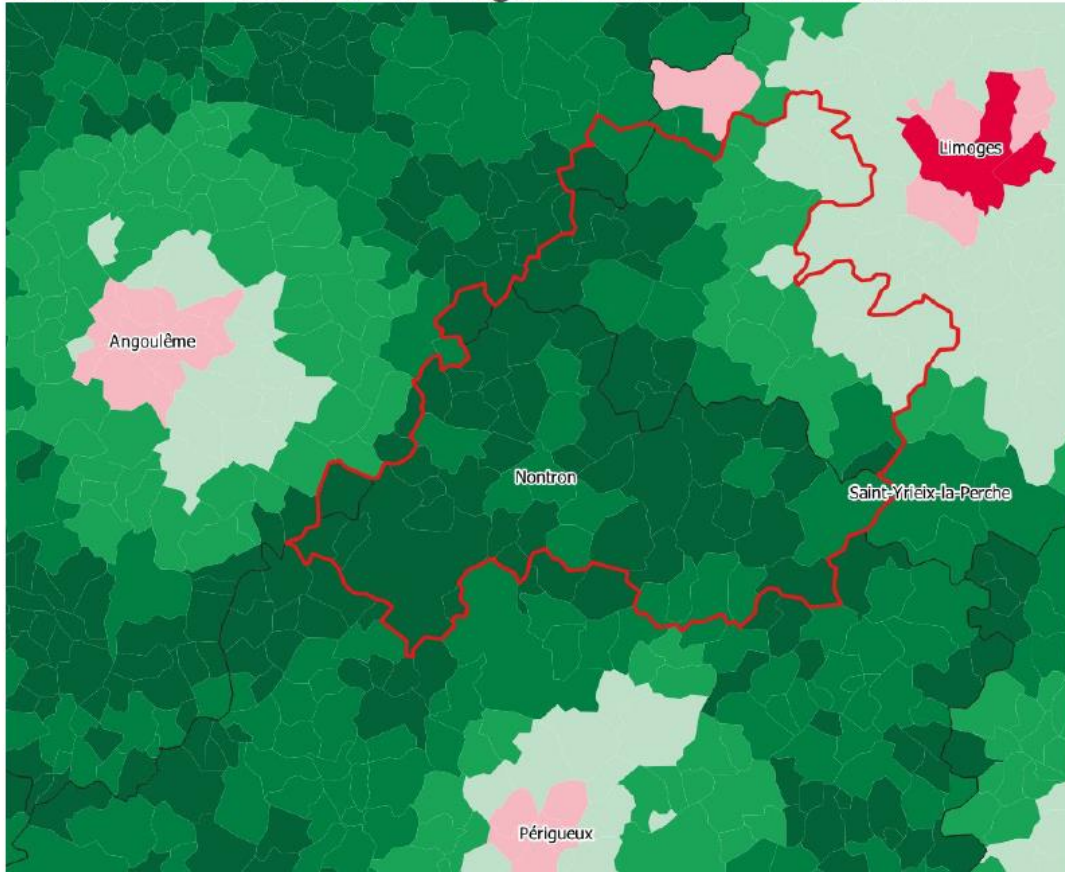
Le PNR Périgord-Limousin ...

- 63 136 habitants (pop 2020) : au 40^e rang (45^e actuellement)
- 28 hab / km²
- ↔ 55 hab / km² en Dordogne – Charente – Haute-Vienne
- 18 000 emplois

...dans son territoire englobant (Dordogne - Charente - Haute-Vienne)

- 11 % du territoire
- 6 % de la population
- 4 % de l'emploi

Carte communale selon les catégories du rural et de l'urbain



Catégories du rural

- Sous forte influence d'un pôle
- Sous faible influence d'un pôle
- Autonome peu dense
- Autonome très peu dense

Catégories de l'urbain

- Urbain dense
- Urbain densité intermédiaire

Source : Insee, Recensement de la population

100 % de la population dans des communes rurales
 → dont 82 % de population en communes rurales à habitat dispersé ou très dispersé

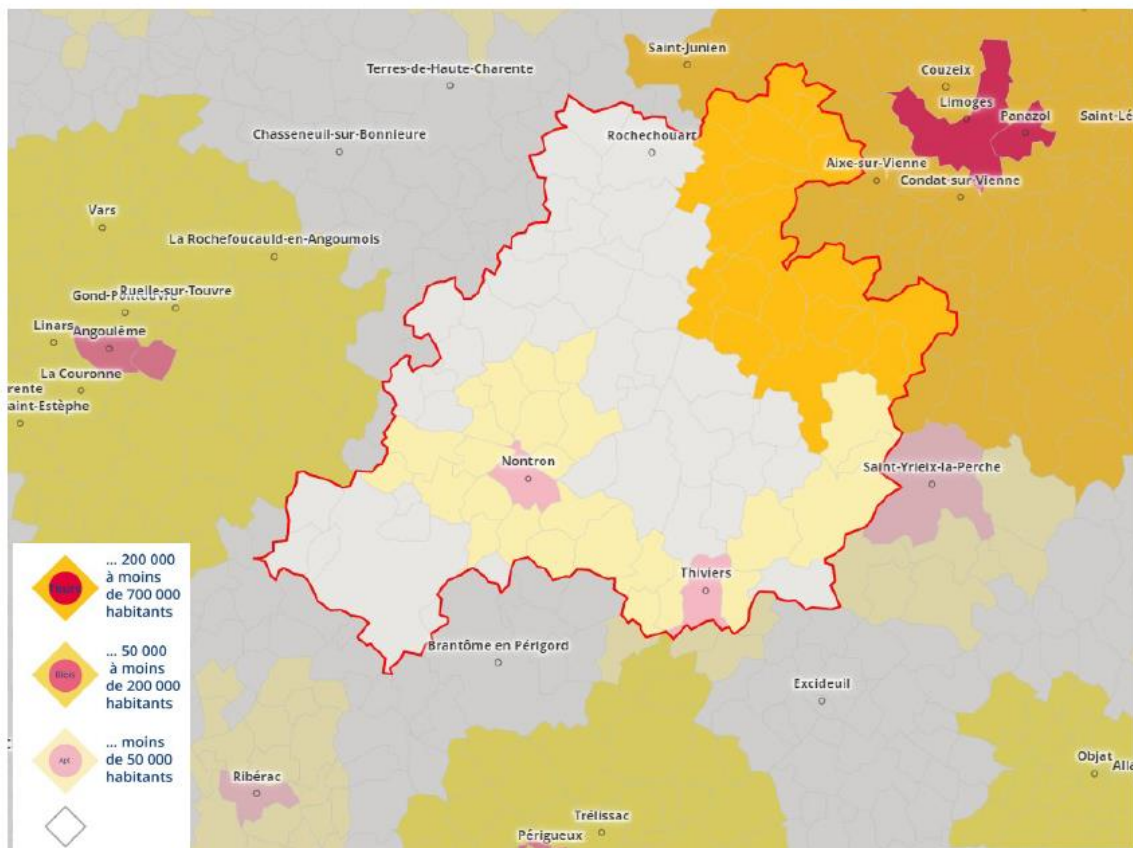
→ 4 « bourgs ruraux » dans le Parc : Rochechouart, Nontron, Thiviers, Châlus, qui polarisent le territoire *mais en recul démographique*

→ 3 villes-portes sont « Bourgs ruraux » ou « petite ville » jouent aussi ce rôle

Concentration de la population

	Part de la population en %	
	PNR Périgord Limousin	Charente-Dordogne-Haute-Vienne
10% des communes totalisent	33,5	56,9
20% des communes totalisent	50,9	69,7
30% des communes totalisent	64	78,2
50% des communes totalisent	81,3	89

Aires d'attraction des villes sur le territoire du PNR Périgord Limousin



4 aires d'attraction structurent le Parc

- 19 800 hab. vivent dans l'aire de Limoges
- 11 800 hab. dans l'aire de Nontron
- 5 400 hab. dans l'aire de Thiviers
- 2 600 hab. dans l'aire de St-Yrieix-la-Perche

23 500 hab. vivent en dehors de l'influence des villes
 → 2x plus que les 3 départements englobants

Source : Insee, recensements de la population 2020

Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes

Le Parc au prisme des zonages Insee

Dynamiques démographiques

Thématiques sociales

Le tissu économique du Parc

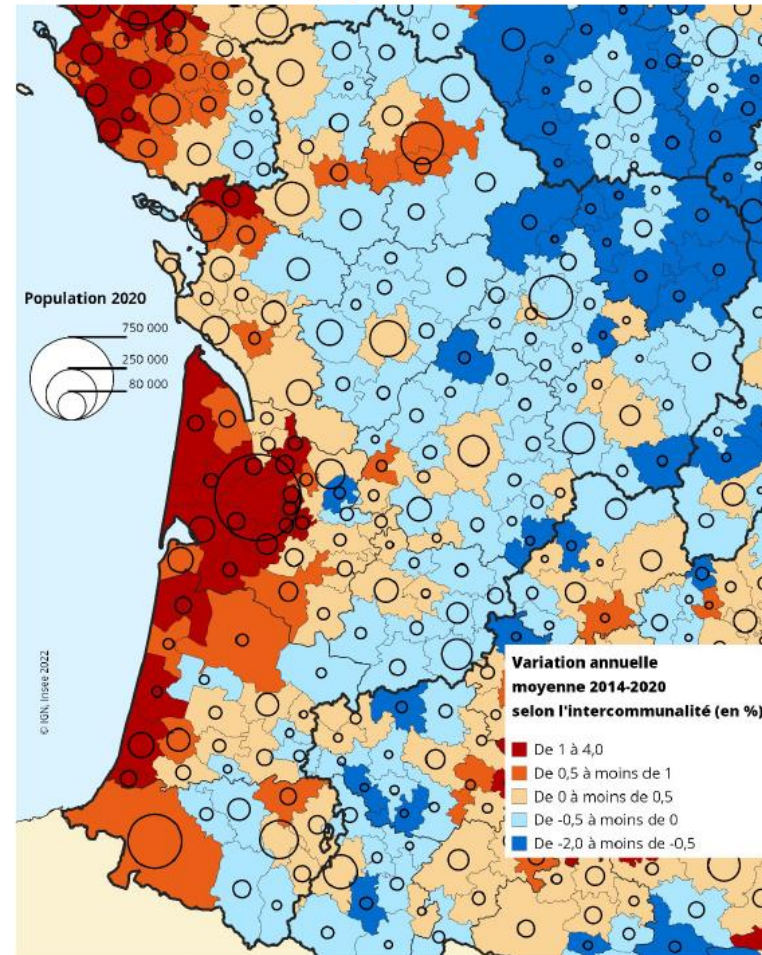
Évolution annuelle moyenne de la population des EPCI entre 2014 et 2020 (en %)

Les dynamiques nationales : littoralisation, métropolisation, (péri-)urbanisation

- La population **augmente** sur le littoral et autour de Bordeaux
- La population est stable ou en baisse à l'intérieur des terres, **malgré une certaine attractivité également**

Entre 2014 et 2020, croissance moyenne annuelle :

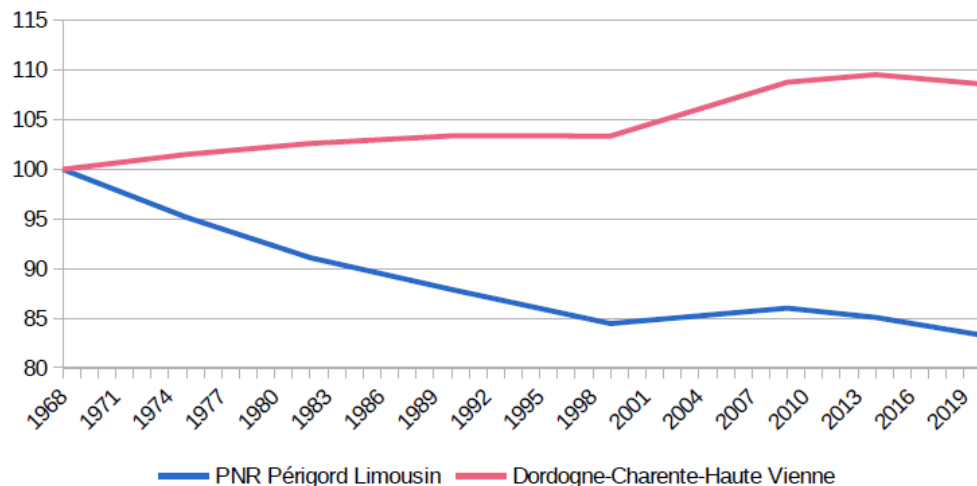
- - 0,4 % dans le Parc
- - 0,2 % en Dordogne-Charente-H-V.
- + 0,4 % en Nouvelle-Aquitaine, +0,3 % en France (+1,4 % dans le PNR Médoc)



Source : Insee, recensements de la population

De 80 200 habitants en 1968 à 63 200 habitants en 2020

Evolution de la population de 1968 à 2020



Forte baisse de la population entre 1968 et 1999
 → 12 500 habitants en moins en 30 ans

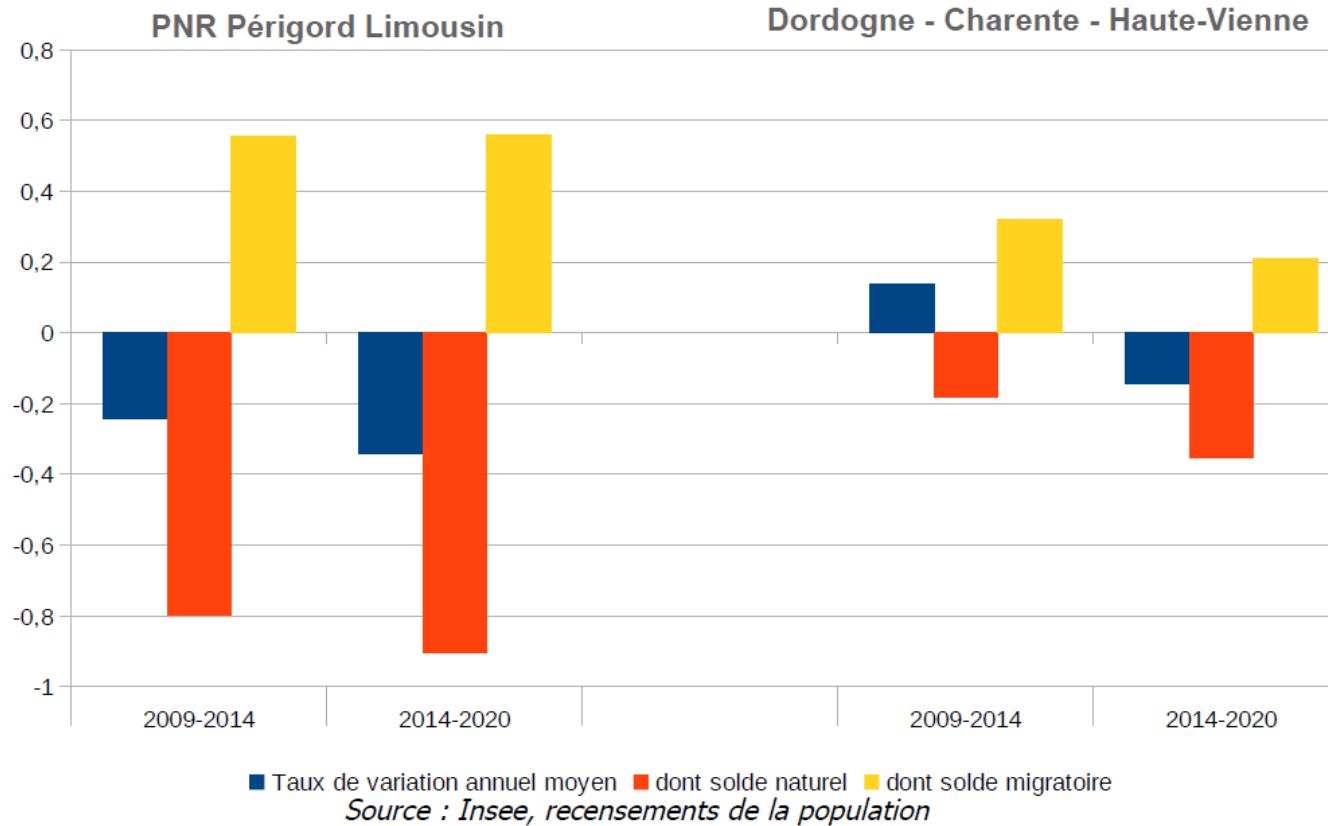
Puis une stabilisation de la population
 → 1 500 habitants de moins entre 1999 et 2020
 → Les arrivées sur le territoire compensent une partie du déficit naturel.

Décomposition de l'évolution de la population du PNR Périgord-Limousin

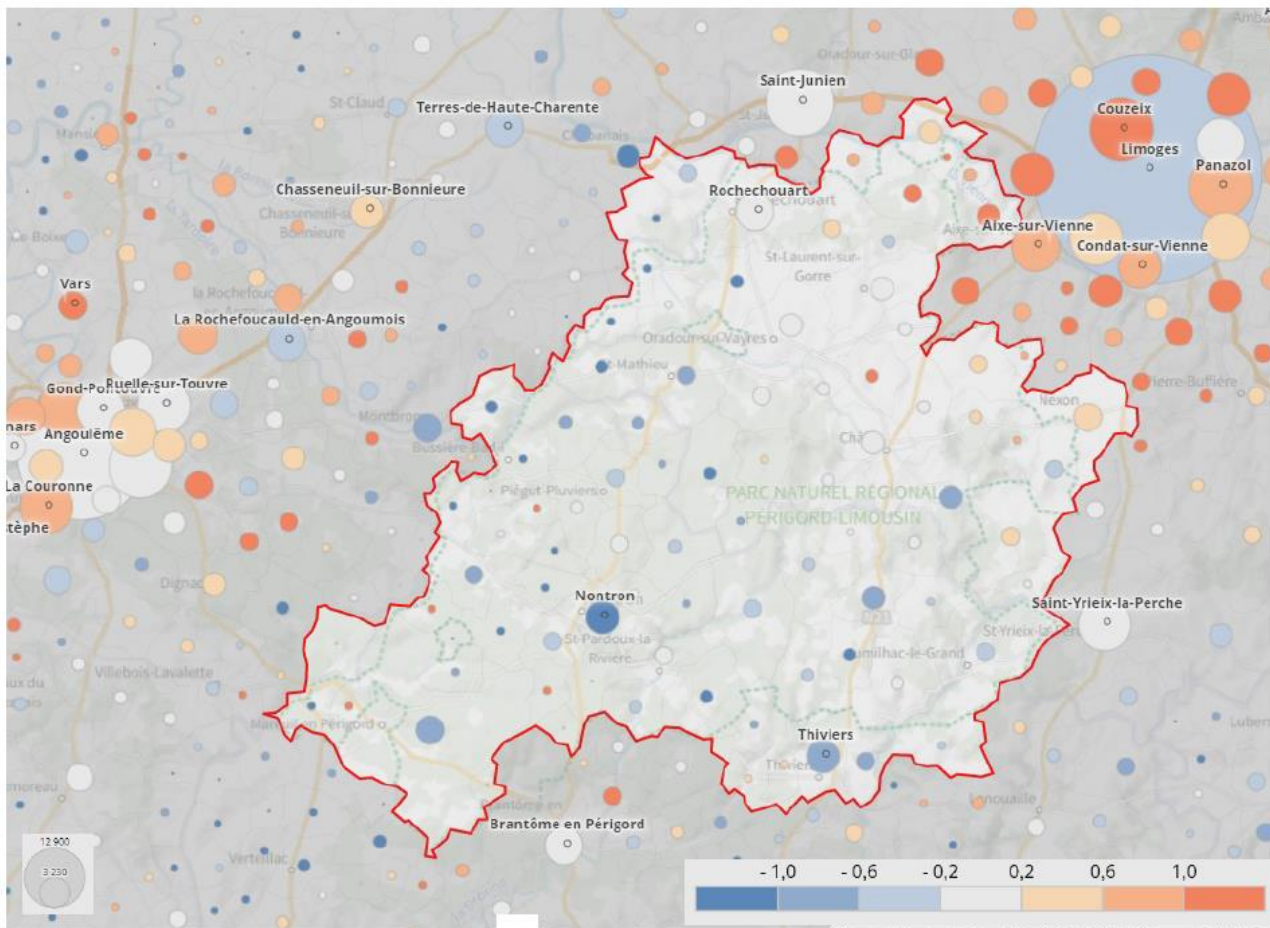
	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2009	2009-2014	2014-2020
Evolution annuelle moyenne de la population	-3 764	-3 344	-2 470	-2 850	1 023	-787	-1 313
- due au solde naturel	-2 519	-3 928	-4 360	-5 008	-4 948	-2 560	-3 412
- due au solde migratoire apparent	-1 245	584	1 890	2 158	5 971	1 773	2 099

Source : Insee, Recensements de la population

Évolution des dynamiques démographiques depuis 2009 Composantes naturelles et migratoires



Population et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2020



Une population en baisse de 0,3 % par an en moyenne entre 2009 et 2020

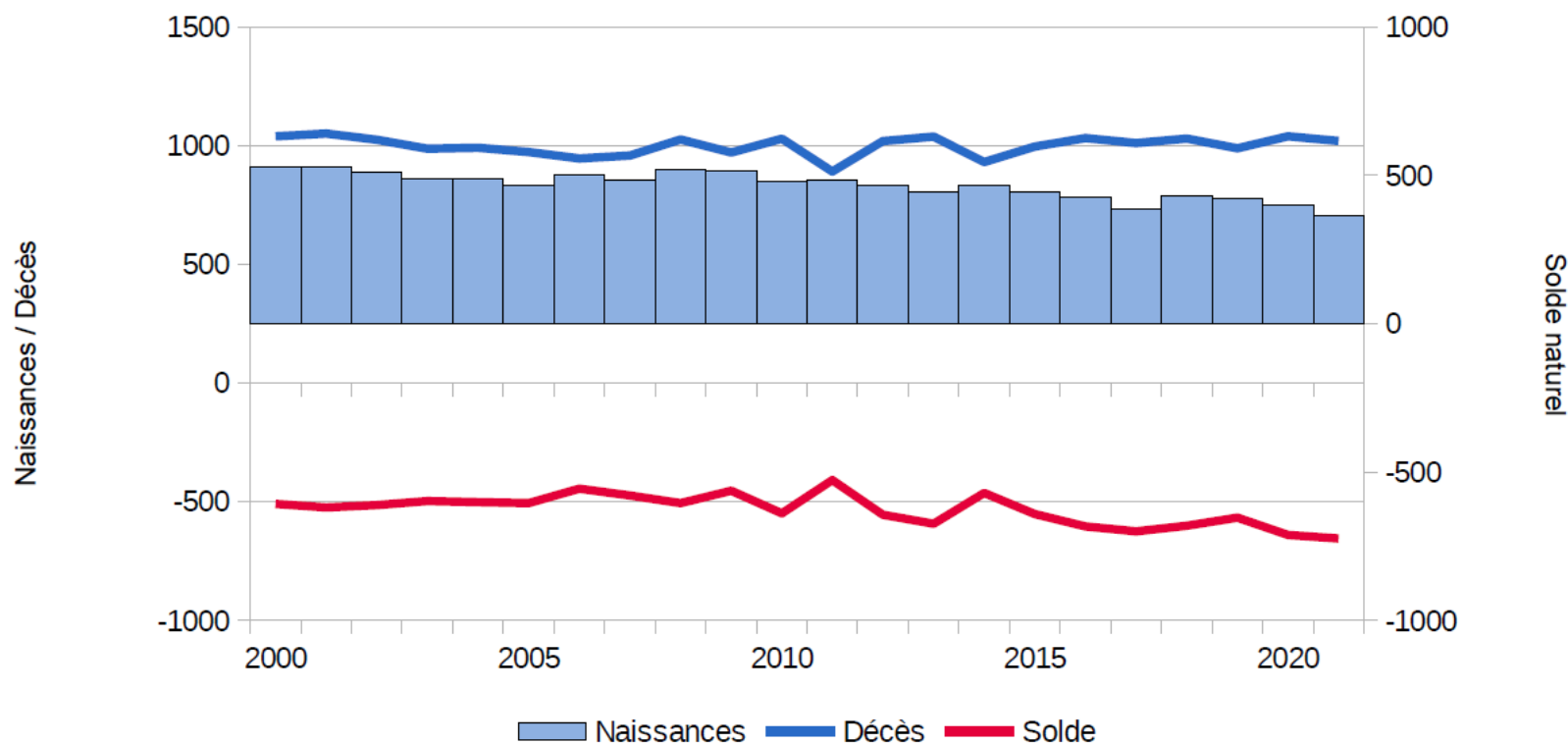
34 communes en hausse ou stagnation
Dont Cognac-la-Forêt (+1,3%), St Priest-sous-Aixe (+1,2%)

56 communes en baisse
Dont Nontron (-1,1%), Mareuil-en-Périgord (-1,0%) et Thiviers (-0,8%)

12 communes avec un solde naturel positif

57 communes avec un solde migratoire apparent positif

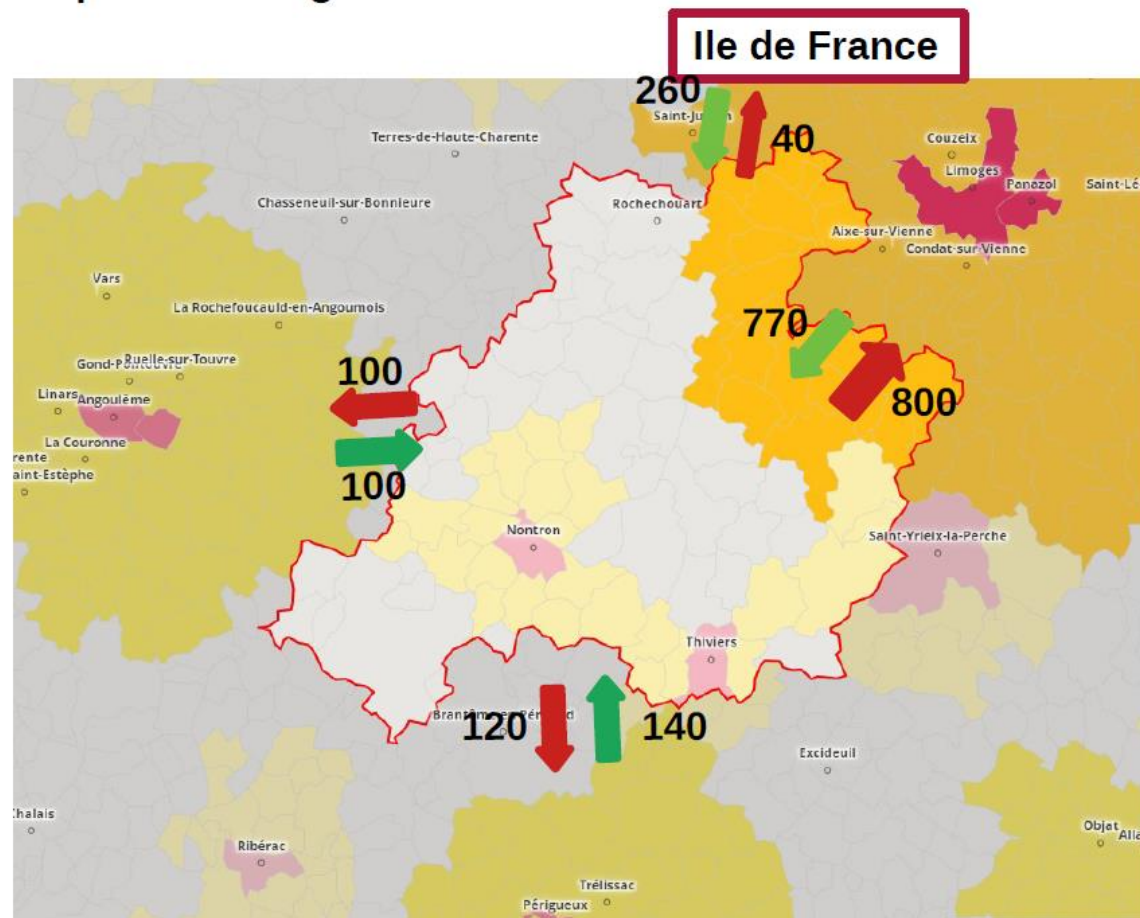
Source : Insee, recensements de la population



Source : Insee, recensements de la population, État Civil



Principaux flux migratoires sur 1 an avec les aires d'attraction des villes



Un fort taux de mobilité :
7,8 pour 100 habitants
contre 4,8 en D-C-HV

Solde migratoire de + 500 hab en 2019
2 700 arrivées / 2 200 départs

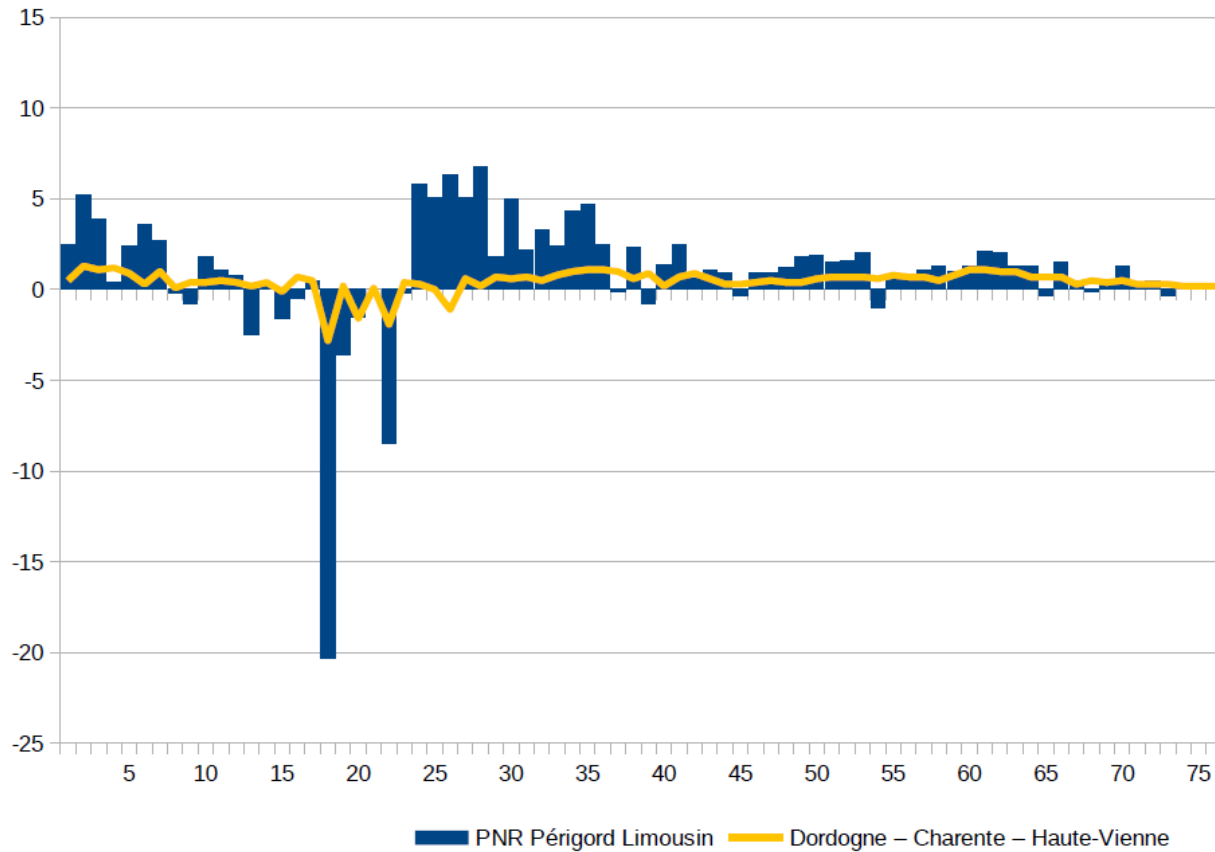
Des migrations équilibrés avec les aires de
Limoges, Périgueux et Angoulême

Arrivées nettes de Girondins (+60 hab)

Le solde est surtout avec l'Île de France
(+220 hab), et les Hauts de France (+90 hab)

Source : Insee, recensement de la population 2019

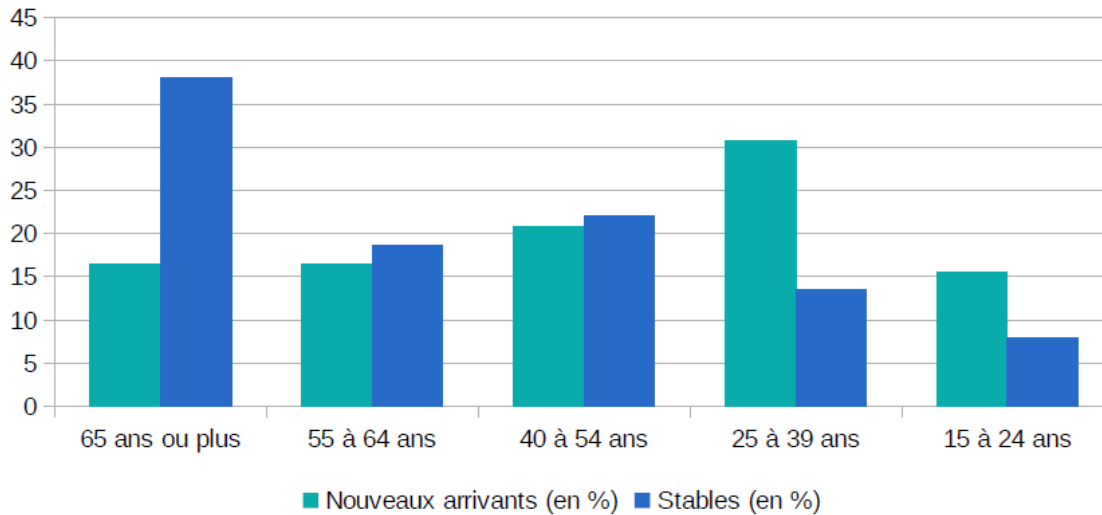
Impact des migrations sur un an par âge



Source: Insee, Recensement de la population 2019



Profil des nouveaux arrivants de 15 ans ou plus dans le PNR Périgord Limousin



2 600 nouveaux arrivants
52 500 stables (15 ans ou +)

Par rapport aux stables sur le territoire, les nouveaux arrivants sont aussi plus souvent :

- diplômés du supérieur
- actifs (en emploi ou au chômage)
 - au chômage
 - avec un emploi hors du PNR

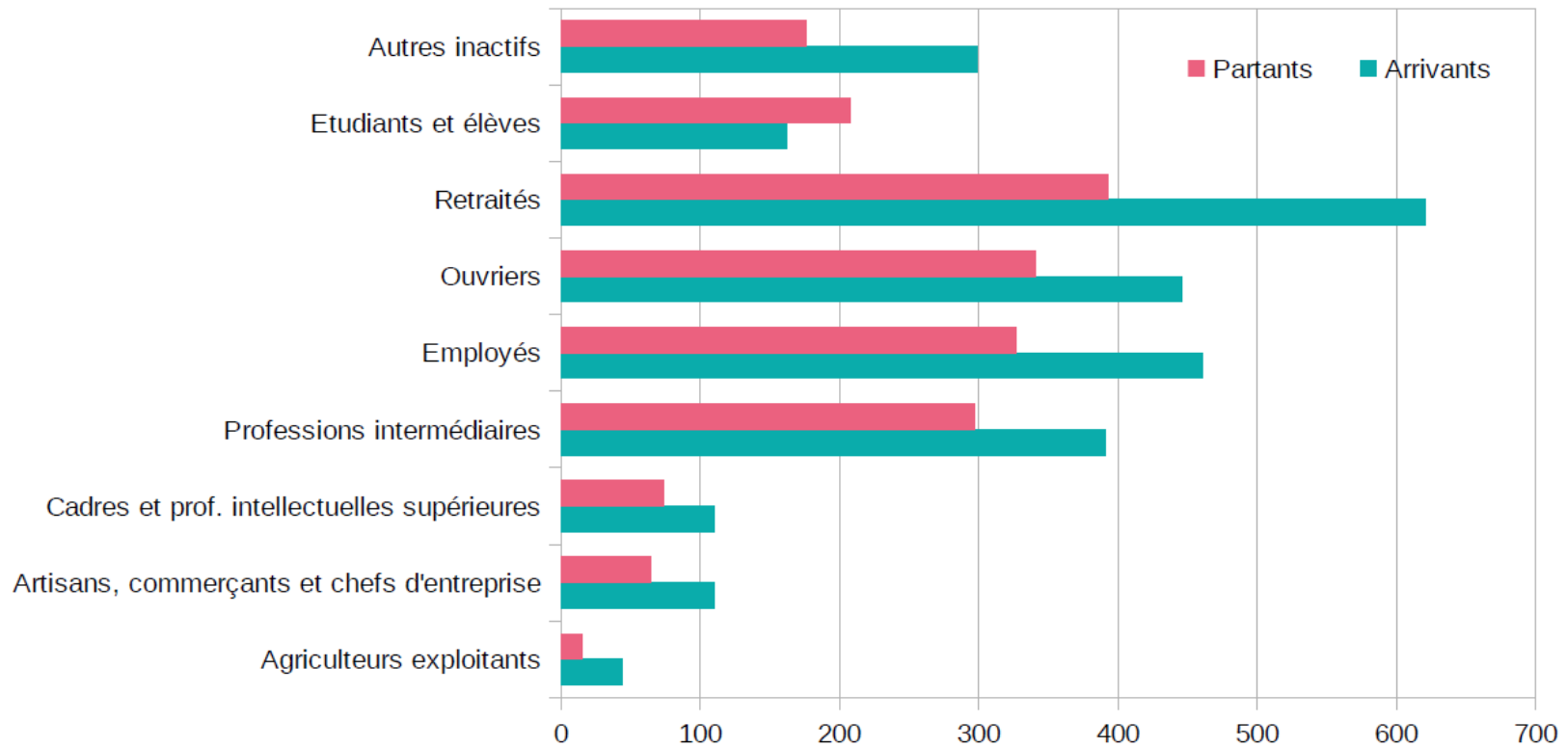
Les partants de 15 ans ou plus ont un profil plus jeune :

- 57 % d'entre eux sont âgés de 15 à 39 ans
- plus souvent diplômés du supérieur

* Nouveaux arrivants : personnes ne résidant pas dans la zone un an auparavant, y compris celles venant de Mayotte, des COM ou de l'étranger. Leurs caractéristiques (catégorie socioprofessionnelle, âge, niveau de diplôme) sont celles à la date du recensement. Elles peuvent différer de celles au moment de la migration.

Source : Insee, recensement de la population 2019 (exploitation complémentaire)

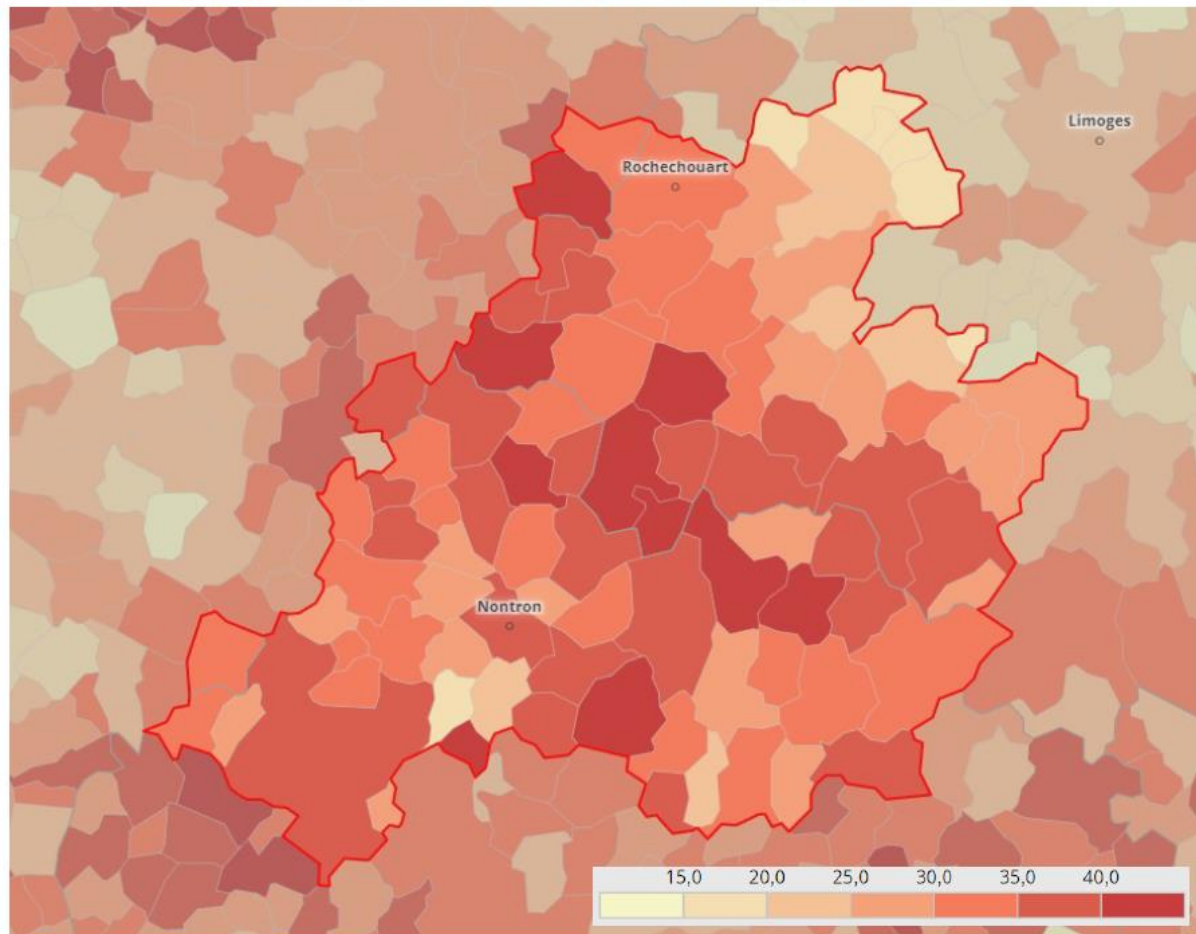
Nouveaux arrivants et partants de 15 ans ou plus sur un an au sein du PNR selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, recensement de la population 2019 (exploitation complémentaire)



Part des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population en 2019



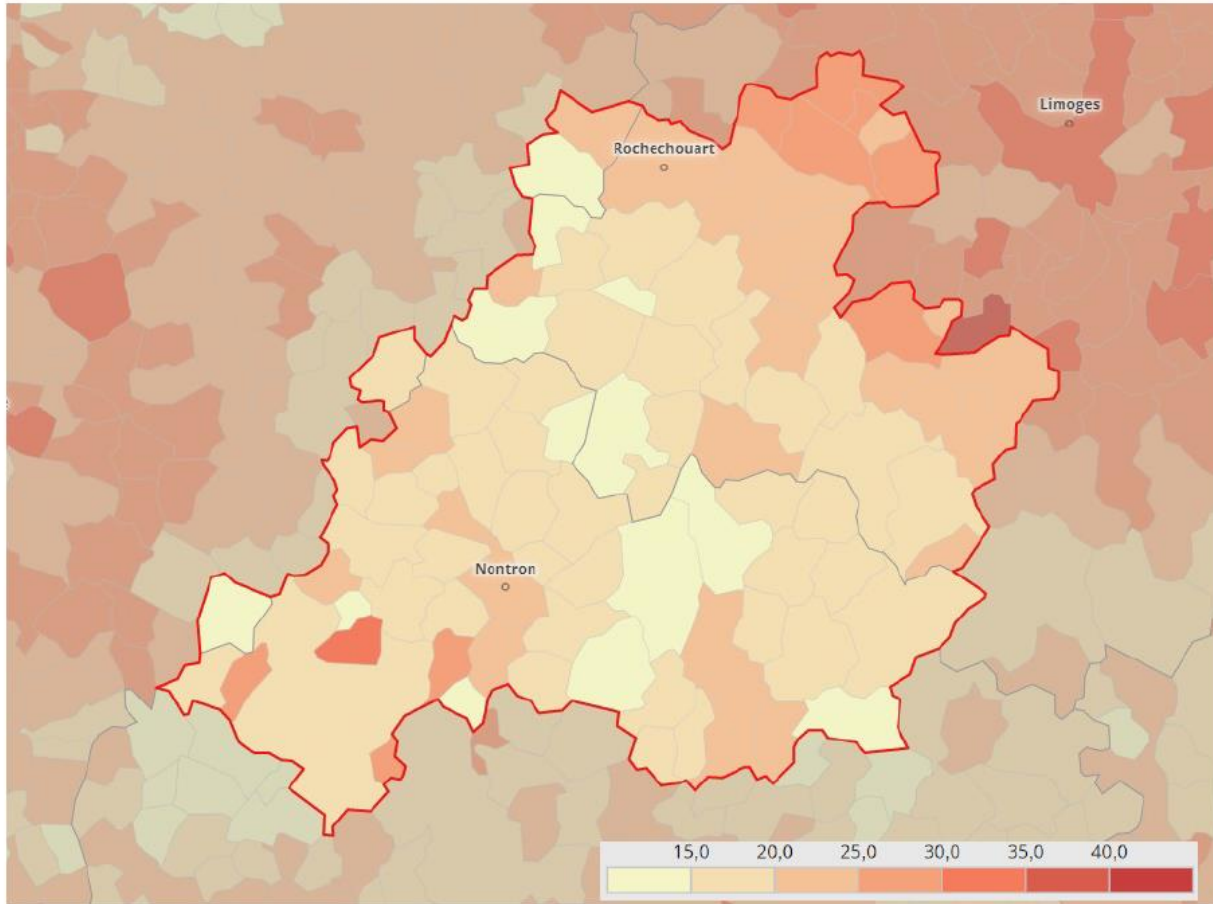
Source : Insee, Recensement de la population 2019

Part des 65 ans et plus en 2019 :

- Haute-Vienne **24,6 %**
- Charente **25,0 %**
- Dordogne **28,7 %**

- **PNR Périgord-Limousin 32,3 %**
(contre 28,4 % en 2008)
- Nouvelle-Aquitaine **23,7 %**
- France métropolitaine **19,9 %**

Part des personnes âgées de moins de 25 ans dans la population en 2019



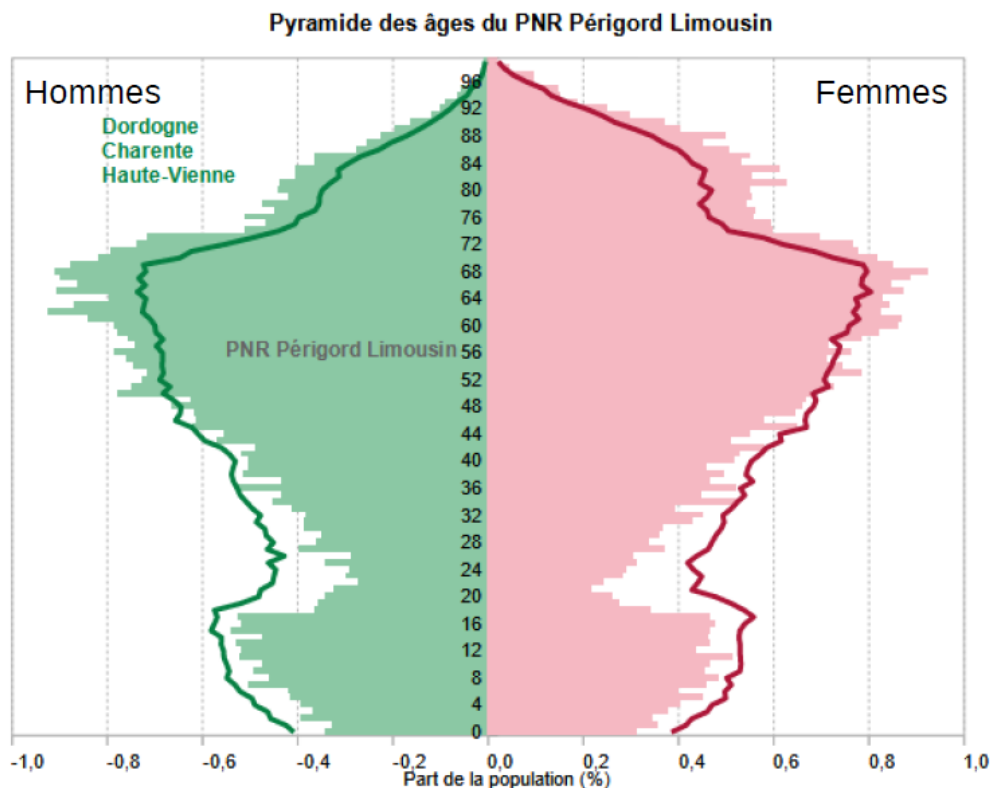
Source : Insee, Recensement de la population 2019

Part des moins de 25 ans en 2019 :

- Haute-Vienne **27,1 %**
- Charente **25,4 %**
- Dordogne **22,9 %**

- **PNR Périgord-Limousin 20,2 %**
(contre 21,6 % en 2008)
- Nouvelle-Aquitaine **26,8 %**
- France métropolitaine **29,7 %**

La moitié de la population du PNR Périgord Limousin a plus de 50 ans contre 48 ans en Dordogne, Charente et Haute-Vienne.



Source : Insee, Recensement de la population 2019

Un indice de vieillissement élevé dans le PNR Périgord Limousin

186 personnes 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (155 en 2008)

contre **128** en Dordogne-Charente-Haute Vienne



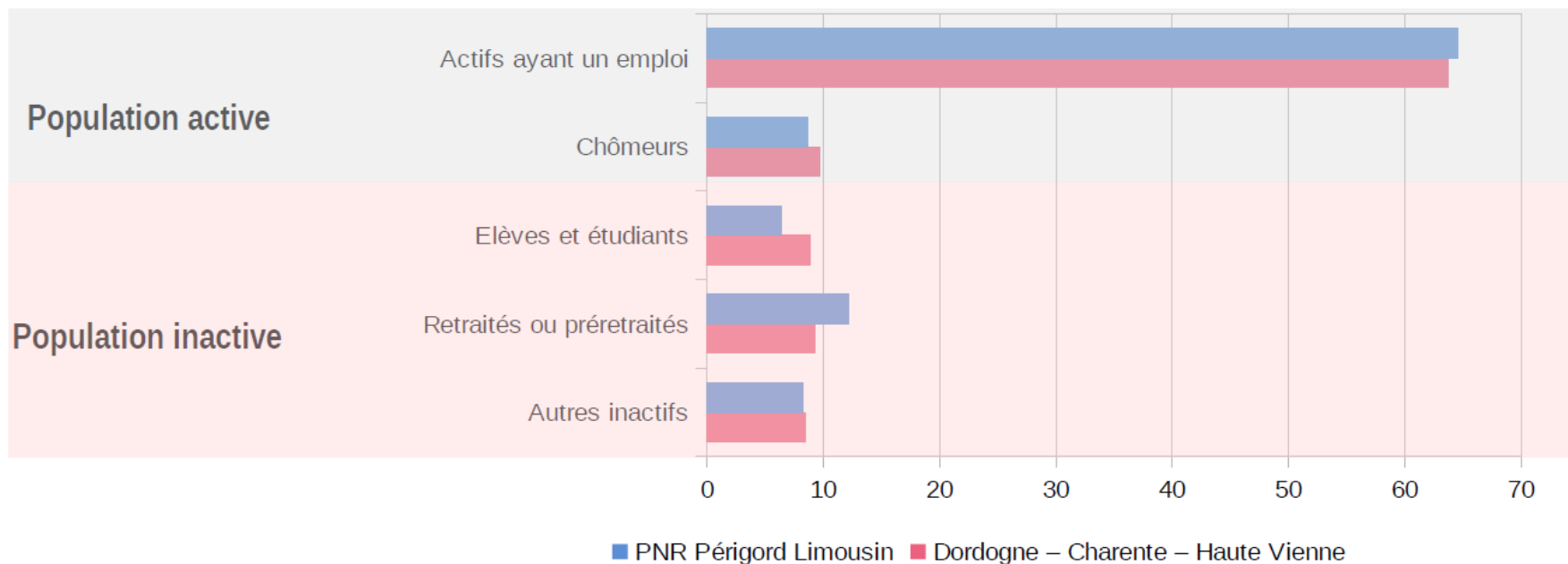
Le Parc au prisme des zonages Insee

Dynamiques démographiques

Thématiques sociales

Le tissu économique du Parc

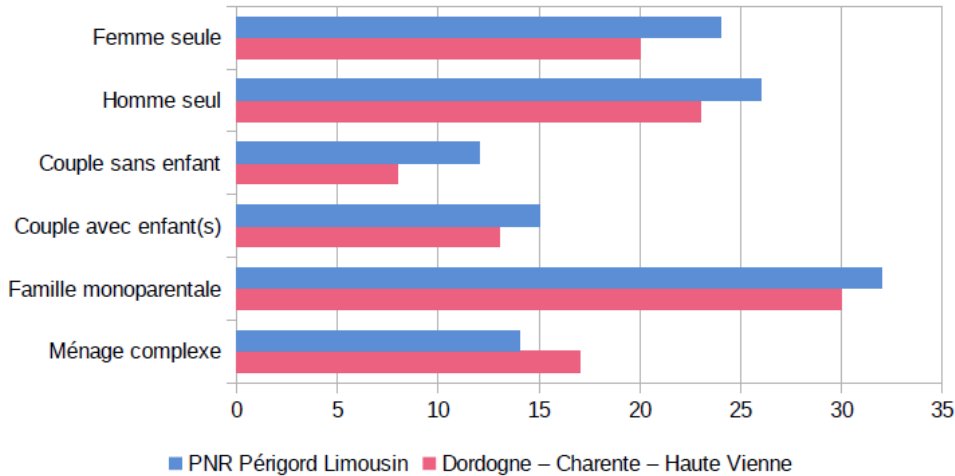
Part de la population des 15-64 ans par type d'activité



Source : Insee, Recensement de la population 2019



Taux de pauvreté selon le type de ménage en 2019



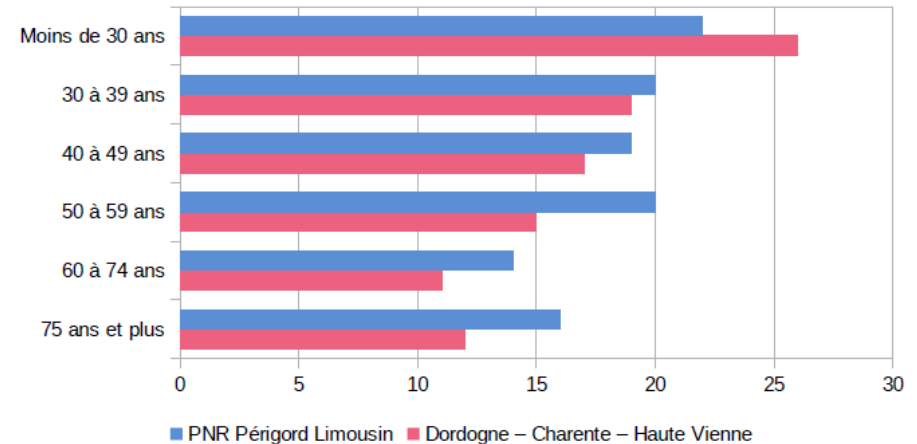
La moitié des ménages du PNR vivent avec un revenu disponible de 1 700 euros par mois (contre 1 770 euros en Dordogne-Charente-Haute-Vienne).

Une pauvreté monétaire plus marquée :
 PNR Périgord-Limousin 17 %
 Dordogne – Charente – Haute-Vienne 15 %

Pauvreté monétaire : une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie. C'est le seuil à 60 % du niveau de vie médian qui est privilégié en Europe.

Le taux de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil, soit 1 128 euros par mois en 2020.

Taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal en 2020



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal 2019

Eloignement moyen aux équipements

	PNR Périgord Limousin		Dordogne – Charente - Haute-Vienne		Nouvelle-Aquitaine	
	Communes	Population	Communes	Population	Communes	Population
dont à plus de 7 mn de la gamme de proximité (moyenne des 28 équipements)	35,2	16,3	33	7,9	29,4	5,2
dont à plus de 15 mn de la gamme intermédiaire (moyenne des 37 équipements)	33,3	15,9	28,5	8	24	5,3
dont à plus de 30 mn de la gamme supérieure (moyenne des 47 équipements)	7,8	3,5	12,9	3	12,6	2,9
dont les trois à la fois	6,7	2,5	9,3	1,8	8,7	1,2

Gamme de proximité

Réparation automobile, Maçon, Plâtrier-peintre, Menuisier-charpentier-serrurier, Plombier-couvreur-chauffagiste, Électricien, Entreprise générale du bâtiment, Coiffure, Restaurant, Agence immobilière, Institut de beauté, Bureau de poste, Boulangerie Boucherie-charcuterie, Fleuriste-jardinerie, animalerie, Épicerie, supérette, École élémentaire, Médecin généraliste, Chirurgien dentiste, Infirmier, Masseur kinésithérapeute, Pharmacie, Taxi, VTC, Boulodrome, Tennis, Terrain de grands jeux, Bibliothèque, Salle ou terrain multisports

Gamme intermédiaire

Banque, Services funéraires, Contrôle technique automobile, École de conduite, Vétérinaire, Pressing, Police, gendarmerie, Centre de finances publiques, Supermarché, Librairie, papeterie, journaux, Magasin de vêtements, Magasin d'équipements du foyer, Magasin de chaussures Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo Magasin de meubles, Magasin d'articles de sports et de loisirs Horlogerie, bijouterie, Magasin d'optique, Magasin de matériel médical et orthopédique, Station service, Droguerie, quincaillerie, bricolage, Collège, Sage-femme, Orthophoniste Pédicure, podologue, Psychologue, Laboratoire d'analyses et de biologie médicale, Ambulance, Personnes âgées : hébergement, Personnes âgées : services d'aide, Établissement d'accueil du jeune enfant, Bassin de natation Athlétisme, ; Roller, skate, vélo bicross ou freestyle, Salle de sport spécialisée

Gamme supérieure

Pôle emploi, Location d'automobiles, Agence de travail temporaire, Hypermarché, Produits surgelés, Poissonnerie Magasin de revêtements murs et sols, Parfumerie, cosmétique Formation santé, Centre de formation d'apprentis (hors agriculture), Lycée, Établissement de santé, Établissement psychiatrique, Urgences, Spécialiste en cardiologie, Spécialiste en dermatologie et vénéréologie, Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie, Spécialiste en psychiatrie Spécialiste en ophtalmologie, Spécialiste en ORL, Spécialiste en pédiatrie, Spécialiste en pneumologie, Spécialiste en gynécologie, Orthoptiste, Audio prothésiste, Psychomotricien Diététicien, Personnes âgées : soins à domicile, Enfants handicapés : hébergement, Travail protégé, Adultes handicapés : services de soins à domicile, Protection de l'enfance hébergement, Gare, Parcours sportif/santé Cinéma, Exposition et médiation culturelle, Arts du spectacle

Insee, BPE 2021, Recensement de la population 2019 – Distancier Metric

47 000 logements dans le PNR Périgord Limousin en 2019 (+3 % depuis 2008)

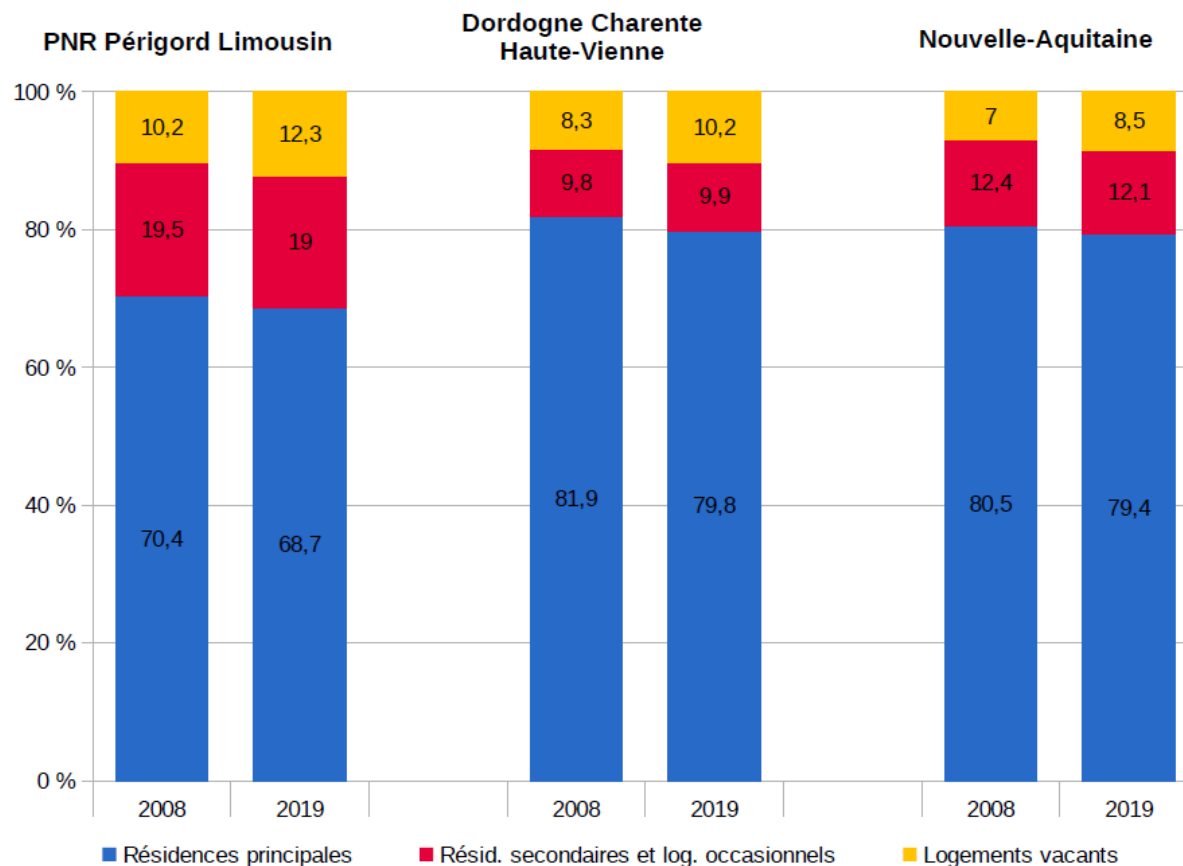
* 69 % de résidences principales (- 1,7 point par rapport à 2008)

* 19 % de résidences secondaires (- 0,5 point par rapport à 2008)

* 12 % de logements vacants (+ 2,1 points par rapport à 2008)

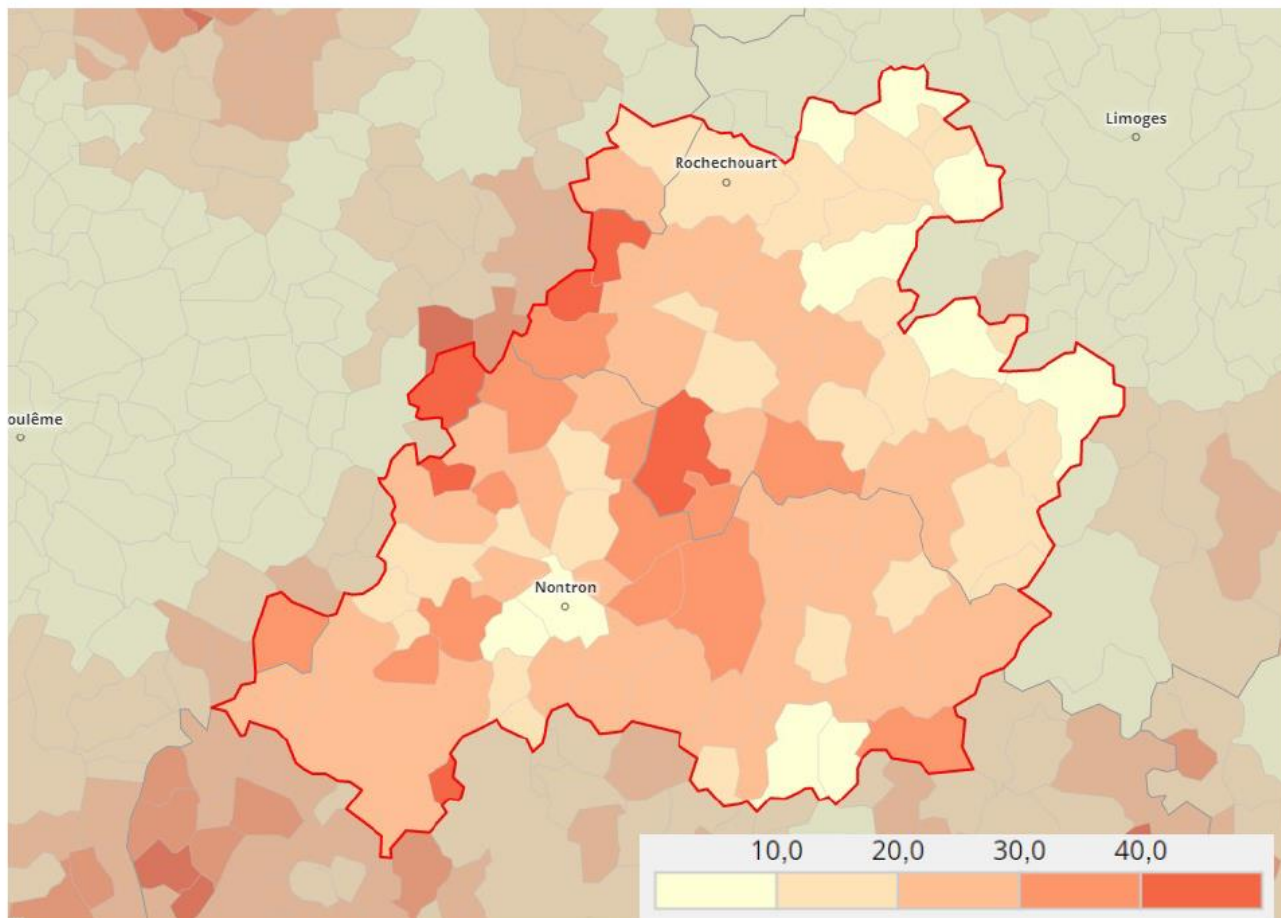
	PNR Périgord Limousin	Charente-Dordogne-Haute-Vienne
Part de propriétaires	78,6	65,9
Part des maisons	92,8	77,9
Part des logements de plus de 50 ans	55,4	46,5

Répartition des logements selon la catégorie en 2008 et 2019



Source : Insee, Recensement de la Population 2019

Part des résidences secondaires en 2019



Source : Insee, Recensement de la Population 2019

Dans 12 communes du Parc, plus du tiers des logements sont utilisés à titre de résidences secondaires

→ **5 % de la population du Parc de nationalité britannique** (contre 1,4 % de la population de Dordogne-Charente-Haute Vienne)

La population britannique est plus présente dans les communes avec un fort taux de résidences secondaires.



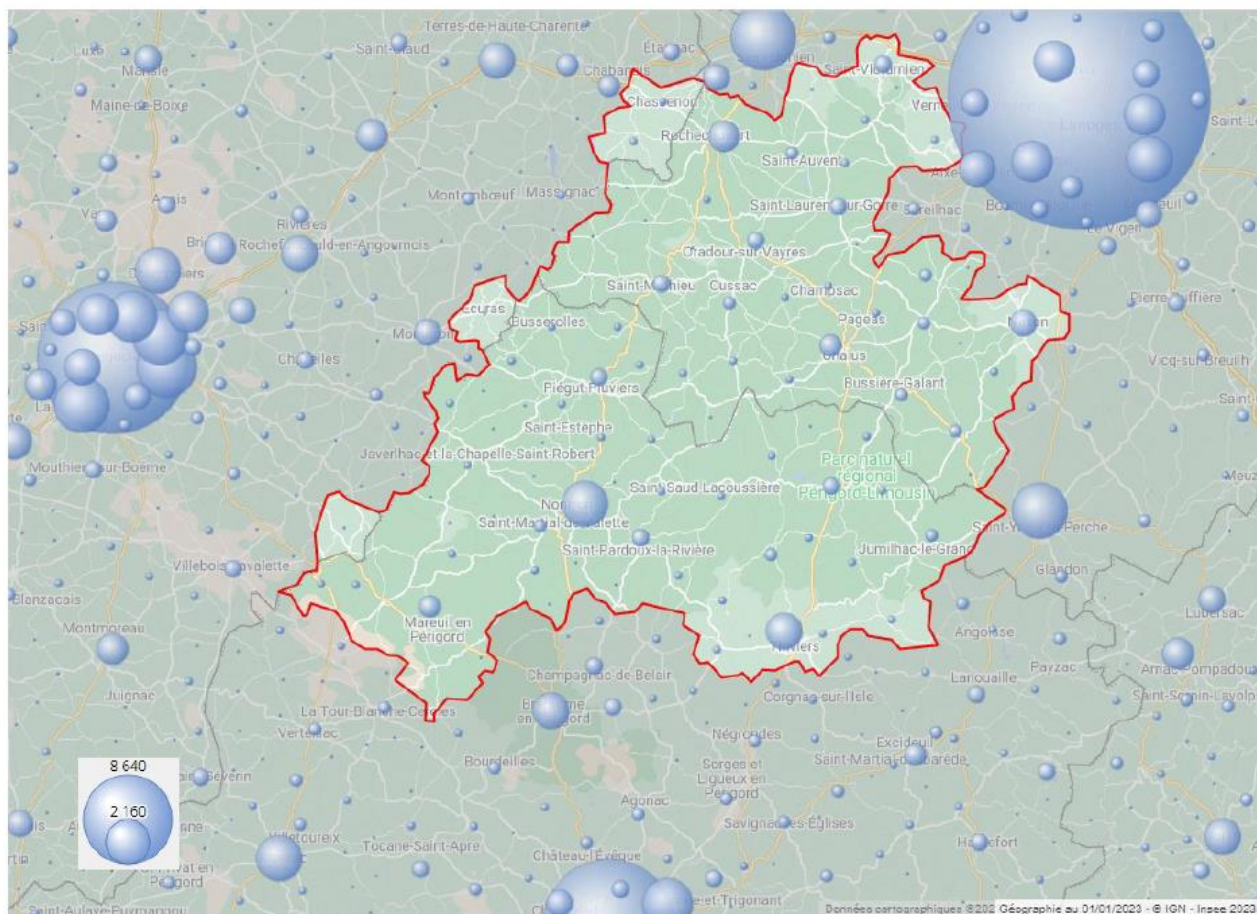
Le Parc au prisme des zonages Insee

Dynamiques démographiques

Thématiques sociales

Le tissu économique du Parc

Nombre d'emplois au lieu de travail par commune



Source : Insee, Recensements de la population 2019

22 800 actifs en emploi résident dans le Parc

Le Parc accueille 18 000 emplois

Principaux pôles d'emploi dans le Parc :

- Nontron 2 500 emplois
- Thiviers 1 800 emplois
- Rochechouart 1 400 emplois
- Nexon 1 000 emplois
- Châlus 800 emplois

→ une dispersion des emplois, dans le territoire du Parc

→ près de 11 000 emplois localisés dans les villes-porte

Emploi et activité

Indicateurs	PNR Périgord Limousin	Dordogne- Charente Haute-Vienne
Nombre d'emplois dans la zone	18 000	430 000
Actifs en emploi résidant dans la zone	22 800	433 300
Indicateur de concentration d'emploi	79	99
Taux d'activité des 15-64 ans (%)	73	73

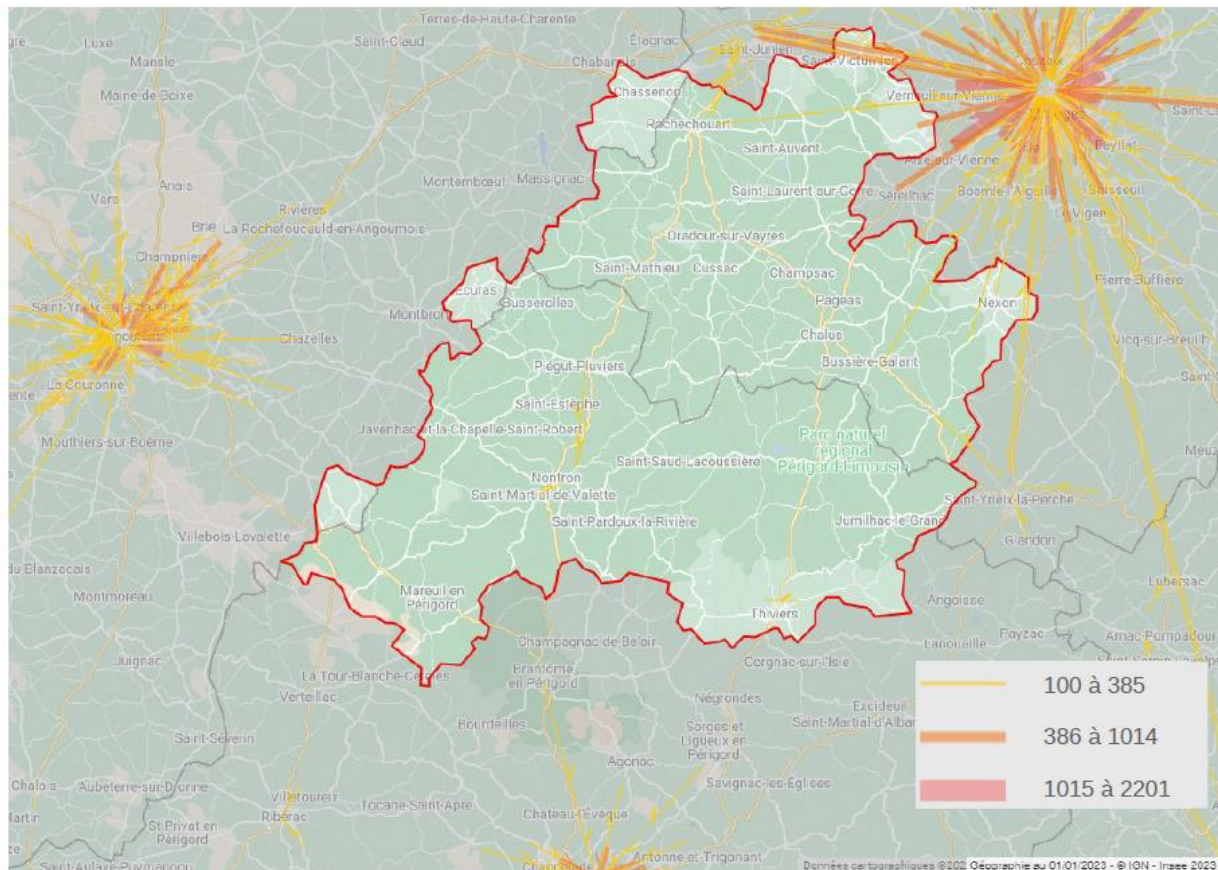
Le nombre d'emplois pour 100 actifs occupés rapporte le nombre d'emplois au lieu de travail au nombre d'actifs occupés au lieu de résidence de la zone. Un taux supérieur à 100 indique une zone plutôt pôle d'emploi, un taux inférieur à 100 est le signe d'une zone plutôt résidentielle.

Indicateur de concentration : 82 en 2008

→ vocation résidentielle ancienne, mais en cours de renforcement

Source : Insee, Recensements de la population 2019

Principaux flux domicile-travail en 2019



Source : Insee, Recensement de la Population 2019

13 300 actifs résident et travaillent dans le Parc (cf. pôles locaux)

Peu de flux conséquents dans le Parc (Nontron, Rochechouart...)

9 500 actifs travaillent en dehors du Parc

- **5 500 dans l'aire de Limoges**
- 700 dans l'aire de Périgueux
- 600 dans l'aire de St-Yrieix-la-Perche
- 400 dans l'aire d'Angoulême

4 700 actifs résident en dehors du Parc mais y travaillent

- ← 1 700 de l'aire de Limoges
- ← 700 de l'aire de Périgueux
- ← 300 de l'aire de Thiviers (part hors Parc)
- ← 250 de l'aire d'Angoulême

Répartition des actifs de 15 ans ou plus selon leur moyen de transport pour se rendre au travail en 2019

Mode de transport principal	PNR Périgord Limousin	Dordogne Charente Haute-Vienne
Voiture, camion, fourgonnette	84,5 +	83,6
Pas de transport	8,1 ++	5,5
Marche à pied	4,7	5,5
Transports en commun	1,2 -	3,3
Deux-roues motorisé	0,9	1,1
Vélo (y compris à assistance électrique)	0,6	1,0

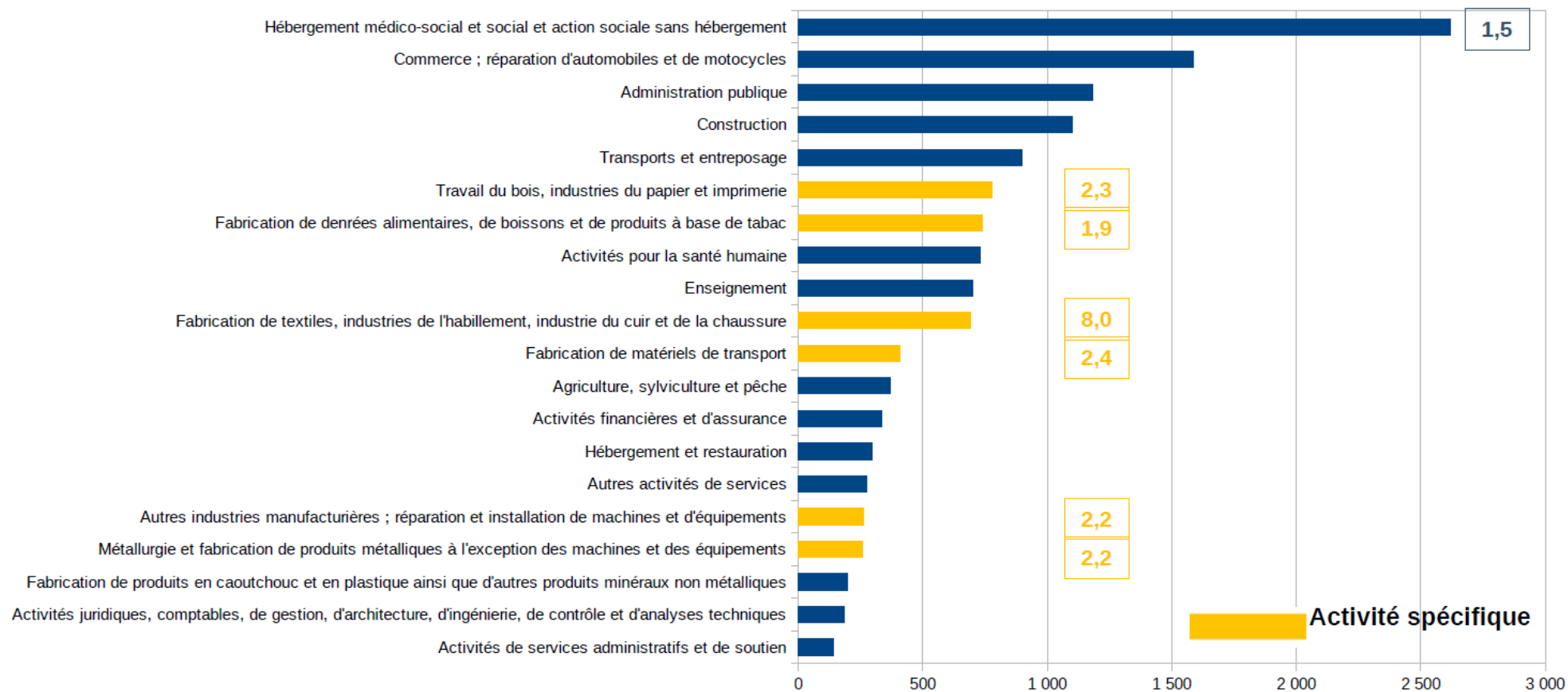
Source : Insee, Recensement de la Population 2019

Répartition des emplois selon le secteur d'activité en 2019

	PNR Périgord Limousin	Dordogne- Charente Haute-Vienne	Part du PNR dans les départements englobants
Ensemble	18 219	429 601	4,2
Agriculture	++ 9,7	5,3	7,8
Industrie	++ 20,0	13,8	6,1
Construction	7,9	7,0	4,8
Tertiaire marchand	-- 32,3	38,8	3,5
Tertiaire non-marchand	- 30,2	35,2	3,6

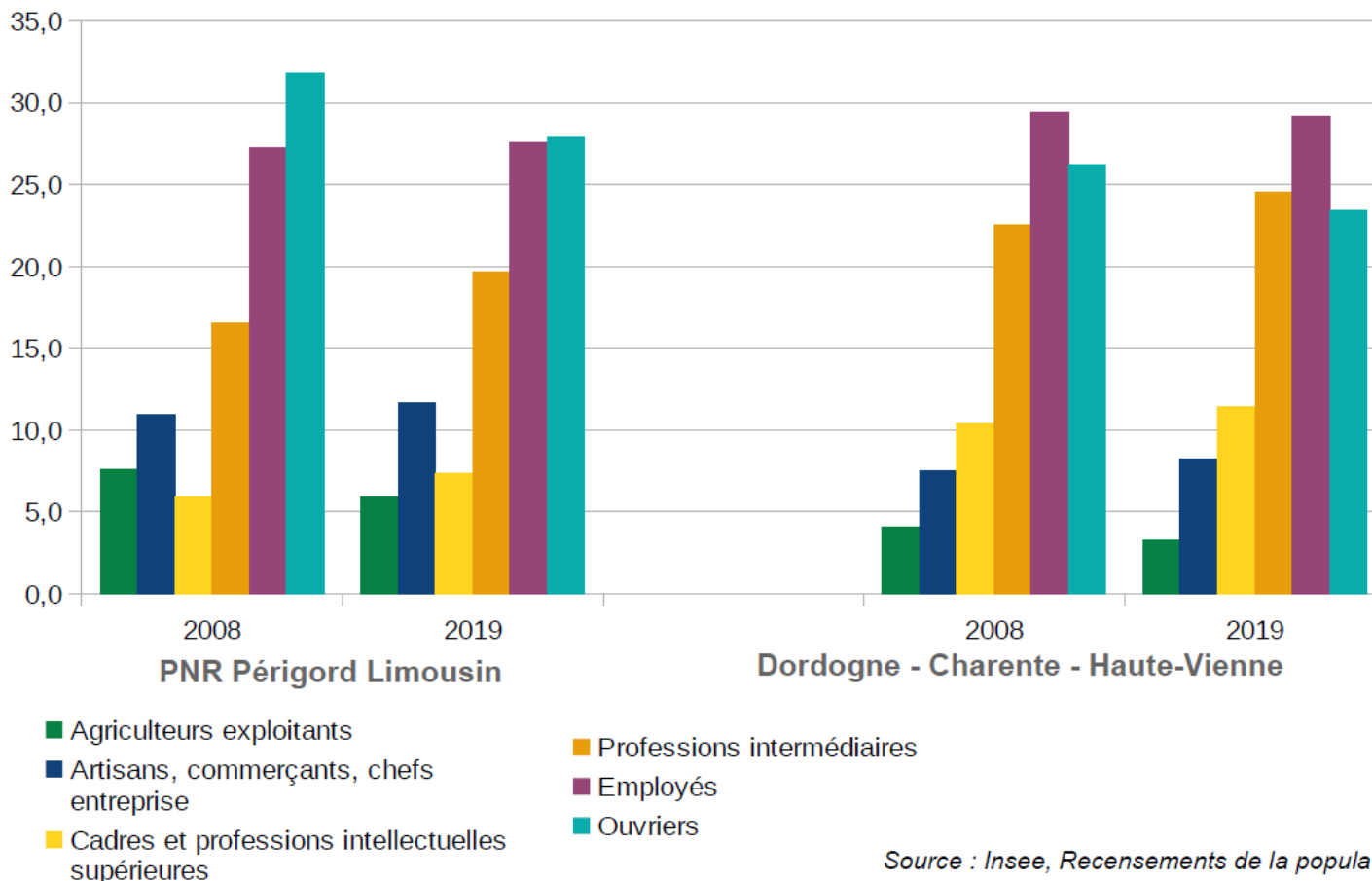
Source : Insee, Recensement de la Population 2019

Nombre de postes au lieu de travail selon le secteur d'activité en 2019



Sources: Insee, Flores 2019

Répartition des actifs occupés par catégorie socioprofessionnelle



Répartition des actifs occupés par CS au sein du Parc :

- 28 % sont ouvriers
- 28 % sont employés
- 20 % sont professions intermédiaires
- 12 % sont artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 6 % sont cadres et professions intellectuelles supérieures
- 5 % sont agriculteurs

→ en évolution, baisse des ouvriers, hausse des PI ; quasi stabilité des cadres et employés.

Même dynamique que D-C-HV

→ en comparaison, moins de cadres et PI, plus d'ouvriers et d'indépendants : caractéristique d'un tissu économique rural

Source : Insee, Recensements de la population 2019

Les 10 établissements les plus employeurs du PNR Périgord-Limousin

	Etablissement	Activité	Emplois	Commune
1	DS SMITH PACKAGING CONSUMER	<i>Fabrication de carton ondulé</i>	Entre 200 et 400	Rochechouart
2	HOPITAL DE NONTRON	<i>Activités hospitalières</i>	Entre 200 et 400	Nontron
3	LA MAROQUINERIE NONTRONNAISE	<i>Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie</i>	Entre 200 et 400	Nontron
4	SAFRAN FILTRATION SYSTEMS	<i>Construction aéronautique et spatiale</i>	Entre 100 et 200	Nexon
5	LA TABLE HERMES	<i>Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires</i>	Entre 100 et 200	Saint-Martial-de-Valette
6	ARCADIE SUD OUEST	<i>Transformation et conservation de la viande de boucherie</i>	Entre 100 et 200	Thiviers
7	GAUTHIER TRANSPORTS	<i>Transports routiers de fret interurbains</i>	Entre 100 et 200	Saint-Pardoux-la-Rivière
8	SERVICE D'AIDE A DOMICILE	<i>Aide à domicile</i>	Entre 100 et 200	Nontron
9	ETS HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES	<i>Hébergement médicalisé pour personnes âgées</i>	Entre 100 et 200	Châlus
10	EURO PLV	<i>Fabrication de cartonnages</i>	Entre 100 et 200	Saint-Victurnien

Les grands établissements restent de taille modeste :

- une quinzaine ≥ 100 salariés
- trois > 200 , un seul autour de 300

Source: Insee, Flores 2019

Retrouvez-nous sur :

insee.fr



Insee Nouvelle-Aquitaine

5 rue Sainte Catherine

86 000 POITIERS

Informations statistiques :

09 72 72 4000

(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

PNR Périgord-Limousin 2026-2041 DIAGNOSTIC - ANNEXES

Listes des participants aux ateliers

Atelier du 17 octobre 2023 à La Coquille – diagnostic de territoire avec les techniciens

Liste des participants

AEAG, excusé
Agence culturelle Dordogne Périgord
AgroBioPérigord
Association ARASP
CAUE 24
CAUE 87, excusé
Centre régional des propriétaires forestiers
Chambre d'agriculture 24
Chambre d'agriculture 87
Conservatoire des espaces naturels (CEN) Charente
Conservatoire des espaces naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine
Communauté de communes Dronne et Belle
Communauté de communes Ouest Limousin
Communauté de communes Pays de Nexon Monts de Châlus
Communauté de communes Porte océane du Limousin
Communauté de communes Val de Vienne
Conseil départemental de Dordogne
Conseil départemental de Haute-Vienne (excusé)
Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, excusé
DREAL Nouvelle-Aquitaine, excusé
Direction départementale des territoires (DTT) Charente, excusé
Direction départemental des territoires (DTT) Dordogne
Direction départemental des territoires (DTT) Haute-Vienne,
EPIDOR
Fédération de Dordogne pour la Pêche et la protection du milieu aquatique
Fédération de chasse Dordogne, excusé
Fibois Nouvelle-Aquitaine
Institut d'études occitane (IEO)

Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
Office national des forêts
Office de tourisme Périgord-Limousin
Office de tourisme Pays de Nexon Monts de Châlus
Office de tourisme Périgord Dronne Belle
Office public de la langue occitane, excusé
PCAET Périgord-Nontronnais
PEFC Nouvelle-Aquitaine
Pôle expérimental des métiers d'art (PEMA), excusé
PNR Millevaches en Limousin
Région Nouvelle-Aquitaine
Région Nouvelle-Aquitaine, unité filière « Cuir, Luxe, Textiles et Métiers d'Art »
Syndicat d'Aménagement du Bassin de Vienne (SABV)
SAFER Nouvelle-Aquitaine
SCoT Périgord vert
Société entomologique du limousin, excusé
Société publique locale (SPL) Terres de Limousin
Syndicat de rivières du Bassin (SRB) de la Dronne
Syndicat mixte des bassins Bandiat-Tardoire (SYMBA BT)
Syndicat mixte du Bassin de l'Isle
Syndicat d'énergie de Haute-Vienne
Union des collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine, délégation Limousin-Périgord

Atelier du 30 novembre 2023 à Nontron – diagnostic de territoire avec les élus du périmètre d'étude

Liste des participants

Mairie d'Augignac
Mairie de Brantôme, excusé
Mairie de Bussière-Galant
Mairie de Châlus
Mairie de Champs-Romain
Mairie de Chassenon
Mairie de Cognac-la-Forêt
Mairie de Combiers
Mairie de Dournazac
Mairie d'Ecuras
Mairie d'Etouars
Mairie de Firbeix, excusé
Mairie de Jumilhac-Le-Grand
Mairie de Les Cars
Mairie de Lussas-et-Nontronneau
Mairie de Miallet
Mairie de Milhac-de-Nontron
Mairie de Nantheuil
Mairie de Nexon
Mairie de Nontron
Mairie de Piégut-Pluviers
Mairie de Rilhac-Lastours
Mairie de Rochechouart
Mairie de Saint-Barthélemy-de-Bussière
Mairie de Sainte-Croix-de-Mareuil
Mairie de Saint-Front-sur-Nizonne
Mairie de Saint-Mathieu
Mairie de Saint-Junien
Mairie de Saint-Pierre-de-Frugie, excusé
Mairie de Saint-Romain-Saint-Clément
Mairie de Saint-Saud-Lacoussière
Mairie de Rudeau-Ladosse
Mairie de Saint-Paul-La-Roche
Mairie de Sarrazac
Mairie de Teyjat
Mairie de Thiviers
Région Nouvelle-Aquitaine



Atelier du 30 novembre 2023, Nontron. Crédits photos: PNRPL

PNR Périgord-Limousin 2026-2041 DIAGNOSTIC - ANNEXES

Vision d'élus sur le territoire du parc

ANNEXE 1 : VISION DES ÉLUS

Lors de l'atelier du 30 novembre, les élus ont été invités à partager leur vision du territoire du parc grâce à un questionnaire qui leur a été fourni en début de séance.

Une dizaine de questionnaires ont été retournés et exploités pour nous fournir les informations présentées ci-après : tableaux reprenant les réponses formulées et nuage de mots avec les notions clés abordées dans les réponses.

RÉVISION DE LA CHARTE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN DIAGNOSTIC - ATELIERS DU 30 NOVEMBRE 2023

VOTRE VISION DU TERRITOIRE DU PNR

Dans les champs d'intervention du PNR Périgord-Limousin :

- Paysages
- Eau
- Agriculture
- Forêt
- Culture
- Métiers d'art
- Patrimoine
- Tourisme
- Urbanisme
- Énergies
- Vulnérabilités au changement climatique
- Émissions de gaz à effet de serre
- Biodiversité

Quelles sont pour vous les spécificités du territoire aujourd'hui ?

Nom :

Fonctions électives :

Commune :

Quelles sont les évolutions du territoire depuis 15 ans qui vous paraissent importantes, qu'elles soient positives, négatives ou neutres ?



Spécificités du territoire	Evolutions
<p>Prévenir les conflits entre les ruraux du territoire et les nouveaux arrivants Privilégier les circuits courts et peut être, à souhaiter, les métiers d'art</p>	<p>Eviter l'essoufflement des métiers d'art Favoriser l'installation de nouveaux arrivants : locaux professionnels, habitation, peut être par une structure Plan économique pour qu'une famille sans rentrée financière autre (conjoint) Visibilité ?? en fonction des problématiques actuelles : économiques, politiques...</p>
<p>« Le parc est beau et je crains malheureusement qu'il fasse fausse route en favorisant dans « atouts » (éolien). » « En tant qu'architecte paysagiste je maintiens mon avis pour un parc naturel périgord limousin respectueux du paysage, de la culture aussi. De plus, je suis limousin et je vis depuis 23 ans en Dordogne. J'aime ces deux « région territoire » calcaires et granitiques avec une lumière extraordinaire. Prenons en soin. »</p>	
<p>Produits locaux métiers d'art filière châtaignier diversité de milieux</p>	<p>Mécanisation agricole et forestière diminution de logements, notamment les locations coût élevé des produits artisanaux qui deviennent inaccessibles pour nombre de populations imperméabilisation des bourgs et de leurs environs propriétés agricoles de plus en plus vastes méfiance des collectivités par rapport à biodiversité.</p>
<p>Préservation et mise en valeur de la nature, des sites naturels. Attractivité des paysages qui attirent populations nouvelles (pas forcément jeunes) et tourisme vert.</p>	<p>Structuration de certaines filières sensibilisation des acteurs sur la préservation des zones humides, bassin versant etc. évolution positive du réseau industriel en matière d'emplois et de population qui peuvent vivre sur le territoire.</p>
<p>Un endroit où il fait bon vivre</p>	<p>Bonne connaissance des territoires (PNR PL) valorisation des savoir-faire nouveaux habitants</p>
<p>Une population d'âge élevé un espace en mutation avec des caractéristiques paysagères qui disparaissent une sensation : la forêt et ses biotopes sont ils protégés ?</p>	<p>Arrivée de néos ruraux structuration qui apparaît au niveau pôle de métiers d'art... mais à améliorer en terme de fédérer et présenter, faire connaître.</p>
<p>La préservation des zones humides la forêt et son accessibilité au public le développement des sentiers de randonnée pour le tourisme</p>	<p>Travailler la culture du risque incendie</p>
<p>Il faut que la société arrête de voir chez son voisin un problème</p>	<p>déboisement</p>

chataignier
forêt naturelle
zones humides
paysage
nouveaux-arrivants
métiers-d'art
biodiversité
culture
tourisme
bon vivre
logement

PNR Périgord-Limousin 2026-2041 DIAGNOSTIC - ANNEXES

Liste des contributeurs à la rédaction du diagnostic

PNR Périgord-Limousin

L'ensemble de l'équipe technique du Parc et plus particulièrement pour la relecture et la rédaction :

Baptiste Basnier, Audrey Bonicel, Fabrice Château, Delphine Coudert, Laure Dangla, Guillaume Deyzac, Cédric Devilleger, Frédéric Dupuy, Pauline Guillot, Emilie Hervieux, Fanny Labrousse, Muriel Lehericy, Laurane Palanchon, Marc Pichaud, Stéphanie Pouplier, Cécile Robert, Cécilia Rouaud, Arnaud Six, Eva Thibon,
Avec la coordination de Laure Martin-Gousset, cheffe de projet révision de la charte.

Cerema Sud-Ouest

Clémentine Brachet-Sergent, mission transition écologique, directrice de projets
Sophie Guillemotonia, mission transition écologique, directrice de projets
Jean-Charles Hamacek, mission transition écologique, responsable de la mission

Direction départemental des territoires (DTT) de Dordogne

Corine Strady, déléguée territoriale du Périgord vert, en charge, notamment, du lien avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

INSEE Nouvelle-Aquitaine

Quentin Lafféter, directeur des études – chef de service études et diffusion adjoint
Gwenael Delamarre, chargé de valorisation statistique

PNR Périgord-Limousin 2026-2041 DIAGNOSTIC - ANNEXES

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

PNRPL, 2008. *Diagnostic de territoire pour la révision de la Charte du Parc naturel régional Périgord-Limousin*. 165 p.

INSEE - Juin 2023, Le PNR Périgord-Limousin - Portrait statistique et dynamiques actuelles

Région Nouvelle Aquitaine , 2019, SRADDET

Paysage

Agence Folléa-Gautier, « Paysage en Limousin, de l'analyse aux enjeux »

CAUE 24 & 87, 2007, Cahier d'identité patrimoniale et paysagère

Groupement Julien LABORDE // Sonia FONTAINE // Fabien REIX /, juin 2020, Actualisation du diagnostic paysager du territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin

INDDIGO, novembre 2022, Analyse d'opportunité sur un périmètre d'étude à proposer dans le cadre de la révision de la charte du Parc Naturel Régional Périgord limousin

Biodiversité

Collectif, 2021. *Cartographie des hotspots de biodiversité et des lacunes de protection en Nouvelle-Aquitaine*. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique et Ligue de Protection des Oiseaux (coord.) : 105p.

LAFON P., MADY M., CHABROL L., HENRY E., HOVER A., LEVY W., BELAUD A. & PONTAGNIER C., 2021 - *Catalogue des végétations du Parc naturel régional Périgord-Limousin*. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique; Chavaniac-Lafayette : Conservatoire botanique national du Massif central. 507 p.

PNRPL, 2023. *Détection de l'écrevisse à pattes blanches Austropotamobius pallipes à partir de l'ADN environnemental (ADNe)*. Campagne d'échantillonnage septembre 2023. Elise Duval (FishPass) & Valentin Vasselon (SCIMABIO-Interface). Etude financée par le PNRPL.

BIBLIOGRAPHIE

Climat, neutralité carbone, énergie

Association négawatt, 2021. 5ème scénario de transition énergétique pour la France. 115 p.

Collectif, 2013, Les impacts du changement climatique en Aquitaine, 369p.

Comité scientifique Acclimaterra, 2018, Anticiper les changements climatiques en Nouvelle Aquitaine, 490p.

Comité scientifique Acclimaterra, 2024 – Cahier thématique gestion quantitative de l'eau et usages agricoles sous contraintes climatiques, 35p.

Explicit, 2008, Diagnostic énergétique et bilan « gaz à effet de serre » du Parc naturel régional Périgord-Limousin, 189p.

LIFE Eau et Climat, 2021-2022, Etude prospective sur le changement climatique sur la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de la Vienne

Spronck Paolo, 2022, Diagnostic de vulnérabilité du Parc naturel régional Périgord Limousin face au changement climatique, et propositions d'actions d'adaptation (apport de stage master 1), 57p.

<https://www.drias-climat.fr/>

<https://meteofrance.com/climadiag-commune>

<https://terristory.fr>

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture

Chambre d'agriculture 24, Chambre d'Agriculture 87, PNR PL, Bilan du diagnostic agricole du PAT du PNR Périgord Limousin, 31p.
PNR PL, 2018, Charte Forestière de Territoire, 23p.

PNR PL, 2013, Diagnostic de la charte forestière de territoire 2011-2013, 20p.

Solagro : <https://solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/carte-pesticides-adonis>

Culture

Office public de la langue occitane (OPLO), 2020. *Résultats de l'enquête sociolinguistique relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d'Aran*. Langue occitane : état des lieux 2020. 161 p

Patrimoine Bâti

GROLLIMUND F., DECOUX J., VIGNAUD J-F., 2021. *Parc naturel régional Périgord-Limousin : patrimoine industriel et artisanal*. Edition le Festin. Collection Visages du patrimoine en Nouvelle-Aquitaine. N°ISBN : 978-2-36062-269-6. 111 p.

PNRPL, 2022. *Dossier de candidature Pays d'Art et d'Histoire*. 166 p.

Tourisme

Région Nouvelle-Aquitaine, 2019. Rapport de mission sur le réseau des Parcs naturels régionaux au bénéfice des sports de nature.

Outil Système d'Information Dédié aux Territoires (SIDDT) de l'Inrae, Unité de recherche : Lessem : <https://siddt.inrae.fr/>